"Quelqu'un a-t-il des objections à ce que je me serve du téléphone ?"

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

94e année — No 208 | QUEBEC, JEUDI 19 JANVIER 1961 | 5 CENTS LE NUMERO

AUJOURD'HUI

Décès 23
Finance ..... 20 et 21
Illustrés 17
Mots croisés 7
Patrons ..... 8 et 16
Petites annonces 23
Spectacles 10
Sport ..... 13 à 15
Télévision 7
Température 3

Fixation du prix minimum des chambres privées et semi-privées dans les hôpitaux du Québec

M. LESAGE DEPLORE UNE NOUVELLE ATTITUDE DE CERTAINS HOPITAUX

Par HENRI DUTIL

M. Jean Lesage a déploré, hier après-midi, que les hôpitaux, qui avaient l'habitude de percevoir des compagnies d'assurance les montants assurés au nom de leurs patients, refusent maintenant de le faire et exigent du patient qu'il paie, dès le début de son hospitalisation, la différence entre le montant payé par le gouvernement et le coût réel de la chambre occupée par le patient.

Le premier ministre répondait à une question posée par M. Paul Dozois, député de St-Jacques, et il a déclaré que la situation, quant à ces assurés, est exactement la même qu'auparavant aux yeux du gouvernement. "C'est pourquoi, a ajouté le chef du gouvernement, je déplore que les hôpitaux exigent ce dépôt."

Le Dr Arthur Leclerc, député de Charlevoix, a fait remarquer que les hôpitaux doivent rembourser au gouvernement 75 pour 100 de la différence entre le prix de la chambre privée ou semi-privée et le taux de base payé par le gouvernement, en vertu du contrat avec l'hôpital. Si le patient ne paie pas, a dit le Dr Leclerc, l'hôpital est-il obligé de payer quand même ?

Le premier ministre a répondu que les règlements obligent l'hôpital à payer la dif-

(Suite à la page 6, 1ère col.)

RENCONTRE HISTORIQUE : Trois gouverneurs généraux du Canada se sont rencontrés hier soir, au club des journalistes de Montréal, à l'occasion de la remise de certificats de membre à vie du club au t.h. Vincent Massey, ancien gouverneur général et à S. Exc. M. Georges Vanier, gouverneur actuel. La présentation a été faite par le vicomte Alexander, de Tunis, lui-même ancien gouverneur général du Canada et membre à vie du club des journalistes. De gauche à droite : MM. Massey, Vanier et Alexander. (Téléphoto PC)

LES HOPITAUX NE POURRONT PLUS HAUSSER LE PRIX DES CHAMBRES

Par Henri Dutil

M. Jean Lesage a annoncé, hier après-midi, que le gouvernement du Québec a fixé le prix des chambres privées et semi-privées dans les hôpitaux de la province de Québec.

Le premier ministre a dit que désormais, en vertu d'un arrêté ministériel adopté hier midi par le conseil des ministres, les hôpitaux ne peuvent plus augmenter le prix des chambres.

Le chef du gouvernement a pris la parole après que le Dr J.-A. Couturier, ministre de la Santé, eut donné lecture du texte de l'arrêté ministériel fixant le prix minimum des chambres privées et semi-privées dans les hôpitaux de la ville de Montréal et ailleurs dans la province de Québec.

Le Dr Couturier a déclaré que l'arrêté ministériel a été adopté à cause de la confusion qui semble exister en certains milieux.

Le ministre de la Santé a répondu à une question posée, la semaine dernière, par le député de Bagot, M. Daniel Johnson.

Cette question était comme suit: "Le premier ministre ayant récemment affirmé qu'il n'y avait aucune augmentation du prix des chambres privées et semi-privées, le ministre de la Santé peut-il expliquer pourquoi le directeur du service de l'Assurance-hospitalisation avertit certains hôpitaux qu'ils doivent exiger au moins tel prix minimum spécifié et qu'il leur dise textuellement: "Bien qu'il vous faille exiger au moins ces suppléments, il vous sera cependant permis de demander plus".

"Avant la déclaration faite le 8 janvier par le premier ministre, a répondu le Dr Couturier, le Dr Grégoire et le Dr Gilbert lui ont dit qu'ils n'avaient encore aucun renseignement officiel sur les prétendues augmentations du prix des chambres privées et semi-privées.

"De toute façon, après enquête, et étant donné la confusion qui semble exister, le conseil des ministres a adopté, ce midi, l'arrêté ministériel qui suit :

Arrêté ministériel

"Le ministre de la Santé a l'honneur de recommander : -

Qu'en vertu de l'article 9, paragraphe 1, des règlements de la loi de l'Assurance-hospitalisation concernant les frais supplémentaires pour logement en chambre semi-privée ou privée dans les hôpitaux publics, les dispositions suivantes soient observées dans le calcul des taux : —

1 — Que les taux minima soient établis comme suit :

	Chambre semi-pr.	pr.
Hôpitaux généraux et maternités		
Ile de Montréal	$5.	$8.
Ailleurs dans la province	$4.	$7.
Hôpitaux pour maladies chroniques		
Partout dans la province	$1.50	$3.

2 — Que les taux minima ci-dessus, remplaçant les minima qui étaient en vigueur dans chaque hôpital avant le 1er janvier 1961, pour les catégories de chambres correspondantes.

3 — Pour les Chambres semi-privées ou privées de prix plus élevé que les anciens minima, que les taux nouveaux soient établis à partir des minima prévus par le présent règlement, selon la même gradation qui existait dans les taux en vigueur dans chaque hôpital, avant le 1er janvier 1961.

Une question de M. Lavoie

Le député libéral de Laval, le notaire J.-Noël Lavoie, pose alors une question au premier ministre et lui demande s'il ne serait pas possible de vulga-

(Suite à la page 6, 1ère col.)

Critiques de Diefenbaker en marge du recensement

Ottawa (Gilles Néron) — Le T.H. John Diefenbaker, premier ministre du Canada, aurait déclaré aux députés conservateurs du Canada qu'il poursuivra en libelle tout journal qui l'accusera de racisme.

L'homme d'état assistait, hier matin, au caucus des députés conservateurs qui n'a porté que sur le recensement. La séance se tenait à huis-clos comme à l'habitude. Cependant, selon certaines sources, le premier ministre a usé de mots sévères pour décrire son amertume à l'égard d'une certaine façon de mener la campagne sur la question No 10 de la fiche de recensement. Il aurait dit qu'il était complètement injuste de lui attribuer des intentions malveillantes envers les Canadiens-français.

Durant la dernière campagne électorale, on a prétendu dans certains endroits que si je devenais premier ministre du Canada, les crucifix disparaîtrait des écoles, a dit M. Diefenbaker. "Est-ce qu'ils sont disparus ?" Le premier ministre aurait demandé si on oubliait que c'était lui qui avait donné au Canada le premier gouverneur-général catholique de langue française, malgré des menaces venant de groupes antipathiques à cette idée. "J'ai estimé que c'était là mon devoir et je n'ai pas bronché", aurait-il ajouté.

Il a mentionné aussi l'inter-

(Suite à la page 2, 3e col.)

Le recensement fédéral

La question 10 ne disparaîtra pas

Ottawa (Gilles Néron) — La mention "canadienne" ne disparaîtra pas de la question no 10 de la fiche du recensement. Le cabinet fédéral n'a pas encore pris de décision à ce sujet, mais c'est ce qui ressort du caucus général des députés conservateurs du Canada. Il y aurait cependant des légers changements dans l'ordre des réponses éventuelles à cette question et dans les instructions aux agents recenseurs.

Le caucus ne s'est penché, lors de la séance hebdomadaire d'hier que sur la querelle du recensement. Depuis le retour des députés à Ottawa, la question No 10 a été à l'honneur et chez les ministériels et chez les libéraux.

Selon certaines sources, impossibles à nommer à cause du caractère fermé de ce genre de réunion, les députés sont tombés d'accord, les Québécois aussi, sur la conservation de la question No 10. Cette question qui porte sur l'origine ethnique resterait comme elle se présente actuellement sur les fiches du prochain recensement, sauf un léger changement. Le gouvernement accepterait de changer l'ordre des réponses éventuelles à cette question. Ces réponses sont imprimées sur la fiche. La mention "canadienne" apparaît en tête de liste, puis viennent 27 origines possibles dans l'ordre alphabétique. Le changement consisterait à inclure la mention "canadienne" dans l'ordre alphabétique des réponses. Voilà pour la formulation de la question sur la fiche.

Maintenant, les députés se sont entendus pour que les agents recenseurs puissent accepter deux réponses à cette question. Les représentants de gouvernement ne seraient pas hostiles à cela. Il s'agirait de permettre aux agents d'inscri-

(Suite à la page 6, 1ère col.)

Autres nouvelles du fédéral, pages 11 et 18

L'Assemblée législative ne chante pas sur le même ton

Par Henri DUTIL

La motion présentée par le député libéral d'Arthabaska, M. Albert Morissette, pour prier le gouvernement canadien de changer la formule du recensement canadien de 1961 de façon à rendre justice aux Canadiens-français, en supprimant la mention "Canadienne" et "E.-U." à la question 10, a été votée unanimement, hier, par l'Assemblée Législative, après que la Chambre eut battu par 31 voix à 44 une motion en amendement présentée, au nom de l'opposition, par M. J.-J. Bertrand, député de Missisquoi, ajoutant le nom de la France comme réponse possible à la question 10.

Trois députés ont parlé sur cette question : le proposeur, M. Morissette, le secondeur, M. J.-Claude Piourde, député libéral de Roberval, et M. J.-J. Bertrand, qui a proposé l'amendement de l'Union nationale.

Le député d'Arthabaska a voulu discuter cette question sans aucune partisannerie politique, faisant sienne les paroles de l'exécutif des sociétés St-Jean Baptiste du Québec qui déclare que "ce n'est pas une question de sentiment et encore moins une manifestation d'un certain racisme."

M. Morissette a ajouté que les Canadiens - français ne cherchent qu'une chose : utiliser les moyens mis à leur disposition pour jouer pleinement leur rôle dans la réalité nord-américaine.

Le député d'Arthabaska a rappelé la différence qui existe entre "nationalité" ou "citoyenneté" d'une part, et "origine" d'autre part. Il ne faut pas confondre l'une et l'autre, et le mot "canadien" n'indique pas une origine raciale, mais une nationalité.

"Dans le passé, a dit M. Morissette, on a toujours tenu compte, à chaque recensement décennal, des origines ethniques de notre population et ce recensement a toujours été effectué avec un souci scientifique complet. Aujourd'hui, c'est un droit acquis pour tous les groupes ethniques du pays de connaître leurs effectifs et leur évolution au sein de la communauté canadienne."

Le député a dit ensuite qu'il existe entre les deux principales cultures canadiennes des différences telles qu'elles justifient une répartition des citoyens du Canada en groupe ethniques dont on doit connaître exactement le nombre, si on veut rendre service au commerce, à l'industrie, à la sociologie et à l'histoire. Ces renseignements sont également de nature à orienter les efforts de formation culturelle de toute la population.

M. Morissette a attribué au gouvernement d'Ottawa la responsabilité de la querelle qui a éclaté entre le fédéral et les Canadiens-français à ce sujet. Tous les grands organismes représentant les Canadiens - français ont protesté contre le changement apporté à la formule du recensement.

Dans le cas des Canadiens-français, a ajouté le député d'Arthabaska, il est important d'avoir des renseignements précis, notamment pour avoir une plus juste idée du pouvoir d'achat de notre groupe ethnique. Il est également important pour nous de savoir

(Suite à la page 2, 5e col.)

Explications du Dr J.-A. Couturier sur la divergence des taux d'hôpitaux

(Par Joseph Voisard)

Le ministre de la Santé, le Dr J.-Alphonse Couturier, a expliqué hier à l'Assemblée Législative, la différence entre les taux accordés aux divers hôpitaux de Montréal et de Québec pour l'assurance-hospitalisation. M. Couturier répondait à des questions formulées récemment en Chambre par le député de Bagot, M. Daniel Johnson, et le député de Québec-Centre, M. Maurice Cloutier.

M. Johnson avait cité les taux accordés à neuf hôpitaux de la Métropole et qui varient entre $12.50 et $23. M. Cloutier, pour sa part, avait noté que le taux de l'hôpital Jeffery Hale était de $17 alors que ceux de l'hôpital du St-Sacrement et de l'Hôtel-Dieu de Québec étaient respectivement de $8.25 et de $12.50.

M. Couturier a précisé qu'il s'agit uniquement des avances faites par le gouvernement aux hôpitaux. Les différences entre les taux, dit-il, sont dus à divers facteurs.

Dans l'énumération de ces facteurs qui influencent les taux, le ministre de la Santé souligne le coût d'opération qui varie d'un hôpital à l'autre; le pourcentage d'occupation des lits qui élève ou abaisse le per diem (taux par jour); l'état financier des années précédentes qui affecte également le per diem.

Le ministre de la Santé a ajouté que les taux mentionnés sont provisoires et seront l'objet d'un ajustement. Tous les frais d'opération admissibles, dit-il, seront nécessairement remboursés.

Editorial

Films sur l'artisanat québécois

Le Québec ne compte plus seulement sur la chasse, la pêche et l'attrait de ses paysages pour inciter les visiteurs à parcourir la province. Il vise, en outre, à mettre en valeur certaines de ses plus remarquables caractéristiques humaines dont l'artisanat est un des exemples les plus significatifs.

C'est ainsi que le Service de cinéphotographie de l'Office provincial de publicité vient de lancer quatre nouveaux films sur l'artisanat: céramique, émaillerie, ferronnerie, ébénisterie. Ils feront partie des quelque quatre-vingts films, tirés à neuf cents exemplaires, dont dispose l'Office de publicité de la province dans le but de promouvoir le tourisme chez nous.

L'artisanat participera, à son tour, à la propagande touristique du Québec. Il le mérite, car la renaissance, depuis une vingtaine d'années, d'un artisanat de grande qualité chez nous a intérêt à être mieux connue, à l'étranger ainsi que dans notre propre province. Ce sera précisément le rôle des quatre films qu'on vient de lancer.

Dans le Québec, ils familiariseront les nôtres avec le travail de nos artistes et artisans, responsables du renouveau de l'art artisanal dans une province qui l'a longtemps pratiqué. Quant à la diffusion des films dans les autres provinces et à l'étranger, aux Etats-Unis notamment, c'est une façon intelligente de promouvoir le tourisme au Canada français tout en montrant certaines manifestations de sa culture. Cette façon d'agir est de nature à attirer ici de nouvelles catégories de touristes, comme pourra le faire, également, un nouveau film qu'on doit tourner sur la cuisine canadienne-française, l'élément gastronomique n'étant pas non plus négligeable dans le tourisme.

Ces quatre films, qu'on dit remarquables, sur l'artisanat, méritent certainement une large diffusion. Outre leur caractère pratique de promotion touristique, ils sont une façon d'affirmer la vitalité du fait français en Amérique du Nord.

Le chômage devient alarmant

Le nombre des chômeurs atteignait 528,000 en décembre, une augmentation de 122,000 comparativement à la même période l'an dernier. De novembre à décembre, il a augmenté de 99,000 tandis que les emplois ont décliné de 127,000, révèle le Bureau fédéral de la Statistique. Cette augmentation des sans-travail et cette baisse de l'emploi affectent particulièrement les hommes, les employés des métiers de la construction et les manoeuvres. Sur les 528,000 travailleurs sans emploi, 39,000 avaient été congédiés temporairement mais sur les 489,000 autres 74 pour 100 ne travaillaient pas depuis trois mois, 15 pour cent depuis quatre à six mois et 11 pour cent depuis sept mois et plus. La situation est donc alarmante. Comme le chômage atteint généralement son sommet en mars, le nombre des sans-travail pourrait bien atteindre dans trois mois sept à huit cent mille.

La province de Québec, qui est la plus touchée, a vu le nombre de ses chômeurs s'accroitre de 40,000 de novembre à décembre, ce qui porte son total à 183,000. Avec un effectif de 1,805,000 cela veut dire que 10.1 pour cent de sa main-d'oeuvre disponible était sans emploi comparativement à 8.2 un an plus tôt. Le programme des travaux municipaux d'hiver, de routes d'accès, encouragés par les deux gouvernements, ne peut suffire à absorber la main-d'oeuvre masculine. Il faudra adopter d'autres mesures pour y remédier.

Le Bureau de la statistique mentionne dans son rapport que l'emploi a augmenté de seulement 1.3 pour cent au Canada au cours de l'année 1960 alors que la main-d'oeuvre s'est accrue de 3.3 pour 100. Au quatrième trimestre 16 pour 100 des travailleurs de la construction et environ 20 pour 100 des journaliers étaient en chômage. Le grand problème que notre pays doit résoudre consiste, semble-t-il, à améliorer la structure de son industrie afin de produire économiquement et efficacement les types de produits que les Canadiens importent en quantité excessive, à en fabriquer également à bon marché pour l'exportation. Il lui faut mâter la concurrence sur tous les fronts, encourager l'achat de produits domestiques le plus possible.

LE FEU DETRUIT PLUSIEURS GARAGES ET DES AUTOS, SUR LA RUE HAMILTON

(Par Lucien Latulippe)

Un violent incendie a détruit, hier soir, une douzaine de garages adjacents l'un à l'autre et situés en arrière de maisons se dressant dos à dos sur la rue Hamilton et sur la 18e rue, deux rues parallèles. A la même occasion, plusieurs autos ont été incendiées. Les pertes s'élèveront à plusieurs milliers de dollars.

Cet incendie a nécessité trois alarmes par suite de la proximité de plusieurs maisons, la plupart de plus d'un étage. Au plus fort du sinistre, les dirigeants de la brigade municipale des incendies ont craint que le feu ne s'y communique. Heureusement, il ne venta pas et aucune de ces maisons n'a subi de dégâts, si ce n'est par la fumée.

Cette série de garages appartient à M. E. Malouin, 142 rue Hamilton, et s'élevait dans la cour de cette propriété. Ainsi était-elle près des voisins immédiats. Une quinzaine d'autos pouvaient y être abritées et les espaces étaient loués à des particuliers.

Proie facile

Ces bâtiments, la plupart d'un étage seulement, sauf deux ayant deux étages, étaient construits de bois recouvert de feuilles de tôle. Les flammes se sont propagées rapidement de l'un à l'autre et, en quelques minutes, cette série de garages était devenue un immense brasier.

Un hangar de deux étages, placé près de la maison de M. Malouin, a aussi été incendié. Une auto était garée au rez-de-chaussée et elle a été détruite. L'un des deux garages, situés en arrière de la maison de M. E. Poiré, 149, 18e rue, a aussi été endommagé. Le feu a également menacé un garage et une rallonge en arrière de la maison de M. A. Marcotte, 163, 18e rue, de même que deux garages situés en arrière

(Suite à la page 2, 4e col.)

Convocations

12 h. 30 p.m. — Progress Club — Dîner à la Porte St-Jean. Conférencier: M. Perry Moss.

12 h. 30 p.m. — Club Kiwanis — Dîner au Château Frontenac.

4 h. 30 p.m. — Association des Entrepreneurs de routes de la province — Elections au Château Frontenac.

6 h. 30 p.m. — Réunion de la Société de stomatologie de Québec, au Cercle universitaire. Conférencier: Dr Paul Jean.

8 h. p.m. — Ste-Monique les Saules — Réunion du comité d'étude sur l'école secondaire régionale, au couvent.

8 h. 15 p.m. — Amitiés Judéo-chrétiennes — Conférencier: M. l'abbé Louis O'Neil. Au YWCA, 127, rue Ste-Anne.

8 h. 30 p.m. — Société linnéenne de Québec — Conférencier: Dr Pierre Dansereau. Salle de l'Institut canadien, rue St-Stanislas.

10 h. p.m. — Couronnement de la reine du Collège universitaire de Laval, à l'Hôtel St-Louis.

MEMBRES DU COMITE CONSULTATIF DE L'ASSURANCE - HOSPITALISATION

Vingt-sept personnes ont été nommées membres du comité consultatif de l'Assurance-hospitalisation, et le Dr J.-A. Couturier, ministre de la Santé, en a publié la liste, hier après-midi, comme suit:

—Dr Arthur Fafard, Lévis, Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec.

M. Roger Provost, Montréal, président de la Confédération du travail du Québec.

M. J.-B. Lemoyne, St-Robert (Richelieu), président de l'Union catholique des cultivateurs.

Dr Roland Décarie, Montréal, de l'Association des médecins de langue française du Canada.

Dr Paul Bourgeois, Montréal, Association des bureaux médicaux de la province de Québec.

Dr Gilbert Turner, Montréal, Association des Hôpitaux du Québec.

M. Léo Bérubé, Québec, Conseil de la Coopération du Québec.

Dr Renaud Lemieux, Québec, Faculté de Médecine de l'Université Laval.

Dr Jules Prévost, Montréal, Université de Montréal.

Dr Louis G. Johnson, Montréal, Université McGill.

Soeur Ste-Fabienne, Québec Association Patronale des services hospitaliers de Québec.

M. Roger Mathieu, Montréal, président, Confédération des Syndicats Nationaux;

Mlle Suzanna Giroux, L.L. Mont-

(Suite à la page 16, 1ère col.)

Autres nouvelles du provincial, pages 7, 12, 18 et 22

Attentat contre une synagogue

Johannesburg (PA) — Une explosion de dynamite a lourdement endommagé une synagogue de la ville de Johannesburg, en Afrique du Sud. Les autorités de la synagogue ont déclaré qu'elles soupçonnaient que des vandales anti-religieux étaient responsables de cet attentat.

Nombreuses secousses sismiques au Japon

Tokyo (Reuter)- Cinq tremblements de terre consécutifs ont secoué de nouveau la région de Khoski, au Japon, après plusieurs secousses sismiques la semaine dernière. C'est du moins ce qu'a rapporté l'observatoire météorologique central de Tokyo. On n'a rapporté aucun dommage ou blessé.

S-P

A. ROY & FILS

545-549 ST-PATRICE — TEL.: LA 5-6118 — LA 4-4158

"AUBAINES DE LA SEMAINE"

Oeufs "A" gros — GARANTIS EXTRA FRAIS — DOUZ. .39

Rosbif "Rouge" (filet) — SUPER DELICIEUX, TRES TENDRE — LB .85

Rôti porc frais (épaule) — JEUNE, MAIGRE, NOURRISSANT - LB .45

Boudin au lait "Roy" — Toujours frais de la campagne — 2 LBS .59

NE MANQUEZ PAS DE VOIR NOS SPECIAUX S.P.

Attention spéciale aux commandes par téléphone. Livraison absolument gratuite. Toutes marchandises garanties 100% de satisfaction.

Critiques de . . .

(Suite de la première page)

prétation simultanée à la Chambre des Communes. A ce sujet, il a invité les députés de langue française à parler plus souvent dans leur langue. "C'est justement le but de l'installation de ce système" a-t-il dit.

On a parlé aussi de fonctionnarisme, toujours d'après les mêmes sources. M. Diefenbaker aurait reconnu que l'élément canadien-français n'a pas sa juste part dans le fonctionnarisme. Cependant, le gouvernement a l'intention d'améliorer la situation. Il faut lui en laisser le temps. Le premier ministre a dit qu'il faut partir à zéro dans ce domaine.

Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

De temps en temps, tout le monde se sent épuisé et souffre peut-être de mal de dos. Probablement rien de grave, simplement un trouble passager causé par une irritation des voies urinaires ou un malaise de la vessie. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins pour remédier à cet état causant souvent mal de dos et sensation de fatigue. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. Recherchez la boîte bleue avec bande rouge à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Vous pouvez vous fier aux Dodd's. 60F

Le feu détruit . . .

(Suite de la première page)

d'une maison répondant au numéro civique, 126 rue Hamilton. Par précaution, une auto et une camionnette qui s'y trouvaient garées ont été sorties.

Les alarmes

La première alerte a été enregistrée à 8 h. 45. Les deux suivantes ont été données à 8 h. 49 et à 9 h. 10. Une douzaine de lances ont été utilisées pour combattre l'élément destructeur. Le froid n'a pas aidé les sapeurs dans leur tâche. Quelques boyaux ont gelé et ont dû être remplacés.

Les opérations étaient dirigées par le chef Albert Talbot, son adjoint D. Guay, le chef de division Henri Auclair, ainsi que les chefs de district A. Janvier, R. Plante et Doyle. Le chef instructeur Auger était de la partie, ainsi que les voitures de secours et d'urgence.

Vers 11 h., les pompiers qui avaient répondu à la troisième alarme pouvaient regagner leur quartier respectif. A minuit, tous les autres étaient encore sur place et ils tentaient de noyer les foyers d'incendie couvant ici et là. Aucun n'a subi de blessures importantes au cours de la lutte contre le sinistre.

Malgré le froid vif, de nombreux spectateurs sont accourus sur les lieux. Le capitaine Charland a vu à disposer plusieurs policiers aux endroits stratégiques sur les rues convergeant vers le sinistre pour détourner la circulation. D'autres agents se tenaient aux abords de l'incendie pour contenir la foule.

En prenant votre café avec Gregory Clark

Aux environs de 1890, c'était les grossistes qui dominaient la vie commerciale du Canada, dictant aux marchands ce qu'ils pouvaient vendre et décidaient, de fait, ce que le public désirait. Les grossistes étaient les richards de la communauté. Ils faisaient autorité et le public acceptait ce qu'on leur offrait.

Mais dès 1900, une nouvelle autorité s'affirma. Les communications avec les sources étrangères d'approvisionnements s'améliorèrent beaucoup grâce aux chemins de fer et aux navires à vapeur. Les marchands purent dire alors aux grossistes ce qu'ils voulaient. Ils se mirent à annoncer généreusement. Ce sont les marchands qui dès lors dictèrent au public ce qu'ils pouvaient avoir, et ils offraient une variété beaucoup plus considérable de marchandises que les grossistes avaient voulu en prendre auparavant.

A un certain moment lors de ce changement d'autorité il vint aux manufacturiers l'idée de faire appel directement au public. Et maintenant, nous sommes en face d'une situation où les manufacturiers enlèvent le rôle des marchands de jadis.

Qui dira au public ce qu'il veut ?

Apparemment, le public lui-même ne sait pas ce qu'il veut!

(Copyright: Canada Wide)

L'Assemblée . . .

(Suite de la première page)

où sont groupés nos frères des autres provinces.

En terminant, M. Morissette a déclaré qu'il faut absolument que la formule du recensement soit corrigée car si les Canadiens-français cèdent aujourd'hui ils perdront définitivement une source essentielle d'informations scientifiques et culturelles.

"Oublions, dit-il, les luttes de partis, les luttes de classes, et unissons nous en votant cette motion à l'unanimité.

M. Morissette a alors proposé que :

"Cette Chambre prie respectueusement les autorités fédérales de conserver à la question relative à l'origine ethnique des citoyens du Canada le caractère rigoureusement scientifique qui peut seul lui garder son utilité, ce qui signifie la suppression des mentions "Canadienne" et "E.-U." comme réponse possible à la question 10".

Puis. M. J.-C. Plourde, député de Roberval, qui a appuyé M. Morissette, commence un discours fréquemment interrompu notamment par M. Daniel Johnson.

M. Plourde qualifie le député de Bagot d 'être l'un des plus célèbres des dix de Marieville.

M. Plourde déclare que le recensement est devenu un art très précis et un acte de l'administration publique très important qui permet de préparer l'avenir.

Il déclare que si au prochain recensement plus de 5 pour cent des gens répondent par la mention "canadienne" ou "américaine", le résultat sera faussé et l'on ne connaitra pas la véritable situation ethnique de notre pays.

M. Plourde dit ensuite que quoi que fassent M. Diefenbaker et "ses complices en cette Chambre", il y a au Canada deux groupes ethniques égaux par l'histoire et par la loi. Et moins la fusion est complète entre les groupes, plus il est important de bien détailler l'origine ethnique dans les recensements. C'est une question primordiale.

Le député de Roberval ajoute que les Canadiens-français ont intérêt à connaitre exactement leur nombre au Canada et dans la province de Québec.

M. Plourde dit ensuite que le parti libéral a promis de défendre les intérêts primordiaux des Canadiens-français.

On entend des murmures du côté de l'opposition.

M. Plourde: "Nous ne sommes pas de ces partis qui ont une paire de culottes de $7.50 comme drapeau et comme emblème distinctif . . .

M. Gérard Thibault: "Les culottes à Vautrin . . .

M. Plourde: "Vous les avez enlevées pour nous faire voir votre vraie figure. . . .

Le député de Roberval demande, en terminant, aux Canadiens-français de faire pression pour que le gouvernement d'Ottawa change d'avis et se décide enfin à rendre justice à notre groupe ethnique.

Le député de Roberval admet que ça coûterait $200,000 pour préparer de nouvelles formules pour le recensement. Mais l'enjeu en vaut la peine, dit-il pour prévenir qu'on arrive à des résultats mensongers.

Je suggère donc qu'on boycotte le recensement, si le mot "canadienne" n'est pas éliminé pour désigner l'origine ethnique ,dit M. Plourde, et qu'on répondre "nègre" à cette question No 10.

Nous sommes devant un combattisme psychique, dit M. Plourde. Que M. Diefenbaker ait des complexes, c'est son affaire. Mais nous ne pouvons tolérer qu'il fausse les renseignements que nous sommes en droit d'attendre du prochain recensement.

FAITES-LE MAINTENANT

1BR-2F

Ecrivain soviétique en prison ?

Londres (Reuter)- Une femme écrivain qui a travaillé en collaboration avec le célèbre écrivain russe décédé, Boris Pasternak, a été condamnée à passer huit années dans une prison soviétique, ont rapporté ses amis à Londres. Mme Olga Ivinskaya a été emprisonnée en août dernier, soit trois mois après la mort du célèbre auteur du livre "Dr Zhivago". Les amis de cette femme écrivain ont également déclaré que la fille de Mme Ivinskaya a également été condamnée à passer trois ans en prison.

BOYAUX DE TOUTES SORTES

EAU — AIR — VAPEUR — SUCCION

Spécialité : boyaux pour patinoires

ACCESSOIRES — ACCOUPLEMENTS

TQ-581

Talbot Equipment Ltd.

205, RUE ST-PAUL, QUEBEC 4 — B.P. 6500

TEL. : LA 5-4785

ÉCONOMISEZ PLUS DE $200.00 EN 1961

DÈS CETTE SEMAINE

EPARGNEZ $4.96

BOEUF DE L'OUEST — MARQUE ROUGE — LE MEILLEUR AU CANADA

STEAK ou ROTI de RONDE désossée

lb 79¢

AU BAS PRIX — PRIX REG. .99 LB — EPARGNEZ .60 SUR 3 LBS

Spread Jad — 5 LBS $1.00 — DELICIEUX POUR TOUT — PRIX REG. 2/.49 — EPARGNEZ .23

Soupes Lipton — 9 PQTS $1.00 — POULET ET NOUILLES — PRIX REG. 2/.27 — EPARGNEZ .22

BREUVAGE "CORONATION"

Orange 64 oz — 3 JARRES $1.00 — PRIX REG. .49 — EPARGNEZ .47

Biscuits Viau — 4 CELLOS $1.00 — CHAMPAGNE 12 OZ — PETIT BEURRE 14 OZ — VILLAGE 14 OZ — PRIX REG. .29 ET .33 — EPARGNEZ .23

Macédoine — 7 BTES 20 OZ $1.00 — LA "FERLANDIERE" AUX LEGUMES PRIX REG. 2/.33 — EPARGNEZ .16

TISSUS BLANCS, ROSES ET JAUNES

Scotties — 7 BTES 200s $1.00 — HANKIE PAK — PRIX REG. 2/.37 — EPARGNEZ .30

BISCUITS SODA

Christie — 3 BTES 1 LB $1.00 — PRIX REG. .37 — EPARGNEZ .11

FROMAGE KRAFT

Cheese Whiz — JARRE 8 OZ 29¢ — JARRE 16 OZ 59¢ — PRIX REG. .37 — EPARGNEZ .08 — PRIX REG. .67 — EPARGNEZ .08

Ketchup Heinz — 2 JARRES 11 OZ 39¢ — ROUGE ET DELICIEUX — PRIX REG. .25 — EPARGNEZ .11

DETERGENT POUDRE

Tide — FORMAT GEANT 69¢ — PRIX REG. .89 — EPARGNEZ .20

VIANDES

Rôti de Croupe — JUTEUX ET ECONOMIQUE — LB 79¢ — Prix rég. .99 lb. Epargnez .60 sur rôti 3 lbs — STEAK OU ROTI

Pointe de Surlonge — SAVOUREUX AU BAS PRIX DE — Prix rég. 1.25 lb — LB 99¢ — Epargnez .78 sur 3 lbs

SERVEZ DE DELICIEUX "Spare Ribs" — PRETS A CUIRE — LB 59¢ — Prix rég. .73 lb — Epargnez .28 sur 2 lbs

FRUITS ET LEGUMES

Bananes — JAUNES, MURIES A POINT — 2 LBS 25¢ — Prix rég. .18 lb — Epargnez .11 sur 2 lbs

Tomates Fraîches — IMPORTEES DU MEXIQUE ROUGES ET FERMES — 2 CELLOS 12 OZ 29¢ — Prix rég. 2/.49 — Epargnez .20

Champignons Frais — DE WATERLOO — BLANC NEIGE — BTE ½ LB 29¢ — Prix rég. .39 — Epargnez .10

Dattes Fraîches — DE LA CALIFORNIE — 2 PQTS 8 OZ 39¢ — Prix rég. 2/.49 — Epargnez .10

Jato

"où magasiner est un plaisir"

15 Ave Myrand Sud — STE-FOY

2455 Chemin St-Louis — SILLERY

Heures d'affaires

Lundi : 1 h. p.m. à 6 h. p.m.
Mardi — Mercredi — Jeudi 8.15 h. a.m. à 6 h. p.m.
Vendredi : 8.15 h. a.m. à 9 h. p.m.
Samedi : 8.15 a.m. à 5 h. p.m.

RIVE-SUD

NOUVELLES —

PIERRE BELLEAU, 111, Côte du Passage, Lévis, Terminus 7-6086.

ANNONCES CLASSEES —

PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis, TE 7-4863
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon, Terminus 7-1801.

ABONNEMENT —

GASTON TURGEON, 5 rue Bégin, Lauzon, TE 7-5936
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

BOEUF DE QUALITE

STEAK HAUT DE RONDE	ROSBIF 3 à 8 LBS	1.19
TRANCHE DE RONDE No 1	ROSBIF 5 à 14 LBS	93
STEAK DE SURLONGE	ROSBIF 3 à 8 LBS PRESQUE DESOSSE	1.19
STEAK DE POINTE	ROSBIF 2 à 6 LBS	1.29
ROSBIF DE COTE	PRESQUE DESOSSEE 2 à 8 LBS	89
CHOPS PRESQUE DESOSSEES		1.09
STEAK DE CLUB	CHOPS DESOSSEES ROSBIF 2 à 7 LBS	1.29
STEAK DE FILET	ROSBIF 2 à 6 LBS PRESQUE DESOSSE	1.09
STEAK BOSTON	ROSBIF 2 LBS 1.29 — STEAK BOSTON ROSBIF 2 à 5 LBS	1.40
ROTI DE BOEUF	PESANTEUR DESIREE PRESQUE DESOSSE	67
BAS DE COTE		15
JARRET PETIT OS		20

JAMBON EPAULE	2 à 7 LBS	53
JAMBON FESSE	PRESQUE DESOSSEE 3 à 17 LIVRES	67
FESSE CUITE	PRESQUE DESOSSEE 3 à 12 LIVRES	97
JAMBON CUIT	6 ONCES TRANCHE POUR .48	1.27

ROTI DE PORC	FESSE 3 à 14 LBS	73
ROTI DE SURLONGE DE PORC	2½ à 3½ LBS	73
FILET DE PORC	ROTI DE 1 à 4 LBS PRESQUE DESOSSE	77
PORC HACHE MAIGRE		69
CHOPS	JEUNE PORC DESOSSEES 1.09 — CHOPS PRESQUE DESOSSEES	89

ROTI DE VEAU	EPAULE 4 à 5½ LBS HAUT-COTE 3½ à 4½ LBS	83
VEAU EN GALANTINE	6 ONCES TRANCHE POUR .29	77

W. E. Bégin

SERVICE DES COMMANDES TELEPHONIQUES LA 4-5271

500 ST-JEAN

SUCCURSALE A ST-ROCH, 520 DE LA SALLE LA 9-1331

La pensée canadienne

Confiance en Kennedy

Le **"SUN"** de Vancouver a confiance avec la majorité des Canadiens que l'administration de M. Kennedy négociera avec sagesse avec le régime de Fidel Castro à Cuba, du moins mieux que ne l'a fait l'administration Eisenhower.

Le journal signale que M. Kennedy a su s'entourer de plusieurs hommes, comme M. Adlaï Stevenson qui ont créé une bonne impression dans les pays d'Amérique latine".

Après avoir fait une revue de la situation politique, le **"Sun"** note que "ce ne sont pas les Américains qui ont commencé la révolte. Ils ont temporisé au point que plusieurs pays d'Amérique latine ont rompu leurs relations avec Cuba avant Washington".

Le **"Sun"** dit par ailleurs que" nous ne pouvons qu'espérer que les Américains auront tiré une leçon de l'affaire Castro et nous, aussi, Canadiens. "Nous devons apprendre à ne pas porter le ressentiment trop loin afin d'éviter d'être le ridicule aux yeux du monde, comme Castro".

M. "K" a déjà rencontré M. "K"

La première chose que le nouveau président des Etats-Unis aura à faire, lorsqu'il sera installé à son poste vendredi sera d'interpréter avec justesse le caractère politique et les intentions du premier ministre Khrouchtchev, souligne le journal **"THE GAZETTE"**.

Durant la dernière campagne électorale, dit le journal, ce qu'on a surtout reproché à M. Kennedy était justement le fait qu'il n'ait jamais eu l'occasion de rencontrer le premier ministre soviétique, contrairement à M. Nixon qui s'était déjà fait un nom lors de sa fameuse dispute dans la "cuisine américaine" à Moscou.

En réalité, M. Kennedy a déjà causé avec M. Khrouchtchev. Lorsque le chef soviétique a visité les Etats-Unis, en 1959, il a rencontré le comité sénatorial sur les affaires étrangères et cette discution, selon certains rapports à l'époque, avait été assez orageuse. M. Kennedy faisait partie de ce comité et il a pris part à cette rencontre.

Sans aucun doute que M. Kennedy s'est fait une idée assez claire de M. Khrouchtchev. Il est très probable que le premier ministre russe ait dû faire un grand effort de mémoire pour tenter de se souvenir de l'impression qu'aurait bien pu lui laisser ce jeune homme, qui est maintenant devenu son principal adversaire.

La communauté nord-atlantique

Les Canadiens qui voient dans l'établissement d'une vraie communauté nord-atlantique le contrepoids à l'offensive du vaste monde communiste ne sont pas les seuls à penser ainsi. Voilà ce que souligne cette semaine à ce sujet le **"WINNIPEG FREE PRESS"**.

Alors que M. St-Laurent était un des premiers à parler de ce projet au cours d'un discours qu'il faisait à Bonn en 1934 et que son successeur, M. Pearson, insistait vigoureusement l'an dernier sur ce même point, de semblables efforts se manifestaient en même temps au coeur de treize nations de l'Atlantique. Aujourd'hui, sous la direction des Etats-Unis, le succès semble définitivement assuré.

L'action de la communauté nord-atlantique fut peu remarquée à ses débuts car le monde était absorbé par d'autres affaires mais le Congrès américain a approuvé, l'été dernier, la tenue d'un congrès de citoyens représentant les nations de l'OTAN" pour examiner de quelle façon on pouvait réaliser une meilleure coopération politique et économique au sein des nations". Le président du Sénat et le président de la Chambre furent autorisés à désigner 20 personnes pour faire partie de ce congrès. En plein milieu d'une campagne électorale, il est assez étonnant que ces nominations n'aient pas été faites avant mais le nouveau congrès agira peut-être plus vite . . .

L'objet de ce collogue est d'augmenter la force de l'unité nord-atlantique en dehors de tout parti pris politique là où elle n'a pas été complètement laissée pour compte, mais quelque peu négligée. La rencontre de citoyens d'élite désignés par ces différentes nations, espérons-le, fera fortement pression sur le gouvernement et sur l'opinion publique et fera un pas définitif en avant, non seulement en théorie mais également dans la pratique.

La Chine affamée

Le **"TELEGRAM"** de Toronto exprime l'avis que le monde s'éveille à la grave menace de famine qui pèse sur la Chine. Cette menace provient du fait que la moitié des terres en culture ont été inondées ou détruites par des sécheresses ou autres calamités.

Voilà qui donne une bonne idée de l'étendue du désastre, mais on dispose d'autres indices: la quantité du riz que la Chine a importée de la Birmanie, ainsi que le blé importé du Canada et de l'Australie.

Cette situation tragique de la Chine fait l'objet de débats animés à Ottawa, à Washington, à Londres et dans d'autres capitales. Pour établir un parallèle, plusieurs évoqueront le travail de plusieurs agences des pays occidentaux qui ont fourni une grande assistance à la Russie, pendant la famine de 1921-22. On n'oubliera pas de rappeler ce geste humanitaire qui a fait beaucoup pour atténuer la xénophobie soviétique.

Il est trop tôt pour risquer des prédictions sur la manière dont la Chine envisagera ses présentes difficultés. La situation revêt cependant un caractère d'urgence suffisant pour que l'Ouest adopte une attitude qui va au delà des considérations commerciales et politiques normales — une attitude qui soit fondamentalement humanitaire.

Mais là encore, la question de l'attitude de la Chine demeure. Si la Chine, par un sentiment de fierté mal placée, ne sollicitait aucune aide, comment réagirait-elle à une offre d'aide ?

Docteur **REMY BEAULIEU** o.d.

OPTOMETRISTE

Toujours au même endroit vis-à-vis du carré Jacques-Cartier

363 de la Couronne — Tél.: LA 4-2413

Jour, 9h. a.m. à 5h.30 p.m. — Soir, sur rendez vous.

Samedi 9h. a.m. à 12h.30 p.m.

Examen de la vue — Lunettes — Rééducation visuelle

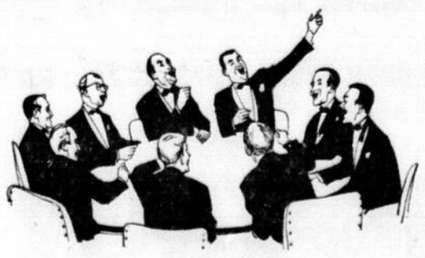

Chevaliers de la Table Ronde

Goûtons voir... le gin est bon...

BOLS! BOLS! BOLS!*

Les meilleurs grains canadiens sont employés dans la recette exclusive du gin Bols. Fabriqué d'après un procédé un peu plus coûteux (mais ça vaut la peine) depuis 1575, le gin Bols est un produit supérieur qui a fait ses preuves.

A° 1575

*prononcez "bôlze"

HOLLANDAIS DE NAISSANCE — CANADIEN PURE LAINE

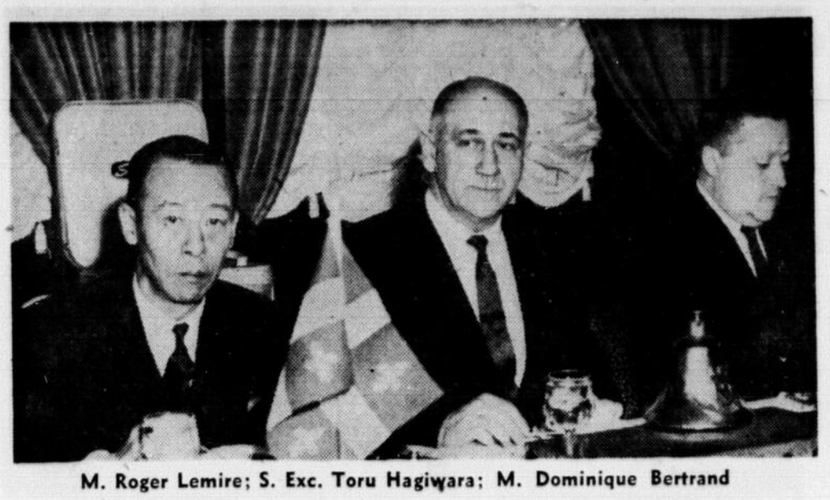

M. Roger Lemire; S. Exc. Toru Hagiwara; M. Dominique Bertrand

Seule l'industrialisation pourra donner aux pays sous-développés la stabilité économique

Par J.-Claude Paquet

"L'assistance technique ou financière prodiguée aux pays sous-développés ne suffit pas. Seule l'industriallisation pourra donner à ces pays la stabilité économique et la prospérité; mais pour que cette industrialisation soit possible, les pays économiquement puissants devront accepter de convertir leur économie et supporter les difficultés que créera cette adaptation."

C'est ce qu'a déclaré hier S. E. Toru Hagiwara, ambassadeur du Japon au Canada, au cours d'une conférence sur "La position du Japon dans le monde", à l'occasion d'un déjeuner-causerie du club Richelieu de Québec.

L'ambassadeur du Japon a expliqué que si les pays d'Afrique et d'Amérique centrale et du Sud, à faible population, décidaient de créer chez eux tout ce dont ils ont besoin, ils créeraient ainsi des industries tout-à-fait inefficaces et à peine viables. Il ne faut pas, dit l'ambassadeur, se laisser aller dans une telle direction de l'autarcie, du nationalisme économique et du protectionnisme; mais au contraire, il faut trouver la solution dans la spécialisation et le libre échange.

Ces pays en voie d'industriallisation doivent donc se spécialiser dans les industries qui s'adaptent le mieux à leurs conditions économiques et géographiques, en tenant compte de facteurs tels que l'accès aux matières premières, la qualité et la quantité de la main-d'oeuvre et le degré de leur savoir-faire industriel. Ainsi, ces pays continueront d'importer les produits qu'ils ne produiront pas eux-mêmes, et plus ils se développeront et amélioreront les conditions de vie de leur peuple, plus leurs besoins augmenteront, de sorte que le commerce international y gagnera.

M. Hagiwara estime cependant qu'on obtiendra ce résultat à la seule condition que les nouveaux pays puissent exporter librement les produits qu'ils fabriquent. En effet, dit-il, ce sont les exportations qui leur permettront d'acheter d'autres nécessités, surtout les biens d'équipement nécessaires à leur développement. Il importe donc de trouver des marchés pour ces pays, ce qui exige, en retour, que les pays déjà industrialisés acceptent la concurrence et, au besoin, cèdent la place dans les marchés tiers ou dans leurs propres pays.

Pour citer un exemple, le plénipotentiaire a parlé du tissage du coton, un problème commun au Canada et au Japon. Dans le domaine de la filature ou du tissage du coton, dit-il, nul doute que cette industrie est plus indiquée pour les pays comme l'Inde, le Pakistan, l'Egypte ou le Mexique, qui disposent sur place de coton brut et qui ont aussi une abondance de main-d'oeuvre qualifiée pour cette industrie relativement simple. M. Hagiwari est d'avis que ces pays ont un avantage sur des pays comme le Japon et le Canada, qui doivent importer du coton brut en payant des frais de transport assez élevés.

Depuis que ces pays ont commencé à produire, l'industrie cotonnière japonaise a diminué presque de moitié, et encore a-t-il ajouté, l'industrie se voit obligée de se spécialiser aux produits fins, pour laisser la place aux nouvelles industries de l'Inde, du Pakistan, etc.

Evidemment, dit l'ambassadeur, l'industrie japonaise se plaint de la concurrence venant de ces pays, et ne cessent de demander la protection, tout comme l'industrie canadienne le fait à l'égard de la concurrence japonaise. Mais M. Hagiwara estime qu'il est plus naturel et plus rationnel que le Japon se tourne vers des industries lourdes et des industries plus complexes. La conversion de l'industrie, dit-il, créera beaucoup de difficultés, mais doit quand même être poursuivie, estimant que le développement économique des pays sous-développés, malgré les difficultés, sera, à la longue, avantageux pour le commerce international en général et aussi pour des pays comme le Canada et le Japon. Le conférencier a affirmé d'autre part que notre commerce dépend dans une large mesure, du niveau de vie et du pouvoir d'achat plus élevé de ces pays en voie de développement, à la seule condition qu'ils demeurent sous le régime d'économie libre et ne sombrent pas sous un régime d'étatisation économique communiste.

"Je suis convaincu, de conclure l'ambassadeur, qu'entre deux peuples comme le Canada et le Japon, ce que l'un peut faire vis-à-vis de l'autre, ou l'un contre l'autre, est de beaucoup moins important que ce que les deux pays peuvent faire ensemble pour le monde entier.

Présenté par M. Dominique Bertrand, président du Bureau métropolitain, le conférencier a été remercié par M. Paul Delisle.

TEMPÉRATURE

Toronto, (PC) — Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada.

Villes	Min.	Max.
Dawson	—7	—6
Vancouver	44	48
Victoria	44	45
Edmonton	8	19
Regina	6	15
Winnipeg	1	10
Toronto	14	21
Ottawa	—1	3
Montréal	3	8
Québec	3	9
Fredericton	18	35
St-Jean, N.-B.	22	36
Moncton	21	35
Halifax	29	35
Charlottetown	26	35
Sydney	28	38
Yarmouth	30	42
St-Jean, T.-N.	28	34

Pronostics

Montréal, (PC) — Voici les prévisions officielles de la Météorologie nationale.

Ensoleillé et très froid; vents du nord-ouest de 15 à 25 milles. Minimum et maximum à Montréal 10 sous zéro et 5 au-dessus, Ottawa, Québec et Sherbrooke 15 sous zéro et zéro, Ste-Agathe, La Tuque et Chicoutimi 20 sous zéro et 5 sous zéro, Rivière-du-Loup 10 sous zéro et zéro.

Le soleil — Lever: 7 h. 24; coucher: 4 h. 28. Longueur du jour: 9 h. 04

MAREES D'AUJOURD'HUI

Basse: 3 h. 25 a.m. (0.02 pi.)

Haute: 8 h. 08 a.m. (16.1 pi.)

Basse: 3 h. 35 p.m. (0.3 pi.)

Haute: 8 hh. 24 p.m. (17.8 pi.)

Des étudiants des différentes universités au Festival Laval

Un nombre considérable d'étudiants venant de différentes universités, dont le Royal Military College de Kingston, l'université Bishop, l'université d'Ottawa et l'université de Montréal, se joindront cette année à ceux de l'université Laval pour le Festival Laval 1961, qui aura lieu à Québec du 2 au 5 février.

Les étudiants de Laval présentent cette année un festival varié qui veut plaire à tous les goûts, et apportent une innovation à leurs réjouissances annuelles avec la venue du "Concert Band" du Massachussetts Institute of Technology. Cet ensemble de soixante-trois musiciens fait une tournée chaque année et a choisi Québec cette fois.

Entre autres activités, le festival des étudiants comprendra sa parade annuelle, une grande danse au profit de la St-Vincent de Paul universitaire et un spectacle au Colisée, clou de la fin de semaine.

Les étudiants de l'université Laval invitent à leurs festivités leurs confrères des collèges classiques et autres institutions, de même que le public en général.

Voici un aperçu général des activités du festival des étudiants :

Jeudi, 2 février

8.00 P.M. - Parade des Etudiants Rassemblement au Parc Jeanne d'Arc Parcours : rue Taché, Grande-Allée, Des Erables, rue St-Jean, Carré d'Youville, Danse au Carré d'Youville.

Vendredi, 3 février

9.00 P.M. - Spectacle au Colisée Hockey: Le Rouge et Or rencontrera le Collège Militaire de Kingston. Couronnement de Mlle Rouge et Or.

Samedi, 4 février

Après-Midi - Diverses Compétitions sportives sur le Campus.

6.00 P.M. - Souper Canadien. (Pavillon Pollack)

8.30 P.M. - Gigantesque danse — Manège Militaire au profit de la St-Vincent de Paul.

Dimanche, 5 février

Après-Midi - Parade du Carnaval.

8.30 P.M. - Ciné-Club — Festival de 'Cartoons'

8.30 P.M. - Concert au Palais Montcalm. M. I. T. Concert Band.

AU PALAIS DE JUSTICE

Un mari se plaint en cour que l'accusé a pris non seulement sa poubelle, mais aussi sa femme!

"Non satisfait de m'avoir volé ma femme, il me vole, maintenant des objets qui sont ma propriété personnelle." Ainsi s'exclamait un mari de 56 ans à l'adresse d'un concitoyen québécois qui lui a escamoté sa femme de 52 ans et qui était accusé de vol d'une poubelle et d'un escabeau au chalet d'été du plaignant.

C'est de cette affaire de poubelle qu'est sorti, comme d'une boite à surprise, l'exposé partiel des malheurs d'un homme victime de ce perpétuel triangle à l'prigine de tant de tragédies familiales portées à l'attention de la Cour. L'affaire de la poubelle a débuté à St-Nicolas. Pure coïncidence, il vous souviendra sans doute de ce promoteur de lutte, reconnu comme un innovateur dans la confrérie des "artistes du matelas", qui avait présenté sur la rive sud un "numéro hors pair" en présentant dans l'arène une poubelle d'ou sortait un hideux gladiateur que l'on avait surnommé "The Thing" ou "La Chose" pour ceux que préoccupent l'origine technique et le bon parler.

Un mécanicien de St-Nicolas-Sud vit un soir une ombre se glisser à l'arrière du chalet d'été du plaignant. Par pur civisme et désireux de protéger le bien d'autrui, en l'absence des occupants, il s'arma de son revolver, se dirigea sur les lieux, tira deux coups en l'air et cria: "Sortez ou je tire." L'épouse du propriétaire sortit alors avec une poubelle et un escabeau qu'un compagnon, en l'occurence l'accusé, lui aida à transporter dans sa voiture.

Le plaignant témoigna à son tour. "Ma femme me quitta en octobre 1959 pour revenir en juin 1960. Elle me quitte une autre fois, soit en octobre 1960, et elle n'est pas revenue depuis. Elle demeure avec l'accusé. La première fois ils sont allés demeurer rue Des Jésuites; mais, maintenant, ils demeurent la porte voisine de la mienne et, par-dessus le marché, elle me "coupe la ligne" (commerciale) car on est tous deux dans le même genre d'affaires."

Puis vint l'épouse. "Cinquante ans", répondit-elle au greffier, M. Auger, qui lui demandait son âge. "Encore deux autres et ça fait 52", de faire remarquer son mari. Momentanément interloquée, l'épouse (jolie et de fort belle tenue), continua: "J'allais au chalet chercher mes pneus d'hiver. C'est moi qui ai demandé à M. X... (l'accusé) de m'accompagner. Les deux objets que j'ai pris, je les avais payés de mes deniers. Ça fait trois fois qu'il (le plaignant) me jette dehors. En février dernier il m'a dit que si je retournais coucher chez moi je ne me relèverais pas vivante le lendemain matin et que j'aurais la tête partie de sur les épaules..."

Le juge Gérard Simard avait à trancher le différend. L'accusé a eu une sentence suspendue d'un an et a dû fournir un cautionnement de $100 pour garder la paix pendant un an.

Un journalier s'avoue coupable et aura sa sentence en février

Un journalier de 25 ans, demeurant à l'Ancienne-Lorette, connaîtra sa sentence le 3 février prochain concernant les chefs d'accusation pour lesquels il a comparu devant le juge Alphonse Garon hier après-midi. Sous les deux premiers chefs il avait choisi d'être jugé par un juge avec douze jurés.

Dans le premier cas il était accusé du vol d'un moteur d'une valeur de $500, propriété de M. Adrien Paquet, dans la nuit du 25 au 26 septembre, à lac St-Augustin. A la demande de la Couronne on a cependant retiré ce premier chef pour conserver celui de recel de ce même objet. Puis dans la nuit du 27 au 28 juillet, l'inculpé se serait introduit avec infraction dans le magasin de la Coopérative Agricole de l'Ancienne-Lorette pour y voler une machine à additionner d'une valeur de $300. A cet endroit, un mois plus tard, l'accusé serait retourné sur les lieux pour s'emparer, cette fois, d'un coffre d'outils d'une valeur de $300. A ajouter à tout ceci, une tentative de vol avec effraction à l'épicerie de M. Camille Voyer.

L'inculpé a modifié par la suite son option, par la voix de son procureur, pour être jugé par un juge sans jury et, ce, en plaidant coupable après avoir été renvoyé aux prochaines assises de la Cour du banc de la Reine. En choisissant d'être jugé devant un juge seul, il a plaidé coupable sous les trois chefs d'accusation, soit devant le juge Alphonse Garon, qui a remis sa sentence au 3 février.

Le président du tribunal désire connaître ce qu'il est advenu de la marchandise volée par le prévenu, la façon dont il en a disposé et la valeur exacte de tout le butin volé. L'accusé a pu recouvrer sa liberté provisoire moyennant le renouvellement du cautionnement de $950 par personne solvable tel que fixé auparavant.

La production d'avant la grève à Murdochville fut conforme aux prévisions du surintendant

Par E.-A. Grenier

Le surintendant de la production minière aux usines de Murdochville avait fait des prévisions pour les opérations de 1957 qui, supérieures à celles qui servirent de base aux réclamations de Gaspé Copper Mines Ltd. dans sa poursuite contre le Syndicat international des métallurgistes, s'avérèrent plus conformes à la production réelle durant les quelque 70 jours qui ont précédé la grève.

C'est ce qu'a déclaré hier après-midi le 94e témoin cité à ce procès, M. John Alexander Hall, âgé de 37 ans, de Toronto, qui est le surintendant de la production minière à Murdochville.

Les prévisions du gérant général, M. William Brissenden, étaient de 5,500 tonnes par jour, en moyenne, pour l'ensemble des 12 mois de 1957, alors que la production réelle était déjà de 5.558 tonnes dès février de cette année.

M. Hall a précisé que les nouvelles méthodes d'exploitation, décidées de façon définitive le 15 octobre 1956, ont été appliquées intégralement à partir du 7 janvier suivant.

Ces nouvelles méthodes consistaient principalement dans la pratique du minage horizontal à différents niveaux de la mine de cuivre.

Cette mine, située au centre du parc national de la Gaspésie, mesure plus de 2,000 pieds de diamètre et près de 3,000 pieds de profondeur.

En 1953, des puits descendaient déjà à 1,800 pieds, puis des planchers ont été creusés sous ce niveau jusqu'à 2,400 pieds de profondeur.

En supplément et en conséquence de la nouvelle méthode d'extraction, on acheta un nouvel équipement pour les travaux souterrains et pour ceux qu'affectaient de quelque façon les nouvelles modalités de la production.

Parmi les machines qu'il fallut acquérir pour le renouvellement ou l'amélioration de l'équipement, M. Hall mentionna les traxcavateurs, les foreuses mobiles, les girafes, les "Vertical Hi-Vast" ainsi que des pelles électriques, chargeurs, convoyeurs, béliers mécaniques et différents types de berlines et moyens de transport dans les galeries.

Il affirma à son tour, devant la cour, que la production du dernier semestre de 1958 se ressentit de l'insuffisance de la main-d'oeuvre, qu'il fallut entraîner, alors que le développement normal, s'il n'avait pas été ralenti, aurait rapporté plus que le travail à même le minerai déjà préparé.

M. Hall, arrivé à Murdochville en 1953, a le contrôle de tout ce qui concerne la production et le développement miniers; il a la responsabilité du minerai jusqu'à sa sortie de l mine; son autorité s'étend même jusqu'au département du concassage, pour ce qui est de la sécurité des travailleurs.

M. Brissenden

M. Hall suivait dans la boite aux témoins M. Brissenden, gérant général de Gaspé Copper Mines, qui a terminé son témoignage en contre-interrogatoire. Celui-ci reviendra peut-être demain pour donner à la cour des précisions qu'il n'a pu fournir de mémoire, hier.

Il a pourtant révélé que les nouvelles méthodes de production avaient été décidées en 1956 par la haute direction de la compagnie, à Toronto, de même qu'une augmentation de $0.05 à $0.20 la tonne sur le compte des déboursés prévus pour le développement de la mine.

Il a aussi mentionné que c'est le siège social de Toronto qui payait les surintendants et leurs associés de Murdochville et que la paie de ces employés supérieures ne figurait pas dans les états financiers de Gaspé Copper Mines Ltd.

Séance remise

La cour a accédé à une demande de la défense à l'effet de remettre à lundi prochain la séance de la Cour qui devait avoir lieu demain, parce que Me Louis-Philippe Pigeon a été retenu ce jour-là par le premier ministre Lesage en vue de la préparation d'une nouvelle législation.

À LOUER

Plusieurs grands bureaux et entrepôt avec ascenseur, situés à 594, Côte d'Abraham. S'adresser à Belbédère Photo.

537 St-Vallier Est

Tél.: LA 9-4127

CONFERENCIER

PERRY MOSS
A Québec

Le Canadian Progress Club, est heureux d'informer la population de Québec, que le St-Jean, ce soir, pour le dîner régulier du Canadian Progress Club, à 6 hres. Le public et les sportifs sont cordialement invités. —

Maurice Kieffer

AVOCAT

Edifice Chien d'Or, 10 du Fort

Québec—Téléphone: LA 3-9619

Automobiles INC.

555 RUE DE LA COURONNE

Québec — Tél.: LA 9-3371

CADILLAC 1958 Fleetwood

CADILLAC 1958 Coupé de Ville

CADILLAC 1955 Fleetwood

BUICK 1960 Le Sabre-démonstrateur

BUICK 1959 Electra sedan

BUICK 1958 Spécial H. Top, 2 portes

BUICK 1957 Spécial sedan

BUICK 1956 Spécial sedan

BUICK 1954 Spécial sedan

PONTIAC 1960 Laurentian, 2 portes

PONTIAC 1959 Strato Chief sedan

PONTIAC 1958 Strato Chief, 2 portes

EXAMEN DE LA VUE — ENTRAINEMENT VISUEL

Dr Jacques M. De Serres

OPTOMETRISTE

790 Carré d'Youville, face au Restaurant Laurentien

LE SOIR sur rendez-vous 210 Mainguy, STE-FOY

TEL.: LA 3-4643

LE SYNDICAT DES HORTICULTEURS a tenu hier soir à Charlesbourg sa réunion annuelle afin de se choisir un nouveau bureau de direction pour 1961-62. M. Emile Marcoux a été élu président de l'organisme; Antoine Pouliot, vice-président; P.-H. Martel, secrétaire. Trois directeurs ont été élus en la personne de MM. Léon Leclerc, J.-C. Côté et Léo Carmichael. MM. J.-C. Martel, J.-B. Bédard et Célestin Côté ont pour leur part été désignés comme surveillants. De gauche à droite, MM. Léo Carmichael; Antoine Pouliot; Emile Marcoux; J.-C. Côté et Léon Leclerc.

Désirez-vous un soulagement rapide des

douleurs arthritiques et rhumatismales?

Souffrez-vous de douleurs arthritiques et rhumatismales au genou, à l'épaule, à la hanche ou aux doigts? Vite! Massez le nouveau MENTHOLATUM RUB À CHALEUR PÉNÉTRANTE à l'endroit endolori. En 30 secondes, vous sentirez une chaleur bienfaisante . . . un soulagement apaisant aux jointures et aux muscles. Vous vous sentez mieux, vous vous reposez mieux la nuit. Le nouveau MENTHOLATUM RUB À CHALEUR PÉNÉTRANTE contient un mélange spécial d'ingrédients à l'action très pénétrante. Non huileux, il ne tache pas. Pourquoi souffrir plus longtemps? Achetez sans tarder le nouveau MENTHOLATUM RUB À CHALEUR PÉNÉTRANTE.

Nouveau MENTHOLATUM RUB À CHALEUR PÉNÉTRANTE

L'honorable Josie D. Quart

En politique les Canadiennes servent mal leurs intérêts

Montréal (PC) — La sénatrice Josie D. Quart a déclaré récemment que les femmes Canadiennes sont leurs pires ennemies quand il s'agit de politique.

Mais elle a souligné aux délégués qui assistent à la convention de l'Association Nationale de la Construction Domiciliaire que les Canadiennes sont prêtes à laisser les hommes tout diriger.

"En toute honnêteté vis-à-vis des Canadiens, il faut admettre que les femmes qui ont réclamé à grands cris l'égalité politique ont dû essuyer une opposition serrée, non seulement de la part des hommes mais aussi de certaines femmes et de certains organismes féminins qui préféraient flatter la vanité masculine.

"Ces parasites croyaient que, par leur déloyauté à l'égard de leur propre sexe, elles s'assuraient de la protection du pourvoyeur de fonds familial ou du papa-gâteau . . . Les hommes, encouragés par ces femmes, soutenaient qu'elles pouvaient obtenir bien plus de droits par leur câline persuasion... a-t-elle ajouté.

"Cependant, cela ne fournissait pas un argument très solide pour les célibataires qui n'avaient pas de mari à persuader, amoureusement ou autrement".

A L'ONU

Traitant de son expérience en tant que délégué à la commission de l'ONU sur le statut de la femme, la sénatrice Quart a dit que les femmes d'autres nations ne pouvaient comprendre pourquoi les Canadiennes n'étaient pas plus intéressées à se faire élire à des fonctions publiques.

Elles posaient la grande question: Est-ce vrai que les Canadiens veulent que leur femme se contente de tenir maison et de se tenir coite ?"

"En réponse vous vous contentez de sourire un peu et vous affirmez que cette conception du rôle de la femme tend à disparaître chez nous et que peut-être c'est un peu la faute des femmes du pays, car les Canadiens sont si prévenants pour elles . . . il faut bien admettre que les Canadiens sont formidables".

Etranges coutumes

Addis Abeba — (PA) — Une Ethiopienne poursuit son exmari parce qu'il lui doit plusieurs mois de salaire.

Cette femme avait signé un contrat par lequel elle s'engageait à vivre un an avec l'accusé, pour un salaire mensuel de $10. L'inculpé négligea ses derniers versements et, maintenant que l'année est terminée, la femme a porté sa cause devant les tribunaux et a gagné son procès.

Ce n'est là qu'un exemple parmi tant d'autres d'étranges "mariages" éthiopiens appelés mariages "Damoz" et par lesquels un homme peut, en versant un salaire à une femme, l'épouser pour une période de temps déterminée par contrat. La durée minimum d'un mariage "Darmoz" est d'un mois alors qué la durée maximum est établie au cours des négociations.

Selon les lois du pays, les contrats doivent spécifier un salaire et les mariages ainsi contractés sont automatiquement dissous à la date d'expiration, sans qu'il soit besoin de divorce. Les enfants nés de ces unions sont considérés comme des héritiers légitimes.

Les mariages "Damoz" ne sont qu'une des nombreuses variétés d'unions pratiquées dans ce pays où la polygamie est interdite mais où le concubinage légalisé est chose commune. Il arrive même que deux familles marient des enfants qui n'ont pas encore un an. Dans ce cas, si les conjoints ne sont pas d'accord une fois qu'ils ont atteint l'âge adulte, ils peuvent divorcer.

HUIT DUCHESSES ELUES par les différentes facultés de l'université Laval enjoliveront cette année le festival des étudiants, qui aura lieu du 2 au 5 février. Parmi elles sera choisie Mlle Rouge et Or, qui sera couronnée lors d'un grand spectacle au Colisée, le 3 février. Pour être éligibles au titre de reine, chaque candidate doit vendre un nombre de billets correspondant à soixante pour cent du nombre d'étudiants de sa faculté. La reine des étudiants pour 1961 sera choisie au sort parmi les duchesses éligibles. Nous voyons ici de gauche à droite, assises : Awilda Morales, Mlle Lettres, Louise Giroux, reine des étudiants l'an dernier, et Lina Leblanc, Mlle Médecine. Debout, dans le même ordre : Michelle Goulet, Mlle Commerce, Danielle Nadeau, Mlle Droit, Charlotte Dionne, Mlle Sciences, Hélène Giroux, Mlle Collège Universitaire, Ghyslaine Gaudette, Mlle Pédagogie et Orientation, et Louise Morel, Mlle Arpentage-Génie Forestier.

L'escrime, un excellent moyen de se tenir en forme

Victoria (PC) — Mme Owen Padden, fleurettiste championne de Colombie-Britannique, soutient que l'on peut apprendre l'escrime à tout âge.

Et l'âge de ses élèves le prouve car il y a presque autant de sexagénaires que de jeunes filles de 20 ans.

De l'avis de Mme Padden, l'escrime est un excellent moyen de se tenir en forme et développe la coordination physique et mentale.

"Ce n'est pas nécessairement la rapidité du fleurettiste qui fait son talent, car on ne peut croiser le fer plus vite que l'adversaire."

Mère de deux adolescentes enthousiastes, la championne de 36 ans a pris des cours d'escrime de son mari, dans sa ville natale, Glasgow. Cela se passait en 1950; l'année suivante, elle remportait deux championnats écossais et, jusqu'à son départ pour le Canada, elle s'est toujours méritée la première ou la deuxième place dans tous les concours britanniques.

Elle admet toutefois que ce n'est qu'une fois qu'ils l'ont eu comme adversaire que les hommes admettent son étonnante adresse.

La méthode d'escrime française veut que le fleuret, manié avec une grande légèreté, ne soit jamais utilisé comme un tisonnier.

Les couturiers italiens affrontent la critique

Les ensembles '30 soulèvent des protestations – La ligne "garçonne" reçoit l'approbation générale

Florence (PA) — Hier Roberto Capucci a suscité des clameurs de protestations avec ces ensembles 1930. C'était le grand soir de la couture italienne alors que les quatre Grands, Simonetta Visconti, son mari, Fabiani et Irene Galitzine montraient leur collection à l'oeil critique des acheteurs et des rédactrices féminines.

Alors que certains soutenaient que les crêpes de tons merdoies et les drapés déguingandés des modèles de Capucci avaient tout ce qu'il fallait pour inspirer des cauchemars, d'autres étaient d'avis que les bandeaux terminés d'une boucle de tulle qui enserraient la tête des mannequins avaient quelque chose qui faisait rêver à la belle époque de l'entre-deux-guerres.

Par contre, les créations de la Visconti, qui a de nouveau mis de l'avant la ligne "garçonne" qu'elle avait lancée à l'automne ont reçu l'approbation générale.

LA LIGNE

Fabiani pour sa part a repris les créations à larges manches Kimono pour ses amples manteaux qui recouvrent des robes d'une ligne souple et seyante où collets et manches ont été complètement supprimés.

Irene Galitzine aussi a montré une prédilection pour les manteaux amples, à col mandarin n'ayant pas l'ombre d'un bouton ou d'un ornement. Ses tailleurs aussi n'avaient ni bouton ni col et leur veston descendant à mi-hanche recouvrait des jupes comportant quelques plis.

La ligne "garçonne" de Simopetta met en vedette des manches en forme de parenthèses, légèrement rehaussées à l'épaule, pour les manteaux taillés sur le biais et les tailleurs audacieux dont la taille est juste sous le buste. Sur la plupart des créations, de gros boutons de verre coloré ressemblant aux ravissantes billes des jeux d'enfants ajoutaient une note fort amusante.

TISSUS ET COULEURS

Les tissus les plus populaires étaient les lainages réversibles, ou pied-de-poule et les tweeds à motif en diagonale.

Pour le soir, les soieries, les satins et l'ottoman étaient les grands favoris.

Irene Galitzine semble préférer des tweeds mousseux et, pour les détails contrastants, des franges de même tissu.

Pour les lainages, les tons les plus en vogue sont nombreux: marine, rouge, vieil or, tabac, vert olive, huitre et rose, couleur favorite ce printemps en Italie.

Les tissus réversibles mariaient le bleu glacier au gris huître, le rouge au marine.

Les tissus pour le soir sont de teintes vibrantes mais le noir demeure toujours très à la mode.

Un élément nouveau: les grandes capes à la Sherlock Holmes, pour le jour ou pour le soir, selon le tissu.

Jolie secrétaire élue reine des Laurentides

Montréal (PC) — Mlle Louise Ladouceur, secrétaire de 22 ans, a été choisie reine de la région des Laurentides pour le Carnaval d'hiver d'un mois qui commencera le 20 janvier.

La séduisante brunette de Ste-Agathe-des-Monts a été choisie hier soir parmi six finalistes. Elle sera couronnée samedi.

Un palais de glace est actuellement construit à Ste-Agathe, où doivent se dérouler les principales manifestations du Carnaval.

Au programme de cette année, se trouve une course en traineaux menés par des chiens, à laquelle doivent participer 35 équipes du Canada et des Etats-Unis.

votre horoscope

JEUDI, 19 JANVIER

21 mars au 20 avril (Bélier) Votre vie intérieure devient plus riche et plus profonde. Il y a une chance qu'un amour que vous croyiez éteint se ranime. Un de vos proches se dépense sans compter pour votre bien-être. Sachez l'apprécier.

21 avril au 20 mai (Taureau) Vous ne pouvez vous plaindre d'avoir une existence monotone ces jours-ci, car vos amis se chargent de vous distraire. De plus, vous serez associé bientôt à un événement agréable.

21 mai au 20 juin (Gémeaux) Vous ressentirez aujourd'hui une forte attirance pour une personne que vous verrez pour la première fois. Réfléchissez avant de poser des gestes définitifs.

21 juin au 20 juillet (Cancer) Vous avez tendance à vous impatienter devant la lenteur avec laquelle les situations évoluent pour vous ces jours-ci. Trop d'agitation compromettrait vos meilleures chances.

21 juillet au 20 août (Lion) Vos activités professionnelles peuvent devenir très satisfaisantes si vous savez user de discrétion. Vous rencontrerez des inconnus qui sont susceptibles de devenir des amis.

21 août au 20 septembre — (Vierge) Profitez de la journée pour envisager de nouvelles activités ou pour montrer une plus grande indépendance d'esprit. Voyez les gens comme ils sont, et non pas comme vous voudriez qu'ils soient.

21 septembre au 20 octobre (Balance) Vous passez par des périodes d'assurance et d'optimisme excessifs. N'accordez pas votre confiance à n'importe qui et ne permettez pas à des inconnus d'abuser de votre générosité.

21 octobre au 20 novembre — (Scorpion) Pour des raisons sentimentales, ne vous lancez pas dans des activités pouvant avoir des répercussions sur votre vie professionnelle ou financière. Un ami s'inquiète de votre silence.

21 novembre au 20 décembre (Sagittaire) Vous avez de nombreuses possibilités sentimentales et professionnelles ces jours-ci; sachez les exploiter. La chance vous favorise, et vous pouvez réaliser de belles ambitions concernant votre carrière.

21 décembre au 20 janvier (Capricorne) Vous aurez peut-être la possibilité d'entreprendre un voyage, mais tenez compte des exigences de votre vie professionnelle en établissant votre programme. Négliger votre travail, même momentanément vous attirerait des ennuis inutiles.

21 janvier au 20 février — (Verseau) Ne gaspillez pas vos ressources sous prétexte d'entretenir des amitiés. Sachez ne pas confondre un sourire aimable et quelques mots gentils avec une déclaration d'amour et un mariage en vue.

21 février au 20 mars (Poissons) Vous remportez de brillants succès en public, mais ne les payez pas de votre santé. N'écourtez pas vos heures de sommeil pour sortir et vous amuser. Votre travail peut vous apporter des satisfactions durables.

L'enfant né aujourd'hui sera intelligent et sensible. Sa précision lui permettra de belles réussites dans les carrières scientifiques et médicales. Il possédera un grand sens de la justice, et éprouvera moins de difficultés que les autres à se créer une situation matérielle stable et brillante. Une atmosphère favorable dominera sa vie sentimentale.

Aide-maman

Votre enfant appartient-il à cette catégorie qui détestent se promener avec un sac d'école ordinaire et préfèrent transporter leurs livres sous le bras ? Il sera alors ravi si vous lui offrez une courroie de cuir pour attacher ses possessions. Une simple ceinture fera l'affaire.

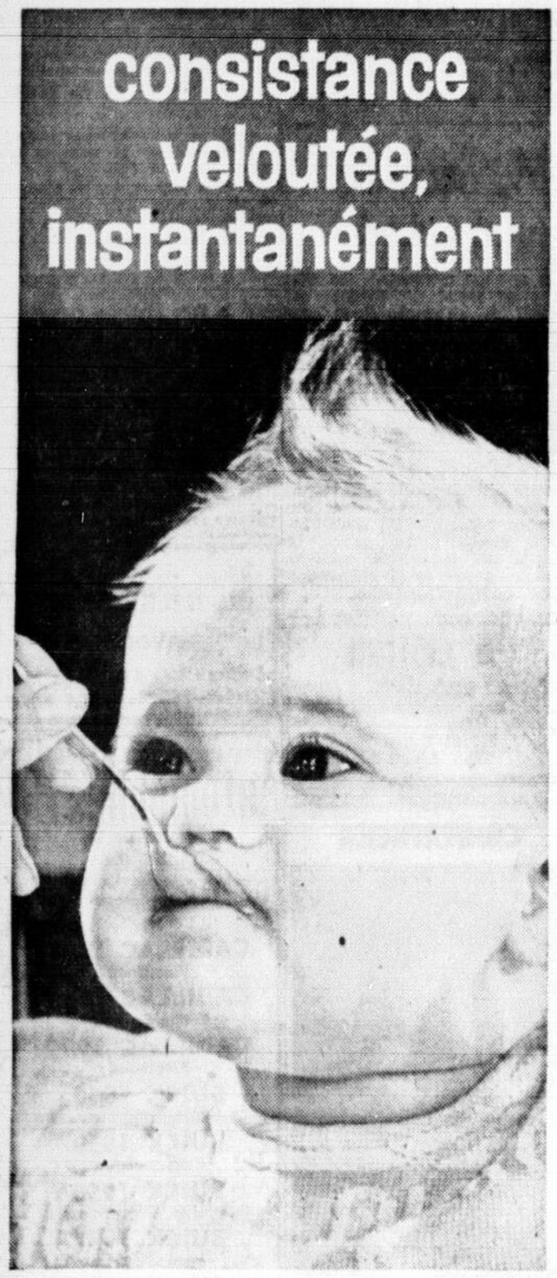

consistance veloutée, instantanément

Bébé a faim? C'est un jeu de lui préparer rapidement une céréale qui sera un régal. En quelques secondes, les céréales Gerber acquièrent une consistance crémeuse ultra-lisse lorsque mélangées au lait ou à la formule. Et elles restent veloutées jusqu'à la fin du repas. Rien de surprenant que ces céréales de qualité plaisent tellement à bébé!

Digestibilité assurée. Les céréales Gerber sont entièrement précuites et soumises à deux essais rigoureux pour en assurer la digestibilité. Puis, pour une meilleure valeur nutritive, elles sont enrichies de fer, élément si important à la santé de votre trésor. 6 cuillerées à table renferment plus de 100% de la ration quotidienne recommandée. D'autre part, on y ajoute des vitamines B et du calcium.

Les céréales Gerber, comme tous les délicieux aliments Gerber pour bébés, sont préparées par des spécialistes qui ont à coeur de présenter à votre bébé des aliments d'une haute valeur nutritive.

CÉRÉALE DE RIZ
CÉRÉALE DE BLÉ
CÉRÉALE D'AVOINE
CÉRÉALE D'ORGE
CÉRÉALE MIXTE
CÉRÉALE PROTÉINÉE

Nous nous occupons uniquement de l'alimentation des bébés

CÉRÉALES Gerber POUR BÉBÉS

GERBER PRODUCTS OF CANADA LTD. NIAGARA FALLS, CANADA

KRESGE'S

A notre comptoir de la PATISSERIE

Jeudi - Vendredi - Samedi

Délicieuses TARTES au coconut 39c 2 pour .75

TARTES aux pommes fraiches 45c

SPECIAL A NOTRE COMPTOIR DE VIANDE

GRANDE DEMONSTRATION

Accourez! Goûtez! Economisez!

SAUCISSE LARD Legrade 2 lbs pour .99

Délicieuse SALADE AUX PATATES la livre..... 39

SALADE AU POULET la ½ lb..... 75

SALADE AUX CHOUX du jour, la livre 39

SALADE AUX LEGUMES frais, la lb. .. 49

KRESGE'S

525 ST-JOSEPH EST — 820 ST-JEAN

"Au comptoir-restaurant amical"

VAISSELLE ET CADEAUX s'achètent chez Renaud & Cie

82 rue St-Paul — LA 5-4775

476 rue Lafontaine, Riv.-du-Loup

L'Escarpin

CHAUSSURES DE DISTINCTION INC.

Dames et Messieurs

1155 RUE ST-JEAN - TEL. : LA 2-6985

NOTRE SI POPULAIRE VENTE ANNUELLE DE CHAUSSURES

commence ce matin à 9 hrs

Les Souliers mis en Vente sont tous de marques réputées telles que :

La Giconda, Denny & Stewart de Luxe, Brower's Research, Sandler's de Boston, et autres.

SOULIERS POUR DAMES :
Prix réguliers 18.95 à 22.95 Réduits à 10.95

SOULIERS SPORT :
Prix réguliers 14.95 à 16.95 Réduits à 6.95

BOTTES D'HIVER SPORT ET BOTTILLONS :
Prix réguliers 16.95 et 18.95 Réduits à 8.95

COUVRE-CHAUSSURES EN NYLON
TALONS HAUT ET CUBAIN :
Prix réguliers 8.95 et 10.95 Réduits à 4.95

CHAUSSURES POUR MESSIEURS,
marque (HARTT) grandeurs désassorties :
Prix réguliers 25.95 à 28.95 Réduits à 15.95

L'Escarpin

CHAUSSURES DE DISTINCTION INC.

Dames et Messieurs

1155 RUE ST-JEAN — TEL. : LA 2-6985

DE QUOI S'AGIT-IL ? Premièrement, c'est un chapeau de plumes rouges, blanches et noires. Deuxièmement, sous le chapeau, c'est la princesse Margaret. Elle portait cette création originale lorsqu'elle est descendue d'avion à l'aéroport de Londres, à son retour de Norvège où elle a assisté la semaine dernière au mariage de la princesse Astrid.

Madame, avant d'entreprendre votre magasinage, consultez à bonne heure les annonces publiées dans L'Evénement-Journal.

La vie mondaine

Réceptions

L'honorable Richard F. Hope et madame Hope reçoivent ce soir de six heures et demie à huit heures et demie, à un cocktail au Club Garnison, en l'honneur de Sir Saville Garner et de Lady Garner.

M. et madame Raymond Girard ont reçu samedi soir à une fête surprise, à leur résidence, à l'occasion du quarantième anniversaire de mariage de leurs parents, M. et madame Roméo Girard.

Mariage

Monsieur et madame Henri Demers, annoncent le mariage de leur fille, Isabelle, avec monsieur Jacques MacDonald, fils de monsieur et de madame Saint-Denys MacDonald. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de Saint-Fidèle, le samedi onze février à dix heures et trente.

Clubs et Cercles

La prochaine réunion du Cercle des Femmes canadiennes, vendredi le 20 janvier, aura lieu sous la présidence de madame Jean-Charles Bonenfant. Madame Lewis Cannon, vice-présidente anglaise, présentera le conférencier, Sir Saville Garner, haut-commissaire du Royaume-Uni. Les invités d'honneur sont Lady Garner, l'honorable Richard Hope, directeur du Service d'Information du Royaume-Uni et madame Hope, M. et madame Jean Bièler, M. et madame Charles Cannon, M. et madame Edouard Fiset, M. et madame Paul Belcourt, M. et madame Gilles Côté, madame H. Lake, madame E. P. Ross, madame Robert Chinnick, madame L. Whitworth, madame R. E. Studor et madame A. E. Routier.

Les membres du Comité d'organisation pour le thé-causerie de l'Association canadienne des Consommateurs qui aura lieu au Chalet des Employés Civils, mercredi le 25 janvier, sont madame Gérard Chamberland, madame Romuald Belzile. La réception sera sous la présidence de madame Gérard Michaud.

Déplacements

Madame A. D. Whissel et son fils M. Jacques Whissel de Lachute étaient de passage à Québec ces jours derniers.

Monsieur et madame Roger Dussault sont de retour de Toronto où ils ont passé une semaine, à l'occasion de la Foire du Meuble canadien.

M. J.-W. Lemaire du Cap-de-la-Madeleine a passé quelques jours à Québec dernièrement.

M. et madame André Hamel de Montréal étaient récemment de passage dans la vieille capitale.

Le monde féminin

Au profit de l'Orchestre Symphonique

Un cocktail dansant au profit de l'Orchestre symphonique, aura lieu dans les salons du Centre Montmorency-Laval de Beauport, mardi, le 24 janvier, de neuf à onze heures p.m., sous la présidence d'honneur de madame Antoine Roy, présidente du comité féminin. Les duchesses du Carnaval seront présentes.

Comité féminin diocésain de la SSJB

Les membres du Comité féminin diocésain de la Société Saint-Jean-Baptiste, sont cordialement invitées à assister à la réunion spéciale qui aura lieu au Chalet des Employés civils, 980 est Grande-Allée, samedi prochain, le 21 janvier, à 2 heures p.m.

Cette rencontre permettra aux membres de prendre contact avec des groupes divers comme les Conseils mixtes et les Conseils féminins. Un programme élaboré a été préparé pour cette occasion. Il y aura un programme musical à l'heure du thé. Bienvenue à tous les membres.

CETTE RAVISSANTE ROBE COCKTAIL à jupe-culotte a fait son apparition sur la scène de la mode printanière. Signée Jane Derby, elle est confectionnée dans une crêpe de soie noir à pois blancs.

Evitons avec les enfants le langage bêtifié et l'emploi de mots abstraits

S'adressant aux enfants, les leurs ou ceux des autres, les adultes échappent difficilement à deux pièges aussi dangereux : le premier est de bétifier le langage jusqu'à le rendre puéril pour l'auditeur lui-même, le second consiste dans l'emploi de mots abstraits — ces mots qui portent ! — dont l'acception n'est malheureusement pas toujours connue de celui qui les utilise.

Ainsi, le même enfant turbulent s'entendra dire :

— Oh ! le méchant petit garçon! il mériterait panpan sru son tutu !

Ou bien :

— Ton comportement indique que tu ne contrôles pas tes réflexes !

Nous doutons fort que dans l'un ou l'autre cas, le coupable ait compris ce que, pourtant, on désirait qu'il comprit!

Le vocabulaire n'est pas, à onze ans, ce qu'il était à huit ans: il n'est pas encore ce qu'il sera à quatorze ans. Et, de toute façon, à aucun de ces âges, il ne peut être celui de l'adulte. Voici une vérité dont les parents, les éducateurs, sont bien obligés de se persuader.

En douteraient-ils, ce que nous ne croyons pas, que nous pourrions leur confier, très simplement, le souci actuel des pédagogues de trouver le langage qui convient pour chaque âge. Une récente enquête a montré que beaucoup d'élèves, intelligents au demeurant, apprenaient des textes par coeur, sans les comprendre, uniquement parce que les mots employés n'étaient pas à leur portée. A des enfants capables de réciter sans faute, sans hésitation, des résumés d'histoire, on a demandé d'expliquer ce que signifiaient certaines expressions d'usage courant dans les manuels. Voici, prises au hasard, quelques réponses, émanant, nous le répétons, de garçon ou de filles normalement intelligents:

— un traité, c'est un homme en retraite

— un acte illégal, c'est un acte qui n'est pas égal, pas identique

— un parti hostile, c'est un parti qui pratique l'hospitalité

— l'avènement d'un roi, c'est sa naissance

— un dictateur, c'est un orateur

— les députés qui siègent, ce sont des hommes qui entourent une ville pour s'en emparer ou pour la protéger.

Ne croyez pas que ces explications aient pour auteurs des bambins de huit ans: il en est qui proviennent d'adolescents considérés, comme de bons élèves.

N'en tirons qu'une leçon de modestie... Si nous voulons être compris de nos enfants, parlons-leur le langage qu'ils comprennent, évoluons en même temps qu'eux, ne prenons ni avance ni retard. Ce n'est pas facile, mais c'est indispensable !

Voici votre **GARANTIE** d'un nettoyage à sec de **QUALITÉ !**

"SANITONE SOFT-SET"

- Extirpe entièrement la poussière
- Prolonge la durée des délicates fibres de vos tissus
- Restaure l'éclat et la souplesse de vos vêtements.

JUGEZ PAR VOUS-MÊME !

P. Ferland inc.
MAITRES - NETTOYEURS
TEL.: **524-3531**

L'ART dans les fleurs **José**
FLEURISTE
LA 3-6901 MA 3-2950
Coin Henri-Bourassa Canardière

Notre
VENTE de RABAIS
SE CONTINUE

ROBES VALEURS JUSQU'A $69.95 POUR
$5.00 - $10.00 - $15.00

TOUTE VENTE FINALE

JEAN FORTIN INC.
436 RUE DE L'EGLISE LA 9-4547—8

GRANDE VENTE DE JANVIER

COMMENÇANT CE MATIN À 9 HRES A.M.

Tous nos **SOULIERS** ET TOUTES NOS **BOURSES 1960** SONT RÉDUITS À **1/2 PRIX**

DES VALEURS DE $7.95 à $16.95

POUR $4.00 $8.00

20% DE RÉDUCTION À 40%

SUR TOUS NOS COUVRE-CHAUSSURES ET BOTTES DOUBLÉES DE MOUTON

SALON DE CHAUSSURES

Mademoiselle

680 Est rue St-Joseph Qué. — Tél.: LA 3-5348
(Près rue Du Pont)

SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR DU JAPON AU CANADA, M. Toru Hagiwara, a rendu visite au premier ministre de la province, M. Jean Lesage, hier soir, alors que venait de prendre fin la séance de l'Assemblée Législative. M. Hagiwara avait été invité hier à Québec par le club Richelieu. Il a profité de sa visite dans la vieille Cité de Champlain pour aller saluer le premier ministre de la province qu'il rencontrait pour la première fois depuis son accession au pouvoir.

La grève des écoliers prend fin à l'amiable, à St-Augustin

Par YVAN COUTURE

La grève des écoliers de St-Augustin est terminée ...!

Une entente est intervenue hier soir, lors de l'assemblée de la Commission scolaire, selon laquelle les autobus actuellement en service vont allonger leur parcours de quelques centaines de pieds pour permettre aux 36 élèves-grévistes de se rendre à l'école ... en voiture plutôt qu'à pied.

Le président de la Commission scolaire, M. Maurice Mercure, a dit que tout le monde semblait satisfait de la façon dont les choses s'étaient arrangées au cours de l'assemblée.

Il a dit que les parents étaient contents et que les commissaires étaient, eux aussi, satisfaits de voir que leurs concitoyens comprenaient les sacrifices consentis par la Commissions.

M. Mercure a dit qu'une dépense additionnelle de $400 allait être encourue pour transporter les élèves du côté est du village, et de $175, pour ceux du côté ouest.

Interrogé si ces dépenses supplémentaires allaient amener une augmentation de taxes dans un avenir rapproché, M. Mercure a déclaré que, pour le moment, le surplus accumulé de $10,000 devrait suffire à défrayer ces montants.

"Je ne saurais dire pour l'avenir, mais même s'il fallait demander aux parents de contribuer dans une certaine mesure, dans un an ou deux, je ne crois pas que nous rencontrions de difficultés", a-t-il dit en souriant.

Il a précisé que les circuits commenceraient dès ce matin à recueillir les écoliers-grévistes et à les transporter aux deux écoles du villages. L'école des garçons est dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes, tandis que le couvent des filles est sous la direction des Dames de la Congrégation.

Ainsi donc, trois jours seulement après une grève de protestation, tous les intéressés semblent satisfaits des résultats obtenus.

Hall songe à démissionner

Par Kennedy WELLS de la Presse Canadienne

Montréal, (PC) — Vexé par les critiques dont il a été l'objet au sein du mouvement syndical à la suite de la dispute entre les compagnies ferroviaires canadiennes et leurs 111,000 cheminots sédentaires, le négociateur en chef des syndicats, M. Frank H. Hall, songe à donner sa démission la semaine prochaine, raconte-t-on dans les milieux syndicaux ordinairement bien renseignés.

Les hôpitaux ne pourront plus...

(Suite de la première page)

riser ces réponses, afin que le peuple sache ce qu'il lui en coûtera dans les hôpitaux.

M. Jean Lesage : "En réponse à cette question du député de Laval ...

Me Yves Gabias : "C'est une belle mise en scène ...

Le premier ministre : "Il n'y a pas de mise en scène. Tout ce qu'il y a c'est que les députés de l'Union Nationale, qui ont vécu sous un régime dictatorial durant quinze ans, ne peuvent pas encore concevoir qu'un député ministériel puisse poser des questions au premier ministre."

M. Lesage explique alors que le prix des chambres sont fixés par le gouvernement.

Le Dr Arthur Leclerc : "Si le premier ministre me permet, je lui poserai la question suivante : "Le chiffre mentionné dans l'arrêté ministériel est-il en plus de ce que le gouvernement paie aux hôpitaux, et est-ce là dessus que le gouvernement retire un pourcentage ?

M. Lesage : "C'est exactement cela ! C'est ce que l'on appelle le différentiel.

Gratuité dans la salle publique

Le premier ministre dit ensuite que le malade qui va dans une salle publique n'a absolument rien à payer, sauf le médecin, et qu'il obtient gratuitement de l'hôpital tous les extras dont il peut avoir besoin.

M. Lesage déclare que résormais les prix des chambres sont fixés uniformément dans les hôpitaux publics.

Les hôpitaux, a dit le premier ministre, ne sont plus libres d'augmenter le prix des chambres, et, dans la salle publique, le patient n'a rien à payer. Bien plus, si ce patient n'a pas de place dans la salle publique, l'hôpital doit le recevoir quand même, dans une chambre privée ou semi-privée, et le gouvernement ne paie pas le surplus. Et si un malade, dans l'intérêt général, doit être placé dans une chambre, par ordre du médecin, l'hôpital doit l'y placer et le gouvernement ne paie pas plus que le prix par jour fixé par le contrat pour la salle publique.

M. Lesage...

(Suite de la première page)

férence mais que l'institution peut garder 15 pour 100 pour couvrir les créances douteuses.

L'ancien ministre de la Santé a dit alors que les hôpitaux exigent tout de suite le paiement de la différence, parce que les règlements les obligent à rembourser le gouvernement de 60 pour 100 de ce qu'ils perçoivent de ce chef. "J'ai déclaré, lors de l'étude de la loi, qu'il y avait eu manque de réflexion à ce sujet ..."

Le premier ministre a répondu qu'il n'est pas permis de critiquer, par la suite, une loi adoptée par l'Assemblée législative, et le débat s'est terminé là.

Le recensement...

(Suite de la première page)

re deux réponses à la question: "Quelle est votre origine du côté de votre père?" Les gens intéressés à répondre "canadienne" et "française" pourront le faire comme ceux qui désirent répondre uniquement "canadienne" ou uniquement "française", dans le cas de canadiens-français bien entendu. La même liberté sera laissée à tout le monde. Ainsi le recenseur pourra accepter toute origine, celle de "canadienne" incluse.

Il y a un autre changement dans la fiche du prochain recensement sur lequel tout le monde est tombé d'accord. La question no 8, soit celle sur la nationalité des nouveaux arrivés au Canada sera modifiée de façon à inclure la France. Jusqu'ici la France ne figurait pas dans les réponses possibles imprimées sur la fiche. Le T. H. J. G. Diefenbaker ne voit aucune objection à ce changement, au contraire. Quant à M. George Hees, ministre du Commerce, il ne comprend pas que cette lacune ne lui ait pas été signalée avant.

Il ressort de ces informations que la commission de trois démographes suggérée par le caucus des conservateurs du Québec mardi soir, ne sera pas nommée. Dans l'intention des Québécois, cette commission aurait revisé les questions No 8, 10, 12 et 13 de façon à les rendre plus scientifiques.

Il faudra néanmoins réimprimer les fiches, ce qui peut coûter $120,000 additionnel. Mais avant, il faut que le cabinet fédéral se prononce.

Les députés de la province de Québec auraient été entièrement d'accord avec les autres députés sur cette solution au problème du recensement.

PROMOTION : Le capitaine-abbé Benoit Fortier, C. D., a été promu au rang de major, annonce l'officier commandant du régiment des Voltigeurs de Québec. Aumônier du régiment depuis 1940, le major Fortier est curé à Pointe-au-Pic, dans le comté de Charlevoix.

GÊNE
Souffrez-vous de la gêne ? Valentino assure pour être moderne, agréable, sachez danser. 827 St-Jean. LA 3-2480
VALENTINO

OFFREZ DES FLEURS CHOISIES!
Salon Fleuri
Fleurs naturelles et artificielles
135 Est, St-Joseph
COMMANDEZ PAR TEL. 524-5218

IL FAUT DU FER
— pour tonifier votre sang. Par leur formule à base de fer, les bonnes PILULES ROUGES chassent la faiblesse et tonifient le système en aidant à garder le sang rouge et riche. Achetez-en aujourd'hui. En vente partout.
PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

AYEZ LE SOUCI D'ÊTRE PRÉCIS

La suscription des lettres et des colis doit indiquer:

- Le nom et le prénom du destinataire.
- L'adresse exacte; numéro civique, nom de la rue et numéro d'appartement, ou bien le numéro de la route rurale ou de la case postale.
- La cité, la ville ou le village, et s'il y a lieu le numéro de la zone postale.
- Dans le coin gauche supérieur de l'enveloppe, le nom et l'adresse de l'envoyeur.

Adresser le courrier correctement, en accélère sa livraison.

PO-60-10F
POSTES CANADIENNES

Nous désirons vous remercier de votre accueil enthousiaste pour notre Vente de Janvier

Pour ceux qui n'ont pu bénéficier de nos aubaines spéciales en vêtements à la mode ...

NOTRE VENTE CONTINUE
Avec REDUCTIONS DE 50% et plus !

ROBES
Solde de robes, à l'exclusion des nouveaux modèles printaniers.

GROUPE 1	GROUPE 2
Des valeurs régulières de $35 à $115	Des valeurs régulières de $60 à $150
$7 - $11 - $14	RABAIS DE 50%

COSTUMES
GARNIS OU NON DE FOURRURE
Des valeurs régulières de $85 à $175
$29 $39 $49 $79

MANTEAUX
GARNIS OU NON DE FOURRURE
Des valeurs régulières de $125 à $350
Moins 33⅓% et 50%

Retouches aux vêtements comme d'habitude durant cette vente.

"Le dernier cri de la mode à Québec"
LA VOGUE LUCILLE LTD.
1179 rue St-Jean LA 4-5228

GRANDE VENTE DE RÉNOVATION
D'importants travaux de Modernisation débuteront d'ici 3 semaines

D'ici là... IL NOUS FAUT LIQUIDER TOUTES NOS MARCHANDISES CAR NOTRE MAGASIN RESTERA FERME TOUT LE MOIS DE FEVRIER, AFIN D'ENTREPRENDRE D'IMPORTANTS TRAVAUX DE RENOVATION DE L'INTERIEUR!

Mannequin
4 de la Fabrique

NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION ! C'EST LA PLUS IMPORTANTE VENTE QUE NOUS AYONS JAMAIS OFFERTE A NOS CLIENTES !

Commençant Jeudi Matin à 9 h.

RABAIS JUSQU'A 50% D'ESCOMPTE
sur toutes nos lignes en magasin!
S. v. p. toute vente finale

JUPES — Valeur de $19.95 — Pour cette vente 7.95
GILETS — Valeur de $10.95 — Pour cette vente 4.95
COSTUMES en tartan écossais. Val. $55.00 — 24.95
Groupe spécial COSTUMES DE DAMES Val. de $69.50 à $79.50 ..... 34.95
Groupe D'IMPERMEABLES Val. jusqu'à $29.95 ..... 16.95
12 COSTUMES en tricot Valeur de $69.50 ..... 24.95
Groupe de MANTEAUX DE PRINTEMPS Val. de $69.50 à $99.50 — 14.95 à 29.95
Groupe de MANTEAUX D'HIVER en tweed, mohairs, etc. Val. jusqu'à $99.50 — 29.95 à 39.95
SLACKS DE SKI "Stretchy" Val. de $35. Pour cette vente 22.95
SLACKS DE DAMES en plaid et lainage. Val. jusqu'à 19.95 — 8.95

GRATIS!
STATIONNEMENT D'UNE HEURE
DANS UN GARAGE CHAUFFE
Ne vous tourmentez pas à trouver un endroit de stationnement pour venir à cette vente. Vous pourrez stationner gratuitement votre auto pendant une heure au Garage Frontenac 47 rue St-Louis.

Mots croisés

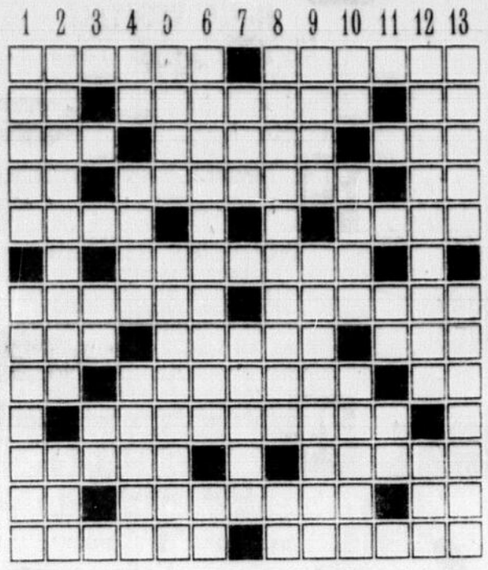

HORIZONTALEMENT

1—Terminé en pointe comme une alène — Cul-de-sac d'un canal glanduleux.
2—Préfixe — Statue qui supporte une corniche — Pron. pers.
3—Massif du Maroc espagnol — Doublure du voile de dessous d'une religieuse — Opéra de Planquette.
4—Opuscule — Etre la marque de — Art. simple.
5—Pièce principale d'une serrure — Manière de voir.
6—Tout phénomène qui se passe dans l'atmosphère.
7—Nom vulgaire de diverses pipéracées — Nettoyer en lavant et en frottant.
8—Gendre de Mahomet — Lagune de la mer Noire — Fille de Cadmus.
9—Pron. pers. — Action de faire défaut — Dans l'intimité.
10—Délivrera une patente à.
11—Provient de la toison du mouton — Partie intérieure d'un cigare.
12—Prép. latine — Inutilité, vanité — En quel endroit?
13—Canonises — Couvrir de terre.

VERTICALEMENT

1—Jus concentré dans les sucreries — Sert à garnir le lit.
2—Qui n'a qu'un seul pétale — Roi de Hongrie.
3—Pitane — 3.1416.
4—Dans la gamme — Il baptisa Clovis — Qui tient du chien.
5—Haussé — Brillent.
6—Qui sert à élever des fardeaux, des liquides — Aviateur.
7—Bière — Chèvre du Levant.
8—Qui améliore — Item.
9—Versant — Petite quantité d'eau-de-vie qu'on verse dans son verre, après l'avoir vidé.
10—Préfixe — Néant — Aller ça et là.
11—Adv. de lieu — Paresseux.
12—D'une manière utile — Ecrivain américain (1809-1849).
13—Engagée et comme moulée dans le vase — Qui va de côté et d'autre.

(Solution du dernier problème)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	C	L	O	P	I	W	C	L	O	P	A	W	T
2	O	U	L	■	M	A	R	I	M	■	F	O	U
3	W	I	S	H	■	T	E	S	■	C	A	M	E
4	■	R	I	B	A	U	D	E	Q	U	I	N	■
5	P	I	A	W	A	■	R	U	T	■	I	S	A	R
6	L	I	E	■	V	E	L	T	E	■	A	L	E
7	A	S	T	I	■	L	C	E	■	P	I	W	A
8	T	■	E	O	W	■	M	■	L	I	T	■	L
9	V	I	F	■	S	I	L	E	S	I	E	■	M	U
10	T	U	B	■	D	A	N	T	E	■	T	U	S
11	U	R	I	E	S	■	I	T	E	■	D	O	T	E
12	D	E	T	E	N	U	■	I	L	O	R	I	N
13	E	T	A	M	E	S	■	M	U	M	E	W	T

Noyade d'un écolier dans le fleuve, en face de Sillery

(Par Lucien Latulippe)

Le fleuve St-Laurent a été la scène d'une noyade, hier, en face de Sillery. La victime est un écolier de 8 ans, André Béland, fils de M. René Béland, demeurant au 2560 rue de la Falaise, à Sillery. Le corps de l'enfant n'a pas été repêché.

La police révèle que le drame s'est déroulé vers 4 h. de l'après-midi. Au moment de sa noyade, le jeune Béland était accompagné de deux fil'ettes de son âge, Gisèle Dancourt, 7 ans, fille de M. Gaston Dancourt, 2516 rue des Hospitalières, et Janice Tessier, 7 ans, enfant de M. Charles Tessier, 2608 rue de la Falaise.

Ces trois enfants fréquentaient l'école St-Joseph, située sur la côte à Gignac, à Sillery. Leur classe s'était terminée à 3h. 30. Après s'être amusés à glisser dans la falaise pendant un certain temps, ils ont traversé le chemin du Foulon pour se diriger vers les battures du fleuve. Selon ses compagnes, le jeune Béland aurait suggéré d'aller faire un tour sur la glace.

A cet endroit, la glace est unie et est encaissée entre deux quais. Pour y parvenir, le jeune trio est passé près de la maison de M. Louis Crépault, 2453 chemin du Foulon. Les enfants Béland et Tessier marchaient en avant. En les voyant, M. Crépault aurait dit à la jeune Dancourt de ne pas aller sur les battures, parce que c'était dangereux.

Vains secours

Vers l'heure de la noyade, la mer était au montant et les enfants ont dû marcher près de 300 pieds avant d'atteindre l'extrémité des glaces. C'est en voulant monter sur un bloc de glace détaché que le jeune Béland serait tombé à l'eau. Ces deux petites compagnes, la jeune Tessier en particulier, ont vainement tenté de le secourir.

Entre-temps, la police de Sillery avait été alertée. A l'arrivée des policiers, les deux fillettes revenaient vers le rivage. Leurs vêtements étaient tout détrempés. Hébergées chez M. Crépault, elles ont été réconfortées et ont raconté la noyade du jeune Béland. Par la suite, leurs parents ont été prévenu et sont venus les chercher.

Aucune recherche n'a été possible, hier soir, pour tenter de localiser le corps du noyé. Le chef de police Gérard Tobin, de Sillery, dit que des recherches doivent être effectuées cet après-midi, à la faveur de la marée basse.

$2. TV SERVICE
SERVICE RAPIDE
Réparations a domicile
Toutes marques
GARANTIE 1 AN Spécialistes en électronique
Royal TV Service
LA 5-4617

SERVICE $2.00
NIAGARA TV
GARANTIE 1 AN
Service rapide à domicile 24 hrs par jour, 7 jours par semaine. Experts pour toutes marques.
Québec et banlieue
LA 9-7653

Volontaires du Ghana en Algérie !

Accra (Reuter) Le gouvernement du Ghana a déclaré dernièrement qu'il a approuvé l'enrolement des volontaires Africains qui iront combattre dans une armée de la liberation nationale, en Algérie. Un communiqué mentionne que le gouvernement du Ghana est déterminé à donner toute son aide tant politique que diplomatique et matérielle au peuple algerien dans sa lutte pour obtenir l'independance.

A LA TELEVISION

CFCM-TV, canal 4 - Québec
CKMI-TV, canal 5 - Québec
CHLT-TV, canal 7 - Sherbrooke

CFCM-TV Canal 4 - JEUDI	CFCM-TV Canal 4 - VENDREDI	CKMI-TV Canal 5 - JEUDI	CKMI-TV Canal 5 - VENDREDI	CHLT-TV Canal 7 - JEUDI
11.00 Mire	10.00 Mire	1.30 Test Pattern (with music)	1.30 Test Pattern (with music)	11.00 L'Heure de Pierrot
12.00 Mire et musique	11.00 Mire et musique	1.55 Opening	1.55 Opening	12.00 Conversational French
1.00 Horaire commenté	12.00 Horaire commenté	2.00 Chez Hélène	2.00 Chez Hélène	12.30 CHLT-TV Aujourd'hui
1.05 Vie de l'Eglise	12.05 Vie de l'Eglise	2.16 Nursery School	2.16 Nursery School	12.35 CBC News
1.10 Les nouvelles	12.10 Les nouvelles	2.30 Time Out	2.30 Presidential Inauguration	12.45 Première Edition
1.25 Parlons sport	12.25 Parlons sport	3.00 Music in miniature	3.00 The verdict is yours	1.00 Pot Pourri Féminin
1.30 Siège réservé "Roméo et Juliette"	12.30 Long Métrage "FRAYEUR"	3.50 The verdict is yours	3.00 Cartoon Corner	2.00 Théâtre en Matinée "Mise au piège"
2.00 La Jardinière	2.00 La Jardinière	4.00 At Home	3.31 Junior Roundup	3.30 Bonjour Madame
2.30 Bonjour Madame	2.30 Assermentation du Président des Etats-Unis	4.31 Junior Roundup	3.46 Junior Roundup	4.00 Cine Feuilleton
4.00 Bobino	3.30 Bonjour Madame	4.46 Junior Roundup	3.50 Roy Rogers	4.15 Actualité Féminine
4.30 La boîte à surprises	4.00 Bobino	5.30 Fury	4.30 Dateline Québec	4.30 La Boîte à Surprises
5.00 Le Grand Duc	4.30 La boîte à surprises	6.00 Radar Patrol vs. KRS-1 King	4.45 News and Sports	5.00 Le Grand Duc
5.30 Le dernier des mohicans	5.00 Sir Lancelot	6.30 Dateline Québec	5.00 Dateline Québec	5.30 Range Rider
6.00 Les manchettes int.	5.30 Le capitaine Tombalo	6.45 News and Sports	6.45 News and Sports	6.00 Ti-Blanc Richard
6.05 Musique en dînant	6.00 Les manchettes int.	7.01 T. V. I.	7.01 T. V. I.	6.30 Télé-Bulletin
6.45 Cinéfeuilleton	6.05 Musique en dînant	7.30 Cornel Arthur	7.30 Doctor Christian	6.45 La Météo
7.00 Nouvelles sportives	6.45 Les nouvelles	8.00 Live a Borrowed Life	8.00 Country Hoedown	6.50 Edition Sportive
7.10 Bulletin météorologique	6.45 Cinéfeuilleton	8.30 Klondike	8.30 Perry Mason	7.00 Les 3 Soles
7.15 Panorama	7.00 Nouvelles sportives	9.00 Background	9.30 Danger Man	7.30 Faites-le vous-même
7.30 Le Revers de la médaille	7.10 Bulletin météorologique	9.30 Tennessee Ernie Ford	10.00 Hate gun will travel	7.45 Téléphone Sonne
7.45 La science et la vie	7.15 Panorama	10.00 All Star Golf	10.30 The Gale Storm Show	8.00 La Cie de Sol
8.00 Cie de sol	7.30 Quelen appelle	11.00 CBC-TV News	11.00 CBC-TV News	8.30 Filles d'Eve
8.30 Filles d'Eve	7.45 Pour elle	11.14 Viewpoint	11.14 Late Show : "Adventure In Silverado"	9.00 Rendez-vous avec Mic.
9.00 Rendez-vous Michelle	8.00 Sur demande	11.29 SIGN OFF	12.29 SIGN OFF	9.30 Concert Populaire
9.31 Théâtre "Yerma"	8.30 Jeunes visages			10.30 A communiquer
11.00 Téléjournal	9.00 Cinéma international			11.00 Téléjournal
11.13 La météo	10.45 Entrevue du Carnaval			11.15 La Météo
11.18 Bulletin sportif	11.00 Téléjournal			11.16 News Round Up
11.22 Commentaire	11.13 La météo			11.30 Mystery Night
11.29 FIN DES EMISSIONS	11.18 Bulletin sportif			1.00 Sign Off — Fermeture
	11.22 Commentaire			
	11.50 La boîte aux images "Jeunesse Dépravée"			
	1.00 FIN DES EMISSIONS			

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

L'Assemblée législative mettra à l'essai un journal des débats

(Par Joseph Voisard)

Une expérience sera bientôt tentée en vue de juger de la possibilité d'établir le plus tôt possible un journal des débats de l'Assemblée législative. Le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, a soumis hier après-midi une motion à cette fin qui a reçu l'assentiment de la Chambre. Un comité a été constitué pour promouvoir le projet.

Le premier ministre a rappelé que l'an dernier, la Chambre avait formé un comité non officiel pour étudier le projet d'un journal des débats de l'Assemblée législative. Le comité était composé du député de Montmagny du temps, M. Antoine Rivard, du chef de l'opposition, le procureur général actuel, M. Georges Lapalme, et du vice-président de la Chambre, M. Germain Caron, député de Maskinonge.

M. Lesage souligne que ce comité avait fait rapport au dernier jour de la session de l'an dernier. Dans les recommandations que contenait le rapport, on suggérait notamment de retenir les services d'un nombre suffisant de sténographes et de sténotypistes, afin de faire une expérience suivant le système adopté à Ottawa.

Le premier ministre dit qu'après avoir discuté de la question avec le procureur, M. Georges Lapalme, et le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, il a été convenu de suggérer la formation d'un comité pour faire suite au rapport du comité de l'an dernier.

Le nouveau comité sera sous la présidence de M. Lucien Cliche, président de l'Assemblée Législative. Il sera formé du procureur général, M. Georges Lapalme, du secrétaire de la province, M. Lionel Bertrand, du député de Missisquoi, M. Jean-Jacques Bertrand, et du député de Montcalm, M. Maurice Tellier.

On fera l'essai du système proposé pendant une couple de séances, afin d'en apprécier l'efficacité, a expliqué le premier ministre. Le comité fera ensuite un rapport qui permettra de décider du projet en toute connaissance de cause.

A VENDRE
LAUZON, 16 RUE PARENT
Paroisse Ste-Bernadette, quelques beaux terrains, aussi plain-pied neuf, 6 appts, chauffage moderne, possession immédiate. Tél.: TE 7-4423

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

PROVINCE DE QUEBEC

Concours No 61 - 102

INSPECTEUR DE COLONISATION

Cl. 1 $2400.00 à $3000.00
Cl. 11 $2700.00 à $3500.00
de traitement initial, selon qualifications et expérience.

(Pour emplois dans différentes régions de la Province de Québec)

FONCTION :

Sous la direction d'un chef de district, représenter le ministère de la Colonisation auprès des colons. Faire observer les lois et règlements établis : Inspection des lots sous billets de location ou sous la juridiction du Ministère de la Colonisation, mesurage des améliorations agricoles, contrôle des coupes de bois, surveillance des travaux subventionnés par le ministère, distribution de primes, recommandation d'octrois ou de crédits spéciaux; préparation de rapports et de formules; maintien d'un bureau approprié et bien ordonné.

QUALITES REQUISES :

Instruction primaire minimum 8e année ou l'équivalent. Des points additionnels seront accordés pour une formation plus avancée ou spécialisée. Les candidats choisis ne devront pas avoir moins de vingt et un (21) ans et pas plus de soixante (60) ans à la date de la fermeture du concours. Connaissances générales des conditions de vie et du travail agricole, de mesurage (surfaces planes et bois de commerce), de construction de bâtiments, de travaux de chemin; les candidats devront posséder de l'initiative, du tact, de la courtoisie, un bon jugement et autres qualités personnelles appropriées; état physique satisfaisant.

NOTE :

Une préférence sera accordée aux candidats qualifiés qui résident dans la région ou il existe un poste vacant.

Les candidats qui désirent prendre part à l'un de ces concours peuvent se procurer une formule de "DEMANDE D'EMPLOI" en s'adressant à la Commission du Service Civil à l'une des adresses suivantes :

Commission du Service Civil,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, P.Q.
895 est, rue St-Jean.
Tél.: LA 4-8411 — Poste 2754

Commission du Service Civil,
Palais du Commerce, Ch. 3091,
1600, rue Berri,
Montréal, P.Q.
Tél.: VI 4-1571 — Poste 245

Les candidats qui auront soumis leur demande seront avisés de la date et de l'endroit de la tenue des examens.

Ne pas omettre de bien inscrire sur la formule de "Demande d'emploi" le numéro du concours auquel vous désirez participer.

Aucune inscription ne sera considérée si elle est postée après minuit, le 4 février 1961.

POULET ESTA
2 boites poulet, 7 oz
1 boite sauce hot chicken 15 oz
les 3 .75

CAFÉ
Chase & Sanborn
sac de 1 lb .75

REHAUSSEZ VOTRE CAFÉ avec
boite 16 oz
Carnation
7 BOITES 1.00

MACÉDOINE
aux légumes Idéal 20 oz
3/.49

POIS VERTS
asst. Aylmer, 20 oz
2/.37

ANANAS
tranchés Sarong, 20 oz
5/1.00

TOMATES
choix Gazelle, 28 oz
5/1.00

KETSUP
Heinz, 11 oz
4/.89

REALISEZ DE BELLES ECONOMIES !

GROUPE des EPICIERS 19 60 RIVE-SUD

Concours meilleure recette pour tarte aux pommes "Robin Hood"

Sucre blanc sac de 10 lbs .85
Farine Robin Hood sac de 7 lbs .63
Shortening Jewel .04 de moins 2 lbs pour .59
Pommes Cortland No 1 cello 5 lbs, cello .45

Savon Breeze bleu (format famille) 25c de moins 1.39

breeze 25¢ DE RABAIS SERVIETTE DE BAIN CANNON

Fruits et Légumes

PATATES du Québec No 1 sac 50 lbs 1.09
RADIS frais cello 8 oz 3/.19

POMMES Cortland, délicieuse à cuire 5 lbs .45
avec recette tarte pomme R. Hood.

Poires Choix Arkell boite 28 oz 4 pour 1.00

SERVIETTES D'ECOLIERS en cuirette, val. rég. de $3.49 Avec $3.00 d'achat Spécial 1.98

Jamais de surcharge à votre magasin N.B. La qualité des Viandes est sous inspection fédérale.

BOEUF de l'Ouest
Ronde de Boeuf
Régalez votre famille en servant un savoureux "Bifteck" ou un succulent "Rosbif"
STEAK de ronde
Tranche complète désossée sans perte.
.89

Vous obtiendrez entièrement satisfaction en achetant un
JAMBON genre cottage Légrade Roulé, lb .69

BACON A DEJEUNER
que toute ménagère recherche pour son goût et sa saveur.
.85

LEVIS
Edgar Carrier, Ltée, 171 St-Georges, Lévis TE 7-5809
René Turgeon, 193 Commerciale, Lévis TE 7-4721
Matai Nadeau, 85 Côte du Passage, Lévis TE 7-5807

Maurice Laflamme, 33 rue Carrier, Lévis TE 7-5811

BIENVILLE
Lucien Fregeau Enr., 13 Commerciale, Lévis TE 7-4431
Alimentation Bienville, 79 St-Joseph, Lauzon TE 7-5201

LAUZON
P.-E. Couture, 329 St-Joseph, Lauzon TE 7-5869
Yves Dorval, 140 St-Joseph, Lauzon TE 7-9395
Jules Bilodeau, 599 St-Joseph, Lauzon TE 7-4916

Lionel Samson, 594 St-Joseph, Lauzon TE 7-5011

ST-DAVID
P.-E. Lemieux, St-David, Co. Lévis TE 7-4787

ST-ROMUALD
Emile Couture Ltée, 1051 Commerciale, St-Romuald TE 9-9416
P.-E. Lemelin, 59 route du Sault, Chaudière-Bassin TE 9-9378

ST-CHARLES
Emile Asselin Ltée, St-Charles, Cte Bellechasse 21 ou 22

PINTENDRE
Adjutor Brouard, Pintendre, Cte Lévis TE 7-7685

KRESGE'S

VENTE de JANVIER

BRIDGE MIX
de Lowney

Raisins plantureux, gelées lisses, crèmes, caramels juteux et noix . . . tous enrobés de chocolat d'excellente qualité.
Rég. 69c . . . Spécial de janvier, la livre **.49**

BLOUSES
DE CREPE MAGIQUE

Deux récents modèles sensationnels — se portent alternativement sur ou sous la jupe et tellement chics avec les jupes ou les pantalons fuselés. Imprimés floraux pittoresques en de nombreuses teintes. Grandeurs : 12-18.

Rég. $2.98
Spécial de janvier..... **$1.67**

LAINE
KRESGE

LAINE CINQUANTE-CINQUANTE

50% laine et 50% nylon. Traitée contre le rétrécissement et l'extension. 3 plis, écheveaux d'une once de toutes teintes.
Rég. 47c . . . Spécial de janvier **.27** l'écheveau

100% NYLON

3 plis, écheveaux d'une once de teintes assorties.
Rég. 52c Spécial de janvier **.27** l'écheveau

EPONGES

5 éponges souples et absorbantes d'environ 4½ x 3" dans chaque paquet. Teintes variées.
Rég. 29c . . . Spécial de janvier, le paquet **.17**

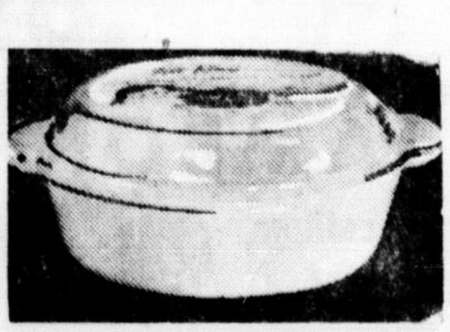

VAISSELLE DE VERRE BLANC
'FIRE-KING" ALLANT AU FOUR

Marmites rondes ou ovales, plats à légumes avec séparations, moules carrés pour gâteaux, moules à pain et plats à rôtir.
Rég. 98c à $1.19 . . .
Spécial de janvier, chacun ..... **.77**

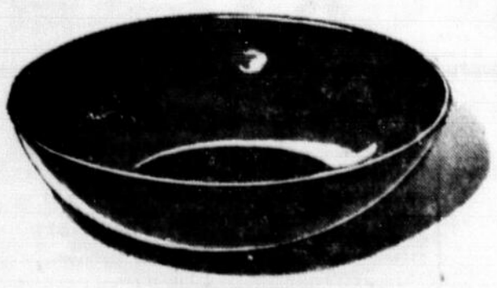

Bols de Plastique

Grand bol d'un diamètre de 11" . . . bols de plastique noir pour le service, les fruits ou de multiples autres usages. Rég. 69c
Spécial de janvier..... **.39**

525 St-Joseph Est — 820 St-Jean — 118 St-Vallier Ouest

Votre patron, Madame
par
Anne Adams

4777

Pour les beaux jours du printemps nous vous suggérons cette jolie robe-soleil. Sa jupe est large et son encolure est carrée. Elle a une poche en forme de coeur, que vous ferez d'une jolie teinte. Vous pourrez également faire un tablier du même modèle que cette robe.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 12, 14, 16, 18, 20. La grandeur 16 requiert 3½ verges d'un tissu de 45 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT-JOURNAL
QUEBEC, P. Q.

Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N. B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

M. Fleming donne des précisions sur le dernier budget

New York (PC) — Le ministre des Finances du Canada, M. Fleming, a déclaré hier, à un déjeuner du Canadian Club de New York, que, dans son dernier budget, il avait visé les emprunts faits par des Canadiens à l'étranger, et non les placements étrangers dans les industries canadiennes.

M. Fleming a souligné que le gouvernement canadien avait voulu, en retirant une concession fiscale, décourager les Canadiens qui contractent des emprunts sur les marchés de New York et autres.

Il a ajouté que c'est absolument sans fondement que certaines personnes ont affirmé que son budget du 20 décembre visait l'apport du capital étranger dans les affaires du Canada.

Les placements étrangers au Canada ont déjà été des plus profitables, a dit M. Fleming. Nous avons l'intention, et nous croyons avoir raison, de continuer à maintenir un climat favorable à l'apport de ce capital étranger au Canada.

Toutefois, a-t-il ajouté, l'économie du Canada peut mieux se dispenser maintenant que pendant les dernières années du volume considérable des placements étrangers. Il est normal qu'à mesure que se poursuivra l'expansion de ses ressources naturelles, le Canada devienne de plus en plus capable d'investir son propre capital dans ses industries, a-t-il poursuivi.

"Vous devriez commencer sans tarder à prendre les choses aisément."

Vous obtenez maintenant 475 timbres "Pinky" additionnels chez

Steinberg's

Un grille-pain, un ouvre-boite, une table à café . . . vous les trouverez tous et des centaines d'autres articles dans le catalogue de suggestions "Pinky". Pour obtenir plus rapidement la prime de votre choix, échangez les coupons de timbres "Pinky" illustrés sur cette page. Oui, "Pinky" vous aidera à obtenir ce dont vous avez besoin pour votre foyer. Echangez donc les coupons qui apparaissent chaque semaine dans ce journal !

75 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
HUILE VEGETALE
SHORTENING liquide GATTUSO
BTE 128 OZ (GALLON) $1.99 Format économique !
Nul après le 24 jan. Steinberg's

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
NOUVEAU DETERSIF
LIQUIDE PANTRY KING
BOITES DE 12 OZ, 24 OZ, 32 OZ
VENDU SEULEMENT CHEZ STEINBERG
Nul après le 24 jan. Steinberg's

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
CIRE SUCCES
(LIQUIDE) BTE 40 OZ $1.19 HEAVY DUTY !
Nul après le 24 jan. Steinberg's

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
ANANAS TRANCHES
DEL MONTE BTE 20 OZ 41c Qualité fantaisie !
Nul après le 24 jan. Steinberg's

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
JUS DE TOMATES
4 BTES 20 OZ 58c De fantaisie STOKELY !
Nul après le 24 jan. Steinberg's

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
MENTHES D.T.
WATSON SAC 11¾ OZ 29c UN REGAL !
Nul après le 24 jan. Steinberg's

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
RIZ FRIT
AU POULET, MARQUE DRAGON
PQT 12 OZ 55c FRAIS CONGELE !
Nul après le 24 jan. Steinberg's

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
CORNICHONS SUCRES
POT 16 OZ 55c MARQUE CORONATION
Nul après le 24 jan. Steinberg's

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
SACS DE THE
60 AU PQT 83c Marque Lipton, Orange Pekoe !
Nul après le 24 jan. Steinberg's

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
RIZ ITALIEN
PQT 2 LBS POUR SEUL. 35c MARQUE GATTUSO
Nul après le 24 jan. Steinberg's

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
EGG ROLLS CHINOIS
6 AU PAQUET 53c WONG WING
Nul après le 21 jan. Steinberg's

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
LAIT ECREME
PET, INSTANTANE, EN POUDRE!
PQT 3 LBS $1.09 SAVEUR DE LAIT FRAIS !
Nul après le 24 jan. Steinberg's

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
AIGLEFIN PANE
PQT 12 OZ 43c MARQUE BOOTH
Nul après le 21 jan. Steinberg's

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
MUFFINS AUX BLEUETS
de la boulangerie Steinberg
6 AU PQT 29c
Nul après le 27 jan. Steinberg's

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
UN SAC DE 10 LIVRES (ou plus)
OIGNONS JAUNES
CANADA, CLASSE No 1
OIGNONS TOUT USAGE !
Nul après le 21 jan. Steinberg's

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
ENSEMBLE 'JEAN'
2 pièces, pour garçons ou filles !
PRIX DE VENTE ! $1.95 EN VELOURS COTELE !
Nul après le 21 jan. Steinberg's

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS
Avec ce coupon et cet achat :
10 DELICIEUX ET SAVOUREUX
PAMPLEMOUSSES
FRAIS, TOUTE VARIETE !
(EN SAC DE POLYTHENE)
Nul après le 24 jan. Steinberg's

Obtenez davantage pour votre dollar chez
Steinberg's LIMITEE

Tirez le plus de profit possible du PORC

Bas prix!

Haute valeur nutritive!

ROTI DE PORC

. . . aussi facile à préparer qu'à retirer du four !

(1) Assaisonner le rôti de sel et de poivre.

(2) Placer la partie maigre en contact direct avec la rôtissoire.

(3) Laisser à découvert à 325 F. Allouez 35 minutes par livre pour un rôti de longe de porc.

PORC SAVOUREUX SERVI AVEC NOUILLES

Transformez vos restes de porc en mets délicieux.
2 tasses de porc coupé en dés
¼ d'oignon haché
1 tasse de céleri tranché mince
2 tasses de sauce
⅛ c. à thé de clous de girofle
⅛ c. à thé de piments
une pincée de gingembre, de sel et de poivre.

Cuire l'oignon haché, dans un peu de graisse, jusqu'à tendreté. Ajouter le reste des ingrédients et cuire sur feu bas pendant dix minutes. Assaisonner de sel et de poivre, au goût. Placer dans un anneau ou sur un lit de nouilles, ou servir avec du riz bouilli.

Rôti de Longe de Porc

Nous vous suggérons dans cette annonce deux recettes savoureuses qui vous aideront à équilibrer votre budget. Avec les longes de porc de Steinberg votre satisfaction est garantie !

(POIDS MOYEN DE 3½ LBS) **Bout des Côtes,** LB. **53¢**

(POIDS MOYEN DE 3½ LBS) **Bout de Filet,** LB. **63¢**

VENTE de VEAU DE-LAIT FRAIS!

CUISSEAUX (SANS JARRET) LA LB **79¢**

CÔTELETTES COUPE-SANS PERTE ! LA LB **79¢**

Côtelettes *dans le* **PANIER** SANS PERTE ! LA LB **49¢**

Steinberg's

Viandes fraîches prêtes-à-servir!

SALAMI TOUT BOEUF	HYGRADE TRANCHE, PQT 6 OZ	39¢
BOLOGNE TRANCHE	PREMIUM SWIFT PQT 12 OZ	39¢
SAUCISSE JUTEUSE Marque La Belle Fermière	PQT 1 LB	63¢
PIZZA AUX CHAMPIGNONS Des cuisines de Steinberg		50¢ Chacune

Spéciaux de pâtisseries fraîches de Steinberg!

TARTE aux RAISINS Remplie de gros raisins, d'oranges et d'épices, le tout cuit à la mode de chez nous ! **39¢**

CARRES AU FUDGE	REMPLIS DE NOIX ! PQT	39¢
GATEAU AUX FRAMBOISES Gâteau étage de la semaine !		49¢
GATEAU A LA VANILLE Gâteau chiffon de la semaine		59¢

BRIOCHES aux FRUITS REMPLIES DE DATTES ET DE NOIX — 6 AU PAQUET **35¢**

BISCUITS FRAIS MAUVES 'Junior' Lido — 28 AU PAQUET **29¢**

TISSUS HYGIENIQUES WHITE SWAN COULEURS DIVERSES — 2 ROUL. AU PQT **27¢**

Fruits et légumes frais du jardin

ORANGES JUTEUSES	FRAICHES, DE FLORIDE, GROSSEUR 252	2 DOUZ.	79¢
POMMES CORTLAND	CANADIENNES, TOUT USAGE	5 LB.	43¢
TOMATES FRAICHES	No 1 IMPORTEES	2 TUBES 12 oz.	39¢
CELERI PASCAL	MUR, VERT, DE FLORIDE, GROSSEUR 48	2 PIEDS	23¢
CHOU NOUVEAU, VERT	No 1, IMPORTE, FRAIS, CROQUANT ! LB.		08¢

Les prix des denrées sont sujets à fluctuer

CAFE CREAM-O A UN PRIX ECONOMIQUE ! TORREFIE, MOULU D'AVANCE, FIN OU TOUT USAGE ! Pqt 1 lb. **63¢** CORSE, SATISFAISANT !

BEURRE D'ARACHIDES Homogénéisé, LITTLEJOHN FRAIS, LISSE ET SAVOUREUX ! 3 POTS 16 OZ. **$1.00** ACHETEZ EN QUANTITE ET EPARGNEZ !

SAUMON 89¢ EN TRANCHES 'RED COHOE' LA LB

PREMIUM SWIFT OU JACK SPRATT **BACON** PQT 1 LB **73¢** TRANCHE, SANS COUENNE

★ ★

GRATIS! UNE BOUT. 16 OZ KRAFT **Sauce à Bar-B-Q** AVEC L'ACHAT D'UN POT 16 OZ DE DELICIEUX **Apprêt à salade** MIRACLE WHIP ET D'UN POT 16 OZ DE **PATE 88¢** A SANDWICH LE TOUT POUR

OUVERT LE SOIR : Steinberg à Charlesbourg, Ste-Foy et à 2090 Boul. Ste-Anne sera ouvert le jeudi et vendredi jusqu'à 9h. 00 p.m.

Pour Fillettes ! (8 à 14 ans) culottes bleu marine, double siège ! (valeur ord. 98c)

CULOTTES PRIX DE VENTE ! CHAQUE PAIRE **69¢**

Voici ce que vous pouvez acheter pour le prix d'un 10¢ appel téléphonique!

BLE D'INDE EN CREME 20 OZ	BTE	10¢
Doré, de choix, Red Boy		
MACEDOINE DE LEGUMES		10¢
De choix, Madeleine	Bte 15 oz	
BETTERAVES OU CAROTTES	BTE 20 OZ	10¢
De choix, marque Idéal		
SPAGHETTI ITALIEN	PQT 8 OZ	10¢
'S-Minutes', Gattuso		
SOUPE AUX POIS	BTE 15 OZ POUR SEUL.	10¢
Prête à servir, Habitant		
SAUCE A HOT CHICKEN	BTE 7 OZ	10¢
Epicée, Paragon		
NOUILLES LANCIA	PQT 12 OZ	10¢
Larges ou minces		
SOUPE AUX TOMATES		10¢
Marque Clark	Boite 10 oz	
SAUCE AUX TOMATES		10¢
Marque Gattuso — 3c de moins !	Boite 15 oz	
NOURRITURE PEP	BTE 16 OZ	10¢
Pour chiens, saveurs diverses		
JUS DE TOMATES	FANTAISIE, BTE 15 OZ	10¢
'A pression douce', Libby		
FEVES AU LARD	BRUN FONCE BTE 8 OZ	10¢
Libby en sauce aux tomates		
HUILE VEGETALE	BOUT. 4 OZ	10¢
Shortening liquide Gattuso		
CONCENTRE DE TOMATE	BTE 6 OZ	10¢
Marque Savoia		
MELASSE GRANDMA		10¢
A l'ancienne, extra de fantaisie	Carton 12 oz	

Obtenez davantage pour votre dollar chaque semaine chez Steinberg's LIMITÉE

Madame, avant d'entreprendre ne heure les annonces publiées votre magasinage, consultez à bon- dans L'Evénement-Journal.

DE LA JAMAIQUE

Le nec plus ultra

LE SEUL
RHUM BLANC
CRYSTAL — TRANSPARENT

Le tout Québec se souviendra longtemps de Wilhelm Kempff

Hier soir, plus encore que lundi soir, le tout Québec était à l'heure du festival Bethoven et du merveilleux Wilhelm Kempff. Il faut dire que ce dernier le lui a bien rendu en lui donnant, avec la même puissance, à chaque concerto, son propre arrangement de la "cadence" (partie de l'oeuvre où le piano joue seul) et sa version personnelle de Bach dans deux de ses trois rappels.

Le célèbre artiste, dont l'épuisement était évident après quelque 12 heures de répétitions et cette épreuve d'endurance qu'est celle de jouer à deux jours d'intervalles les cinq concertos du grand compositeur allemand, a même appliqué avec toute son âme et a fait appel à une technique renversante pour laisser, aux Québécois qui ont eu le bonheur de l'entendre, le souvenir d'un très grand pianiste et d'un artiste humain au possible. Il a su tirer de l'instrument, ce qu'il a réussi pendant toute sa carrière: des accents, tantôt d'une sonorité étonnante, plutôt d'une douceur et d'une pénétration qui, à notre avis, n'ont jamais été atteintes par les autres pianistes que nous avons entendus ici.

Mais ne nous arrêtons pas là. Si Welhelm Kempff demeure pour nous un artiste dont certaines qualités d'exécution sont absolument insurpassables, il a reçu de l'Orchestre symphonique, aussi bien lundi qu'hier soir, un appui formidable. Sous la direction du chef d'orchestre Wilfrid Pelletier, dont l'excellent travail n'avait sûrement d'égal que sa valeur déjà reconnue, l'orchestre a fait par moments de petites merveilles. Mais non seulement cela. Nous avons assisté à quelques-unes des répétitions et avons vu à l'oeuvre en MM. Kempff et Pelletier, deux personnalités unir leurs conceptions et partager des points de vue pour les faire servir au succès immense obtenu par ce festival Beethoven. Seuls un pianiste de cette classe et un chef d'orchestre ayant une telle formation pouvaient réussir de cette façon.

Nous considérons d'ailleurs que l'orchestre a toujours besoin de la direction et des conseils de Wilfrid Pelletier, qui a justement reçu un hommage mérité, lorsqu'à une réception qui a précédé le concert d'hier soir, le pianiste Kempff a affirmé lui-même qu'il n'avait jamais eu tant de plaisir à travailler avec un tel chef d'orchestre "même à Berlin", a-t-il ajouté.

Hier soir, l'orchestre a joué avant l'exécution des 4e et 5e concertos, une autre belle oeuvre de Beethoven, l'ouverture "Coriolan". Les attaques nombreuses qui exigent un ensemble parfait, tout au long de la pièce, ont été quasi irréprochables et l'aisance des musiciens a rendu son audition fort agréable.

Quant au rôle de l'orchestre, pendant l'exécution des concertos, nous ne déplorerons qu'une chose: un sérieux décalage dans le rythme rapide, même trop rapide, troisième mouvement du 4e concerto. Il y avait là un masque de présence de la part de certains instrumentistes.

Cependant, la soirée, dans son ensemble, demeure un succès que l'orchestre et son directeur peuvent ajouter à leur palmarès.

Accordant trois rappels dont un, lundi soir et deux hier, Wilhelm Kempff a montré une fois de plus qu'il ne prétend pas à la virtuosité, mais à une interprétation personnelle qui vient directement du coeur, et c'est seulement ce qui compte. Il a donné, par exemple, ses propres arrangements de l'"Adagio" et du choral "Chrétiens, réveillez-vous", de Bach. Ce fut un chant continuel, une véritable méditation musicale rendus avec une simplicité qui n'a fait qu'ajouter à la beauté d'un style qui semble inspiré par un recueillement intense.

Soulignons de Kempff a joué sur le piano qu'il avait lui-même choisi à Hambourg pour le compte de ceux qui en ont fait par la suite cadeau à l'Orchestre.

L. Q.

Le Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme et reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.
T — TOUS : Films visibles pour tous y compris les enfants.
AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
AE — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

CAPITOL : — Représentation continue de 1h. à 11h.; "Secrets of the Purple Reef" (AA) (80 min.) à 1h.05, 4h.30, 7h.50. "Murder Inc. (A) (103 min.) à 2h.30, 5h.50, 9h.15. Dernier spectacle complet à 7h.35.

CARTIER : — Maigret et l'Affaire St-Fiacre (A): 1.00, 4.25, 7.50 hrs. Comment qu'Elle est (A): 2.45, 6.05, 9.35 hrs Nouvelles: 4.15, 7.40 hrs. Fin: 11.10 hrs.

CINEMA DE PARIS : — Les Copains du Dimanche (AA): 12.30, 4.25, 8.25 hrs. Le Maître de Forges (AA): 1.50, 5.45, 9.45 hrs. Actualités: 3.50, 8.15 hrs.

CLASSIC :— Manuela (AR) : 1.15, 4.30, 8.00 hrs. Amour Frénétique (AR) : 2.50, 6.10, 9.25 hrs. Fin : 11.10 hrs.

IMPERIAL : — Sujet : 1.00, 4.23, 7.46 hrs. Cowboy (T) : 1.03, 4.26, 7.49 hrs. Epopée dans l'Ombre (A) : 2.34, 5.57, 9.20 hrs.

EMPIRE : — The Purple Gang (A): 12.45, 4.10 7.45 hrs. Hell to Eternity (D): 2.00, 5.25, 9.00 hrs. Nouvelles: 7.35 hrs. Previews: 9.00 hrs. Continu de 12.45 à 11.15 hrs.

LAIRET : — Maigret et l'Affaire St-Fiacre (A): 1.00, 4.25, 7.50 hrs. Comment qu'Elle est (A): 2.45, 6.05, 9.35 hrs. Nouvelles: 4.15, 7.40 hrs. Fin: 11.10 hrs.

LAURIER : — La Main qui venge (Technicolor): (AR) 12.45, 4.25, 7.40 hrs. Nouvelles: 2.20, 9.15 hrs. Massacre dans les Docks: (A) 2.45, 6.00, 9.40 hrs. Fin: 11.20 hrs.

PIGALLE : — Actualités: 12.35, 3.46, 8.21 hrs. Toute la Ville Accuse (T): 12.45, 3.56, 6.44, 9.55 hrs. Les Amoureux (?): 2.09, 5.20, 8.31 hrs.

PRINCESSE : — Sujet : 1.00, 4.23, 7.46 hrs. Le Révolté (?) : 1.03, 4.26, 7.49 hrs. Un Trou dans la Tête (A) Panavision : 2.24, 5.47, 9.10 hrs.

RIALTO : — Nouvelles: 1.00, 8.10 hrs. Les Lâches meurent aussi (A): 1.09, 3.56, 6.43, 9.37 hrs. Escapade (AR): 2.34, 5.18, 8.17 hrs. Fin: 11.05 hrs.

VICTORIA : — Manuela (AR): 1.15, 4.30, 7.55 hrs. Amour Frénétique (AR) vistavision, couleurs : 2.50, 6.05, 9.25 hrs. Continuel de 1.15 à 11.10 hrs.

SILLERY : — Dieu Seul le Sait (AA) cinémascope, couleurs : 6.00, 9.50 hrs. Elle et Lui (A) cinémascope, couleurs : 7.50 hrs. Fin : 11.35 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — La Vallée de la Terreur (A): 6.15, 9.35 hrs. Actualités: 7.45 hrs. Pilotes de Haut Vol (T) (cinémascope): 8.00 hrs.

BIENVILLE : — Tout près de Satan: (A) 6.30, 9.50 hrs. Nouvelles: 8.00 hrs. Le Bébé de Mademoiselle (Technicolor): (A) 8.15 hrs. Fin: 11.20 hrs.

ETCHEMIN : — Colorado Saloon (A), couleurs : 7.30 hrs. French Cancan (AR) : couleurs : 9.10 hrs.

IMPERIAL

Film d'espionnage: "EPOPEE DANS L'OMBRE", James Carney et Dana Wynter. "COWBOY" (Version française), Glenn Ford et Jack Lemmon.
Commençant demain :
'L'ODYSSEE DE CHARLES LINDBERG'
JAMES TEWART et MURRAY HAMILTON
"L'IMPLACABLE POURSUITE"
RORY CALHOUN et BEVERLY GARLAND

PRINCESSE

Deux films en couleurs: "UN TROU DANS LA TETE", Frank Sinatra et Eleanor Parker. "LE REVOLTE", Audie Murphy.
Commençant demain :
"LE FIER REBELLE"
ALAN LADD et OLIVIA DE HAVILLAND
"UNE VRAIE GARCE"
EMMA PENELLA & ENRICO DIOSDADO

CINEMA DE PARIS — A L'AFFICHE — JUSQU'A VENDREDI INCL.

SEULEMENT À L'AFFICHE
UN FILM D'ENTHOUSIASME ET DE JOIE
MARC CASSOT
EVELYNE KER
PAUL FRANKEUR
LES COPAINS DU DIMANCHE

Demain !

Le film le plus discuté de l'année !

HIROSHIMA MON AMOUR

DERNIER JOUR :
"Comment qu'elle est" et "L'Affaire Saint - Fiacre"

AUSSI Pierre Fresnay LA 1000e FENÊTRE

CARTIER et LAIRET CINÉMATISÉS

RIALTO — DERNIER JOUR
"LES LACHES MEURENT AUSSI"
(Stranger in my Arms)
Jeff Chandler — Sandra Dee
AUSSI
"ESCAPADE"
Louis Jourdan & Dany Carrel
Dès DEMAIN
'FRANKENSTEIN S'EST ECHAPPE'
(The Curse of Frankenstein)
EN COULEURS !
Peter Cushing — Hazel Court
AUSSI
"LE SALAIRE DU DIABLE"
(Man in the Shadow)
en CinémaScope !
Jeff Chandler - Orson Welles

LUNDI, MARDI, MERCREDI
6, 7, 8 fév.
DIRECTEMENT DE PARIS, LA PLUS CELEBRE TROUPE DE COMEDIENS FRANÇAIS

COMÉDIE FRANÇAISE
3 PROGRAMMES DIFFERENTS :
6 FEV. :
"L'impromptu de Versailles"
"Les fourberies de Scapin"
comédies de Molière
7 FEV. :
"Le Tartuffe"
comédie de Molière
8 FEV. :
"Prélude Poétique"
"Poil de carotte"
comédie de Renard
"Feu la mère de madame"
comédie de Feydeau
Commandes postales acceptées, si accompagnées d'un mandat-poste payable au Théâtre Capitol et une enveloppe-retour affranchie.
Orch. $3.50, $4.50, $6.00; Bale. $2.50, $4.00, $5.00 Taxe incl.

PIGALLE — SALLE CLIMATISÉE — A L'AFFICHE
Le mécène est-il milliardaire...ou escroc?
JEAN MARAIS
Etchika CHOUREAU
TOUTE LA VILLE ACCUSE
AMOUR... ACTION... SUSPENSE...
AU MEME PROGRAMME
Quand l'amour et le coeur chantent!
Franco INTERLENGHI
Antonella LUALDI
Les amoureux

CAPITOL — UN THÉATRE FAMOUS PLAYERS
DERNIER JOUR
à 2h.30, 5h.50, 9h.15
Stuart Whitman, May Britt
"MURDER INC."
Aussi à 1h.05, 4h.30, 7h.50
Jeff Richard, Margin Dean
"THE SECRET OF THE PURPLE REEF"
COMMENÇANT VENDREDI
Représentation continue de 1h. à 11h.: "The Lost World" à : 2h.30, 5h.50, 9h.15.
L'histoire d'un Monde dont la vie n'a pas changé depuis le commencement des temps !
Michael RENNIE — Jill ST. JOHN — Claude RAINS

Aussi à 1h., 4h.20, 7h.40
"La première chose que je fais le matin c'est de consulter la page financière!"
Shirley Jones, Max Bygraves

MATINÉES: 65¢ SOIRS: 85¢

Salle de DANSE LAURIER
DANSE CE SOIR
AVEC ENSEMBLE DE DELISLE
385 du Pont - Tél. LA 2-0600
LA 4-0041

sillery
DES DEMAIN
Rock Hudson et Dorothy Malone dans
"ECRIT SUR LE VENT"
en Couleurs
AUSSI
Rock Hudson dans
"NE DITES JAMAIS ADIEU"
en Couleurs
DERNIER JOUR
Deborah Kerr, Robert Mitchum
"DIEU SEUL LE SAIT"
Cary Grant, Deborah Kerr
"ELLE ET LUI"
2 CinémaScope et Couleurs

Dès DEMAIN !
Bob HOPE — Lucille BALL
dans
"The Facts of Life"
Aussi : Mamie Van Doren dans "VICE RAID"
Dernières Fois Aujourd'hui !...
"HELL TO ETERNITY"
"THE PURPLE GANG"
EMPIRE

"CLUB" *La Fayette* "RESTAURANT"
565-587 *BOULEVARD CHAREST EST — AIR CLIMATISE*
L'"AMBIANCE LA PLUS CHIC A QUEBEC"
SPECTACLES ET DANSE TOUS LES SOIRS
★ JOAN EDEN, chanteuse formidable
★ DON et DIANE, danseurs et chanteurs
★ ANDRE CLEMENT M. C.
FERNANDO ST-GEORGES et ses musiciens
★ Excellente cuisine canadienne et française.
★ Coquetels, bière et vin.
★ Banquets de noces, coquetels et réceptions de toutes sortes.
★ Orgue électrique.
RES.: LA 2-2053
ADMISSION : SUR SEMAINE : $1. SAMEDI: $1.50 —PAS DE MINIMUM—

ciné art neuve-france
L'AMÉRIQUE INSOLITE
film INSOLITE de f. reinchenbach
grande avant première
salle marquette, rue joffre
20 janvier, 8.30 hrs
Premier cinéma d'art à Québec
Aucune carte de membre requise.

VICTORIA ★ CLASSIC
"CRIMES au MUSEE DES HORREURS"
CinémaScope et Couleurs
Dès Demain — Maria Vincent dans
"INTERPOL CONTRE X"
Deux GRANDS FILMS en PRIMEUR
DERNIER JOUR
"AMOUR FRENETIQUE" avec Elvis Presley
AUSSI
"MANUELA" avec Elsa Martinelli

Achetez directement...
DU REPRESENTANT MANUFACTURIER
L'EXPOSITION DU MEUBLE INC.

- Pour la meilleure qualité
- Pour le meilleur choix
- Pour économiser
- Facilités de stationnement
- Facilités de paiement
- Entreposage gratuit

La plus vaste salle d'exposition permanente de l'Est du Québec

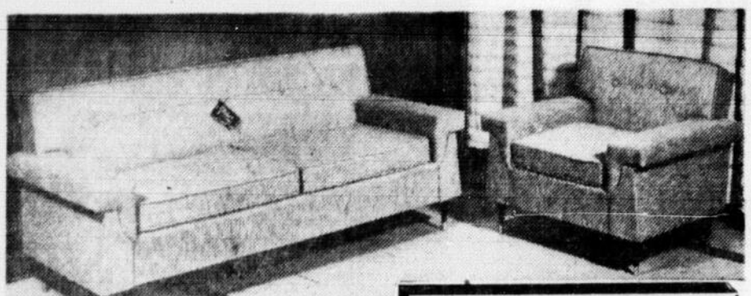

Ce magnifique mobilier de salon aux lignes simples, recouvert d'un joli tissu résistant. — Les coussins de véritable caoutchouc mousse aux couleurs variées, sont réversibles et très pratiques — Le sofa a 80" — Les deux morceaux tels qu'illustrés d'une

VALEUR REGULIERE DE $239.95 SPECIAL

$144.20

Ce joli mobilier de chambre à coucher comprenant le bureau triple, 9 tiroirs, de 56 pouces de large, une large commode et un lit bibliothèque. Le magnifique miroir du bureau triple, ajustable et séparé en trois parties par des tiges de cuivre solide. Les dessus, devants et côtés de ces meubles sont finis au "lacquer" posé à la main. Disponible au fini "Persian Sienna" ou Noyer.

VALEUR REGULIERE $279.95 - SPECIAL
AVEC LIT-BIBLIOTHEQUE

$158.45

Avec lit régulier Spécial $148.45
LEGER SUPPLEMENT POUR TABLE DE NUIT

Mobiliers de cuisine

Un choix de couleurs et de modèles provenant d'un solde de manufacturier. La table au dessus et aux côtés en arborite sur pattes coniques est montée sur bois franc et possède un panneau de rallonge se repliant à l'intérieur. Les chaises de luxe sont recouvertes d'un tissu renforci de jersey et rembourrées en véritable caoutchouc mousse.

VAL. REG. 179.00 SPECIAL

$87.65

"L'endroit où fourmillent les suggestions pour vos meubles et la décoration"

Exposition du meuble inc.

Centre Industriel St-Malo au pied de la Côte St-Sacrement
1285 Boul. Charest Ouest Tél.: MU 3-3675
Ouvert tous les jours de 9 hres à 5.30 hres P.M.
Le vendredi soir jusqu'à 10 heures

Demain !

Le film le plus discuté de l'année !

HIROSHIMA MON AMOUR

DERNIER JOUR :
"Comment qu'elle est" et "L'Affaire Saint - Fiacre"

AUSSI Pierre Fresnay LA 1000e FENÊTRE

CARTIER et LAIRET CINÉMATISÉS

LE SOLEIL
et
L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL
présentent un

"CONCERT SYMPHONIQUE
à
"UN DOLLAR"

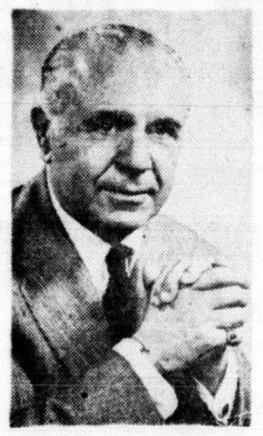

par
l'Orchestre Symphonique
de
Québec
au
COLISÉE
le
28 janvier
à 8 h. 30 p.m.

JOSÉ ITURBI *Chef d'orchestre et soliste*

PROGRAMME :

1. *Ouverture "Egmont"* ..... BEETHOVEN
2. *Fantaisie hongroise* (piano et orchestre) ..... FRANZ LISZT
3. *Esquisses méditerranéennes* ..... LEOPOLD MAGENTI
   1. *Crépuscule à Majorque*
   2. *Pavane de Valence*
   3. *Idylle à Penon de Ifach*
   4. *Sardane à Costa Brava*

INTERMISSION

4. *Chanson triste* ..... FRANCISCO ROS
5. *Prélude à un Carnaval* ..... MICHEL PERRAULT (choeur et orchestre)
6. *Rhapsody in Blue* (piano et orchestre) GEORGE GERSHWIN
7. *Le Tricorne* ..... MANUEL DE FALLA

BILLETS EN VENTE IMMEDIATEMENT
Tous les billets : $1.00 (taxe incluse)
aux guichets du Colisée, ainsi qu'aux dépôts habituels: Pharmacie Guertin, 1400, 4e Avenue, Tél.: 523-7567; Tabagie Gravel, 400, 3e Avenue, Tél.: 524-1656; Côté Sporting Goods, 878 Est, rue St-Joseph, Tél.: 529-8187; Tabagie Bourlamaque, 1180 Bourlamaque, Tél.: 524-0190; Tabagie Henri Garneau, 56 Côte du Palais, Tél.: 522-4285; Pharmacie Soucy, 369 de la Couronne, Tél.: 525-4641; Buffet L.-P. Demers, 901 ouest, St-Cyrille, Tél.: 527-4348; Epicerie Marcel Daigle 190 Marie de l'Incarnation, Tél. : 527-0952; Traverse de Lévis, Place Marché Champlain.

M. JEAN LESAGE HOTE DES CLUBS OPTIMISTE DE QUEBEC ET DU DISTRICT — Le premier ministre de la province, qui est lui-même un ancien membre du club Optimiste de Québec, a été hier soir l'objet d'une vibrante manifestation de sympathie de la part des membres des quatre clubs Optimiste de la région métropolitaine : Québec, Québec-Est, Lévis et Ste-Foy, et aussi de nombreux sympathisants libéraux. Au cours de cette réunion, dont les profits seront versés aux oeuvres sociales des clubs Optimiste locaux, un émail de Thérèse Brassard fut remis au premier ministre et, à Mme Lesage, une gerbe de roses rouges. M. Lesage reçu également le bouton Optimiste. De gauche à droite : Mme Jean Lesage, le Dr Robert Powers, président du club Optimiste de Lévis, M. Léo-T. Julien, membre fondateur du club Optimiste de Québec, M. Jean Lesage, Mme Thérèse Brassard-Tanguay.

Vosburgh est accusé de meurtre et comparaîtra devant le juge Delaney

Bedford (PC) — Une accusation de meurtre a été portée hier contre Abel Vosburgh, quelque 12 heures après qu'un jury du coroner l'eût tenu criminellement responsable de la mort de son épouse et de 11 de leurs 15 enfants.

Les 12 victimes ont perdu la vie dans l'incendie qui a ravagé la masure qui leur tenait lieu de domicile à Noyan, petit village situé à 35 milles au sud de Montréal.

Vosburgh, journalier âgé de 63 ans, a été accusé de meurtre dans le bureau du shériff à Sweetsburgh, où la cour de district siège une fois la semaine.

M. Antonin Bourassa, greffier du comté et juge de paix d udistrict de Bedford, a donné lecture de l'acte d'accusation en l'absence du juge Patrick Delaney.

Vosburgh comparaîtra mardi prochain devant le juge Delaney à Sweetsburgh.

On prévoit que le procès de Vosburgh suscitera un intérêt comparable à celui de deux célèbres procès tenus dans la province il y a quelques années.

On se souvient que J. Albert Guay, de Québec, ainsi que deux complices ont été pendus en 1950. Ils avaient été reconnus coupables d'avoir placé une bombe à retardement à bord d'un avion et d'avoir causé la mort de l'épouse de Guay et de 22 autres personnes.

Il y a également eu l'affaire Wilbert Coffin, explorateur de la région de Gaspé, qui a été pendu en 1955 pour le meurtre de l'un des trois chasseurs américains dont le corps avait été retrouvé dans la brousse. Il avait été tué d'une balle.

Montréal aura une succursale de la Banque de Cuba

Montréal, (PC) — M. Carlos Herrero, consul général de Cuba à Montréal, a déclaré hier que la Banque de Commerce extérieure de Cuba inaugurera sa première succursale canadienne à Montréal au cours du mois.

Il a ajouté que l'institut bancaire désire promouvoir le commerce entre Cuba et le Canada.

MUCUS de L'ASTHME pendant que vous dormez DÉTACHÉ par un Nouveau Remède-Prodige

NEW YORK—Spécial: Grâce à une nouvelle formule scientifique de laboratoire, des milliers d'enfants et d'adultes évitent l'éternuement, la respiration sifflante, difficile, la toux, l'enchifrènement durant les attaques d'Asthme Bronchique, Fièvre des Foins et Bronchite, en prenant MENDACO, Nouveau, amélioré, à action rapide, il combat l'allergie, aide à détendre les bronches et à expulser le mucus épais des bronches et voies nasales. Quand vous respirez mieux, vous dormez mieux, vous vous sentez mieux, et vous travaillez plus facilement. Obtenez MENDACO sans ordonnance chez votre pharmacien aujourd'hui. Sentez-vous vite mieux.

Un communiqué important de

SEPT-ILES EXPRESS INC.

Sept-Iles Express Inc. vous offre maintenant un service quotidien de camionnage de Montréal vers Sept-Iles, Port-Cartier, Gagnon, Schefferville, Carol Lake et Twin-Falls.

Service régulier à l'année longue. Nous allons chercher et livrons à Québec et Montréal. Assurance tous risques. Système automatique de chauffage et de réfrigération. Service de téléscripteur reliant nos bureaux et permettant d'établir un contrôle continuel et d'offrir un service rapide. Entrepôts à Montréal, Québec et Sept-Iles.

Pour obtenir renseignements complets et tarifs, téléphonez ou écrivez à :
SEPT-ILES EXPRESS INC.

Montréal — 1705, rue Moreau LA 7-1528
Québec — 1250, rue Borne MU 3-4937
Sept-Iles — Casier postal 98, WI 2-3865
Gagnon — Gagnon, Québec 290

Ministère fédéral des sociétés de la Couronne suggéré à Ottawa

Ottawa (DNC) — Le député de Joliette, M. Louis-Joseph Pigeon, a suggéré, hier après-midi aux Communes de former un ministère des diverses sociétés de la Couronne, principalement celles qui s'intéressent à la culture. M. Pieon a fait cette recommendation alors qu'une motion pour la formation d'un comité parlementaire sur la radiodiffusion était discutée. "Il serait opportun, a-t-il dit, que toutes les sociétés de la Couronne, y compris Radio-Canada, fassent partie d'un seul ministère".

L'orateur a demandé aussi qu'un tel comité se penche sur la situation de la langnue française à la radio et à la télévision.

Il n'y aurait pas du tout lieu de se scandaliser du fait qu'un ministre ait la haute main sur des sociétés comme Radio-Canada, l'Office du film ou la Galerie nationale, a-t-il dit. Au contraire, ce n'est que normal que le parlement ait le contrôle sur les dépenses faites dans ces sociétés. "A mon sens, continue le député, la question c'est de savoir si c'est le parlement ou Radio-Canada, qui aura le contrôle final sur la façon de dépenser une partie de l'argent des contribuables afin que cette société échappe à la faillite."

En conséquence, le représentant de Joliette a demandé que le comité parlementaire sur la radiodiffusion étudie la possibilité de questionner des experts à cet effet.

Il a dit qu'on évite trop facilement cette éventualité en donnant pour motif la neutralité politique nécessaire à ces organismes. "Tous les organismes de la Couronne doivent toujours demeurer directement responsables au parlement."

Au sujet de la langue française, M. Pigeon demande au comité une étude approfondie sur la qualité de langue des réseaux français à la radio comme à la télévision. Il s'est fait l'interprète de la St-Jean-Baptiste qui dénonce des émissions "qui ne respectent pas la langue française". Le député a cité entre autres émissions "un homme et son péché" et "en haut de la Pente-Douce".

Il a fait deux autres recommandations d'étude: des émissions de langue française destinées à l'Afrique et un poste de télévision française pour la Saskatchewan.

La Chambre ne s'est pas prononcée sur la formation d'un tel comité. La motion spécifie la nécessité d'instituer un comité spécial pour étudier la radiodiffusion sonore et visiuelle afin de faire rapport au parlement de ses observations. La question reviendra vraisemblablement la semaine prochaine.

Le recensement fédéral

Dans la capitale canadienne, la bataille ne fait que commencer

Ottawa (Gilles Néron) — La question No 10 de la fiche du prochain recensement décennal continue de tenir la manchette à Ottawa.

Les plus récents événements ne sont pas de nature à reléguer le litige dans l'ombre. Le gouvernement fédéral ne veut pas céder aux associations canadiennes-françaises et biffer les mentions "canadienne" et "américaine". Tout ce qu'il consent à faire est de permettre des réponses à la question de l'origine ethnique. Cette concession peut bien ne pas plaire du tout à ces associations qui ont présenté un mémoire à M. George Hees, ministre du Commerce, le 19 décembre dernier. Le mémoire demandait en effet la disparition des mentions "canadienne" et "américaine" de la question Na 10. Elles n'auraient pas tout-à-fait tort. Le fait d'écrire deux origines ne rencontre pas la critique scientifique sur cette fameuse question. De plus, il sera toujours possible de ne répondre que "canadienne".

C'est dire que la bataille n'est qu'engagée et qu'elle est loin d'être terminée.

Les libéraux, pour leur part, conservent l'intention de luttre chaudement pour défendre l'opinion des associations d'action française au pays. Ils estiment qu'il faut conserver à la question No 10 son intégrité. Cette position du caucus conservateur sera propre à leur réchauffer le coeur, eux qui avaient quelque peu été refroidis par la déclaration de M. Louis.-S. St-Laurent a, en effet, déclaré que ce qui importait dans le recensement c'était la possibilité de se déclarer de citoyenneté canadienne.

Les députés libéraux actuels reconnaissent à leur ancien chef le droit d'exprimer son opinion. Mais, ils revendiquent aussi celui de différer d'opinion.

Et pour marquer l'intention de ne pas abandonner la lutte, M. Jean-Paul acine, député libéral de la Beauce, a touché à la question en Chambre dès la première journée de la reprise de la session. M. Racine a averti le gouvernement qu'il se mettait une mauvaise querelle sur le dos.

Le vin est tout juste à la veille d'être tiré. Il est encore temps pour le gouvernement de revenir sur ses positions. Le caucus n'est pas le cabinet. Mais lorsque le cabinet se sera prononcé, il faudra boire le vin. Il sera amer à boire si les membres du gouvernement ne changent pas d'avis; il sera doux, s'ils comprennent que cette question No 10 tient au coeur de millions de Canadiens.

D'autre part, les députés conservateurs du Québec sont placés dans une drôle de position. Mardi soir, lors de leur caucus, ils se sont mis d'accord sur le besoin de réviser la question No 10 pour la rendre plus scientifique. Ils ont admis que la mention "canadienne" n'a rien à faire avec l'origne. Maintenant, ils acceptent la prise de position du caucus général, soit de ne pas toucher à la question No 10, ou si peu. Du moins c'est ce qu'on nous rapporte. Leur position n'est certes pas enviable.

CROYEZ-LE ou NON par RIPLEY

LES RUINES DU CHATEAU ROSS à Cleethorpes, Angleterre, sont les débris moqueurs d'un édifice construit en 1885 comme attraction touristique par le chemin de fer — et nommées R. Ross, nom d'un des officiers.

Economique, oui...

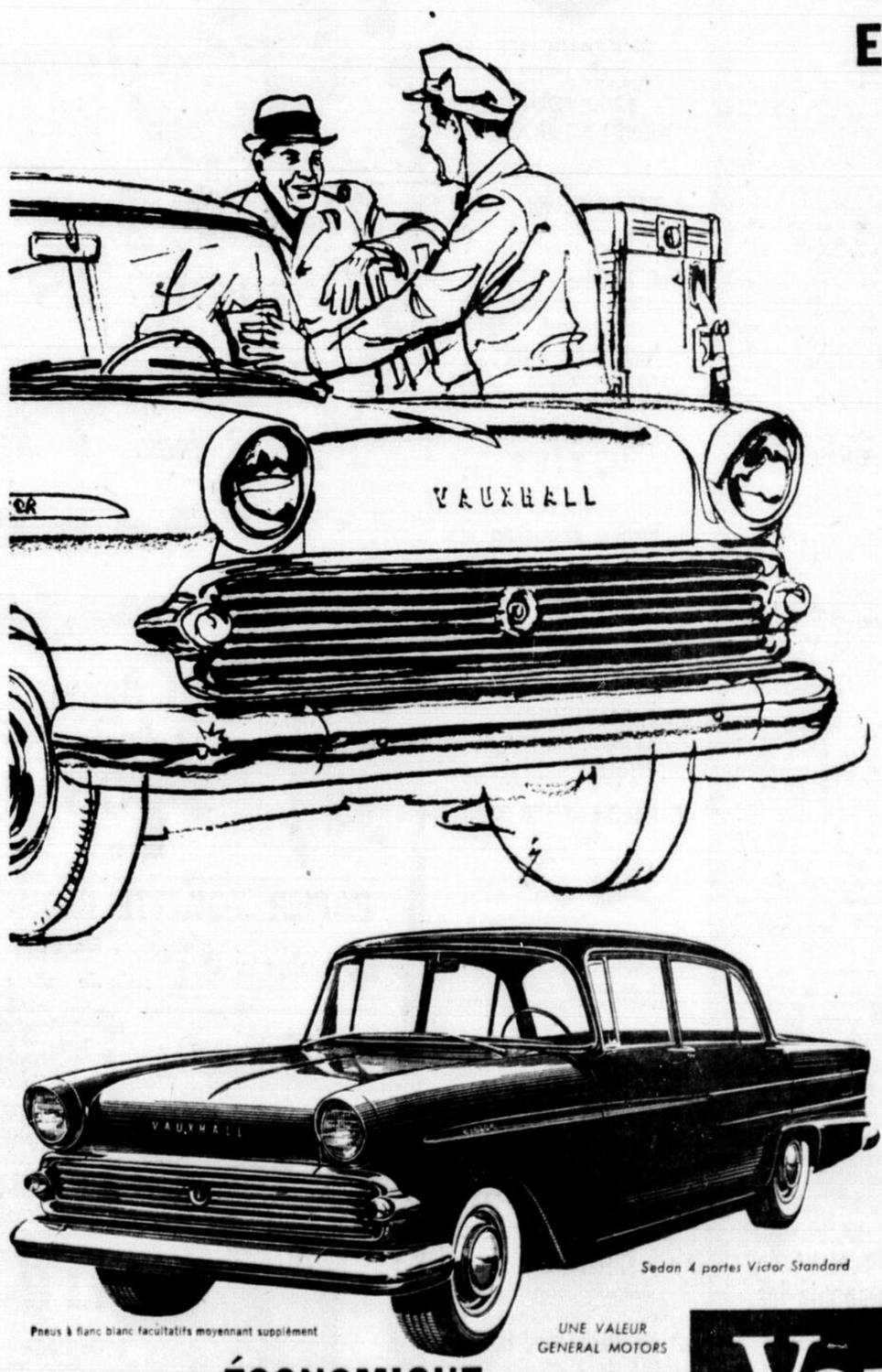

ET GÉNÉREUSE AUSSI!

La Vauxhall est une voiture étonnante. Elle vous comble d'avantages de toutes sortes . . . tout en vous ménageant des dollars et des dollars tant à l'achat qu'à l'usage. Frugale à l'extrême, elle économise l'essence et l'huile comme peu d'autres . . . va très loin pour presque rien . . . ce qui ne l'empêche pas d'être d'une rare générosité dans tout ce qu'elle vous offre. Ses intérieurs logeables et reposants assurent de longs voyages confortables à cinq adultes. Et que dire de son vaste coffre, de la commodité de ses quatre portes, de sa glace panoramique à l'arrière, et de tant d'autres avantages! Dès aujourd'hui, venez chez votre concessionnaire Vauxhall acheter cette voiture économique et avantageuse!

PUISSANTE CHAUFFERETTE-DÉGIVREUR

La chaufferette de la Vauxhall réchauffe tous les voyageurs en un rien de temps. Dégivrage rapide ou air frais selon vos besoins.

PUISSANCE ET PERFORMANCES EXCEPTIONNELLES

Vous partez . . . vous filez! Le moteur de 55 CV de la Vauxhall donne de telles performances, il est si économique que vous ne pouvez que vous féliciter de votre choix!

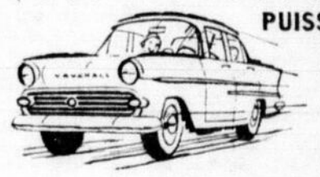

AMPLEMENT D'ESPACE POUR CINQ

Grâce aux quatre portes à large ouverture de la Vauxhall, vous entrez et sortez sans déranger le conducteur. Et à l'intérieur, cinq adultes peuvent se détendre à leur aise!

Sedan 4 portes Victor Standard

Pneus à flanc blanc facultatifs moyennant supplément

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

PLUS TOUS CES AVANTAGES GRATUITS . . .

Essuie-glace électriques • Direction à circuit de billes recirculantes ne nécessitant aucun effort • Pare-brise panoramique en verre lamellé • Carrosserie intégrale • Carburateur économique • Traitement anti-rouille par bains • Filtre d'air à bain d'huile • Suspension Level-Ride • Embrayage à commande hydraulique • Amplement d'espace pour cinq • Commodité d'une quatre portes • Chaufferette — dégivreur à air frais.

ÉCONOMIQUE TANT À L'ACHAT QU'À L'USAGE

Vauxhall

La voiture anglaise construite et garantie par General Motors

V-361AF

Vendeurs autorisés VAUXHALL à Québec

AUTOMOBILES INC.
555, rue de la Couronne — Téléphone: LA 9-3371

GIGUERE AUTOMOBILE Ltée
895, DORCHESTER (coin Boul. Hamel) — Tél.: LA 9-1351

Ne manquez pas le scintillant spectacle de variétés "G.M. vous invite . . . " à la télévision tous les mercredis soir, a 8h. 30!

La Session Provinciale

L'assistance publique n'a pas été éliminée par l'assurance-hospitalisation (Couturier)

Par HENRI DUTIL

Le Dr J.-A. Couturier, ministre de la Santé, a déclaré, hier après-midi, qu'il est absolument faux de prétendre que l'assistance publique ne porte plus secours aux malheureux qui ont besoin de soins, tout en n'étant pas hospitalisés en vertu de la loi d'assurance-hospitalisation.

Le ministre de la Santé répondait à un article publié dans un journal politique de Montréal pour blâmer le gouvernement de la réduction des services des dispensaires dans les hôpitaux et du nom paiement des médicaments dans les cas d'assistance publique.

— "En ma qualité de ministre de la Santé, dit-il, je dois en effet corriger immédiatement ces conceptions erronées, inexactes, et de nature à semer l'inquiétude dans le public.

"La chose est d'autant plus grave qu'un hebdomadaire montréalais vient d'y faire écho :

— "Les pauvres hospitalisés, affirme ce périodique, doivent payer le médecin si celui-ci insiste. Jusqu'ici c'était l'assistance publique qui réglait la note d'hôpital et celle du médecin. Et le pauvre qui n'est pas suffisamment malade pour être admis à l'hôpital ne peut plus se faire examiner. Auparavant, il se présentait à un hôpital et là encore l'assistance-publique soldait les frais d'examens de toutes sortes. Aujourd'hui, vu qu'il n'y a plus d'assistance publique et que les hôpitaux ne sont payés que pour les malades hospitalisés, ces institutions restreignent de plus en plus les "dispensaires" puisque personne ne les rembourse pour les rayons X, les consultations, les examens effectués pour ces "demi-malades". Enfin la tension grandit rapidement entre la direction des hôpitaux et les médecins au sujet des médicaments dispendieux. Le gouvernement ne paie pas, comme on le croit dans le public, le prix des médicaments et traitements de chaque malade..."

Ayant rapporté ce point de vue du journal mentionné, le Dr Couturier poursuit :

— "On affirme donc cette fausseté : "aujourd'hui, vu qu'il n'y a plus d'assistance publique"... Se faire une telle conception de la situation issue de l'établissement de notre système d'assurance-hospitalisation, c'est tirer de fausses conclusions. Notre système ne saurait avoir des conséquences aussi absurdes. L'assistance publique existe encore et va continuer à aider la population.

"Affirmer que l'assistance publique défrayait la note du médecin n'est pas conforme aux faits. L'assistance publique payait en partie la note de l'hôpital, mais jamais, au grand jamais, elle n'a acquitté les honoraires des médecins.

"Aujourd'hui l'indigent qui n'est pas hospitalisé peut se faire examiner tout comme autrefois; et il n'est pas juste de dire qu'auparavant, si un pauvre se présentait dans un hôpital l'assistance publique soldait tous les frais d'examens. C'est là une croyance absolument erronée.

"C'était l'hôpital qui supportait une grande partie partie de ces frais. Enfin en ce qui a trait aux médicaments, rappelons à ceux qui l'ont oublié, l'existence du formulaire ou liste de médicaments.

"Ce formulaire, adopté de concert par le bureau médical de l'hôpital et la direction de l'institution, contient une liste complète de médicaments et le médecin, seul responsable de la vie de son patient, a toute liberté dans le choix du remède. Vous pouvez avoir la certitude que nos médecins et nos hôpitaux remplissent à cet égard tout leur devoir et ne sont animés que par un seul mobile : l'intérêt primordial des malades.

"Monsieur le président, j'ose espérer que ces bruits auxquels certains journaux viennent de faire allusion vont cesser. Les autorités du ministère de la Santé de la province de Québec entendent appliquer la loi dans toute sa plénitude et assurer à tous, indigents comme plus fortunés, les bienfaits de la médecine et de l'hospitalisation. La population peut compter sur nous", a conclu le Dr Couturier.

Au Conseil législatif

La hausse du maximum du prêt agricole est jugée inutile

Trois conseillers législatifs de l'Union nationale, MM. Albert Bouchard, Patrice Tardif et Ernest Benoit, ont critiqué, hier après-midi, le bill onze par lequel le gouvernement est autorisé à hausser le maximum du prêt agricole à $15,000 et à prêter pareille somme aux fils de cultivateurs qui veulent s'établir sur des fermes. Tous les trois ont affirmé que cette hausse était inutile puisque très peu de cultivateurs s'en prévaudront, comme il y en a très peu qui se sont prévalus du maximum de $10,000 dans le passé.

M. Albert Bouchard s'est demandé si le gouvernement provincial ne se prépare pas de nouveau à saboter le prêt agricole provincial, comme il l'a fait en 1940.

M. Bouchard a dit qu'il est plutôt favorable à un système pour aider les cultivateurs à financer leur actif roulant qui représente 45 pour cent de l'actif de la ferme. M. Bouchard a exprimé l'avis que les cultivateurs ont plus besoin d'un crédit agricole à court terme pour financer leurs animaux et leurs instruments aratoires. Il a alors reproché au gouvernement de garder dans le frigidaire les deux lois que l'ancien gouvernement a passées à la dernière session: loi relative au nantissement et loi pour aider à l'organisation et à l'amélioration des fermes.

M. Bouchard dit qu'il est faux de prétendre que ces lois ne sont pas appliquables car les Caisses populaires avaient pris entente avec les membres de l'Office et elles étaient prêtes à agir immédiatement.

Les banques ne réclamaient, elles qu'un amendement technique sans importance qui aurait pû être fait par arrêté en conseil.

Le conseiller qualifie de promesse ronflante celle de rembourser après 10 ans le tiers de l'emprunt car le jeune agriculteur n'a pas besoin d'aide après 10 ans mais à son départ.

M. Bouchard critique également l'assurance sur la vie que l'Office peut exiger en plus pour garantir le prêt par hypothèque. Il suggère de faire payer la prime d'assurance par le gouvernement.

"Ce bill est une législation très fardée et la quantité qu'on y a mise est suffisante pour le rougir", termine-t-il.

M. Ernest Benoit, de la division Kennebec s'est opposé au paragraphe de l'article 2 et à l'article 7 qu'il qualifie de promesse électorale. C'est la remise du tiers de l'emprunt après dix ans.

C'est une charité que les cultivateurs n'ont jamais demandée, dit-il.

M. Patrice Tardif (division La Vallière), s'en prend à l'aspect restrictif de plusieurs articles, notamment à la définition d'agriculteur et de ferme rentable".

Il conseille au leader gouvernemental de se méfier de ses collègues car il y a dans le gouvernement actuel un groupe d'hommes qui ont une tendance détestable à la bureaucratie.

Il dit qu'il ne se fie pas beaucoup aux libéraux qui ont toujours combattu le crédit agricole. Les nouvelles défintons lui font peur. Il dit que les libéraux ont échaudé les cultivateurs sur ce point.

Il qualifie de "clause d'établissement des grands pères" l'article qui crée un système de prêt d'établissement parce que la limite d'âge est fixée à 40 ans.

Il parle également de la bureaucratie qui intervient partout et qui interviendra sûrement dans l'application de cette loi pour défavoriser nos cultivateurs. Il dit que le bill est une déception générale.

Il dit également que nos cultivateurs constituent un rempart contre les idées communisantes et socialisantes et contre les idées de gauche.

Le bill est adopté ensuite en deuxième lecture sur division.

La prochaine séance aura lieu à midi aujourd'hui. Le comité siégera à 10 heures.

Nouveau sous-ministre suppléant à la Voirie : Me Jean-P. Langevin

Me Jean-P. Langevin vient d'être nommé sous-ministre suppléant au ministère de la Voirie dont il dirigeait déjà le service de la Statistique et de la publicité. En annonçant cette nomination, M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, a souligné que l'expansion prise par son ministère, l'entretien des chemins d'hiver, devenu un item important, et les développements considérables prévus en matière de voirie commandaient cette collaboration nouvelle.

Le ministre a précisé que M. Langevin travaillera de concert avec le sous-ministre suppléant actuel, le colonel Joseph Matte, à alleger la tâche du sous-ministre Arthur Bergeron, dans l'expédition des affaires du département. Me Langevin entrera incessamment en fonction.

M. Pinard a ajouté que le nouveau sous-ministre adjoint apporte une expérience précieuse au ministère, puisqu'il en a fait partie pendant près d'un quart de siècle, soit comme publiciste, soit comme statisticien.

Le vicomte Alexander de Tunis appuie les jeunes journalistes

Montréal, (PC) — Le vicomte Alexander de Tunis a déclaré hier qu'il se rangeait du côté des jeunes journalistes.

L'ancien gouverneur général du Canada et l'un des plus illustres généraux de la deuxième guerre mondiale a déclaré au cours d'une interview que les jeunes journalistes sont peut-être parfois difficiles à supporter, mais qu'on devait tenir compte qu'ils s'acquittaient des tâches que leurs directeurs leur avaient confiées.

"Si nous sommes trop brusques à leur égard, a-t-il dit, nous risquons de compromettre leurs carrières".

PROMPT SOULAGEMENT DES
DOULEURS RHUMATISMALES
LINIMENT "TRIOMPHE DE LA DOULEUR" MINARD

"L'ATTACHÉ"
NOUVEAU MODÈLE D'APPAREIL AUDITIF

Portez-le quand votre oreille ne suffit pas. Ayez-le toujours à la portée de la main et portez-le au besoin. Il tient en place même durant l'exercice de sports violents. Pesant moins d'une once, cet appareil est complet par lui-même et inclut même une batterie minuscule. Grâce à sa position au niveau de l'oreille, le porteur de cet appareil MAICO entend naturellement et n'est pas ennuyé par le bruit du frottement de son linge.

Succursales dans tout l'Est de la Province

SERVICE AUDITIF MAICO Inc. 893 Côte d'Abraham Centre Médico-Dentaire Québec
S.V.P. envoyez-moi gratuitement votre livre sur la surdité.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....

COSETTE

Je ne peux pas rejoindre les deux bouts. Tenez celui-ci pendant que je ferai le tour avec l'autre.

Pour un service
"PROMPT" et "COURTOIS"
Qualité et Bas prix
VISITEZ LES MAGASINS E.U.

• Viande sous inspection fédérale •
COTE ROULEE
Délicieux ROTI de casserole, économique 59¢
COUPE juteuse et sans perte, cuit au four 69¢

POULET Légrade CUIT
PRET A SERVIR
que vous aimerez à offrir à vos invités.
LA LIVRE 59¢

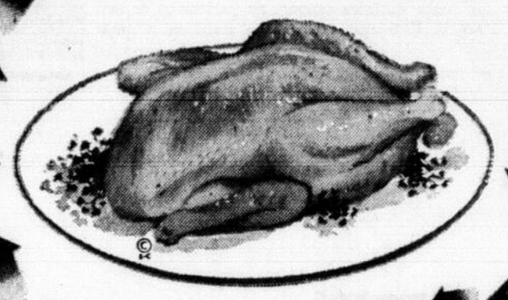

BUREAU-CHEF
E.U. LTEE
4260 BOUL. HENRI BOURASSA

Québec
• MARCHE DU ROI 797 du Roi Tél. : LA 2-2843
• G. MAGNAN 302 Montmartre Tél. : LA 3-3686
• MARCHE PIE X ENRG. 675 de la Ronde Tél. : LA 2-2880
• MARCHE FONTAINE 175 de la Ronde Tél. : LA 9-2188
Loretteville
• DELPHIS DION ENRG. 401, rue Racine Tél. : VI 2-3819
Beauport
• CARMICHAEL & FRERES 36, rue du Temple Tél. : MO 3-9322
• A. ROBITAILLE 51 boul. Pie XII, Beauport Tél. : MO 3-3772
• MARCHE GIFFARD INC. Licencié 2281, Ave de L'Orphelinat, Giffard Tél. : MO 3-6724
Côte de Beaupré
• ATHANASE FORTIER L'Ange-Gardien Tél. : MO 1-6545
N.-D. des Laurentides
• Marché NOTRE-DAME Enr. 685 ave Notre-Dame Tél. : VI 9-4953
Lac St-Charles
• LOUIS-E. RHEAUME Tél. : VI 9-4965
Donnacona
• P.-E. MATTE 462 rue Notre-Dame Tél. : 190
• MARCHE ST-DENIS ENR. 221 rue Notre-Dame Tél. : 21
Cté Beauce
• G.-F. LABONTE Ste-Marie Tél. : 388W
Cté L'Islet
• PHIL. NORMAND St-Eugène Tél. : CH 7-3250

Soyez comme les nombreuses ménagères avisées qui profitent des spéciaux que nous leur offrons chaque semaine!

ALIMENTATION E U

FRUITS et LEGUMES

Tomates en cello 14 onces 2/29¢
ATACAS en boite 16 on. 2/39¢
Oignons 29¢ rouges cello 5 lbs

Oranges FLORIDE - 252 3 douz. 99¢

VOICI QUELQUES-UNS DES NOMBREUX MAGASINS
ALIMENTATION E U
CARMICHAEL & FRERES
36, rue du Temple Beauport Tél. : MO 3-9322
A. ROBITAILLE
51, boul. Pie XII Beauport — Côte de Beaupré Tél. : MO 3-3772
MARCHE GIFFARD INC.
Licencié 2281, ave de l'Orphelinat Giffard — Tél. : MO 3-6724

MARINADES COUPEES "Habitant" Frais 16 onces 26¢

LAIT Bonlac 3 livres $1.03
PAPIER TOILETTE BLANC 4 rouleaux 41¢ Ballet 4c de rabais
CIRE Succès CRISTAL KLEEN 40 onces 13c de rabais $1.20 20 onces 6c de rabais 65¢

MIR LIQUIDE 2/24 onces 95¢
BEURRE CARAMEL Grenache 15 onces 2/49¢

"OXO"

LIQUIDE 5 ONCES 41¢ CUBES 12s 29¢
POULET "ESTA" 7 onces
SAUCE "ESTA" 15 onces GRATIS 83¢

BLE D'INDE Opal 20 onces 3/41¢
SOUPE POULET et RIZ et CREME DE CHAMPIGNONS "Campbell" 10 onces 2 POUR 37¢
SOUPE LEGUMES et CREME DE CELERI "Campbell" 10 onces 2 POUR 29¢

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Québec, jeudi 19 janvier 1961

Buffalo et Hershey gagnent dans la ligue Américaine

Wayne Hicks et Billy Dea comptent chacun deux buts et Buffalo l'emporte 5-2 contre Rochester. — A Hershey, les Bears effacent un déficit de 3-0 pour remporter une victoire de 4-3 contre les Indiens de Springfield. — Hershey rejoint Cleveland en deuxième position. — Bob Perreault en vedette.

Buffalo 19 (PA) — Wayne Hicks et Billy Dea ont marqué chacun deux buts hier soir en conduisant les Bisons de Buffalo à une victoire de 5-2 sur les Americans de Rochester, dans une joute de la ligue Américaine.

L'issue de la joute a fait monter les Bisons en quatrième place et a fait descendre les Americans en cinquième. C'était la première défaite de Rochester en six parties.

Les Bisons traînaient de l'arrière par 2-0 lorsqu'ils ont marqué trois buts en moins de trois minutes dans la deuxième période. Larry Wilson a été l'autre compteur de Buffalo, au début de la troisième période.

Ed Chadwick avait été retiré de ses filets lorsque Dea a marqué son deuxième but, quelques secondes avant la fin de la joute.

Ron Howell et Dave Creighton ont été les compteurs des Americans, dans la première période.

ROCHESTER 2, BUFFALO 5

ROCHESTER — Buts: Chadwick; Défenses: White, Côté, Kraftcheck, Crozier, Donaldson; Avants: Ciesla, Boyer, Howell, Creighton, Rousseau, Faulkner, Edmundson, Ehman, Ubriaco, MacMillan.

BUFFALO — Buts: Dejordy; Défenses: Barkley, B. Wilson, Ingram, Bergman, Hillman; Avants: Maloney, Gamble, L. Wilson, Hicks, Cullen, Dea, Hadfield, Maki, Courcy, Hoekstra.

Arbitre: Doolittle; juges de lignes: Barnes et Strong.

Première période

1—Rochester: Howell, (Boyer, Donaldson) 3:40
2—Rochester: Creighton, (Edmundson Ehman) 16:39
Puns: Côté 11:41, Cullen 14:00.

Deuxième période

3—Buffalo: Hicks, (Gamble, Wilson) 16:12
4—Buffalo: Dea, (Maloney, Hillman) 17:18
5—Buffalo: Hicks, (Cullen, L. Wilson) 18:30
Puns: Faulkner 4:45, Ciesla 17:51, Bergman 19:38.

Troisième période

6—Buffalo: L. Wilson, (Gamble, Hicks) 4:40
7—Buffalo: Dea, (Maloney) 19:59
Puns: Maloney (maj.) 12:17, Ubriaco 17:51, Hicks 18:16.

ARRÊTS —

Dejordy,	9	7	12	—28
Chadwick,	13	6	5	—23

Hershey gagne 4-3

Hershey 19 (PA) — Les Bears de Hershey, après avoir vu les Indians de Springfield prendre une avance de trois buts dans la première période, ont effectué un ralliement et les ont défaits hier soir au compte de 4-3.

Les Bears, grâce à cette victoire, sont montés en deuxième place dans le classement de la ligue Américaine, sur un pied d'égalité avec les Barons de Cleveland. Les Indians sont en première place.

Les Indians ont pris une avance de 3-0 en moins de cinq minutes de la première période, grâce à des buts de Bill McCreary, Harry Pidhirny et Art Stratton.

Dans la deuxième période, les Bears ont riposté par des buts de Warren Hynes, Pete Conacher, Les Duff et Willie Marshall.

Bob Perreault, qui a bloqué 23 lancers dans la cage des Bears, a été sensationnel dans la deuxième période, alors qu'il a volé une couple de buts certains aux Indians.

SPRINGFIELD 3, HERSHEY 4

SPRINGFIELD — Buts: Paillé; Défenses: McCord, Price, Douglas, Harris, Cushenan; Avants: Caffery, Pidhirny, Cline, Anderson, McCreary, Sweeney, Foley, Kilgea, Kabel, Stratton, Schinkel.

HERSHEY — Buts: Perreault; Défenses: Hollingworth, Mathers, Zeidel, Yanosik, Reaume; Avants: Hynes, Nykoluk, Conacher, Kinasewich, Lalande, Smith, McIntyre, Marshall, Duff.

Arbitre: Friday; juges de lignes: Fasnacht et Anselm.

Première période

1—Springfield: McCreary, (Sweeney, Cline) 12:40
2—Springfield: Pidhirny, (Stratton) 15:22
3—Springfield: Stratton, (Pidhirny, Schinkel) 16:24
Puns: Schinkel 4:39, Zeidel 8:08, Foley 17:11.

Deuxième période

4—Hershey: Hynes, (Hollingworth, Lalande) 1:06
5—Hershey: Conacher, (Yanosik, Duff) 3:04
6—Hershey: Duff, (Nykoluk, Yanosik) 13:33
7—Hershey: Marshall, (Smith, Yanosik) 17:11
Puns: Schinkel 1:40, Zeidel 6:09.

Troisième période

Aucun but.
Puns: Zeidel 14:46, Price 16:04.

ARRÊTS —

Paillé,	8	11	9	—28
Perreault,	6	10	7	—23

Hockey

HIER

Ligue Nationale
Canadiens 4, Chicago 0
New York 4, Toronto 4
Ligue Américaine
Rochester 2, Buffalo 5
Springfield 3, Hershey 4
Ligue de l'Est
Hull 5, Kingston 3
Ligue Junior Provinciale
T.-Rivières 3, Citadelles 8
Ligue Intermédiaire
Royal 22e 2, Red Cap 1
Inst. Denys 3, P. Tardif 2
Ligue Junior Q.-Montmorency
Ste-Anne 2, Beauport 2
Montmorency 2, Beaupré 2
Ligue Juvénile Q.-District
St-Sacrement 4, Charny 5
Ligue Juvénile Interparoissiale
St-Jean Eudes 4, St-Jérôme 1
Victoria 7, St-Rodrigue 4
Ligue de l'Est des E.-U.
Greensboro 5, Philadelphie 4
Charlotte 7, Johnstown 3

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Detroit à Boston
Ligue Américaine
Aucune partie.
Ligue de l'Est
Kitchener à S. Ste-Marie
Hull à Royal.
Ligue Junior Provinciale
As Jrs. vs Shawinigan
Ligue Juvénile C.O.P.
Académie vs Beauport
Ligue Lévis-Lotbinière
St-Gilles à St-Agapit

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	44	27	11	6	161	117	60
Toronto	45	24	13	8	150	119	56
Chicago	44	18	17	9	118	120	45
Detroit	43	16	16	11	119	128	43
New York	44	12	23	8	139	143	32
Boston	43	8	25	10	107	147	26

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Springfield	45	32	13	0	225	122	64
Cleveland	42	21	21	0	134	142	42
Hershey	42	20	20	2	129	126	42
Buffalo	41	20	20	1	167	163	41
Rochester	41	18	19	4	144	144	40
Québec	41	18	22	1	125	152	37
Providence	44	15	29	0	138	204	30

LIGUE DE L'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Huil	39	27	8	4	171	96	58
S. Ste-Marie	41	21	16	4	145	143	46
Kitchener	40	18	17	5	139	145	41
Kingston	42	18	21	3	169	177	39
Sudbury	43	14	23	6	151	181	34
Royal	43	10	23	10	103	136	30

LIGUE JUNIOR PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
As	32	26	6	0	125	85	52
Citadelles	30	19	11	0	133	116	38
Shawinigan	27	14	12	1	137	128	29
T.-Rivières	30	12	18	0	131	147	24
St-Hyacinthe	30	8	21	1	90	128	17
Montréal-N.	27	8	19	0	83	96	16

LIGUE INTERMEDIAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Inst. Denys	19	10	8	1	73	59	21
Royal 22e	19	9	7	3	58	57	21
Red Cap	19	6	7	7	58	63	17
P. Tardif	19	7	9	3	62	62	17

LIGUE INTERMEDIAIRE de Montmorency

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Laurent I.O.	8	6	2	0	34	18	12
Boischatel	9	5	4	0	30	37	10
Château-Richer	8	4	4	0	34	35	8
Beaupré	9	2	7	0	19	37	4

LIGUE INTERMEDIAIRE "C"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Courville	9	8	1	0	54	10	16
Beauport	8	6	2	0	42	20	12
Giffard	8	4	1	3	27	19	11
Les Saules	9	3	3	3	33	32	9
Sts-Martyrs	8	2	5	1	22	36	5
Ste-Thérèse	7	1	5	1	17	29	3
N.-D. Pitié	6	1	4	1	18	35	3
Legrade	7	1	5	1	14	47	3

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Loups	8	6	2	0	40	21	12
Bulldogs	8	4	4	0	30	38	8
Castors	8	3	5	0	28	35	6
Aigles	8	3	5	0	31	36	6

LIGUE LEVIS-LOTBINIERE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Edouard	9	8	0	1	68	31	17
Deschaillons	11	8	2	1	70	31	17
St-Agapit	8	6	2	0	43	27	12
St-Nicolas	9	4	5	0	31	47	8
St-Antoine	9	3	6	0	33	42	6
St-Gilles	11	2	9	0	26	53	4
St-Apollinaire	11	2	9	0	18	61	4

LIGUE JUNIOR Q.-MONTMORENCY

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montmorency	11	9	1	1	54	30	19
Ste-Anne	12	7	4	1	52	46	15
Beaupré	11	3	7	1	41	56	7
Beauport	12	2	9	1	44	59	5

LIGUE JUVENILE Q.-DISTRICT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Sts-Martyrs	8	7	1	0	47	25	14
Charny	8	5	3	0	31	30	10
Belvédère	9	3	6	0	39	46	6
St-Sacrement	9	2	7	0	22	41	4

LIGUE JUVENILE C.O.P.

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Beauport	12	8	2	2	66	34	18
Académie	9	7	0	2	38	12	16
Montmorency	11	6	3	2	42	24	14
St-Pascal	12	4	6	2	26	40	10
St-J.-Baptiste	12	3	7	2	36	47	8
Les Saules	12	1	11	0	27	78	2

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	4	4	0	0	36	16	8
Montréal	3	1	2	0	17	27	2
McGill	4	1	3	0	13	22	2
Laval	3	1	2	0	10	11	2

Potins de l'Américaine

James C. (Jim) Hendy, qui est décédé samedi, le 14 janvier, alors qu'il agissait comme gérant général des Barons de Cleveland, avait eu des plus grands records comme officiel de club dans la Ligue Américaine de hockey. Il en était à sa douzième saison à la direction des Barons, ayant commencé en 1949-50, et durant ses onze premières saisons ils n'avaient jamais manqué les séries éliminatoires de la coupe Calder. Le club est en deuxième position à l'heure actuelle.

Ses équipes ont gagné le championnat de la saison régulière en 1949-50, 1950-51 et 1952-53. Sous sa direction, Cleveland gagna quatre championnats des séries de la coupe Calder, plus que n'importe quel autre gérant général depuis la fondation de la ligue il y a 25 ans. En deux autres occasions, en 1949-50 et 1955-56, les Barons furent battus en série finale des éliminatoires.

Il était reconnu comme un des plus grands "marchandeurs" officiels dans l'histoire du hockey. Jim sera manqué de tous, tant au point de vue de sa propre personnalité que du monde des affaires, à travers tout le monde du hockey.

Gil Mayer des Barons de Cleveland a joué dans la 592e partie régulière de la ligue Américaine de hockey le 15 janvier, contre Hershey. Ceci lui a permis d'égaler le record de tous les temps pour gardiens de buts, détenu par Johnny Bower, maintenant avec Toronto dans la ligue Nationale de hockey, alors que Bower jouait pour Cleveland et Providence dans le Circuit Canning.

Durant ses douze saisons dans la ligue, Mayer a joué pour Pittsburgh et Hershey en plus de Cleveland. Alors qu'il était avec le Pittsburgh, il fut le meilleur gardien de buts pendant quatre saisons consécutives, et cinq années sur six. Pour ces exploits il reçut le trophée commémoratif Harry "Hap" Holmes en 1950-51, et de 1952-53 jusqu'à 1955-56. A l'heure actuelle il a enregistré 37 blanchissages, se plaçant ainsi deuxième derrière Bower qui en a 45.

Steve Kraftcheck des Americans de Rochester a joué dans sa 600e partie régulière contre Hershey le 14 janvier.

Y compris les parties de samedi, le 14 janvier, il n'y avait eu que quatre parties nulles dans la ligue, sur les 143 jouées, et les Americans de Rochester avaient été mêlés aux quatre. Les Americans ont joué deux parties nulles avec Hershey, et une contre chacun des clubs Buffalo et Québec.

Les Americans de Rochester et les Bisons de Buffalo avaient le meilleur record de temps supplémentaire dans la ligue après les parties de samedi, 14 janvier. Rochester avait 8 points en six parties avec temps supplémentaire et

(Suite à la page 16, 1ère col.)

Championnat à John Konrads

Sudney, Australie 19 (PA) — John Konrads a gagné hier l'épreuve de 440 verges aux concours de nage pour les championnats des Nouvelle-Galles du Sud à Sydney, en Australie. C'est la quatrième année de suite qu'il accomplit un tel exploit.

SABOURINADES SPORTIVES

par

Roland SABOURIN

MOSS AIMERAIT EN SAVOIR PLUS LONG

Quand nous avons appris que Perry Moss, gérant général et pilote des Alouettes de Montréal au football, nous ne nous attendions pas à ce qu'il fasse des déclarations bien sensationnelles. Il en fera peut-être lors de la conférence qu'il donnera devant le Canadian Progress Club, ce soir, mais nous avons l'impression qu'il évitera les questions épineuses aussi habilement qu'il l'a fait hier soir devant les membres de la Galerie Sportive.

"Pas de commentaires", s'est-il contenté de répondre à toutes les questions ayant trait à savoir celui qui a machiné officiellement le fameux marché qui a envoyé Sam Etcheverry et Hal Patterson aux Tiger-Cats de Hamilton, en retour de Don Paquette et Bernie Faloney. "Je préférerais que vous en parliez à Workman lui-même", disait-il un autre tantôt.

Toutefois, il a admis franchement de ne pas en savoir plus long que vous et mois de ce qu'il adviendra dans le cas d'Etcheverry qui vient de signer avec les Cardinals de St-Louis de la Ligue Nationale de football des Etats-Unis, signature qui a compliqué encore plus toute la situation.

Moss a déclaré que la première des choses dans cette affaire est de savoir si Pete Rozelle, commissaire de la N.F.L., va approuver le contrat que Sam a signé avec le St-Louis. Si Rozelle donne son consentement, il est évident que le cas sera traîné devant les tribunaux. Une fois rendu à ce stage, Moss ne sait pas non plus ce qui arrivera.

Il souhaite bien voir toute l'affaire se régler sans que les Alouettes aient trop à souffrir de ce marché qui a créé la "nouvelle de l'année" dans le sport en 1960.

WES GIDEON SERA-T-IL LE QUART-ARRIERE ?

A quelqu'un qui lui demanda s'il reprendrait Etcheverry avec lui, Perry répondit qu'il n'aurait pas d'objection. "En autant que je suis concerné personnellement, je n'ai rien eu avec lui", dit-il. "Il se peut qu'il ait quelque chose contre moi, mais je n'en sais rien".

Toutefois, il n'a pas caché qu'il aimerait obtenir Bernie Faloney qui s'adapte plus à son style de jeu. "Avec Bernie, nous aurions un meilleur club et nous gagnerions plus de parties", déclare-t-il tout en ajoutant que Sam Etcheverry était un grand passeur et un quart-arrière accompli.

Si jamais il ne peut avoir ni l'un ni l'autre, à qui aura-t-il recours ? "Je puis vous dire que nous aurons douze hommes sur le terrain, et non onze", fit-il remarquer. A l'heure actuelle, Wes Gideon, qui est avec le club depuis deux ans, semble avoir la préférence.

"Gideon est avec nous depuis deux ans et a appris beaucoup de choses du jeu canadien", de continuer Moss. "Il est très rapide, lance bien, et il est fort et gros. A mon avis, il a le potentiel de base pour devenir une grande étoile". Il n'a pas caché que Wes demeurait un point d'interrogation.

Moss a insisté sur le fait que ses plans actuels consistaient à améliorer la défensive du club, problème qui lui a causé de nombreux maux de tête en 1960. "Je crois que nous présenterons une équipe généralement plus solide, plus dure et plus rude", fut son résumé de la situation tout en ajoutant qu'il ne restait plus qu'un bon joueur à signer dans les collèges américains pour se trouver dans une situation respectable au point de vue de personnel.

Et il est d'avis que les amateurs de football de Montréal lui pardonneront le supposé "crime" s'il gagne plus de parties au cours de la prochaine saison.

NOTES DE HOCKEY AVEC DU FOOTBALL . . .

Moss a bien ri des déclarations de Cookie Gilchrist qui demanda des augmentations de salaire pour tous les joueurs de football au pays... Cependant, il a dit qu'il lui donnerait volontiers $20,000 si les Argos ne veulent lui donner, surtout de

(Suite à la page 15, 1ère col.)

ROGER GAGNON, président des "Amis du football; Perry Moss, gérant général et pilote des Alouettes de Montréal; Jacques Laurin, président du Canadian Progress Club; et Roger Meloche, président de la Ligue Provinciale de football.

Un comité est formé à Québec pour s'intéresser au sport du football

Au cours d'une conférence de presse tenue hier soir, aux Voûtes Jean Talon, en l'honneur du gérant-général et instructeur des Alouettes de Montréal, Perry Moss, on a annoncé la formation à Québec d'un club "Les Amis du Football". Tous les amateurs de football de la région de Québec sont appelés à se grouper au sein de ce club, et cette initiative permettra aux amateurs de ce sport de se réunir et de discuter, dans une ambiance sportive, les différents jeux pratiqués par nos porte-couleurs dans des rencontres précédentes.

La réunion de presse groupait, en plus des membres de la Galerie Sportive, plusieurs officiels du Canadian Progress Club de Québec, club qui depuis plusieurs années s'occupe activement de promouvoir la cause du football dans notre ville.

On se rappelle qu'en 1955, un groupe de membres du Canadian Progress Club avait organisé une joute d'exhibition à Québec par les Alouettes de Montréal. Cette joute donna naissance au Comité d'Avancement du Football et, récemment, ce comité s'est transformé en une nouvelle association qui portera le nom de "Conférence de Football du Québec Métropolitain nc." Cette nouvelle organisation aura la tâche de diriger le football dans la région de Québec et a déjà demandé une franchise dans un circuit intermédiaire provincial pour 1961.

Voici la liste des directeurs de la nouvelle association: Président et gérant général, Roger Gagnon; 1er Vice-Président, Bill Noonan; 2ème Vice-Président, A. Martin; Secrétaire-Trésorier, Tom White; Aviseur légal, Adolphe Roy; Instructeur en Chef, Steve O'Farrell; Assistants, Tom White et Bud White; Relations extérieures, Gully Keane et Dave Doherty.

Dès l'automne prochain, la Conférence de Football du Québec-Métropolitain Inc. s'occupera de faire pratiquer le football à des centaines de jeunes dans les catégories Pee Wee, Midget, Juvénile, Junior (intercollégiale). De plus, tel qu'annoncé plus haut, il y a lieu d'espérer que Québec fera partie d'une ligue provinciale de football, dont le président est le sportif bien connu Roger Meloche, gérant des promotions sportives de la Brasserie Dow.

Le président et gérant-général de la nouvelle organisation, Roger Gagnon, sollicite l'appui de tous les amateurs de football de la région de Québec et les invite à faire partie du club "Les Amis du Football".

Le passage de Moss à Québec sera couronné par un grand dîner offert par le Canadian Progress Club. On s'attend qu'une foule très considérable assistera à ce dîner qui sera servi ce soir, à 6 h. p.m. Le gérant-général des Alouettes a déclaré hier qu'il réserve d'agréables surprises à tous les membres et amis du Canadian Progress Club.

Les Reds de Trois-Rivières encaissent un revers de 8-3 contre les Citadelles

(Par Jacques ARTEAU)

Les Citadelles ont consolidé leur emprise en deuxième position de la ligue Junior "A" Provinciale hier soir en disposant des Reds de Trois-Rivières par 8-3 dans un duel rude et agressif. Quelques escarmouches sont survenues au cours de la rencontre qui a été retardée par l'arrivée tardive des visiteurs et fut interrompue au début du dernier vingt par le bris d'un verre-protecteur.

René Drolet et Denis Larose ont conduit l'offensive des vainqueurs avec chacun deux buts. Robert Doddridge a réussi un but et trois assistances, tandis que Yvon Juneau, Magella Dubois et Jacques Dubé comptaient les autres. Les trois buts des Reds furent réussis par Guy Bolduc, Michel Dufour et Fernand Harvey.

Egalité 2-2

Après avoir vu les Reds prendre les devants 2-0 en moins de trois minutes au tout début de la joute, les Citadelles ont répliqué avec deux buts aussi rapides à mi-chemin de la première période pour forcer l'égalité 2-2.

Bolduc a ouvert le pointage pour les Reds après vingt-huit secondes de jeu et à 2.24 minutes, Dufour a enfilé le deuxième but des visiteurs sur un lancer bas de quinze pieds. A 9.59 minutes, Drolet a fait ricocher le lancer de Fredette pour le premier but des Citadelles et deux minutes plus tard, Larose a égalé le compte 2-2. Bien que le jeu fut parfois assez rude, la seule punition mineure de l'engagement fut imposée aux Reds.

Assaut décisif

Les Reds ont pris momentanément l'avance 3-2 dès la première minute de la deuxième période mais les Citadelles n'ont pas tardé de riposter en déclenchant une poussée décisive de quatre buts dans cette période.

Dubé a débuté l'assaut des Citadelles à la sixième minute alors que les Reds jouaient à court d'un homme. Harvey avait marqué le troisième et dernier but des visiteurs à 1.48 minute. Larose a suivi à 7.04 minutes avec son deuxième but de la joute pour donner l'avance aux Citadelles 4-3. Drolet et Doddridge ont compté tour à tour par la suite pour forcer les Reds à attaquer sans répit mais sans le moindre succès contre Yvan Plourde.

Dans une troisième période aussi mouvementée que les deux premières, Dubois et Juneau ont compté deux buts successifs en moins d'une minute à 14.59 minutes, pour raffermir l'avance déjà confortable des Citadelles à 8-3. Une échauffourée a éclaté à mi-chemin de ce dernier vingt entre Claude Boucher des Reds et Pierre Bilodeau et les deux joueurs ont écopé chacun d'une majeure. Avec cette victoire, les Citadelles portent leur avance en deuxième place à neuf points sur Shawinigan. C'était la dernière joute locale des Citadelles ce mois-ci.

T.-RIVIERES 3, CITADELLES 8

TROIS-RIVIERES — Buts: Bégin; Défenses: Désilets, Baril, Gosselin, Black; Avants: Lafleur, Descormiers, Carle, Dufour, Bolduc, Dolbec, Harvey, Boucher, Perreault, Lahouillier.

CITADELLES — Buts: Plourde; Défenses: Bilodeau, Fredette, Prémont; Avants: Blais, Doddridge, Dubé, Larose, Renaud, Drolet, Laforest, Dubois, Juneau.

Arbitre: Paul Mercier; juges de lignes: Marcel Côté et Fernand Grenier.

Première période

1—T.-Rivières: Bolduc, (Dolbec, Boucher) 0:28

(Suite à la page 15, 7e col.)

St-Fidèle rejoint le "Y" au premier rang en disposant du Laval, 55-50

St-Fidèle a rejoint le Y.W.C.A. au premier rang de la Ligue Senior de la Cité, au ballon-panier, à la suite de la victoire de 55-50 qu'il a remportée contre le Rouge & Or de l'Université Laval dans une intéressante partie disputée au gymnase St-Fidèle, hier soir.

L'équipe St-Fidèle, qui détenait une avance de 29-17 après la première demie, dut travailler pour remporter cette cinquième victoire de la saison. Les hommes de Marcel Turgeon ont maintenant dix points, soit le même total que le "Y" qui a joué une partie de plus cependant.

Turgeon dirigea l'offensive de son équipe avec 14 points. Fernand Laperrière en réussit dix. Roger Pzage eut également 14 points pour les perdants pendant que Jean-Jacques Noreau y allait de 13.

Une autre partie régulière de ce circuit aura lieu ce soir, au gymnase du Séminaire, 27 Ste-Famille. Les Séminaristes recevront alors la visite du Limoilou.

Exhibitions pour le Trail

Trail, C.-B. 19 (PC) — Les Smoke Eaters de Trail joueront deux parties contre des équipes de la ligue Senior de la Saskatchewan, avant de partir pour l'Europe en vue du tournoi mondial de hockey amateur le 29 janvier. Trail jouera à Moose Jaw le 27 janvier et à Yorkton le lendemain.

COLISÉE

PATINAGE — 8 à 10 h.
CE SOIR
● Patineurs et Patineuses — 50c (Au-dessus de 16 ans)
● Spectateurs — Sect. des Loges
Adultes et Enfants — 25c
(Taxe et Ch. de Service incl.

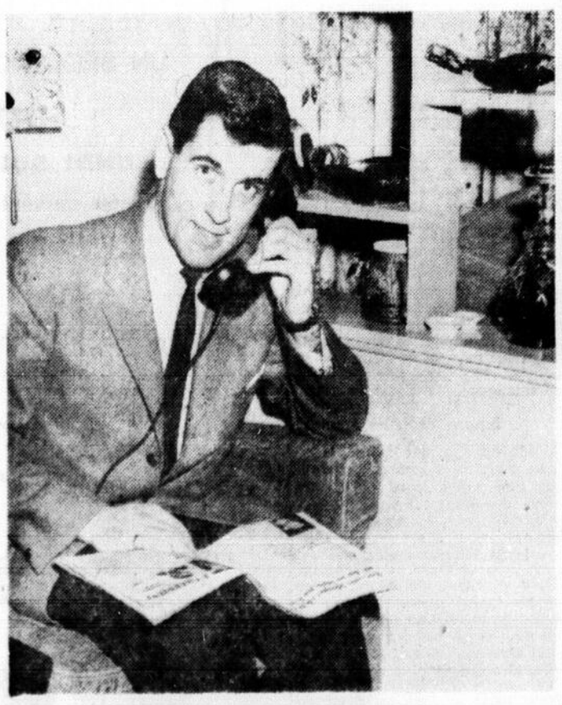

QUAND NOTRE PHOTOGRAPHE s'est rendu à la résidence de Michel Lagacé, hier soir, le brillant joueur de hockey de la paroisse St-Fidèle, attendait toujours une confirmation officielle des Smoke Eaters de Trail à savoir s'il accompagnera ou non ce club au tournoi mondial de hockey amateur en Suisse. Selon certaines informations, les chances de Lagacé de faire le voyage seraient excellentes.

Les inscriptions pour la grande course en canots

Au cours d'une assemblée du Comité de la Course en Canots tenue hier soir, il a été définitivement décidé que les inscriptions à la grande classique du 12 février seront reçues au bureau du président, M. Jacques J. Gravel, jusqu'au 1er février. L'on a décidé de fixer cette date ultime afin de permettre aux organisateurs de sélectionner les rameurs de chaque groupe au cours d'une réunion qui aura lieu le 6 février et qui réunira les chefs d'équipes et les membres du Comité.

Le trajet de la Course en Canots 1961 a également été arrêté, lors de cette assemblée. Les départs et les arrivées auront lieu à l'intérieur du Bassin; les canots suivront le trajet qui suit: Sortie du Bassin, virage en direction Ouest jusqu'au Quai de la Reine, traverse du fleuve en biais jusqu'au Quai de Charbon à Lévis et retour à l'entrée du Bassin extérieur où sera situé le fil d'Arrivée.

L'on s'attend encore à ce que ces deux courses soient des plus sensationnelles et les effets de la marée qui sera à son plein montant, entre 2.00 heures et 3 heures, le dimanche 12 février, compliquera davantage le travail des rameurs des différentes équipes.

Environ 25 inscriptions sont attendues des organisateurs et l'on nous rapporte que plusieurs ont commencé leur entraînement en vue de ce spectacle sensationnel.

NOTRE VENTE ANNUELLE
de chaussures pour hommes
commencera ce matin, à 9 heures.
SOULIERS POUR HOMMES :
Prix rég. : $17.95 à $33.95
Réduits à...
$11.95
Simard & Voyer INC.
CARRE D'YOUVILLE

ENCORE 2 JOURS DE
VENTE ANNUELLE
VESTONS SPORT sur mesure
rég. 36.00 à 52.00
26.50
COMPLETS
PALETOTS
PANTALONS
à 20% de rabais
ET Coulombe QUEBEC
COIN DE L'EGLISE ET DE LA REINE
STATIONNEMENT A COTE
OUVERT LE VENDREDI SOIR

Charlie Hodge blanchit les Black Hawks, 4-0

LES JOUEURS-ARRIERES Gerry James, avec les pantalons courts, et Charlie Shepard à droite, portaient leurs numéros et chandails respectifs des Blue Bombers de Winnipeg de la ligue de football de l'ouest alors que les Blue Bombers ont rencontré les membres de la presse et de la radio lors de la joute annuelle de hockey au profit des oeuvres samedi devant 8,000 personnes à Winnipeg. James, qui a joué avec les Maple Leafs l'an passé, a profité de cette occasion pour se préparer en vue de s'aligner avec les Warriors de Winnipeg de la ligue de l'ouest.

Fête du hockey à Ste-Foy

Ste-Foy aura sa journée du hockey dimanche, le 22 janvier 1961, à l'oeuvre des Terrains de Jeux Notre-Dame de Foy, rue Jacques Berthiaume. Voici le programme:

1.30 p.m. Mosquito N. D. de Foy vs Pee Wee N. D. de Foy.

2.30 p.m. Bantam St-Louis de France vs Bantam N. D. de Foy.

3.30 p.m. Présentation des invités d'honneur. Remise d'un cadeau souvenir à Monsieur Hockey 1961.

4.00 p.m. St-Louis de France Midget vs Midget N. D. de Foy.

5.00 p.m. Ste-Ursule Juvénile vs Juvénile N. D. de Foy.

Que tous les parents des joueurs se fassent un devoir de venir encourager leurs enfants.

Autre combat pour Charnley

Londres 19 (PA) — Dave Charnley, le champion poids léger d'Europe et de l'Empire Britannique, défendra sa couronne contre le Français Fernand Nollet à Londres le 21 février.

Le promoteur Stan Baker a annoncé la nouvelle à peine 18 heures après la victoire de Charnley par décision en 10 rounds sur Gene Gresham, de Detroit.

Charnley a accepté de risquer sa couronne européenne contre Nollet avec l'espoir de l'emporter et d'obtenir éventuellement un combat de championnat mondial contre Joe Brown.

Gresham, qui a reçu une vraie leçon de boxe aux mains de Charnley mardi à Londres, est convaincu que le boxeur britannique pourra détrôner Brown comme champion.

Calendrier sportif

BALLON PANIER

Ligue de la Cité: A 8.30 p.m., Limoilou vs Séminaire.

CURLING

Club Victoria: A 8.00 p.m., continuation du tournoi Québec-district.

HOCKEY

Ligue Juvénile C.O.P.: A 8.00 p.m., Académie vs Beauport.
Ligue Juvénile Q.-District: Jouté Belvédère vs St-Sacrement.
Ligue Mosquito C.O.P.: A 5:45 p.m., joute Baronet vs Canadien.

RAQUETTE

Union Locale: Parade avec départ de l'Union Commerciale et arrivée au club Le Québécois.

Il effectue 18 arrêts en enregistrant son quatrième "zéro" en 23 parties avec les Canadiens de Montréal. — Jean Béliveau, Gilles Tremblay, Bill Hicke et Ralph Backstrom sont les compteurs de la partie. — Des absents dans les deux camps.

Chicago, 19 (PC) — Charlie Hodge a remporté hier soir son quatrième blanchissage en 23 parties alors que les Canadiens de Montréal ont défait les Black Hawks de Chicago au compte de 4-0.

Hodge, qui a remplacé Jacques Plante en novembre dernier, a eu la tâche facile hier soir. Il n'a eu que 18 lancers à bloquer, cependant que Glenn Hall était mis à l'épreuve 29 fois dans la cage des Hawks.

Les Canadiens n'ont pas semblé se ressentir de l'absence de trois de leurs joueurs réguliers, soit le capitaine Doug Harvey, Bernard Geoffrion, actuellement en première place chez les compteurs de la ligue Nationale et Marcel Bonin, au rancart à cause d'une blessure au dos. Harvey souffre d'une fracture de la cheville droite et Geoffrion a des ligaments d'un genou endoloris.

Les Montréalais ont scellé l'issue de la joute dès la première période, alors qu'ils ont enfilé trois buts. Jean Béliveau a ouvert le bal avec un but vers le milieu de la première période, alors que Reggie Fleming, des Hawks, était au banc des punitions.

Le but de Béliveau était son 18e de la saison.

Dans la même période, Gilles Tremblay et Bill Hicke ont marqué chacun un but à 35 secondes d'intervalle et les Canadiens ne furent jamais menacés par la suite. Ralph Backstrom a complété le pointage pour les Canadiens vers le milieu de la deuxième période, alors que les Hawks jouaient sans Eddie Litzenberger qui était à purger une punition.

La joute a été rude et l'arbitre Dalton McArthur a imposé 13 punitions.

CANADIENS 4, CHICAGO 0

MONTREAL — Buts: Hodge; Défenses: Johnson, Talbot, Turner, Langlois, J.-C. Tremblay; Avants: Rousseau, Richard, Béliveau, Moore, Backstrom, Provost, Hicke, Goyette, G. Tremblay, Marshall, Gendron.

CHICAGO — Buts: Hall; Défenses: Pilote, St-Laurent, Arbour, Vasko, Fleming, Evans; Avants: Wharram, Mikita, McDonald, E. Balfour, Sloan, Murphy, Hay, Litzenberger, Nesterenko, M. Balfour.

Arbitre: Dalton McArthur; juges de lignes: George Hayes et Neil Armstrong.

Première période

1—Montréal: Béliveau, (G. Tremblay, Talbot) 9:21
2—Montréal: G. Tremblay, (Hicke, Langlois) 15:09
3—Montréal: Hicke, (Backstrom) 15:44

Punis: Béliveau 2:15, Nesterenko 5:44, Fleming 9:03, Langlois 17:27.

Deuxième période

4—Montréal: Backstrom, (Johnson, Moore) 9:57

Punis: Litzenberger 6:38, Richard 10:08, Mikita 10:08.

Troisième période

Aucun but.

Punis: Johnson 0:57, G. Tremblay Richard et Fleming 8:08, Talbot 16:27, Pilote 18:37.

ARRETS —

Hodge,	5	8	5—18
Hall,	9	13	7—29

Deux buts tardifs de Red Kelly donnent une nulle aux Leafs contre Rangers, 4-4

Toronto, 19 (PC) Deux buts de Red Kelly dans les cinq dernières minutes de jeu ont permis hier soir aux Maple Leafs de Toronto de s'en tirer avec une joute nulle de 4-4 avec les Rangers de New York. L'issue de la joute a laissé les Maple Leafs en deuxième place dans le classement de la ligue Nationale, à quatre points des meneurs, les Canadiens de Montréal. Ces derniers ont gagné leur joute d'hier soir par 4-0 à Toronto.

Les Leafs ont dû marquer trois buts dans la dernière période pour s'en tirer avec une joute nulle.

Kelly a marqué son premier but à 16:20 et son deuxième alors qu'il ne restait plus que 25 secondes à faire, après que Johnny Bower eut été retiré des filets des Leafs et remplacé par un sixième joueur d'attaque.

Les deux dernières périodes ont donné lieu à du jeu rapide et franc, mais la première a été marquée de rudesse et une bagarre a éclaté dans les derniers moments de l'engagement. La bataille a envoyé un joueur à l'hôpital et un autre à la clinique du Gardens. Lou Fontinato, de la défense des Rangers, a été hospitalisé après qu'un coup de patin lui eut ouvert une large entaille au-dessus du genou gauche. Olmstead s'est rendu à la clinique après avoir subi des entailles aux deux yeux. Olmstead n'est pas revenu au jeu, non plus que Fontinato.

Les Rangers, qui n'ont gagné qu'une seule partie à Toronto cette saison, ont menacé de sceller l'issue de la joute d'hier soir dès la première période, alors que Bill Gadsby, Andy Bathgate et Ted Hampson ont tour à tour déjoué Bower. Earl Ingarfield a été l'autre compteur des Rangers dans la deuxième période.

Pour Toronto, Larry Hillman a marqué le premier but après dix minutes de jeu de la deuxième période. Dick Duff en a également marqué un à 12:27 de la troisième.

Les deux gardiens de buts ont été superbes. Lorne Worsley a bloqué 36 lancers dans la cage des Rangers, soit trois de plus que Bower.

NEW YORK 4, TORONTO 4

NEW YORK — Buts: Worsley; Défenses: Gadsby, Fontinato, Spencer, Howell, Hanna, Johns; Avants: Henry, Hebenton, Cullen, Hannigan, Sullivan, Ingarfield, Wilson, Prentice, Hampson, Smith, Bathgate.

TORONTO — Buts: Bower; Défenses: Baun, Hillman, Stanley, Horton; Avants: Harris, Armstrong, Duff, Kelly, Nevin, Mahovlich, Keon, Shack, Regan, Stewart, Olmstead.

Arbitre: John Ashley; juges de lignes: Bruce Sims et Bill Morrison.

Première période

1—New York: Gadsby, (Sullivan, Bathgate) 5:35
2—New York: Bathgate, (Prentice, Gadsby) 5:59
3—New York: Hampson, (Gadsby) 13:17

Puns: Duff 7:22, Fontinato (min.) 12:04, (maj. et mauv. cond.) 17:11, Olmstead (min.) 12:04, (maj. et mauv. cond.) 17:11, Gadsby 16:47, Hanna (maj.) 17:11, Horton (maj.) 17:11.

Deuxième période

4—Toronto: Hillman, (Baun, Stewart) 10:11
5—New York: Ingarfield, (Smith, Henry) 17:34

Puns: Hanna 5:08, Spencer 8:16.

Troisième période

6—Toronto: Duff, (Harris, Armstrong) 12:27
7—Toronto: Kelly, (Nevin, Hillman) 16:20
8—Toronto: Kelly, 19:38

Pun: Aucune.

ARRETS —

Worsley,	10	14	12—36
Bower,	8	12	13—33

Gordie Howe jouerait ce soir

Boston 19 (PA) — Gordie Howe tentera un retour au jeu ce soir à Boston, où les Bruins recevront la visite des Red Wings de Detroit. Howe a manqué la dernière joute des Red Wings à Detroit dimanche dernier contre les Canadiens, à cause d'une blessure à une jambe.

D'autre part, les Bruins seront privés des services de Gerry Ouellette qui a été hospitalisé d'urgence mardi soir pour une période indéfinie. La joute Detroit-Boston est la seule au calendrier de la ligue Nationale ce soir.

Limoilou, Rouge & Or et Loretteville sont en tête

La salle paroissiale de Limoilou, le Rouge et Or et la Pharmacie Loretteville ont gardé leur emprise au premier rang des secteurs de la ligue mixte de badminton Québec-District.

Chez les seniors, la Salle de Limoilou l'emporta 4 à 2 contre le lac St-Augustin tandis que le Winter Club et Charlesbourg-ouest firent un match nul, 3 à 3. La Salle de Limoilou tient toujours le premier rang et possède maintenant une belle avance de six points sur Charlesbourg-ouest. De son côté, le Winter Club se rapproche sensiblement du Charlesbourg et seulement sept points séparent ces deux équipes. Par contre, le lac St-Augustin est toujours au dernier rang.

Les vedettes du Limoilou furent, G. Gilbert, J.-P. Hardy, D. Bilodeau, D. Clavet, B. Bédard, Y. Dufour, our le lac, Jean-Marc et André Doré et la jeune Nicole Lemieux se signalèrent. Pour Charlesbourg-ouest, M. Dombrosky, M. Gauvin, J.-Y. Mathieu, P. Trudel gagnèrent les parties. Pour le W.C., G. Gingras, G. Couture, Jean-Claude et Paul-Henri Laprise récoltèrent les gains.

Intermédiaire "A"

Les positions dans cette section n'ont pas tellement changé et les deux premières équipes dans le classement remportèrent la victoire. Le Rouge et Or disposa du lac St-Augustin au compte de 4 à 2 pour conserver son avance de sept points sur le Premier Bataillon qui triompha du Tennis Victoria, 4-2 également.

Pour les étudiants, J.-G. Caumartin et G. Cantin, C. Lajeunesse et J.-G. Caumartin, N. Morin et M. Clavet, M. Clavet et C. Lajeunesse gagnèrent les doubles. Gaétan Cayouette, qui fit ses débuts dans l'intermédiaire B pour le lac St-Augustin et qui maintenant jouera dans cette section, se mit en évidence.

Pour les joueurs de l'Armée, ce fut une belle victoire d'équipe et les vedettes furent nombreuses avec P. Cousineau, C. Loiselle, H. Hardy, C. Langlois, D. Roberge, C. Girard en évidence. La plus belle victoire de la soirée fut remportée par le Victoria avec Jean-Marc Samson et Jean Caron qui eurent le meilleur contre D. Roberge et C. Loiselle, 15-12, 1-15, 17-15.

Intermédiaire "B"

Une surprise fut enregistrée dans l'intermédiaire "B" par le Hébert Incorporé qui décrocha un gain important de 5 à 1 contre le lac St-Augustin qui est au second rang. Le capitaine René Boucher était fier de ses protégés et la confiance semble régner présentement dans le camp de ce club qui est monté sur un pied

(Suite à la page 15, 3e col.)

Norm Van Brocklin sera pilote du club Minneapolis

Minneapolis, St-Paul 19 (PA) — Norman Van Brocklin, le pittoresque Hollandais au bras d'or, a été engagé hier comme instructeur en chef des Vikings du Minnesota, qui feront leurs débuts dans la ligue Nationale de football la saison prochaine.

Van Brocklin, le célèbre quart-arrière qui a conduit les Eagles de Philadelphie au championnat de la ligue Nationale et a ensuite annoncé qu'il se retirait comme joueur, a signé un contrat de trois ans.

Van Brocklin, âgé de 34 ans, se sera retiré au sommet de sa carrière. Dimanche dernier, à sa dernière participation à une joute, il a fait belle figure pour l'Est dans la joute d'étoiles de la ligue Nationale et a complété trois passes de touchés. Après 12 ans comme joueur dans la Nationale, il sera un des plus jeunes instructeurs de ce circuit.

Bud Grant, instructeur des Blue Bombers de Winnipeg, dans la Conférence interprovinciale de l'Ouest canadien, était également un candidat au poste qu'occupe Van Brocklin, mais il a tiré sa révérence hier.

Van Brocklin, originaire du midwest, est marié et père de trois enfants. Il demeure à Valley Forge, Pennsylvanie.

Défi du Tourville

L'équipe de hockey Intermédiaire le garage Lord et Frère de Tourville aimerait à recevoir une bonne équipe de Québec pour dimanche le 22 janvier. Tout club intéressé peut communiquer avec Joachim Bolly dès ce soir si possible.

Doug Harvey sera absent du jeu pour une période d'un mois avec une cheville fêlée

Montréal 19 (PC) — Le joueur de défense Doug Harvey, des Canadiens de Montréal, a appris hier qu'un os de sa cheville droite est fêlé et que le membre devra demeurer dans le plâtre pour au moins trois semaines.

Harvey, importuné par les blessures depuis qu'il a subi une dislocation d'épaule la veille de Noël, a dû quitter ses coéquipiers et rentrer hier à Montréal. Les Canadiens sont actuellement en voyage.

La direction des Canadiens a également annoncé hier que Marcel Bonin est encore au rancart à cause d'une blessure au dos, que Bernard Geoffrion se rétablit de façon très satisfaisante d'une blessure à un genou et que Jacques Plante sera dans les buts du Royal de la ligue professionnelle de l'Est ce soir, contre les Canadiens de Hull-Ottawa. Pour ce qui est de Geoffrion, il doit commencer à patiner dès aujourd'hui et il se pourrait qu'il soit en mesure de jouer dès samedi soir, alors que le Tricolore recevra la visite des Red Wings de Detroit.

La perte de Harvey, pour un mois peut-être, sera un dur coup pour les Canadiens. L'équipe montréalaise travaille présentement d'arrache-pied pour se maintenir en première place dans le classement de la ligue Nationale.

Fracture superficielle

Harvey, qui vient d'être choisi à la défense de la première équipe d'étoiles de la ligue Nationale, n'a joué que peu souvent depuis la veille de Noël. Il a été blessé à la cheville dans une joute à New York le 8 janvvier.

Lorsque les Canadiens revinrent à Montréal après cette joute, Harvey subit un examen aux rayons-x. Les plaques ne démontrèrent aucune fracture. Les Canadiens jouèrent à Detroit dimanche soir et Harvey subit un autre examen après cette partie. Cette fois, on constata qu'il y avait fracture superficielle.

La triste nouvelle fut confirmée par des examens qu'il a subis à nouveau hier à Montréal. Un porte-parole de l'équipe a déclaré que dans le cas de blessures du genre, il faut parfois attendre au moins une semaine avant que la fracture puisse être décelée aux rayons-x.

Pour 14 jours

Pour ce qui est de Plante, il sera définitivement dans la cage du Royal ce soir au Forum. Il faut toutefois souligner que Plante sera rappelé par les Canadiens si Charlie Hodge, l'homme qui a pris sa place dans les filets des champions de la ligue Nationale, n'est pas blessé. Plante, cinq fois gagnant du trophée Vézina et reconnu comme le meilleur gardien de buts de la ligue Nationale, a été blessé à une jambe au début de la saison. Hodge fut appelé à le remplacer.

Depuis, Hodge a si bien fait à son nouveau poste que la direction des Canadiens a décidé qu'elle ne pouvait tout simplement pas le laisser retourner au Royal. Entretemps, Plante s'est remis à pratiquer et a accompagné les Canadiens à l'étranger.

Plante et la direction du Tricolore ont convenu qu'il avait besoin de pratique dans des joutes régulières et Jacques a demandé à être envoyé au Royal. Il devrait faire ses débuts vendredi soir dernier, à Sudbury, mais son équipement fut égaré en cours de route et il dut assister à la partie dans les estrades.

Si Plante joue avec le Royal, il devra demeurer avec cette équipe pour au moins 14 jours, à moins, évidemment, d'être rappelé d'urgence par les Canadiens. Il s'agit là d'un règlement de la ligue Nationale.

Jeunes rappelés

Geoffrion a eu des ligaments du genou droit luxés samedi soir dernier, lors d'une joute contre les Bruins de Boston. Les cartillages du genou n'ont toutefois pas été endommagés et il est en très bonne voie de rétablissement.

Pour ce qui est de Bonin, on ne sait nullement quand il sera en mesure de revenir au jeu. Lui aussi a été blessé samedi soir, mais dans son cas, il s'agissait d'une vieille blessure qu'il a aggravée.

Pour tenir le coup en dépit de toutes ces blessures, les Canadiens ont rappelé deux jeunes des Canadiens de Hull-Ottawa, dans la ligue professionnelle de l'Est. Ce sont le joueur d'avant Bob Rousseau et le joueur de défense Jean-Claude Tremblay. Tous deux sont actuellement en voyage avec le Tricolore et joueront contre Detroit samedi soir.

Noël Dallaire l'emporte contre Bélanger en finale

Par Léonce JACQUES

Noël Dallaire, un boxeur de la classe de 160 livres du gymnase de St-Malo, a remporté hier soir les honneurs de la finale du programme de boxe amateur présenté au Centre des Loisirs de St-Malo quand son adversaire Jean-Paul Belanger du camp de Valcartier refusa de continuer à la fin de la première ronde. Ce combat devait durer quatre rondes mais après avoir visité le plancher pour huit secondes dès la première ronde, Bélanger décida de concéder la victoire à Dallaire.

Dans une exhibition de huit rondes de deux minutes chacune, Fernand Simard, boxeur professionnel du gymnase St-Malo, s'assura d'une victoire par décision unanime contre le boxeur de couleur Bruce Matking de Montréal. Matking connut ses meilleurs moments de la soirée à la première ronde mais Simard prit l'initiative de la bataille dès la deuxième pour gagner toutes les autres rondes.

Simard envoya son adversaire au plancher à deux reprises dans la septième ronde et Matkins saignait d'une coupure au nez à la fin du combat. Exception faite de la première ronde, ce fut Simard qui porta la majorité des coups dans chacun des engagements.

Dans le premier combat de la soirée, une affaire limitée à trois rondes, Jacques Lachance du gymnase de St-Malo l'emporta par décision partagée contre Raymond Bouchard de Québec. C'était une bataille de la classe à 120 livres et Lachance se mérita la victoire grâce à l'avance qu'il avait prise dans la première ronde qui fut tout à son avantage. Les deux autres rondes furent partagées.

Dans la classe de 130 livres, Robert Barrette du gymnase St-Malo triompha de Yves Robitaille de Québec après 56 secondes dans la deuxième ronde quand l'arbitre décida de mettre fin au combat. Robitaille visita le plancher pour huit secondes dans cette deuxième ronde, alors que les Hawks jouaient sans Eddie Litzenberger qui était à purger une punition.

Dans la classe de 135 livres, Maurice Gauthier du Camp Valcartier triompha de Jean-Paul Couturier, également du Camp Valcartier, par décision unanime. Ce fut le combat le moins intéressant de la soirée et les coups se firent très rares dans chacune des rondes d'un côté comme de l'autre.

Une fin rapide

Dans une autre bataille de la classe de 135 livres, Jerry Barrette du gymnase St-Malo porta un seul coup mais ce fut le bon et probablement le meilleur de la soirée et il l'emporta par knockout contre Marcel Rouchy du Camp Valcartier après 1:02 minute dans la première ronde. Rouchy commença le combat en véritable lion pour frapper à volonté des deux mains à la tête de Barrette qui encaissa tout sans riposter.

Mais Barrette lui porta une dure droite au menton en sortant d'un échange et Rouchy s'écroula au tapis comme une masse. Il eut de la difficulté à se relever et il eut besoin de quelques secondes pour revenir complètement à lui pendant que Barrette sautait de joie dans son coin.

Dans la classe à 145 livres, Léo Houde du gymnase St-Malo et Noël Desrosiers du Camp Valcartier se livrèrent la meilleure bataille de la soirée et Desrosiers devait finalement l'emporter par décision unanime. Desrosiers prit Houde par surprise à la première ronde en lui portant plusieurs coups solidement appliqués. La deuxième ronde fut un peu mieux partagée, tout comme la troisième, mais Houde se laissa probablement trop emporter par le désir de gagner et n'aida pas sa propre cause à la troisième ronde en frappant une fois Desrosiers alors que ce dernier venait de glisser au plancher.

"6 heures!... le maître devrait être de retour"

L'heure de la détente et de la dégustation d'un bon 'Black & White', le superbe whisky écossais à la saveur veloutée.

Le secret réside dans le mélange

Le 'Black & White' provient d'un choix des meilleurs whiskies d'Ecosse. Il est distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse et se présente en divers formats.

'BLACK & WHITE'
SCOTCH WHISKY
"BUCHANAN'S"

8-6217

$12,000 EN PRIX

Nombreux prix de présence dont une automobile VAUXHALL

LA POULE AUX OEUFS D'OR

et

LES JEUX DE LA RIGOLADE

avec

ROGER BAULU • HENRI BERGERON • LIETTE BOURASSA • CÉCILE LEBEL
DENIS DROUIN • ROGER TURCOTTE • JEAN BÉLIVEAU • YVON GOULET
Les comédiens TI-GUS et TI-MOUSSE • les danseurs de ROLAND HALLÉ
l'orchestre de GUY BOUCHER (Château Frontenac)

et

MURIELLE MILLARD

dans

UN SPECTACLE INOUBLIABLE DE TROIS HEURES

COLISÉE DE QUÉBEC

LUNDI SOIR, 23 JANVIER 1961 — 7.00 P.M.

Billets en vente au COLISÉE et dans les dépôts réguliers

Sous les auspices du
CARNAVAL D'HIVER DE QUÉBEC

LA BRASSERIE
MOLSON
LIMITÉE

MOLSON'S EXPORT ALE EXPORT

AGENTS-DISTRIBUTEURS
DUMAIS LTÉE

Les recettes de la soirée seront versées au
CARNAVAL D'HIVER DE QUÉBEC

Le gérant de Schoeppner refuse de donner son consentement au combat

Francfort, Allemagne, 19 (PA)—Walter Englert, gérant du champion poids mi-lourd européen Erich Schoeppner, a refusé hier de dire si son protégé rencontrera Archie Moore au mois de mars à New York pour le championnat mondial. Englert a ajouté qu'il a plusieurs problèmes dans le moment, surtout depuis que le match qui devait avoir lieu entre Schoeppner et Peter Mueller est tombé à l'eau.

Schoeppner devait défendre son titre européen contre Meuller le 5 février à Dortmund, mais Mueller a été hospitalisé d'urgence ces jours derniers afin de subir une opération pour l'appendicite.

Englert ne semble pas avoir une grande confiance aux promoteurs américains. "Ils devront signer un contrat auparavant et garantir une certaine somme d'argent avant le match", a-t-il ajouté. Englert ne croit pas être en mesure d'offrir une réponse définitive aux Américains avant le 5 mars.

Il a été annoncé mardi soir à New York, que Moore en était venu à une entente avec Feature Sports Incorporated pour défendre son titre contre Schoeppner au Madison Square Garden le 20 ou le 21 mars.

Attendue de la NBA

On sait que la Commission de boxe de l'Etat de New York a donné dix jours à Moore pour s'engager à défendre son titre, sous peine d'être dépouillé de son titre. Archie n'a pas défendu sa couronne depuis le mois d'août 1959, alors qu'il avait battu Yvon Durelle, de Baie Ste-Anne, N.-B., par mise hors de combat au Forum de Montréal.

La National Boxing Association a déja détrôné Moore comme champion. Elle reconnaitra comme nouveau champion mi-lourd mondial le vainqueur du match qui sera disputé le 2 février prochain à Miami Beach, Floride, entre Harold Johnson, de Philadelphie et Jesse Bowdry.

Par ailleurs, Jim Deskin, de la Commission athlétique de l'Etat du Nevada, a rejeté une suggestion de Ray Robinson, selon laquelle un round supplémentaire et décisif suivrait le 15e engagement, advenant que son prochain combat de championnat contre Gene Fullmer soit considéré nul après la limite prescrite. Deskin a fait remarquer qu'une loi dans l'Etat du Nevada défend des combats de boxe de plus de 15 rounds. Cette rencontre entre Robinson et Fullmer aura lieu le mois prochain à Las Vegas.

Potins de l'Américaine...

(Suite de la page 13)

Buffalo avait ramassé sept points en cinq tentatives.

Le record complet pour chaque équipe en temps supplémentaire, y compris les parties du 14 janvier, avec dix des 14 parties ayant eu un gagnant, est le suivant:

	PJ	G	P	N	Pts
Buffalo	5	3	1	1	7
Cleveland	3	2	1	0	4
Hershey	3	0	1	2	2
Providence	5	1	4	0	2
Québec	4	1	2	1	3
Rochester	6	2	0	4	8
Springfield	2	1	1	0	2
Totaux :	14	10	10	4	28

Ken Schinkel, ailier droit, qui s'est joint aux Indians de Springfield récemment après avoir évolué avec les Rangers de New York, détient le record d'équipe du Springfield pour le plus de buts comptés dans une saison, avec 43, record qu'il a établi alors qu'il était avec Springfield en 1958-59.

Victoires contestées des clubs Denys et Royal 22è

Par François ROY

Le Royal 22ème Régiment s'est momentanément emparé seul de la première place dans le classement de la ligue Intermédiaire de hockey hier en remportant une victoire contestée de 2-1 sur le Carling Red Cap à l'aréna du par Victoria. Dans la deuxième partie au programme, le club Institut Denys a eu raison du Pierre Tardif de St-Pascal par 3-2.

A la suite de ces deux joutes, le Royal 22è et l'Institut Denys demeurent sur un même pied au sommet de la ligue avec un total de 21 points chacun. Avec 17 points chacun au deuxième rang suivent les clubs Carling Red Cap et Pierre Tardif.

Le prochain programme aura lieu dimanche après-midi.

La victoire du Royal 22è ne s'est décidée qu'à la dernière période de jeu avec le but victorieux compté par Len Landriault à 16:08. L'autre compteur des gagnants a été Ferrier Lannoue qui a enregistré le but initial de la partie à 4:42 de la seconde période, profitant d'un avantage numérique. Guy Poiré, joueur de défense du Carling Red Cap, a évité le blanchissage aux siens.

Le duel s'est disputé à vive allure et assez rudement même s'il n'y eut que quatre punitions mineures dans toute la joute. Sachant l'importance de cette partie dans le classement, les militaires ont continuellement attaqué dans la zone du Carling Red Cap pour forcer les perdants à se replier sur la défensive.

Une minute environ avant la fin, le gardien Lapierre a été retiré de la cage du Carling Red Cap pour favoriser un jeu de puissance à six joueurs d'attaque mais la stratégie du pilote Armand-Louis Leclerc n'a pas donné les résultats attendus.

Par ailleurs, le Denys n'a pas eu la tâche facile pour triompher du Pierre Tardif piloté par Paddy Pednault. Les compteurs du Denys ont été Pierre Thivierge avec 2 buts et Gaston Gagnon, le but victorieux, à la troisième période. Pour le Pierre Tardif, Jean Poirier a été crédité des deux buts.

Le Denys s'est assuré d'une avance de 2-0 à la période initiale grâce aux buts enfilés par le rapide Pierre Thivierge. Au deuxième vingt ce fut au tour de Poirier de se signaler en permettant au Pierre Tardif d'égaliser le pointage. Mais pour finir, Gagnon enfila un point démoralisant aux dépens du cerbère Fiset pour assurer la victoire des siens.

Toutefois le pointage ne laisse pas deviner ce que fut la partie. Les joueurs de Paddy Pednault ont abattu du magnifique travail d'équipe et leur combattivité les a souvent conduits dans la zone rivale où le brillant gardien de buts Pierre-Paul Dorion les a tenus en échec.

ROYAL 22e 2, RED CAP 1

ROYAL 22e — Buts: Rodrigue; Défenses: Couturier, Lanoue, Loizeau, Tapin. Avants: Langlois, Deroy, Homier, Burke, Landriault, Ringuette, Lesiège, Gagnon, Vallée, R. Bouchard.
RED CAP — Buts: Lapierre; Défenses: Nadeau, Poitras, Poiré, Lalliberté; Avants: Bouchard, Lippé, Demers, Talbot, Courteau, Vézina, Noël, Doré, Letiec, Pageau.
Arbitre: Robert Légaré; juges de lignes: Yvon Tremblay et Ray Huot.

Première période
Aucun but.
Pun: Lanoue 13:33.

Deuxième période
1—Royal 22e: Lanoue, (Homier) 4:42
2—Red Cap: Poiré, 16:04
Puns: Pageau 3:44, Homier 11:19.

Troisième période
3—Royal 22e: Landriault, (Couturier) 16:08
Pun: R. Bouchard 5:36.

DEUXIEME PARTIE

INST. DENYS 3, P. TARDIF 2

INST DENYS — Buts: Dorion; Défenses: R. St-Hilaire, G. St-Hilaire, Lachance, Dubois. Avants: Farrell, Savard, Gagnon, Devillers, Thivierge, Couture, Doré, Lavoie.
P. TARDIF — Buts: Fiset; Défenses: St-Hilaire, Samson, Poirier, Noël; Avants: Pelletier, Lavallée, Daigle, Bourgeault, Chouinard, Lachance, M. Roy, Renaud, Filbotte.
Arbitre: J.-P. Turcotte; juges de lignes: Yvon Tremblay et Ray Huot.

Première période
1—Inst. Denys: Thivierge, 9:10
2—Inst. Denys: Thivierge, (Farrell) 18:36
Puns: Samson 8:10, Doré (mauv. cond.) 14:20.

Deuxième période
3—P. Tardif: Jean Poirier, 5:31
4—P. Tardif: Jean Poirier, 13:42
Puns: Dubois 6:20, R. St-Hilaire 19:00

Troisième période
5—Inst. Denys: Gagnon, (Doré, Savard) 1:20
Puns: R. St-Hilaire 7:52, Farrell (min. et mauv. cond.) 10:45, Noël 10:45, G. St-Hilaire 13:09.

Tournoi ouvert de badminton

Les meilleurs joueurs de badminton de la province seront en lice au cours de la fin de semaine pour se disputer les tournois seniors ouverts "Dow" qui seront joués au Quebec Winter Club.

Il semble que les vainqueurs de l'an passé devront batailler ferme pour conserver leur titre. La championne en double féminin, Pauline Cazeau, qui formait équipe avec Faby Corbin, jouera cette année accompagnée de Marguerite Gauvin du Charlesbourg-ouest. Dolorès Bilodeau et Denise Clavet seront une équipe à surveiller.

Les meilleures inscriptions à date viennent d'Ottawa puisque l'on reverra R. Winthe. Ce dernier jouera dans le double avec L. Taylor, également de cette ville.

La ville de Kénogami sera dignement représentée avec pas moins de douze athlètes dans la mêlée. Dollard Bonhomme de Montréal, un vétéran du double masculin ne devrait pas manquer de couleur. Lise Cossette, championne du simple féminin de Shawinigan devrait faire belle figure. Les tirages seront préparés ce soir, à 6 heures, et les retardataires qui auraient oublié de donner leurs noms doivent le faire le plus tôt possible.

Sabourinades...

(Suite de la page 13)

la manière qu'il a joué contre les Alouettes l'automne dernier... De plus, Moss a dit qu'il n'aurait pas de difficultés à échanger Doug McNichol et Billy Shipp, déménagés à Toronto par leurs employeurs, ajoutant même qu'il demanderait probablement Gilchrist pour un joueur comme Shipp...

Nous nous excusons auprès des fondateurs du "Quebec Quaterback Club" d'avoir pris sur nous-même d'appeler leur groupement "Les Amis du Football"...

Le cas de Michel Lagacé, avec les Smoke Eaters de Trail qui iront jouer au tournoi mondial de hockey amateur en Suisse, ne serait pas mort... En effet, par l'entremise du bureau local de la Presse Canadienne, nous avons appris que le bureau de Vancouver demandait une photo de Lagacé, sans plus d'autres détails... Lagacé lui-même a déclaré qu'il n'avait encore reçu aucune confirmation officielle... Malgré tout, il est évident qu'il se passe quelque chose sur la Côte du Pacifique, signe très encourageant...

Les Reds de Providence seront les visiteurs au Colisée, dimanche après-midi, et voilà un club contre lequel les As devront être très prudents... Rappelons les deux victoires consécutives des Reds à Québec, en novembre, pour montrer que le classement de ce club est trompeur... D'ailleurs, ces deux défaites furent le signal d'une débâcle dont le club local n'est pas encore complètement remis... Et Phil Watson voudra sans doute "faire du spécial" à l'occasion de ce qui semble devoir être sa dernière visite de la saison dans notre ville...

Le contrat officiel signé aujourd'hui entre Patterson et Ingemar Johansson

New York 19 (PC) — Le troisième combat de championnat poids-lourd mondial entre Floyd Patterson et Ingemar Johansson sera officiellement organisé aujourd'hui, alors que les deux boxeurs signeront leurs contrats lors d'une cérémonie spéciale.

Cette rencontre aura lieu le 13 mars prochain à Miami Beach en Floride. Johansson avait gagné le premier combat au Yankee Stadium, mais Patterson avait causé un précédent l'été dernier au Polo Grounds de New York en battant Johansson par knock-out. Il était ainsi devenu le premier poids-lourd de l'histoire à reprendre son championnat.

Johansson est arrivé à New York lundi et il partira pour la Floride en fin de semaine pour y poursuivre son entraînement. La signature aura lieu ce matin à 10h. 30, dans un grand hôtel du Broadway.

Robinson poursuivi pour $75,000 par un promoteur

New York 19, (UPI) — Un promoteur de Philadelphie qui tente d'obtenir $75,000 en dommages de Sugar Ray Robinson pour avoir refusé de faire face à Gene Fullmer dans un combat de championnat poids moyen qui devait avoir lieu en octobre, 1956, a produit hier des télégrammes devant une Cour fédérale dans un effort pour prouver que Robinson avait accepté le combat.

Le promoteur, Nicholas Troilo, affirme que Robinson avait accepté le combat verbalement contre Fullmer mais qu'il ne s'est pas présenté lorsqu'est arrivé le jour de la signature des contrats. L'affaire est maintenant devant le juge Lloyd F. MacMahon et un jury composé de 10 hommes et 2 femmes.

Les avocats de Troilo ont présenté au début de l'enquête hier des télégrammes de Robinson, en soulignant qu'ils prouvaient l'accord de Robinson avec le combat. Les télégrammes ont été mis en évidence pour répondre aux objections du procureur de Robinson.

Un télégramme, daté du 7 septembre, 1956, montre que Robinson avait accepté de signer pour une garantie de $125,000 plus 60 pour cent des recettes de TV et radio.

Robinson, habillé d'un chandail noir et rouge, s'est mordu la lèvre inférieure à quelques reprises en murmurant des mots à son avocat alors que ce dernier examinait Troilo.

Troilo a admis que le combat projeté entre Robinson et Fullmer aurait été sa première expérience dans la promotion de boxe, et qu'à ce temps-là il n'avait pas de licence dans l'Etat de Pennsylvanie pour agir comme promoteur.

Troilo a déclaré qu'il avait d'abord projeté d'organiser la bataille en question dans le stade municipal de 110,000 sièges, mais qu'il l'avait ensuite transféré au Convention Hall qui contient 14,000 personnes. Mais il a par ailleurs admis qu'il n'avait fait aucune entente ou contrat par écrit avec l'un ou l'autre de ces arénas. Il a aussi déclaré qu'il ne possédait aucune entente par écrit concernant un marché de $100,000 qu'il a dit avoir fait avec la Gillette Safety Razor Co. pour présenter la télédiffusion du combat.

Le procès doit se poursuivre aujourd'hui.

Défi accepté par Fullmer

West Jordan, Utah. 19 (UPI) — Gene Fullmer est tellement intéressé à livrer un combat à finir qu'il est prêt à accepter une intermission, et boxer quinze rondes additionnelles avec Sugar Ray Robinson, a déclaré hier son gérant.

Marv Jenson, gérant du champion poids-moyen de la N.B.A., a déclaré que Fullmer consentirait à une intermission d'une demi-heure si l'issue de de son match contre Robinson n'est pas décidée après quinze rondes, et boxer quinze rondes supplémentaires, si le Nevada le permet.

En déclarant que Robinson n'était "pas sincère en parlant d'un combat à finir parce qu'il sait qu'il est protégé par les lois du Nevada", Jenson a déclaré "Gene est physiquement bien préparé à boxer autant de rondes qu'il faudra pour battre Robinson".

Les deux boxeurs se rencontreront pour la quatrième fois le 25 février prochain à Las Vegas pour la portion du titre poids-moyen détenue par Fullmer.

Jenson a également révélé que Fullmer avait reçu une offre de $100,000, taxes incluses, pour rencontrer le champion poids-moyen européen Gustav Scholz en Allemage. Jenson a déclaré que l'offre est venue du promoteur allemand Fritz Gratschel.

Un 220 par Pauline Duval

Lors du dernier programme de la ligue de quilles Québec-District (section féminine), Pauline Duval de l'équipe Station Shell Carette a roulé un magnifique simple de 220. Une mention honorable va également à Cécile Drolet de la Salle Drolet pour un simple de 209. Le plus haut triple a été réussi par Cécile Drolet soit 524.

Le plus haut simple et le plus haut triple ont été réussis par l'équipe Restaurant Chez Arnold soit 782 et 2199.

450 et plus — Cécile Drolet, 524; Lili Careau 482; Simone Mathieu, 482; Jacqueline Lamb, 476; Monique Verret, 475; Carmelle Beaulieu, 473; Aurilda Bernier, 469; Marcelle Maguire, 468; Raymonde Robitaille, 464; Claire Gingras, 462; Marielle Tremblay, 460; Noëlla Langevin, 459; Margo Blouin, 458.

Victoires 4 à 0 — Restaurant Chez Arnold contre Salle Lévesque; Salle Drolet contre Roland Robert Enr.

MEILLEURES MOYENNES

	PJ	Pins	Moy
Gisèle Gilbert,	39	5871	150.21
Marie Schofield,	42	6169	146.37
Aimée Labrecque,	33	4850	146.32
Margo Grenier,	45	6456	143.21
Jeannine Normand,	41	5877	143.14
Jacqueline Blais,	46	6412	142.22
Carmelle Beaulieu,	42	5962	142.18
Mary Dinan,	38	5331	140.11
Marielle Tremblay,	35	4886	139.21
Monique Verret,	44	6109	138.37
Margot Verret,	44	6108	138.36
Marcelle Maguire,	30	4161	138.21
Yvonne Laberge,	30	4154	138.14
Helen Dinan,	34	4693	138.1
Noëlla Langevin,	45	6178	137.10

CLASSEMENT DES EQUIPES

	PG	Pts	Tot	Pins
Rest. Chez Arnold,	32	11	43	31264
Ed. Morency Ltée,	30	11	41	30742
Stat. Shell Michaud,	29	11	40	29813
P. Gagnon Ass.,	26	9	35	29448
Martin Senour,	25	10	35	27654
Salle Bourbonnais,	26	7	33	28918
Stat. BA. H.-P Gelly,	23	10	33	27340
Roland Robert Enr.,	23	9	32	27063
Gagnon Transp Ltée,	23	7	30	29403
Stat. Shell Carette,	20	5	25	28596
Marché Maufils Enr.,	16	7	23	27527
Salle Lévesque,	11	2	13	26529
Georges Clément,	11	2	13	24153
Salle Drolet,	11	2	13	24087

Limoilou, ...

(Suite de la page 14)

d'égalité au troisième rang avec le Groupe Touristique qui subissait un échec de 4 à 2 aux mains de la Pharmacie Loretteville qui mène dans le classement avec une avance de six points sur le Lac St-Augustin.

C. Collin, R. Boucher, J.-C. Tremblay, J.-G. Laroche, Fernande Buteau, P. Laberge furent responsables du succès du Hébert Incorporé. H. Bédard et M. Fortier évitèrent le blanchissage au lac.

Pour Loretteville, J. Fournier, M. Dion, A. Lantier, G. Renaud, Francine Fournier accumulèrent les points. Dans le double féminin, Denise et Francine Fournier, qui détiennent les deux premières places dans les moyennes, ont été battues pour la deuxième fois cette saison quand Louisette Havard et Madeleine Fortin l'emportèrent en deux sets.

SENIOR

	PG	PP
Salle de Limoilou,	45	27
Charlesbourg-ouest,	39	33
Winter Club,	32	40
Lac St-Augustin,	28	44

INTERMEDIAIRE "A"

Rouge et Or,	44	28
Premier Bataillon,	37	35
Lac St-Augustin,	33	39
Tennis Victoria,	30	42

INTERMEDIAIRE "B"

Loretteville,	46	28
Lac St-Augustin,	40	32
Hébert Incorporé,	30	42
Groupe Touristique,	30	42

Curling

QUEBEC-DISTRIT

L'équipe de Bob Monast du Quebec Winter Club a évité l'élimination dans le tournoi de curling "double-élimination" en vue du championnat du district de Québec en remportant hier soir une victoire de 9-8 contre l'équipe de Gaston Amyot dans une partie jouée au Cambrai et qui nécessita un bout supplémentaire.

Pendant ce temps, Gerry Jobin et ses coéquipiers du Quebec Curling Club décrochaient une troisième victoire consécutive contre aucune défaite en l'emportant par 16-9 contre John Coughlin du Victoria.

Deux autres matches de la deuxième ronde seront joués ce soir sur les glaces du Victoria, à 8 heures, alors que Jobin du Quebec jouera contre Amyot du Jacques-Cartier tandis que Laking du Fleur de Lys rencontrera Coughlin du Victoria. Avant les matches de ce soir, les équipes encore en lice sont celles du Quebec Curling Club et du Winter Club qui joueront l'une contre l'autre demain soir à 8 heures au Jacques-Cartier, ainsi que celles du Jacques-Cartier, du Fleur de Lys et du Victoria.

Hier soir, Gaston Amyot du Jacques-Cartier avait une avance de 8-5 avant de commencer le douzième bout mais Monast égalisa les chances en marquant trois points. Quand Amyot joua sa dernière pierre au treizième bout il manqua un "take-out" pour donner la victoire à son adversaire.

Le tournoi "Bing Crosby"

Pebble Beach 19 (PA) — Les meilleurs golfeurs du monde sont actuellement à Pebble Beach, en Californie, où débutera aujourd'hui le fameux tournoi annuel Bing Crosby, d'une valeur totale de $50,000. Dans le groupe, on remarque les Canadiens Stan Leonard, de Vancouver, Al Balding, de Toronto et Bill Ezinicki, de Winnipeg. Ezinicki habite maintenant le Massachusetts.

Arnold Palmer sera naturellement le golfeur à surveiller. Il s'est superbement rallié en fin de semaine dernière pour remporter les honneurs de l'omnium de San Diego en battant Al Balding au 19e trou.

Ligue Olympique Montmorency

	B	A	Pts	Pn
Giguère L., Ch-R.,	8	10	18	6
Villeneuve R., Boisch.,	4	12	16	6
Giguère J.-G., Ch.-R.,	8	6	14	6
Trépanier A., Ch.-R.,	8	6	13	9
Huot, Rodr., Boisch.	6	6	12	8
Trepanier J.-L., Ch-R.,	4	8	12	12
Bolduc Cl., Beaup.,	6	4	10	2
Paré Marcel, Boisch.,	5	4	9	2
Tardif P., Boisch.,	3	6	9	2
Huot Cl., Boisch.,	3	5	8	4
Hardy Cl., Ch.-R.,	1	6	7	16
Simard C., St-Laur.,	3	4	7	2
Lavoie Y., St-Laur.,	3	3	6	14
Bolduc G., Beaup.,	2	4	6	0
Villeneuve G., St-Laur.,	3	3	6	0

Protection au hockey

Toronto 19 (PC) — L'Association athlétique de l'Université de Toronto a décrété que tous les joueurs de hockey faisant partie de ses circuits intramuraux devront porter le casque protecteur et que tous les gardiens de buts devront porter le masque.

J. E. McCutcheon, adjoint du directeur de l'athlétisme, a déclaré que cette mesure a été prise "pour protéger les joueurs en réduisant le nombre considérable de blessures à la figure et à la tête".

Il a été également décrété que tous les joueurs portant des verres devront porter un protecteur autour des yeux. Les joueurs ont jusqu'au 20 janvier pour se conformer aux nouveaux règlements.

Il y a 260 joueurs formant 50 équipes dans les ligues intramurales de l'Université de Toronto.

Résultats de boxe

Par la Presse Associée

Miami Beach, Floride — Gomeo Brennan, 153 de Bimini, Bahamas, a défait par k.o. Cecil Shorts, 149, de Cleveland, en 7 rounds.

Omaha, Nebraska — Wayne Bethea, 210, de New York, a défait par k.o. technique Bill Nielsen, 204, d'Omaha, en 7 rounds.

Londres — Dave Charnley, 137¾ de Londres, a défait aux points Gene Gresham, 137¼, de Detroit, en 10 rounds.

Deux joutes nulles de 2-2, hier soir

Les deux parties à l'affiche dans la ligue de hockey Junior "B" Montmorency se sont terminées avec des pointages identiques de 2-2, hier soir. Il s'agit des rencontres Ste-Anne de Beaupré à Beauport, puis Montmorency à Beaupré.

A Beauport, Gérard St-Gelais et Fernand Caron comptèrent pour les visiteurs, tandis que Michel Lortie et Yvan Lessard eurent les buts du club receveur.

Victoire du Charny, 5-4

Le club Charny l'a emporté 5-4 sur St-Sacrement hier soir dans la ligue juvénile Québec-district et s'est approché à quatre points des meneurs du circuit.

Les cinq buts du Charny furent comptés par Rosaire Côté, Benoit Garneau, Denis Couture, Claude Lavoie et Jacques Poisson. Denis Vézina, Georges Balcer, Jacques Roy et Dennis Harrington ont réussi des buts du St-Sacrement. Seulement trois punitions mineures furent décernées dans la partie, les trois dans la première période.

CHARNY 5, ST-SACREMENT 4

Première période
1—Charny: R. Côté, (Garneau) 16:03
2—Charny: Garneau, (Dusseault) 18:00
3—St-Sacrement: Vézina, (Roy) 19:00
Puns: D. Côté 5:20, R. Côté 7:10, Cadorette 8:13.

Deuxième période
4—St-Sacrement: Balcer, (Harrington, P. Côté) 17:00
5—Charny: Couture, (Garneau) 19:50
Pun: Aucune.

Troisième période
6—St-Sacrement: Roy, (P. Côté) 2:05
7—St-Sacrement: Harrington, 8:00
8—Charny: Lavoie, (Préchette, Poisson) 12:00
9—Charny: Poisson, (Lavoie) 16:00
Pun: Aucune.

Les signatures dans le baseball se continuent

Par la Presse Canadienne

Plusieurs autres joueurs de baseball ont signé leurs contrats en vue de la prochaine saison. Les Indians de Cleveland ont reçu hier les contrats signés par Jim "Mudcat" Grant et Tito Francona. Les Indians ont aussi engagé deux recrues, les voltigeurs John McLane et Al Luplow.

Le lanceur Bob Anderson est devenu le 21e membre des Cubs de Chicago à accepter les termes de cette équipe pour 1961. Anderson a remporté neuf victoires et subi 11 défaites l'an dernier. Il est âgé de 25 ans.

A Philadelphie, le gérant général John Quinn, des Phillies, a annoncé que le voltigeur John Callison a accepté les offres du club lors d'une conversation téléphonique, de Bakersfield en Californie. Les Phillies ont actuellement onze joueurs sous contrat.

Le joueur de premier but Bill White, le lanceur Bob Miller et le voltigeur Charley James ont tous été réengagés par les Cardinals de St-Louis pour 1961. Quinze joueurs du St-Louis ont jusqu'ici signé leurs contrats. Enfin, le nouveau club Los Angeles de la ligue Américaine, a engagé le vétéran Del Rice, un receveur de 36 ans.

Les Reds de...

(Suite de la page 13)

2—Tr.-Rivières: Dufour, (Descormiers, Baril) 2:24
3—Citadelles: Drolet, (Fiedette, Juneau) 9:59
4—Citadelles: Larose, (Doddridge, Dubé) 11:38
Pun: Black 7:39.

Deuxième période
5—T.-Rivières: Harvey, (Descormiers, Dufour) 1:48
6—Citadelles: Dubé, (Dubois, Doddridge) 6:57
7—Citadelles: Larose, 7:04
8—Citadelles: Drolet, (Doddridge, Dubois) 13:32
9—Citadelles: Doddridge, (Dubois, Blais) 15:51
Puns: Désilets 6:47, Black 10:02, Juneau 10:02, Bolduc (maj.) 11:50, Renaud (maj. et min.) 11:50.

Troisième période
10—Citadelles: Dubois, (Laforest, Juneau) 14:59
11—Citadelles: Juneau, (Laforest) 18:32
Puns: Bilodeau 1:06, Black 6:05, Boucher (maj.) 10:30, Bilodeau (maj.) 10:30.
ARRETS —

Bégin,	9	8	9—26
Plourde,	8	9	10—27

Rice a joué à Rochester dans la ligue Internationale la saison dernière avant d'être rappelé par les Cardinaux de St-Louis.

Refus de Richardson

Le lanceur Dick Donovan est devenu le premier joueur à signer son contrat avec le nouveau club Washington, de la ligue Américaine. On sait que les Senators ont été transférés à Minneapolis-St-Paul au Minnesota et qu'une nouvelle équipe sera établie dans la capitale américaine cette année. Donovan, anciennement des White Sox de Chicago, a remporté six victoires et subi une défaite l'an dernier.

Par ailleurs, le joueur de deuxième but Bobby Richardson a refusé de signer le contrat que lui ont fait parvenir les Yankees pour 1961. Richardson a révélé qu'il se rendra à l'entraînement le 1er mars, tel qu'entendu, et qu'il discutera de son contrat avec les autorités des Yankees à St. Petersburg.

Piersall engagé

Le voltigeur Jimmy Piersall a signé son contrat pour 1961 avec les Indians de Cleveland. Les Indians ont déjà engagé 20 joueurs en vue de la prochaine saison. Un porte-parole du club a laissé entendre que Piersall avait obtenu une légère augmentation de salaire. Il a fait compter 66 points en 138 parties la saison dernière et a conservé une moyenne au bâton de .282.

C'est Walter Hoot Evers qui a la tâche de négocier avec les joueurs du Cleveland au sujet de leurs prochains contrats depuis que le gérant général Frank Lane a démissionné pour accepter un poste identique à Kansas City.

SKIEURS

vos TALONS ENDOLORIS

ne gâteront plus votre plaisir. Voici comment procéder: appliquez "Buckley's Stainless White Rub avant et après la pratique de votre sport favori. Il est également insurpassable pour les brûlures causées par le vent, les gerçures, la gelure, les muscles raides et endoloris, les engelures, les ampoules. Votre argent remboursé si vous n'êtes pas d'avis qu'il est le meilleur produit du genre à date. 67c à n'importe quelle pharmacie.

Cours de
COMPTABILITE SUPERIEURE
★ Cours accéléré débutant le 1er fév. (durée 5 mois)
★ Conditions faciles de paiement
INVITATION SPECIALE
à tous ceux qui sont en chômage ou qui désirent améliorer leur situation.
★ ★ ★
Je désirerais recevoir des renseignements sur votre cours.
NOM ..... Age .....
Adresse ..... cté .....
idc INSTITUT DENYS CORRESPONDANCE
722 rue St-Jean, Québec 4

Labatt... y a rien qui la batte!

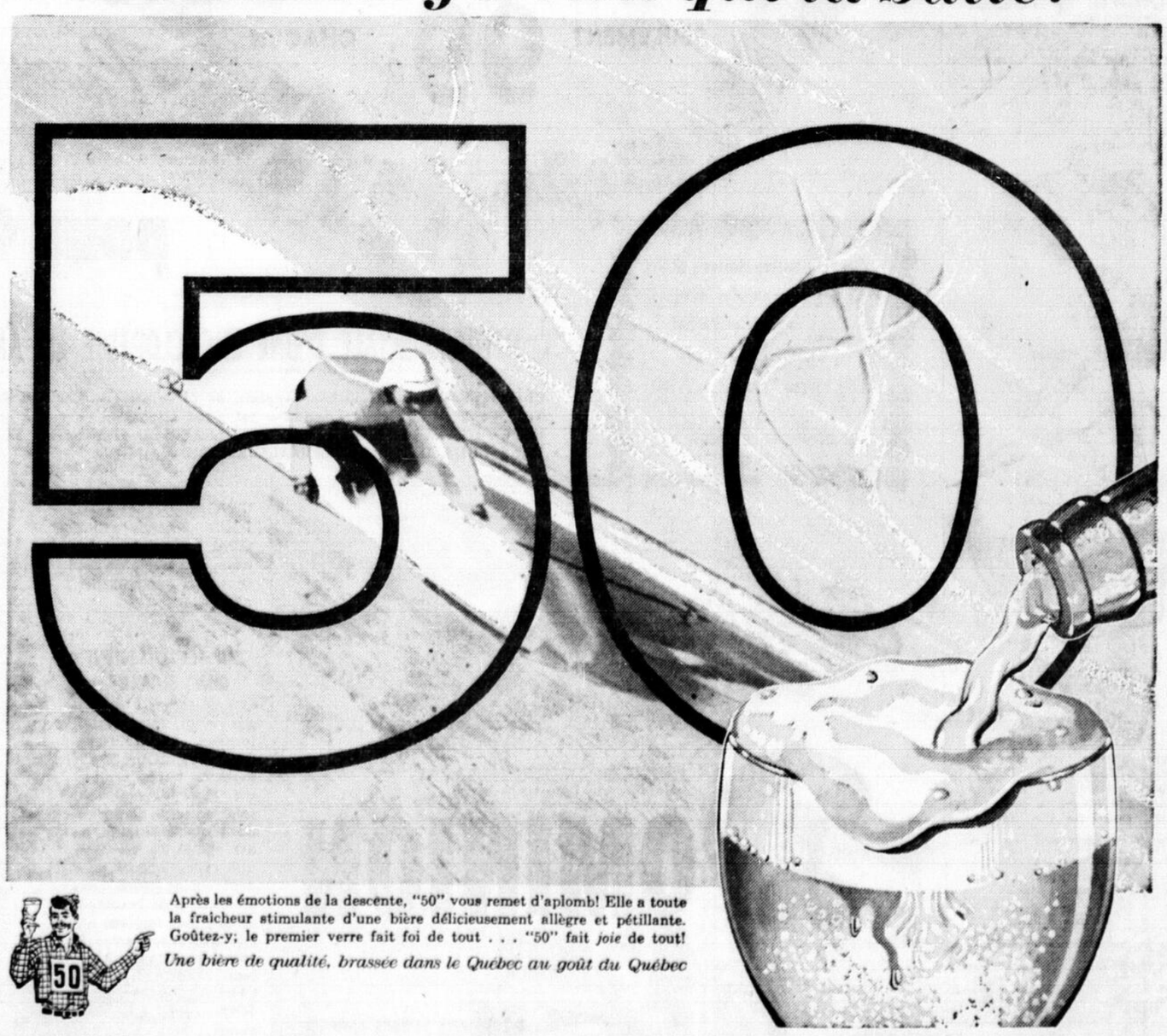

Après les émotions de la descente, "50" vous remet d'aplomb! Elle a toute la fraicheur stimulante d'une bière délicieusement allègre et pétillante. Goûtez-y; le premier verre fait foi de tout . . . "50" fait *joie* de tout!

Une bière de qualité, brassée dans le Québec au goût du Québec

TITULAIRE POSSIBLE : Selon le "Times" de la ville de Chattanooga, dans le Tennessie, M. Brooks Hays serait un candidat au poste d'assistant du secretaire d'Etat américain dans la nouvelle administration démocrate.

Membres du...

(Suite de la première page)

réal, Association des Infirmières de la province de Québec:

Mlle Hortence Turcotte, Québec Association des Infirmières catholiques du Canada.

Dr Charles Gagnon, Montréal, Association des Hôpitaux privés.

Dr Gérard W. Halpenny, Montréal, Association médicale canadienne, division du Québec.

Dr Gustave Raîté, Québec, Collège des dentistes de la province de Québec.

M. Antonio Marquis, Québec, Collège des pharmaciens de la province de Québec.

Rév. Soeur Maillé, Montréal, Association des Hôpitaux catholiques (Conférence de Québec et de Montréal):

M. Ovide Bradette, Kénogami, Chambre de Commerce provinciale.

M. Charles Robitaille, Québec, gérant-général l'Action Catholique Association des Manufacturiers canadiens.

M. P.-E. Olivier, Montréal, Association des Administrateurs d'hôpitaux;

Mme Gérard Michaud, Québec, présidente provinciale, Association des Consommateurs du Québec.

Dr Gérard Larouche, Sherbrooke Université de Sherbrooke.

Dr Eugène Thibault, Verdun, Comité des Hôpitaux de Québec.

M. André Crevier, Québec, Collège des Optometristes.

M. Armand Quévillon, Ministère de la Santé, Secrétaire du Comité Consultatif.

Le département de la Santé assumera les frais de déplacement et de pension de tous les membres de ce Comité, lorsqu'ils seront convoqués en assemblée.

Visiteur grec en Angleterre

Londres (PA) — Le premier ministre Karamanlis de la Grèce a accepté une invitation pour rendre une visite de bonne entente à l'Angleterre, du 13 au 16 février prochain. La nouvelle a été annoncée par le bureau du premier ministre Macmillan.

Uranium trouvé en Australie

Darwin (Reuter) — Le ministre du développement national de l'Australie a déclaré qu'un nouveau minerai contenant une haute teneur d'uranium a été découvert dans la jungle de Rum, au nord de l'Australie.

Une femme aux nerfs solides !

Johannesburg (Reuter) — Mme Ann Burns est devenue inconsciente lorsqu'un éclair a frappé son avion, mais elle a pu recouvrer ses sens à temps et continuer sans autre inconvénient son trajet, pour se poser ensuite en sécurité.

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

745

Si le tricot est votre passe-temps favori, nous vous suggérons cet ensemble pour fillettes, composé de deux genres de bonnets et des mitaines. Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs Small, Medium et Large.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT-JOURNAL
QUEBEC, P. Q.

Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

AIDEZ VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE!

ENCYCLOPÉDIE POUR TOUS

complète et illustrée, en français,

20 MAGNIFIQUES VOLUMES

LE VOLUME 1 À 49¢ SEULEMENT chez DOMINION

SEULEMENT 99¢ CHACUN

Commencez votre collection aujourd'hui!

Procurez-vous le 1er volume seul.

49¢

50 timbres Horizon gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de ENCYCLOPÉDIE POUR TOUS LE VOLUME I SE TERMINE LE 28 JANVIER, AU DOMINION

pour toute la famille!

OFFRE SPECIALE D'UNE ENCYCLOPEDIE EN ANGLAIS

Une encyclopédie semblable, en anglais, de 20 volumes — l'édition de luxe de la New World Family Encyclopedia — est aussi disponible au même prix.
VOYEZ L'ETALAGE DES DEUX ENCYCLOPEDIES, FRANÇAISE ET ANGLAISE, DANS TOUS LES MARCHES D'ALIMENTS DOMINION

En vente seulement chez

DOMINION

DOMINION STORES LIMITED

L'ENCYCLOPEDIE POUR TOUS possède CINQ QUALITÉS qu'aucune autre encyclopédie ne peut se vanter de posséder; elle est:

MIRACULEUSEMENT BON MARCHE:
Si l'on compare chacun des vingt volumes qui forment L'ENCYCLOPEDIE POUR TOUS à des livres de format semblable, aussi luxueusement relié, en vente dans n'importe quelle librairie, on est obligé de constater que l'Encyclopédie pour tous coute trois fois moins et si on la compare aux plus célèbres encyclopédies existantes de même importance, il faut bien reconnaître que L'ENCYCLOPEDIE POUR TOUS coûte cinq fois moins.

INCROYABLEMENT ACTUELLE:
Feuilletez l'ENCYCLOPEDIE POUR TOUS au hasard, vous y verrez qu'il y est fait état de l'élection de Jean XXIII au trône de Saint-Pierre et de celle du Général de Gaulle à la Présidence de la Cinquième République Française. Regardez les illustrations, vous y trouverez les modèles 1959 des grandes marques d'automobiles, les tous derniers avions à réaction et des robes présentées cet automne par les grands couturiers parisiens. L'ENCYCLOPEDIE POUR TOUS mentionne non seulement les plus récents événements, mais décrit également toutes les dernières découvertes médicales et scientifiques.

REMARQUABLEMENT MANIABLE:
L'ENCYCLOPEDIE POUR TOUS est constituée par vingt volumes d'un format commode, que l'on peut tenir d'une seule main et que l'on ne risque pas d'abîmer chaque fois qu'on l'ouvre ou le feuillette. On peut les consulter sans attirer l'attention sur soi. Facile à manipuler, aisément transportable, d'un maniement discret, L'ENCYCLOPEDIE POUR TOUS permet donc enfin à tous ceux qui en ont rêvé, sans jamais oser le faire, de la lire page après page, comme le plus fascinant des romans.
C'est pour toutes ces raisons que l'ENCYCLOPEDIE POUR TOUS est le compagnon indispensable de tous ceux qui sont avides de connaître et de comprendre le monde prodigieux et terrifiant qui nous entoure; de tous ceux aussi qui veulent s'exprimer clairement; de tous ceux enfin qui désirent parler correctement notre langue.

PRODIGIEUSEMENT CLAIRE:
Tout peut-être exprimé de façon simple et claire. C'est pourquoi les rédacteurs de l'ENCYCLOPEDIE POUR TOUS ont résolument écarté les mots rares et compliqués, les formules obscures, les expressions archaïques ou désuètes, les tournures de phrases pédantes. Les sujets les plus difficiles paraissent faciles parce que les mots employés pour les décrire sont des mots de tous les jours. L'ENCYCLOPEDIE POUR TOUS est destinée à tous et peut être, par conséquent, utilement employée par tous.

PARFAITEMENT CANADIENNE:
L'ENCYCLOPEDIE POUR TOUS a été rédigée pour les canadiens français. Elle fait donc une large place à tout ce qui est canadien. Une équipe d'écrivains canadiens français aidés par l'Ambassade du Canada à Paris a travaillé de nombreux mois à réunir une documentation considérable de façon à ne laisser dans l'ombre aucun fait, aucun événement, aucune question intéressant le Canada en général et la Province de Québec en particulier.

EPARGNEZ PLUS EN '61
A VOTRE AMICAL
DOMINION
DECOUPEZ CES COUPONS DE VALEUR POUR
275
TIMBRES
HORIZON
GRATIS en surplus
CHOIX DE PLUS DE 500 CADEAUX
DANS LE NOUVEAU CATALOGUE DE CADEAUX
HORIZON

Percolateur d'aluminium Wear-Ever. Aluminium épais. - Poignée de bonne prise. Contenance 8 tasses. 1¾ livrets

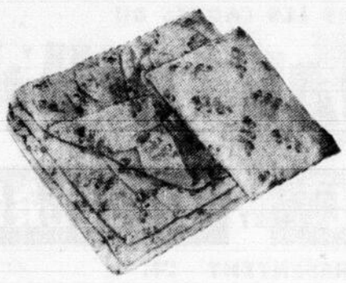

Douillette et oreiller de bébé. Rembourrure "Celacloud" à l'épreuve des mites et des moisissures. Entièrement lavable à la main. Motif enfantin, sur fond blanc. Bleu, Rose. 2½ livrets

Cafetière Teakae. - Nouveau panier d'infusion. Contenance 4 tasses. 1½ livrets

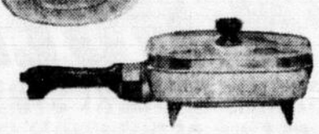

Poêle à frire automatique General Electric. Réglage thermostatique précis, guide de cuisson sur la poignée. Couvercle à évents et corde compris. 10½ pouces. 9 livrets

25 TIMBRES "HORIZON" gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de LAIT en POUDRE "CRINO" INSTANTANE Paquet 3 lb 1.09 Se termine le 25 janvier au DOMINION

25 TIMBRES "HORIZON" gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de CAFE DOMINO INSTANTANE Au Dominion seulement pot 8 oz 1.09 Se termine le 25 janvier au DOMINION

25 TIMBRES "HORIZON" gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de CHOCOLATS "MOIR'S" TOWN TALK Assortis — Bte 1 lb 79¢ Se termine le 25 janvier au DOMINION

25 TIMBRES "HORIZON" gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de THE en SACS "SALADA" Orange Pekoe pqt 60 sacs 83¢ Se termine le 25 janvier au DOMINION

Faites votre choix
PRIMES OU ALIMENTS avec les TIMBRES HORIZON GRATUITS au DOMINION
Vous pouvez échanger vos livrets de TIMBRES HORIZON pour de jolis CADEAUX illustrés dans le CATALOGUE ou des CERTIFICATS POUR MARCHANDISES bons sur vos achats au DOMINION comme suit:
1 LIVRET — CERTIFICAT DE $2.25
½ DE LIVRET — CERTIFICAT DE 1.50
⅓ DE LIVRET — CERTIFICAT DE 1.12
⅕ DE LIVRET — CERTIFICAT DE .75

50 TIMBRES "HORIZON" gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de POMMES McINTOSH DU QUEBEC - Catégorie Surchoix Sac de 10 lb Se termine le 25 janvier au DOMINION

25 TIMBRES "HORIZON" gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de SAUCISSES FRANKS - "SWIFT'S" AVEC COUPON DE 5¢ sur tout achat de petits pains Se termine le 25 janvier au DOMINION

50 TIMBRES "HORIZON" gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de Oignons jaunes DU QUEBEC - GROS Sac de 10 lb Se termine le 25 janvier au DOMINION

50 TIMBRES "HORIZON" gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de Roulés Cottage "HYGRADE" CRY-O-VAC Demi Se termine le 25 janvier au DOMINION

DOMINION STORES LIMITED

VOYEZ NOTRE ANNONCE DU JEUDI POUR SPÉCIAUX DE LA SEMAINE

Les Maroons de Winnipeg ont connu de nombreuses expériences en Europe

Par LLOYD McDONALD
de la Presse Canadienne

Winnipeg 19 (PC) — Une équipe de hockey qui part en tournée sur le vieux continent peut connaître une multitude d'expériences qui ne se dérouleront pas nécessairement sur la glace. Elle peut être mêlée à une affaire de bas de nylon, goûter des oeufs dans le vinaigre et peut-être même monter sur le premier train pour la Sibérie.

Du moins, c'est l'avis de deux joueurs des Maroons de Winnipeg, l'équipe solitaire qui balayait récemment la Tchécoslovaquie avec un record de sept victoires, deux joutes nulles et une défaite. Cette défaite, encaissée au tout début de la série, n'empêchait pas les Canadiens de supplanter les Tchécoslovaques parmi lesquels on a reconnu plusieurs vedettes qui iront représenter le pays aux Jeux d'hiver.

Les Maroons ne sont pas réellement solitaires. Ils évoluent de temps à autre à l'Arena de Winnipeg lorsque les Juniors et les Warriors sont inactifs ou absents. Mais il leur faut malgré tout se trouver une place dans une ligue quelconque et même s'ils réussissent à le faire, il leur sera impossible de suivre un programme à cause des nombreuses occupations de leurs vedettes.

Ainsi, les joueurs ont dû prendre congé pour se rendre en Europe.

L'ENCAN

Murry Balagus, vendeur de 31 ans qui évoluait autrefois dans la Ligue Nationale, a raconté quelques-unes des expériences du club à son retour. Balagus et le joueur de défense Bill Juzda, autre vétéran de la Ligue Nationale, ont pu se la couler un peu plus douce parce qu'ils connaissaient la langue ukrainienne.

Ainsi que l'a raconté Murry au cours d'une entrevue qu'il accordait à Dwayne Erickson, du Winnipeg Free Press, les Maroons avaient été prévenus par le centre Larry Winder, qui avait déjà évolué en Tchécoslovaquie avec une équipe anglaise, que les gâteries occidentales genre bas de nylon, rouge à lèvre et autres accessoires pour dames et le plaisir de ces messieurs, valaient certes leur pesant d'or dans le pays communiste de l'Europe centrale.

On suivit le conseil de Winder. Juzda et Balagus purent servir d'interprètes et procédèrent à quelques ventes à l'enchère.

Les Maroons évoluèrent et sur la glace et ailleurs. Puis, on les invita à visiter l'une des grandes industries du pays.

CHEZ LES BRASSEURS

"On m'a dit que la Tchécoslovaquie se classait au deuxième rang pour la consommation de la bière", poursuivit Murry, qui se garda bien d'indiquer à qui revenait l'honneur du premier rang. "On nous a fait visiter la brasserie Pilsen, la plus considérable à mon avis. On garde la bière dans des barils qu'on emmagasine dans des caves longues de six ou sept milles". Si la marche est un bon exercice, les excursions dans ces caves l'ont bien été et les Maroons remportaient, le lendemain, une éclatante victoire.

Heureusement, les difficultés gastronomiques de Juzda ne survinrent pas le même jour. L'ancien patineur des Maple Leafs avait demandé, dans un restaurant, qu'on lui apporte des oeufs pochés. Il ignorait qu'on les préparait dans le vinaigre...

En somme, deux choses auront impressionné le joueur de défense: les oeufs dans le vinaigre et le réseau ferroviaire. Ingénieur au service du Pacifique Canadien, Juzda n'en crut pas ses yeux lorsqu'il vit des femmes exercer le métier d'aiguilleur, même si la philosophie communiste se fait un point d'honneur de prêcher l'égalité des sexes.

VOYAGE A PRAGUE

Vint ensuite l'affaire du train à destination de la Sibérie. Balagus, qui devait retourner au travail à Winnipeg avant les autres membres de l'équipe, partit en toute vitesse un bon matin à la gare de Prague pour se rendre à l'aéroport. Comme son trajet ne devait durer que deux heures, Balagus commença de s'inquéter après qu'il eut passé trois heures bien tranquilles sur sa banquette.

"Rien qu'à voir les binettes pas trop réjouies de ceux qui m'entouraient, force me fut de constater qu'on m'envoyait en Sibérie". Naturellement, il ne lui était pas venu à l'idée de penser que le convoi était en retard.

Somme toute, les Maroons n'auraient pas échangé ce voyage pour une franchise dans toute ligue majeure du pays.

"On nous a traités comme des rois, a dit Balagus, et les Tchécoslovaques sont du bien bon monde. Je comprends qu'ils aient des problèmes. La plupart d'entre eux ignorent ce qui se passe ailleurs sur la planète et les autres ne connaissent qu'une version des événements. Peut-être est-ce préférable pour eux de tout ignorer...

"Je sais cependant qu'ils nous ont accueilli de grand coeur et il nous faut espérer qu'ils garderont de nous une bonne impression".

Mort accidentelle de M. A. Trépanier

M. Alexandre Trépanier, 43 ans, demeurant au 100 de la rue Racine, à Boischatel a été mortellement blessé par l'explosion d'un compresseur à air sur des chantiers de construction à Courville. M. Trépanier était contremaître de la firme Lionel Bélanger & Fils, entrepreneur - général de Ste-Thérèse de Beauport.

Le fatal accident qui a coûté la vie à M. Trépanier s'est produit sur les chantiers d'agrandissement du couvent de Courville. Il était midi environ à ce moment-là. En voulant mettre un compresseur en marche, il se produit une explosion si forte que les pièces métalliques se détachèrent du moteur et que d'autres parties adjacentes furent rompues et projetées à distance. La roue d'air fut aussi brisée et lancée. M. Trépanier fut atteint très violemment par plusieurs pièces. Il fut projeté sur le sol par un des morceaux de l'appareil. On le trouva alors évanoui avec une fracture probable du crâne, l'enfoncement du thorax, une épaule fracassée et une jambe mutilée.

Le Dr J.-E. Raymond, mandé sur les lieux, a expliqué que le "choc fut formidable" et que M. Trépanier a trouvé une mort instantanée.

Une enquête du coroner a été ouverte hier après-midi aux fins d'identification seulement sous la présidence du Dr Raymond. Elle fut ensuite ajournée à ce soir afin de permettre au sergent Philippe Laroche, de la police judiciaire, d'établir positivement les circonstance de ce fatal accident. Les restes mortels furent ensuite confiés à la maison Bouchard & Fils.

FAITES-LE MAINTENANT
28R-2F

L'Ere de l'Espace

Par Otto O. Binder

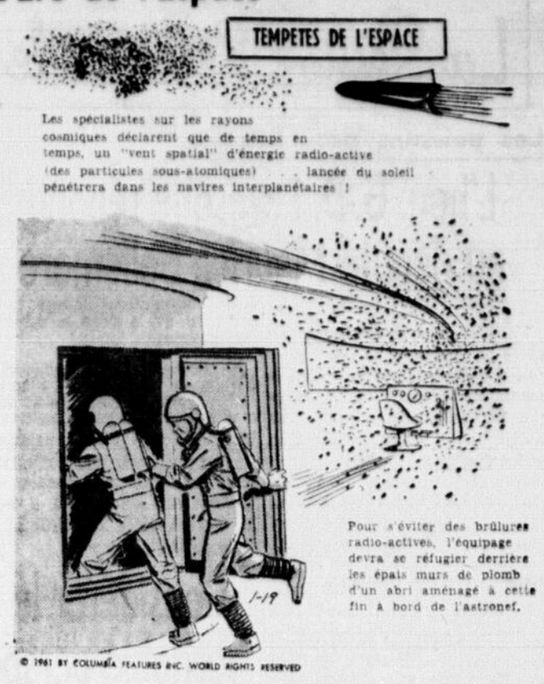

L'ANGE DE L'ESPACE

DONDI

L'AGENT SECRET X-9

JIGGS

TARZAN

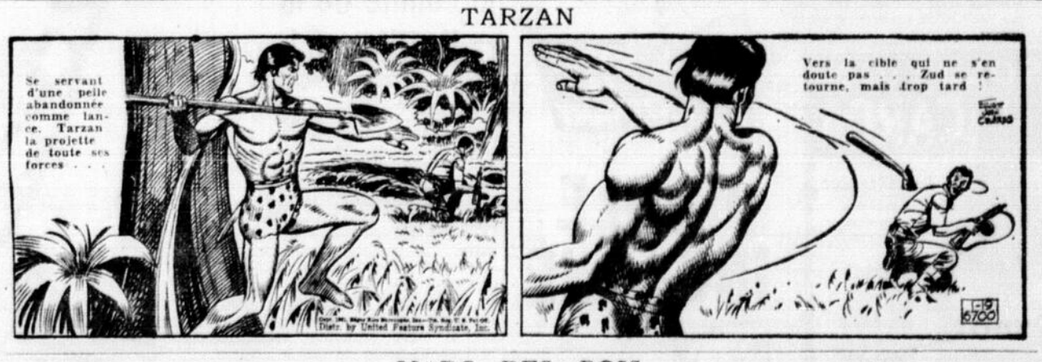

MARC DES BOIS

LULU

La Session Provinciale

Les poissons des chenaux

L'hon. G.-D. Levesque répond au député Maurice Bellemare

Par Henri Dutil

L'hon. Gérard-D. Lévesque, ministre de la Chasse et des Pêcheries, a accusé, hier après-midi, le député de Champlain, M. Maurice Bellemarre, alors qu'il était ministre dans le gouvernement du Québec, d'avoir empêché le ministère de la Chasse et des Pêcheries de faire payer le montant du permis imposé par les règlements aux "outfitters" qui reçoivent ceux qui vont pêcher les petits poissons des Chenaux.

M. Bellemarre avait demandé à M. Lévesque, la semaine dernière, pour quelle raison le gouvernement faisait payer $10 à ceux qui font la pêche aux poissons des chenaux, dans le comté de Champlain.

M. Lévesque explique qu'en vertu du par. 4 de la Loi de la chasse et de la pêche, toute personne, société ou corporation qui reçoit et loge dans un but pécuniaire des voyageurs attirés par la pêche, doit se munir d'un permis annuel émis par le ministre des Pêcheries, au coût de pas plus de $50 et de pas moins de $5. Les conditions du permis sont fixées par le gouvernement et toute contravention est passible d'une amende de $25 à $50.

Le ministre ajoute que ces conditions se trouvent établies dans un arrêté en conseil du 14 janvier 1960, alors que le député de Champlain, dit-il, était membre du conseil exécutif. Ce décret fixe le montant du permis imposé aux "outfitters" qui reçoivent des voyageurs pour fins de pêche et qui sont répartis suivant plusieurs catégories. Dans la première, remarque-t-il, il est spécifié que le montant du permis pour ceux qui font la pêche au poisson des chenaux doit être de $10.

M. Lévesque: "Renseignements pris au sein de son ministère, j'ai su que si cet arrêté n'a pas été appliqué plus tôt, c'est à cause des représentations indues faites par celui qui a posé la question (M. Bellemare).

M. Bellemare: "Le ministre a dit que j'ai participé à l'adoption de cet arrêté en conseil, c'est vrai. Il a ajouté que j'étais intervenu pour empêcher que le paiement de ce permis soit exigé, c'est encore vrai. Mais je répondrai au ministre que saint Paul a déjà dit: l'esprit de la loi vivifie et la lettre de la loi tue.

LES MEMBRES DE LA LEGION CANADIENNE local 239, ont procédé hier soir à l'élection d'un nouvel exécutif pour la saison 1961. Ont été élus, de gauche à droite : Mlle Alphonsine Veilleux, secrétaire; Mlle Rita Chateauneuf, trésorière; M. Léo Couture, président; MM. Georges-H. Jolicoeur, 1er vice-président; Fernand Desroches, 3e vice-président et Victor Harvey, 2e vice-président.

Les évêques du Ceylan prient les catholiques de cesser la dispute

Colombo (Reuters) — Profitant de la visite du primat de l'Eglise indienne, S. E. le cardinal Valerian Gracias, les évêques de Ceylan ont prié les catholiques et le gouvernement de mettre fin à leur dispute touchant l'administration des écoles.

Dans une déclaration conjointe, le cardinal indien et les évêques cingalais demandent aux parents catholiques de cesser d'occuper les écoles étatisées comme ils le font depuis que les institutions scolaires sont tombées sous la juridiction gouvernementale, il y a sept semaines.

Entre-temps, le gouvernement a présenté à la Chambre des représentants un projet de loi visant à exproprier les propriétés scolaires sans aucune compensation.

"C'est en raison de la confiance que Son Eminence le cardinal, et les évêques ont décidé de placer dans le gouvernement qu'ils font appel aux fidèles en leur demandant de cesser leur occupation de façon à permettre aux écoles de poursuivre leur activité normalement", précise-t-on dans la déclaration du clergé cingalais.

Des 2,600 écoles paroissiales qui ont été nationalisées le 1er décembre dernier, 400 environ sont demeurées fermées encore hier en raison de l'occupation des laics catholiques.

La semaine dernière, le gouvernement a décrété des classes doubles dans 300 écoles de manière à absorber les élèves et les instituteurs déplacés.

La dispute a créé de la tension et a donné lieu à des scènes de violence dans plusieurs parties du Ceylan. A un endroit, la police a ouvert le feu sur les manifestants et trois personnes ont perdu la vie et une école a été incendiée.

Si son projet de loi est approuvé, le gouvernemnt détiendra des pouvoirs spéciaux l'autorisant a sévir contre ceux qui empêchent ou nuisent à l'étatisation des écoles.

Considérer la question dans sa véritable perspective (Bertrand)

(par Joseph Voisard)

M. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi, a déclaré hier à l'Assemblée législative, au sujet de la controverse sur la mention de l'origine ethnique lors du prochain recensement national, qu'il n'est pas question "de prendre une attitude de St-Jean-Baptiste ou de patriotard", mais plutôt de considérer la question dans sa véritable perspective. M. Bertrand parlait sur la motion de M. Albert Morissette, député d'Arthabaska, demandant que la Chambre prie les autorités fédérales de supprimer les mots "canadienne" et "Etats-Unis" parmi les réponses possibles à la question sur l'origine ethnique.

Le député de Missisquoi a rappelé que lors du recensement de 1951, bien que le questionnaire ne comportait pas la mention "canadienne" au sujet de l'origine ethnique, on avait donné instruction aux énumérateurs que dans le cas où une personne insisterait ils devaient accepter la réponse "canadienne" ou "américaine". M. Bertrand a cité une lettre du statisticien national à cet effet.

M. Jean Lesage: Cette autorisation d'accepter la mention "canadienne" ou "américaine" visait un groupe très restreint de Canadiens !

M. Bertrand: 75,000 personnes ont répondu "canadienne" en 1951 à la question sur l'origine ethnique. Puis le député de Missisquoi évoque les paroles récentes du t.h. Louis St-Laurent, ancien premier ministre du Canada, qui déclarait que la question "canadienne" est exacte pour désigner l'origine ethnique.

Le député de Missisquoi dit qu'il semble, d'après la motion du député d'Arthabaska, qu'on veuille faire porter à l'actuelle administration progressiste-conservatrice la responsabilité de certains actes posés par l'administration précédente. On n'a pas éloigné de ce débat, dit-il, toute partisannerie politique. On s'en est bien rendu compte, ajoute M. Bertrand, lorsque le député de Roberval (M. Jean-Claude Plourde) a déclaré qu'on devrait boycotter le recensement.

M. Jean-Claude Plourde: Je proteste contre cette affirmation. J'ai dit qu'on devrait boycotter la question 10.

Le député de Missisquoi poursuit en disant qu'il ne veut en rien minimiser la citoyenneté canadienne. "Loin de moi cette idée ! dit-il. "Mon pays ne se confine pas aux limites de la province de Québec. Mon pays s'étend de Terre-Neuve à l'océan Pacifique. Et je suis fier de mon titre de Canadien, même si l'on a voulu faire croire en certains milieux que nous voudrions vivre en vase clos dans les limites de la province de Québec".

M. Bertrand a terminé en soulignant l'importance primordiale pour nous de la province de Québec de connaître l'origine ethnique des citoyens canadiens, afin d'apprécier l'importance numérique de notre groupe. Puis le député de Missisquoi a alors présenté une motion à l'effet que la Chambre prie les autorités fédérales de supprimer les mots "canadienne" et "Etats-Unis" parmi les réponses possibles à la question sur l'origine ethnique et d'ajouter "la France" comme réponse possible.

La motion de M. Bertrand fut rejetée par 44 voix contre 31. Le député indépendant de Montréal-Ste-Anne, M. Frank Hanley, a voté avec l'opposition.

La motion principale étant appelée, le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, a déclaré que par son amendement, l'Union nationale a tenté d'améliorer la motion principale, en y enlevant toute teinte de partisannerie politique. Le gouvernement, ajoute M. Talbot, a voulu discuter cette question selon les strictes lignes de partis. Nous sommes plus grands que lui, dit-il, et nous allons accepter sa motion.

La motion Morissette fut alors votée unanimement par les 75 députés qui se trouvaient en Chambre.

Employés de la Commission des liqueurs congédiés (M. Cloutier)

(Par Joseph VOISARD)

M. Maurice Cloutier, député de Québec-Centre, a demandé au procureur général, M. Georges Lapalme, hier après-midi, à l'Assemblée législative, s'il y a eu des destitutions massives à la Commission des liqueurs ?

Le procureur général a fait remarquer au député de Québec-Centre qu'une question a déjà été formulée en Chambre sur les destitutions qui auraient été faites dans les divers ministères. Une réponse sera bientôt donnée à cette question, dit M. Lapalme.

M. Cloutier a noté que "L'Evenement-Journal" du 13 janvier rapportait une déclaration du vice-président de la Commission des liqueurs de Québec, M. L.-D. Lachapelle, à l'effet qu'il n'était pas question de renvois massifs parmi les employés de la Commission des liqueurs. "Ca me fait rire de voir les journalistes colporter des propos aussi peu sérieux", a déclaré au journal M. Lachapelle, souligne M. Cloutier.

Le député de Québec-Centre ajoute qu'il est cependant informé que le même jour, soit le 13 janvier, "plus de 75 employés attachés à la Commission des liqueurs dans la ville de Québec, ont reçu une lettre les informant que leur emploi prenait fin immédiatement". Dans la plupart des cas, a ajouté M. Cloutier, il s'agissait de pères de famille nombreuse.

M. Cloutier a invité le procureur général à dire "si ces destitutions massives ont été décidées de par sa compétence et sans que le vice-président en fut informé".

Sachant par ailleurs que les employés de la Commission des liqueurs de Québec ne bénéficient d'aucune assurance-chômage à leur départ et que, de ce fait, ils se trouveront dans une situation financière précaire", conclut M. Cloutier, je demande au procureur général si c'est son intention de rengager ces employés en totalité ou en partie ?

Répondant à la question précise du député de Québec-Centre, M. Lapalme a dit qu'il n'était pas au courant de cette histoire. "Je ferai remarquer au député, dit le procureur général, que je ne suis jamais intervenu et que je n'interviendrai pas dans les affaires de la Commission des liqueurs !"

R. Lévesque devant le comité de la radiodiffusion ?

Ottawa, (DNC) — M. Louis-Joseph Pigeon, député conservateur de Joliette, a demandé que le comité sur la radiodiffusion fasse comparaître M. René Lévesque, "cet homme qui, durant plusieurs années, a mangé dans la main de Radio-Canada", pour entendre ses doléances sur Radio-Canada. "M. Lévesque blamait, il y a quelque temps, la société Radio-Canada en disant qu'elle était injuste envers les libéraux", a dit le député. Et il ajoutait: "Devant les attaques injustes faites par M. Lévesque, il serait sûrement opportun qu'il comparaisse devant le comité qui sera formé".

Le député a fait cette suggestion au cours du débat sur une motion demandant la création d'un comité parlementaire sur la radiodiffusion.

Aussitôt, des voix libérales se sont élevées pour protester. M. Yvon Dupuis, député de Saint-Jean-Napierville, a invoqué le règlement. Il a soutenu que ce n'était pas le moment de faire de la politique provinciale. Il y eut un échange de propos acerbes entre les deux députés jusqu'à ce que M. Louis Fortin, député conservateur de Montmagny-L'Islet, n'intervienne pour dire que M. Dupuis s'était déjà fait sortir de la Chambre.

M. Dupuis a demandé au président de la Chambre que M. Fortin retire ses paroles parce qu'elles étaient fausses. M. Fortin a retiré ses paroles.

Puis M. Pigeon est revenu avec la déclaration de M. Lévesque. "Je considère que cette déclaration faite par M. René Lévesque est dangereuse et nuit à la réputation de Radio-Canada. Le comité pourra faire comparaître ce témoin si ingrat envers une société de la Couronne qui l'a nourri." Nouvelles protestations. Nouvelles rectifications. Enfin M. Pigeon s'en est tenu à "cet homme qui a fait une attaque préjudiciable à la réputation de la société Radio-Canada."

Vous permet d'empêcher les
FAUSSES DENTS
de branler et de vous tracasser

Ne vous laissez plus tracasser ou sentir mal à l'aise par ces dentiers branlants ou mal ajustés. PASTEETH, une poudre alcaline (non acide) améliorée, saupoudrée sur vos dentiers les maintient plus fermement en place, vous permettant plus de confort. Evitez les désagréments causés par des dentiers branlants. Procurez-vous PASTEETH à n'importe quelle pharmacie. (Adv.)

SOLUTION CARDA

SATISFACTION
Depuis au delà d'un quart de siècle.
FOIE
REINS
VESSIE
DIGESTION
GROSSE BOUTEILLE 26 OZ.
$4.89

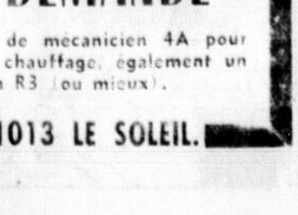

ONGLE INCARNÉ

Soulagez vite la douleur agaçante avec OUTGRO liquide. Après quelques applications, OUTGRO endurcit la peau tendre et relève l'ongle pour qu'il se coupe facilement et sûrement.

HOMME DEMANDE

Pour prendre charge, comme Assistant-Gérant, de l'administration et de la vente des allées de quilles et accessoires.
Qualités requises : Le candidat devra posséder un cours secondaire, être bilingue et avoir de l'expérience dans la vente et dans l'administration.
ECRIRE A DEPT 1010, LE SOLEIL

HOMME DEMANDÉ

possédant un certificat de mécanicien 4A pour machines fixes et pour chauffage, également un certificat de réfrigération R3 (ou mieux).
ECRIRE DEPT 1013 LE SOLEIL.

Pour la première fois à Québec
DANS LES CADRES DU
CARNAVAL D'HIVER
LE SOLEIL ET L'ÉVÉNEMENT JOURNAL
PRÉSENTENT UN
Concert Symphonique
À
"UN DOLLAR"
UN GRAND CONCERT SYMPHONIQUE AVEC ARTISTE DE RÉPUTATION INTERNATIONALE
à la portée de tous!

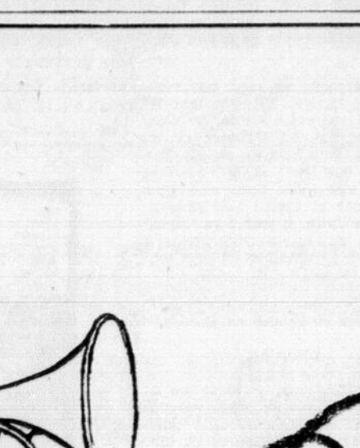

JOSÉ ITURBI
CHEF D'ORCHESTRE ET SOLISTE

PAR L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC
AU
COLISÉE LE SAMEDI SOIR 28 JANVIER, À 8H. 30 P.M.

PROGRAMME

1. *Ouverture "Egmont"* ..... BEETHOVEN
2. *Fantaisie hongroise* (piano et orchestre) ..... FRANZ LISZT
3. *Esquisses méditerranéennes* ..... LEOPOLD MAGENTI
   1. *Crépuscule à Majorque*
   2. *Pavane de Valence*
   3. *Idylle à Penon de Ifach*
   4. *Sardane à Costa Brava*

INTERMISSION

4. *Chanson triste* ..... FRANCISCO ROS
5. *Prélude à un Carnaval* (choeur et orchestre) ..... MICHEL PERRAULT
6. *Rhapsody in Blue* (piano et orchestre) ..... GEORGE GERSHWIN
7. *Le Tricorne* ..... MANUEL DE FALLA

Réservez tout de suite vos billets

(Tirage de dix-sept oeuvres d'artistes-peintres de Québec, par le comité féminin de l'Orchestre Symphonique)

★ Billets en vente immédiatement ★
TOUS LES BILLETS : ($1.00 taxe incluse)

aux guichets du Colisée, ainsi qu'aux dépôts habituels : Pharmacie Guertin, 1400, 4e Avenue, Tél. 523-7567; Tabagie Gravel, 400, 3e Avenue, Tél. 524-1656 Côté Sporting Goods, 878 Est, rue St-Joseph, Tél. 529-8187; Tabagie Bourlamaque, 1180 Bourlamaque, Tél. 524-0190; Tabagie Henri Gagnon, 56 Côte du Palais Tél. 522-4285; Pharmacie Soucy, 369 de la Couronne, Tél. 525-4641; Buffet L.-P. Demers, 901 ouest, St-Cyrille, Tél. 527-4548; Epicerie Marcel Daigle, 190 Marie de l'Incarnation, Tél. 527-0952; Traverse de Lévis, Place Marché Champlain.

Voulez-vous gagner une superbe Anglia '61

Modèles FORD anglais — 105E MODELE DE LUXE

participez à notre nouveau et formidable

"CONCOURS de PÂQUES GEM"

3 SUPERBES MODELES DE LUXE 1961 "**Anglia**" avec LICENCE DE L'ANNEE GARANTIE POUR 12 MOIS

vendues par: Raymond Côté Automobiles Inc. – Route 9 - Rond-Point Pont de Québec

Plus 180 PRIX de $10.00 chacun

Les simples conditions du Concours:

Vous pouvez participer chaque semaine autant de fois que vous le désirez Il suffit de préparer chaque fois une enveloppe contenant un coupon de participation, et, une ou plusieurs preuves d'achats de la semaine faits à l'un de nos magasins "GEM" et totalisant $3.00 minimum.

Pour vous éviter des frais postaux, chaque magasin dispose d'une boite pour recueillir vos enveloppes.

Ne mallez pas vos enveloppes au bureau-chef

Chaque semaine jusqu'à Pâques 45 noms seront choisis à notre bureau chef par une personne responsable représentant une Oeuvre de Bienfaisance à qui nous remettrons un chèque de $25.00

Les noms de ces 45 personnes seront publiés régulièrement dans ce journal et elles deviendront automatiquement qualifiées pour le "Grand Tirage de Pâques" qui se fera à la télévision et qui choisira les 183 personnes chanceuses qui se partageront les 3 superbes "ANGLIA" 1961 et les 180 prix de $10.00 chacun.

Les employés du bureau chef et des magasins GEM ne sont pas éligibles pour ce concours.

GEM "Roi des bas Prix"

UNE VALEUR de

$7,200.

À GAGNER

1ère liste des noms éligibles pour notre grand "Concours de Pâques GEM".

Rapport du tirage Concours de Pâques 1ère semaine le 13 janvier 1961. Ce tirage a été fait par : M. Constant Lamoureux du Patro Charlesbourg, à qui nous avons remis un chèque de $25.00

Mme G. Bernier,
67, ave Leclerc, Québec
Mme G. Fillion,
401, des Bouleaux Est, Appt 8, Québec
Mme R. Laberge,
152, Champfleury, Québec 8
Mme M. Donaldson,
109, 24e rue, Québec
Mme A. Grenon,
600, 22e rue, Québec
Mme G. Verreault,
525, 3ième rue, Québec
Mme Ed. Girard,
715, Champfleury, Québec
Mme R. Lachance,
155, 10e rue, Québec
Mme J. Gobeil,
539, des Lilas Est, Québec
Mme L.-P. Goulet,
360, rue Lafayette, Québec 8
Mme O. Cabana,
401, St-Vallier Ouest, Québec
Mme R. Langlois,
811, St-Vallier Ouest, Québec
Mme H. Dallaire,
225, rue de Villiers, Québec 8
Mme Y. Tremblay,
1381, Chemin Ste-Foy, Québec
Mme H. Petit,
1300, ave des Pins, Sillery
Mme O. Talbot,
26, Ferland, Québec
Mme C. Gagnon,
172, St-Cyrille, Ouest, Québec
Mme G. Chamberland,
321, ave Belanger, Québec
Mme Chs.-Eug. Lapointe,
833, Ste-Marguerite, Québec
Mme G. Bacon,
70, Arago Est, Québec 2
Mme G. Garneau,
17, de la Reine, Québec
Mme R. de Lima Bergeron,
30 ave Ruel Montmorency
Mme G. Côté,
3536 Mgr Gauthier, Giffard
Mme R. Savard,
124, Bellerive, Québec 5, Beauport
Mlle R. Paré,
2119, de Fondville, Québec
Mme C. Hawey,
30, Langevin, Beauport
Mme R. Matte,
Baie St-Paul
Jean-M. Carrier,
99 rue Ste-Antoine, Lévis
Mme G. Sliger,
10, rue St-Louis, Breakeyville
Mme H. Roberge,
7, rue Joliette, Lauzon
Mme Jean Gagnon,
C. P. 157, L'Isletville
Mme A.-M. Pelchat,
St-Bernard, Cté Dorchester
Mme G. Breton,
Ste-Germaine, Co. Dorchester
Mme A. Boucher,
8, St-André, Rimouski
Mme R. Dubé,
17, rue Jarvis, Rivière-du-Loup
Mme J. D'amours,
72, Delage, Rivière-du-Loup
Mme P.-E. Cloutier,
102, Aubin, Mont-Joli, C. P. 104
Mme J. Dubé,
Price Cte Matane
Mme J.-N. Julien,
Ave St-Joseph, Donnacona
Mme L. Huard,
309, Kernan, Donnacona
Mme P.-E. Frenette,
Jacques-Cartier, Co. Portneuf
Mme R. Verret,
338, L'Ormière, Loretteville
Mme H. Bilodeau,
8852, 1ère Avenue, Charlesbourg
Mme L. Lepire,
Notre-Dame des Laurentides

POULET Frais

CAT. "A" VIDE PRÊT À CUIRE

2½ à 3 lbs lb **35c**

SPREAD FEDERAL QUALITE — BAS PRIX	4	PAINS 1 lb	1.00
JUS de TOMATES QUALITE — FANTAISIE — HEINZ	10	BTES 15 oz	1.00
DETERGENT LIQUIDE — MIR — Vente 2 pour 1	2	BTES 24 oz	89c
CIRE LIQUIDE POUR PLANCHERS - CRYSTAL KLEEN - 13c de rabais		BTE 40 oz	1.15

CUISSES OU POITRINES de poulet fraiches, délicieuses	lb	59c
FESSE D'AGNEAU Moitié ou complète Jarret coupé	lb	49c
BACON TRANCHE Sans couenne, Hygrade	lb	69c
Coupon dans chaque paquet SAUCISSE FUMEE Swift Premium d'une valeur de .05 sur l'achat d'une doz. pains hot-dog	lb	49c

BANANES 2 lbs 29c

JAUNES DORÉES MURIES A POINT

TOMATES IMPORTEES NO 1	2	CELLOS PLASTIQUE 14 OZ	39c
ECHALOTES FRAICHES — IMPORTEES — NO 1	3	PQTS	25c
OIGNONS JAUNES — CANADA — NO 1	SAC 5	LBS	29c
CHOUX VERTS FRAIS IMPORTES — NO 1		LB	08c

ALL BRAN KELLOGG'S		BTE 16 OZ	31c
TOAST PLAIN MELBA		BTE 100	57c
RIZ DAINTY REMPLACE LES LEGUMES		BTE 2 LBS	31c
ALLUMETTES QUALITE GEM		BTE 50 LIVRETS	29c
SACS A POUBELLES SANICAN		PQT 20 SACS	35c
PAPIER CIRE RAP-RITE		ROUL. 100 PIEDS	31c

Le coût du transport est sujet à être ajouté à ces prix pour Hauterive, Rivière-du-Loup, Price et Donnacona.

Coupon de participation - 3e semaine
"Concours de Pâques GEM"
3 SUPERBES ANGLIA 1961
PLUS 180 PRIX DE $10 CHACUN
N'oubliez pas d'inclure une ou plusieurs preuves d'achats de l'un de nos magasins datée entre 18 et 25 janvier et totalisant $3.00 minimum
Répondez à la question et écrivez lisiblement.
GEM Groupe Epiciers modèles
Question : Quel est le prix du poulet ?
Réponse : .....
Nom : .....
Adresse : .....
Adressez à Concours de Pâques "GEM" 3e semaine
et déposez votre enveloppe dans la boite que chaque magasin GEM met à votre disposition au plus tard mercredi prochain . Seules les enveloppes blanches et de format régulier seront acceptées.

Coupon de participation - 3e semaine
"Concours de Pâques GEM"
3 SUPERBES ANGLIA 1961
PLUS 180 PRIX DE $10 CHACUN
N'oubliez pas d'inclure une ou plusieurs preuves d'achats de l'un de nos magasins datée entre 18 et 25 janvier et totalisant $3.00 minimum
Répondez à la question et écrivez lisiblement.
Groupe Epiciers modèles
Question : Quel est le prix du poulet ?
Réponse : .....
Nom : .....
Adresse : .....
Adressez à Concours de Pâques "GEM" 3e semaine
et déposez votre enveloppe dans la boite que chaque magasin GEM met à votre disposition au plus tard mercredi prochain . Seules les enveloppes blanches et de format régulier seront acceptées.

Coupon de participation - 3e semaine
"Concours de Pâques GEM"
3 SUPERBES ANGLIA 1961
PLUS 180 PRIX DE $10 CHACUN
N'oubliez pas d'inclure une ou plusieurs preuves d'achats de l'un de nos magasins datée entre 18 et 25 janvier et totalisant $3.00 minimum
Répondez à la question et écrivez lisiblement.
Groupe Epiciers modèles
Question : Quel est le prix du poulet ?
Réponse : .....
Nom : .....
Adresse : .....
Adressez à Concours de Pâques "GEM" 3e semaine
et déposez votre enveloppe dans la boite que chaque magasin GEM met à votre disposition au plus tard mercredi prochain . Seules les enveloppes blanches et de format régulier seront acceptées.

NOUVEAU
DICTIONNAIRE GÉANT ASSEMBLER VOUS-MÊME VALEUR de $35.00

FASCICULE 16
MAINTENANT EN VENTE POUR SEULEMENT 99¢ CH

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 21 JANVIER

FIGURINES
en porcelaine
peintes à la main. Valeur régulière de 89c chacune. Spécial avec $3.00 d'achats.
2 pour 99¢

SOUPES LEGUMES OU AU CELERI CAMPBELL	2	BTES 10 OZ	29c
SOUPES POULET-RIZ OU AUX CHAMPIGNONS CAMPBELL	2	BTES 10 OZ	35c
PUREE DE TOMATES GATTUSO	2	BTES 6 OZ	35c
LAIT EVAPORE CARNATION	3	BTES 16 OZ	45c
SAUCE AUX POMMES SCOTIAN GOLD	2	BTES 20 OZ	39c
BLE D'INDE EN EPIS — IDEAL		BTE 40 OZ	27c

ANANAS TRANCHES — SARONG		BTE 28 OZ	29c
BISCUITS SODA — PREMIUM CHRISTIE		BTE 2 LBS	59c
FROMAGE TRANCHE — QUALITE KRAFT		PQT 16 OZ	59c
BREUVAGES AU CHOCOLAT — NESTLE QUIK		BTE 2 LBS	99c

Gratis une boite de détergent Fab
FORMAT REGULIER — VALEUR 47c AVEC L'ACHAT DE 2 BOITES NETTOYEUR AJAX GEANT LES 3 SEULEMENT 59c

Pour stimuler la vente des articles de sport de fabrication canadienne

Le ministère du Commerce a publié une nouvelle brochure en vue de stimuler la vente des articles de sport de fabrication canadienne au "National Sporting Goods Association Show" qui doit avoir lieu à Chicago du 22 au 26 janvier.

Quelque 35 fabricants d'articles de sport de toutes les parties du Canada participeront avec le Ministère à cette exposition. Le stand du Canada comprendra une grande variété de matériel et de vêtements pour les sports d'hiver et d'été. En outre, le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales y exposera divers articles d'artisanat, des vêtements, des kayaks et des appâts fabriqués par les Esquimaux.

Les délégués commerciaux du Canada à Chicago et dans d'autres postes aux Etats-Unis ont fait parvenir la brochure "Sporting Goods from Canada" aux acheteurs possibles dans ces territoires. Cette brochure de 24 pages, en trois couleurs, sera aussi distribuée sur place aux personnes qui visiteront le stand du Canada.

La brochure signale que le Canada, où les sports sont en honneur, a souvent donné le ton dans le fini et la mode et ajoute qu'au cours des cinq dernières années la production canadienne des articles de sport a plus que doublé, atteignant le chiffre de 5 millions de dollars par année. Cette publication comprend de belles illustrations, dont des photographies de certains de nos champions comme la skieuse Anne Heggtveit, la patineuse de fantaisie Barbara Ann Scott et le fameux joueur de hockey Maurice Richard. Elle renferme aussi une liste des sociétés canadiennes qui prendront part à l'exposition et des produits qu'elles y exposeront.

La composition d'un portefeuille-type en vue de la retraite

La dernière partie du Bulletin mensuel de la maison Nesbitt, Thomson and Company Ltd., sur "Le marché du placement", traite de la composition d'un portefeuille-type pour la retraite.

La composition d'un portefeuille en vue de la retraite dépend des circonstances de chacun. S'il est relativement important et si les revenus qui proviennent d'autres sources sont appréciables, il est possible de réduire le montant de l'impôt sur le revenu de deux manières : en mettant l'accent soit sur les actions ordinaires et privilégiées afin de bénéficier du dégrèvement de 20 p.c. sur les dividendes, soit sur des obligations payant un faible coupon mais se vendant au-dessous du pair, une partie assez importante de leur rendement étant ainsi constituée, à leur échéance, par une plus-value de capital non imposable.

Dans d'autres cas, le plus important peut être d'assurer la sécurité du capital et procurer le rendement le plus élevé possible, afin de donner un revenu maximum. Dans ces circonstances, le portefeuille devra contenir un pourcentage plus fort d'obligations et d'actions privilégiées.

Le portefeuille que nous donnons en exemple a été préparé pour un homme de 65 ans qui doit prendre sa retraite sous peu. Il est marié, sa femme est environ 5 ans plus jeune que lui, il a deux fils qui sont eux-mêmes mariés et une fille, célibataire, qui vient de terminer ses études universitaires. L'hypothèque de sa maison est entièrement libérée, il possède une assurance-vie de $15,000 et des liquidités d'environ $40,000. Son principal revenu consistera en une pension annuelle de $5,000, mais il estime qu'il a besoin d'un revenu supplémentaire de $2,000 pour vivre confortablement.

Le portefeuille en question répond à ces exigences. Le revenu annuel de $2,015 représente un rendement de 5.10 p.c. sur le capital investi. Les valeurs sélectionnées sont de premier ordre; en outre, il y a peu de chance pour que le capital se déprécie et le revenu diminue. Le portefeuille offre également une grande diversification. Les titres représentent un grand nombre d'industries — gaz naturel, électricité, téléphone, équipement agricole, banques, pâtes et papiers, compagnies de financement — ainsi qu'un fonds d'investissement. Le choix des valeurs présente enfin un bon équilibre entre la liquidité et la sécurité; les Obligations d'Epargne du Canada peuvent toujours être remboursées au pair plus les intérêts accrus sur simple demande, et les actions ordinaires, dont les cours peuvent varier considérablement, offrent un double avantage du point de vue fiscal et plus-value éventuelle de capital. Notre choix d'actions ordinaires s'est arrêté sur des sociétés largement financées sur des bases saines, et qui devraient participer à l'expansion de l'économie canadienne.

Le revenu du portefeuille s'accroîtra probablement à l'avenir. Par exemple, les Obligations d'Epargne du Canada procurent un rendement de 4 p.c. seulement la première année, mais celui-ci progresse à 4¼ p.c. la deuxième année, 4½ p.c. la troisième année, 4¾ p.c. la quatrième année et 5 p.c. pendant les 6 dernières années. Il est possible également que le dividende de certaines actions ordinaires soit majoré. Le revenu peut être accru enfin de temps en temps par la vente de droits, qui seront probablement offerts à l'avenir, comme ils l'ont été dans le passé par la Banque de la Nouvelle-Ecosse et la Compagnie de Téléphone Bell.

Ce n'est évidemment qu'un exemple de ce qui peut être fait pour satisfaire les exigences particulières d'une personne qui atteint l'âge de la retraite.

Potins financiers

Diminution des prêts aux courtiers

Les emprunts collatéraux contractés par les firmes, membres des Bourses de Montréal et Canadienne en décembre 1960, ont atteint les $24,954,895, comparativement à $25,263,298 en novembre 1960 et au regard de $28,805,237 en décembre 1959.

Denison Mines Ltd

Toronto (PC) — Denison Mines Limited a réalisé un profit net de $10,473,685 ou l'équivalent de $2.34 par action durant la période du 24 mars au 31 décembre 1960, à la suite de l'amalgamation de Consolidated Denison Mines Ltd et de Can-Met Explorations Ltd. Les profits nets de la propriété Denison pour toute l'année 1960 se sont chiffrés par $14,500,000 après des amortissements de $16 millions comparativement à $17,900,000 après des amortissements de $9,200,000 en 1959.

La propriété de Can-Met, qui tout comme celle de Denison est située dans la région d'Elliott Lake Ont., a été fermée immédiatement après la fusion et placée sur une base d'entretien.

Accord d'affermage

La Bourse Canadienne a été informée qu'Inter-City Propane Inc., une filiale entièrement contrôlée de St-Maurice Gas Inc., vient de conclure un accord avec Bald Mountain Oil Co., aux fins d'affermer la licence de gaz et de pétrole dans les terres basses du St-Laurent, embrassant environ 60,000 acres, couvrant le territoire comprenant Trois-Rivières, Pointe-du-Lac, et en montant, jusqu'à Yamachiche et en descendant, jusqu'à St-Malo.

En vertu de l'accord d'affermage, Bald Mountain s'engage à effectuer, dans les 6 mois de la date de la réémission de la licence d'exploration minérale consentie par Québec, soit le 22 décembre 1960, de forer trois puits de pétrole et en gaz supposées exister en certains endroits du dit territoire, et aussi, aux fins d'éprouver et de creuser le roc ou la capacité productrice jusqu'à au moins 350 pieds. S'il y a production, Inter-Ctiy demandera l'émission de baux en faveur de Bald Mountain, sous réserve d'une redevance de 6 1-4 pour cent, payable par Bald Mountain à Inter-City pour tout l'huile et le gaz, produits et vendus commercialement par Bald Mountain et provenant des puits que cette dernière aura forés dans la région.

Nouveau membre de la Bourse

M. Gordon C. Watt a été élu membres des Bourses Canadienne et de Montréal. M. Watt est un des associés de la maison Gairdner & Company Limited, de Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
No 107-061
DANS LA COUR SUPERIEURE
PRUDENTIA
Demandeur
vs.
JEAN DUCLOS
Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 28ième jour de janvier 1961, à dix heures de l'avant-midi, à 1494 De Calliéres, Québec.

Lesdits biens consistent en: Télévision, set de salon, radio, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, 19 janvier 1961.

JEAN BELLAVANCE H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 246-363
DANS LA COUR DE MAGISTRAT
ALBERT JULIEN
Demandeur
vs.
ANDRE BLOUIN
Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 28ième jour de janvier 1961, à dix heures de l'avant-midi, à 37 Des Prénes Est, Québec.

Lesdits biens consistent en: Télévision, divan, fauteuil, table, lampe, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, 19 janvier 1961.

A. BLAIS, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
COUR DU MAGISTRAT
No 247-321
LEO FOURNEL
Défendeurs
vs.
JEAN SAVARD et PIERRE SAVARD
Défendeur

Prenez avis par la présente que les biens meubles et effets saisis en cette cause en vertu d'un Fieri Facias de Bonis de la Cour du Magistrat seront vendus par ENCAN PUBLIC, le 28 janvier 1961, à 11.45 heures de l'avant-midi, à 1488 10ème rue.

Les biens meubles et effets consistent à un lot de fer forgé, couteau à fer, drill, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, 19 janvier 1961.

RAY. LABRIE, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
No 496-356
N. H. AUTOMOTIVE CORP.
Demandeur
vs.
FERNAND J. POULIN
Défendeur

Prenez avis par la présente que les biens meubles et effets saisis en cette cause en vertu d'un Fieri Facias de Bonis de la Cour Supérieure du district de Montréal seront vendus par ENCAN PUBLIC, le 28 janvier 1961, à 11 heures de l'avant-midi, à 245 Sauders.

Les biens meubles et effets consistent à télévision, miroir, lampe, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec 19 janvier 1961.

RAY. LABRIE, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE
No 88-442
JOS. LAHOUD INC.
Demandeur
vs.
GEORGES MOISAN
Défendeur

Prenez avis par la présente que les biens meubles et effets saisis en cette cause en vertu d'un Fieri Facias de Bonis de la Cour Supérieure, seront vendus par ENCAN PUBLIC le 28 janvier 1961, à 10 heures de l'avant-midi, à 468 St-Sauveur.

Les biens meubles et effets consistent à télévision, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec 19 janvier 1961.

RAY LABRIE, H.C.S.

Une baisse du dollar américain

Montréal, (PC) — Le dollar américain était à un escompte de 23-32 pour cent en devises canadiennes, soit une baisse de 1-32 de cent, hier, à la fermeture.

La livre sterling a baissé de 1-16 de cent à $2.78¾.

Le dollar américain: offert, 99¼; demandé, 99 5-16.

x x x

New York, (PC) — Le dollar canadien est demeuré inchangé hier à $1.00 45-64 en devises américaines. La semaine dernière il était à $1.00 23-32. La livre sterling a monté hier de 3-32 de cent à $2.80 49-64.

Brèves nouvelles des corporations

Profits réduits de la Brasserie Dow

Le rapport annuel de la Brasserie Dow Limitée pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 1960 montre que cette entreprise a accusé une diminution dans ses bénéfices nets; ces derniers se sont élevés à $3,001,030 comparativement à $3,401,761 l'année précédente. Le chiffre d'affaires a été approximativement le même qu'en 1959; cependant, des frais d'exploitation plus élevés ont réduit le bénéfice net. Les amortissements de l'année ont été de $1,736,024.

Au cours de l'exercice, la Compagnie a racheté pour $1,000,000 de ses débentures. Le fonds de roulement s'établit à $15,811,067 à rapprocher de $19,722,732 l'année précédente. Le rapport des disponibilités aux exigibilités est passé de 5.7 à 1 en 1959 à 5.3 à 1 durant l'exercice écoulé.

Le rapport signale que les dépenses d'ordre capital se sont élevées à $1,279,696 en 1960 et que le programme en cours est de l'ordre de $6,300,00. Ce montant comprend le prix d'achat de la brasserie O'Keefe située à Toronto.

Dans leurs commentaires sur cette transaction, l'hon. Wilfrid Gagnon, président du conseil d'administration, et M. J.-A. Des-Rochers, président de la compagnie, notent que "l'acquisition de cette brasserie moderne renforce la position de notre Compagnie sur le marché le plus important de l'Ontario et nous assure une capacité de production suffisante pour quelques années à venir. Nous espérons prendre possession et commencer l'exploitation de cette brasserie au cours du mois de février prochain."

Une année record pour Can. Breweries

Malgré la très vive concurrence qui s'est fait sentir, les ventes et les profits de Canadian Breweries Ltd. ont atteint, pour l'exercice terminé le 31 octobre 1960, un palier sans précédent, annonce M. E. P. Taylor, président du conseil. Les ventes ont totalisé $340,852,368 pour accuser une augmentation de $7,088,000. Les profits nets se sont accrus de 11 p.c. au chiffre de $13,761,464 ou $3.25 l'action au regard de $12,395,992 ou $3.62 l'action en 1959; les profits par action sont calculés sur 4,202,207 actions en 1960 et sur 3,346,904 en 1959. Dans une comparaison vraiment exacte, les ventes de 1960 sont en hausse de $18,491,000 ou 5.7 p.c., car celles de 1959 incluaient les chiffres de 13 mois dans le cas de la filiale américaine.

La température de l'été dernier ayant été des plus désappointantes, l'augmentation des ventes a été bien inférieure aux prévisions, souligne M. Taylor; sur tous les marchés importants, la compagnie a toutefois élargi sa part du volume des ventes de l'industrie. Le gain le plus marqué s'est produit aux Etats-Unis, où la part de la compagnie est passée de 4.9 à 5.4 pour cent. Les brasseries de Vancouver, Etobicoke (Toronto métropolitain) et Baltimore se mettront en marche le printemps prochain, ce qui parachèvera un programme d'expansion très ambitieux.

Au sujet des perspectives, M. Taylor déclare que les ventes de l'industrie de la bière, au Canada comme aux Etats-Unis, devraient augmenter durant l'exercice courant et que le rythme de croissance de la compagnie devrait surpasser celui de l'industrie, tout particulièrement aux Etats-Unis.

L'augmentation des ventes, alliée à la plus grande efficacité des opérations, devrait entraîner des profits plus élevés.

Le 31 octobre dernier, le fonds de roulement s'établissait à $44,326,446, hausse de $7,980,000; l'actif disponible se chiffrait à 2.6 fois le montant du passif exigible.

Cockshutt Farm et ses activités

Le rapport annuel de Cockshutt Farm Equipment Ltd. et de ses filiales indique que les ventes et les bénéfices se sont accrus de façon appréciable durant le dernier trimestre de l'exercice de la compagnie, qui s'est terminé le 31 octobre 1960. Les ventes consolidées ont augmenté légèrement, soit $38,720,577 en 1959 à $38,790,452, mais le bénéfice net a baissé de $1,813,164 ou l'équivalent de $1.67 par action à $1,299,646 ou $1.18 l'action.

Dans ses remarques aux actionnaires, M. Benno M. Bechhold, président, souligne que les ventes d'outillage agricole ont augmenté de $30,300,000 à $31,600,000 en 1960; cette augmentation a été réalisée entièrement sur le principal marché de la compagnie, le marché canadien où les ventes se sont accrues de 15 p.c. environ, une hausse proportionnellement plus élevée que

(Suite à la page 21, 6e col.)

Les chemins de fer en vedette à la Bourse de New York, hier

New York (PA)- Les chemins de fer se sont mis en évidence hier au cours d'une séance animée à la Bourse de New York. La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a monté de 2.30 à 229.60. Le virement a été de 4,390,000 actions au regard de 3,830,000, mardi. B and O commun a été le stock le plus en demande, grimpant de 6 1-8 à 43 1-8 sur un déplacement de 97,400 actions. Les valeurs sidérurgiques, les automobiles, les produits chimiques et quelques pétroles ont également progressé.

X —X— X

Montreal (PC)- Quatre des six groupes à l'indice accusaient des hausses fractionnaires hier à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne au milieu d'une forte activité. Les affaires ont porté sur 137,500 valeurs industrielles et sur 183,900 actions minières et pétrolières. Dans le compartiment des mines, Hollinger a fléchi tandis que Campbell Chibougamau a progressé. Des 256 valeurs transigées, soit le nombre le plus élevé depuis le 25 janvier, 1960, 85 ont progressé, 62 ont décliné et 109 sont demeurées inchangées. Dans le compartiment des métaux communs, la hausse d'International Nickel s'est accentuée.

X —X— X

Toronto (PC)- Le marché a recouvré son équilibre hier et a complètement annulé les pertes enregistrées la journée précédente. Le virement a été de 3,286,000 actions au regard de 2,099,000, mardi. Seuls les titres aurifères se sont effrités. Dans le compartiment des valeurs industrielles, les papeteries ont bénéficié particulièrement de ce mouvement de la hausse. Le lingot d'or canadien était coté à $35.25 — $35.45 l'once.

Le marché des obligations a à peine réagi

Montréal (PC)- La nouvelle émission de $100 millions d'obligations à courte échéance du gouvernement canadien a eu peu de répercussions hier sur le marché des obligations, bien que les courtes échéances du fédéral aient monté de 10 à 15 cents sur un faible virement. La nouvelle émission, annoncée mardi matin par le ministre des Finances, M. Donald Fleming, comprendra des obligations à 4%, non remboursables par anticipation et échéant dans 3¼ ans. Elles seront offertes à 98.50 pour rapporter 4.50 pour cent à l'échéance. Une nouvelle tranche de $50 millions sera acquise par la Banque du Canada en échange d'un montant égal d'obligations échéant le 1er mai 1961. Les fonds d'Etat canadiens à longue échéance, les obligations des provinces et des corporations étaient fermes, mais les prix sont demeurés inchangés.

L'accueil fait à la nouvelle émission fédérale a été favorable, bien que cet emprunt n'ait pas eu les mêmes répercussions immédiates qu'on avait remarquées lors de quelques émissions récentes du fédéral. La récente émission de l'Hydro-Ontario se vendrait au prix d'émission sur un marché soutenu. Les courtiers ont déclaré que l'accueil un peu moins empressé réservé à ces deux émissions indique une prédominance de commandes "fermes" contrairement aux achats dits de spéculation signalés dans le passé.

LE MARCHE DU BETAIL

Montréal (PC) — Il n'y a pas eu de vente de bovins, de veaux, d'agneaux ni de moutons hier matin, sur les marchés à bestiaux de la métropole.

Les arrivages se sont chiffrés hier matin par 31 bovins, 18 veaux, 137 porcs et aucun agneau ni mouton. Les arrivages s'étaient chiffrés, mardi par 330 bovins, 282 veaux, 353 porcs et 43 agneaux et moutons.

Sur le marché de l'ouest, les arrivages se sont chiffrés par 401 porcs et truies cette semaine. Les porcs de la catégorie "A" ont rapporté 25 et 50 cents de plus que la semaine dernière, alors qu'ils se vendaient $31.50 - 31.75. Les prix des truies étaient stables à $22-24.

Sur le marché de l'Est, les arrivages se sont chiffrés par 355 porcs et truies, cette semaine. Les porcs se sont vendus 50 cents plus cher que la semaine dernière; 237 ont rapporté $31.50 et 131, $31.50 plus 80 cents la tête. Les truies ont rapporté un dollar de plus; elles se sont vendues $22-24; quelques-unes à 80 cents de plus la tête.

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Séance du 18 janvier 1961

Remarques: Les chiffres sont exprimés en cents à moins d'indications contraires. Le chiffre indiqué dans la dernière colonne représente la variation d'une fermeture à l'autre.

z pour lots incomplets
d ex-dividende
r ex-droit
w ex-warrants
h nouveau haut
L nouveau bas

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chan
Abitibi	890	$40⅞	40¾	40⅞	
Abit pr	245	$23½	23½	23½	
Acad Ati	310	$18	18	18	
Agnew S	300	$19¾	19¼	19¼	— ½
Algoma	770	$35¼	35	35	
Alumini	3628	$34¼	33⅞	34⅛	+ ¼
Alum 2pr	910	$22¼	22⅛	22⅛	— ¼
Alum 2pr	86	$46	46	46	— ¼
Ang T 290pr	z20	$51	51	51	
Argus	415	$35¼	34¾	35⅛	+ ⅛
Asbestos	280	$26¼	26¼	26¼	
Atlas Steel	150	$22¾	22¼	22¼	— ¼
Bank Mont	680	$61	60¾	60⅞	— ⅛
Bank NS	350	$68¾	68½	68½	+ ½
Banq CN	1860	$41¼	40	41	+ 1
Bath P A	110	$45	45	45	+ 1
Bath P B	75	$34½	34½	34½	+ ½
Bell Phon	3248	$49	48¾	48⅞	+ ⅛
Bow Spr	400	$48	47¾	48	+ ½
Bow 5½pr	65	$51	51	51	
Bowater	234	$73¼	73¼	73¼	
Brazil	2100	390	380	380	—10
BA Oil	2200	$33	32¾	32⅞	+ ⅛
BCE 5½pr	z5	$52½	52½	52½	
BC Forest	200	$13⅝	13⅝	13⅝	+ ⅛
BC Pow	820	$37½	37¼	37¼	— ⅛
BC Phone	105	$47⅞	47¼	47⅜	
Brockvi pr	z30	$9½	9½	9½	
Brown	z40	$13⅛	13⅛	13⅛	
Build Prod	415	$36	33¾	34	+ ¼
Cal Pow	700	$25	24¾	24¾	— ¼
Can Cem	180	26	26	26	
Can Cm pr	z25	$26½	26½	26½	
Cl Fndry	126	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Can Malt	110	$67	67	67	+ ¼
CSL	680	$45	44¾	44¾	+ ¼
C Aviation	z125	$21¼	21	21	
C Bread	1079	$62¼	61¾	62⅜	+ ⅛
Cdn Brew	2935	$44¼	43¾	44	+ ¼
Cdn Can A	100	$13¾	13¼	13½	+ ¼
Cdn Celan	485	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
C Chem	1630	$7	6⅞	7	
C Chin wt	z50	220	220	220	
C Conv B	210	450	450	450	
C Frbks B	z25	8	8	8	
C Husky	200	$8¾	8¼	8¾	+ ⅛
CIL	356	$15⅜	15⅜	15⅜	
CIL pr	z7	$76	76	76	
CI Pow pr	125	$11½	11½	11½	+ ¼
C Pow pr	185	$37½	37	37	
C Marconi	z25	$5	5	5	
Cdn Oil	550	$24½	24¼	24½	+ ¼
CPR	1085	$22¼	22⅛	22⅛	— ¼
Cdn Pet pr	265	$8¾	8¼	8¼	— ¼
Col Cell	z30	390	390	390	
Comb Ent	200	$9	9	9	
Con MS	95	$20¾	20¾	20¾	
C Glass	z5	$20	20	20	
Corby A	z1	16	16	16	
Cor Mort	100	$12	12	12	
Cr Zell A	25	$20¾	20¾	20¾	
Dist Seag	546	$32¾	32½	32½	— ¼
D Bridge	3875	$18¼	17⅞	18	
D Coal pr	100	300	300	300	
D Fndry	118	$47¼	47¼	47¼	+ ¼
D Glass	50	$68¼	68¼	68¼	+ ¼
D Steel	z25	$11¾	11¾	11¾	
D Stores	70	$87½	87½	87½	
Dom Tar	8020	$15⅝	15½	15½	
Dom Text	2195	$10¾	10½	10⅝	
Donohue	500	$17¾	17½	17¾	
Dow Brew	z10	$45	45	45	
Du Pont	450	$20⅜	20½	20⅝	+ ⅛
Dupuis F A	200	87	7	7	
Eddy M	25	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
Electrolux	900	$23	22¾	23	
Fam Play	250	$18	18	18	
Fleetwood	600	$11	10	11	
Ford US	z10	$69	69	69	
Fndtn	685	$11	11	11	— ¼
Fraser	1270	$23¼	23	23	— ¼
Fr Pete pr	z20	325	325	325	
Frosst A	5740	$21½	20¾	21¼	+ ⅜
Gatineau	390	$38	37⅛	38	— ⅛
Gen Bakie	100	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
G Dynam	100	$42¾	42¾	42¾	+ ⅛
GMC	z40	$42⅜	41⅝	41⅝	
GS Wares	z95	$7½	7¼	7½	
GL Paper	610	$44⅜	43¾	44	— ¼
Horne Pf	500	320	325	325	— 5
H Smith	3465	$39	38¼	39	
H Smith pf	z10	$40½	40½	40½	
Hud Bay	2965	$46½	46	46¼	
Imp Bank	50	$70¾	70¾	70¾	+ ¼
Imp Inv A	125	$11½	11½	11½	+ ¼
Imp Oil	1541	$39	38¾	38¾	— ¼
Imp Tob	640	$13¼	13¼	13¼	
Ind Accep	190	44	44	44	— ¼
I Ac wts	100	$19	19	19	
I Bronz pr	z15	$21	21	21	
Int Nickel	2706	$62⅜	61½	62¼	+ ⅛
Int Pap	z53	$32⅜	32	32⅜	
Int Util	835	$38¼	38	38	
Int Util pr	1060	$41¼	40	40¾	+ ¼
Inter PL	205	$62¼	62½	62½	— ¼
Iroq G pr	100	$11¾	11¾	11¾	
Labatt	100	$32½	32¼	32½	+ ⅛
Laura Sec	z5	$16	16	16	
MB & PR	600	$16⅞	16¾	16⅞	+ ⅛
Maritime	285	$18½	18½	18½	+ ½
Mass F	2875	$10⅜	10½	10⅜	+ ¼
Mass F 5½p	140	$101¾	101	101¾	+ ¼
Molson A	335	$23¼	23⅛	23⅛	— ⅛
Molson B	710	$23⅜	23⅜	23⅜	
Mont Loco	960	$13½	13¼	13⅜	— ⅛
Morgan	590	$35½	35½	35½	+ ⅛
Nia Wire B	100	11	11	11	
Noranda	265	$42	41¾	42	+ ⅛
NS LP	350	$16¾	16¾	16¾	— ⅛
Ogilvie	255	$48	47½	47½	
Pac Pete	500	$11¾	11¾	11¾	
Page Hers	863	$25½	25	25½	+ 1⅛
Penmans xd	56	$32	31	32	
Pow Corp	48	$51¾	51¾	51¾	+ ¼
Price Br	620	$41½	41	41½	+ ¼
Price pr	110	$81	81	81	
QN Gas	2510	$7¼	7¼	7¼	
QN Gas Un	105	$47½	47	47½	
Que Pow	170	$39	39	39	
Reitmans	1200	$17¼	17	17¼	+ ⅛
Roc AV C	475	$5½	5	5	— ⅛
Rolland A	100	$42½	42½	42½	
Rolland pr	50	$82	82	82	
Royal Bnk	609	$74¼	74	74¼	+ ⅛
Royalite	300	650	645	645	—36
St. Corp	3540	$19⅝	19¼	19⅜	
Salada-S	2110	$13⅜	13	13⅛	+ ⅛
Shawin	1731	$28¼	27¾	28	— ⅛
Shawin A	50	$29	29	29	— ¼
Shaw 4pr	35	$41½	41½	41½	
Shaw 4½pr	z10	$47	47	47	
Sheraton	100	$18	18	18	
Sicard	220	6½	6½	6½	
Simpsons	100	$29⅝	29⅝	29⅝	— ⅛
Sogemines	200	$17	17	17	— ¼
Southam	1150	$24	24	24	+ ¼
SS Steel	425	$9	9	9	+ ⅛
Steel Can	610	$73¾	73¼	73¼	+ ¼
Steinbg A	435	$21½	21½	21½	— ¼
Steinbg pr	z6	$102	102	102	
Texaco Cn	315	$61¾	60¾	60¾	— 2
Tor-Dom	93	$63	62	63	+ 1
Tr Can PL	1865	$21⅞	21½	21¾	+ ⅛
Un Steel	750	$7¼	7⅛	7⅛	— ¼
Viau	100	$14	14	14	+ ¼
Walk GW	790	$39¼	38¾	39¼	+ ¼
Webb Knp	200	270	270	270	
Weston A	50	$42¼	42¼	42¼	— ½
Wstn 4½pr	z20	$90½	90½	90½	

BOURSE CANADIENNE

SECTION OFFICIELLE

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chan
Ang Pip	2220	$43¼	42¾	43	+ 1
Aug Nfld	2070	8	8	8	+ ⅛
Atlas	583	4	4	4	
Atlas Tel	5000	45	45	45	
Augustus	4511	35	34	35	
Bailey SA	400	590	580	580	—10
Bateman	13840	7	7	7	— ½
Bellechas	500	21	21	21	— 4
Bonnyvl	z100	16	16	16	
Bornite	z200	4	4	4	
Bouzan	500	45	45	45	
Burnt Hill	9425	9	9	9	
Cal Ed	100	$15½	15½	15½	— ½
C Collieries	300	$7¼	7¼	7¼	
CF Prod	200	$5½	5¾	5½	+ 1½
C Power	49	$5½	5½	5½	
Canalask	4000	3	2½	3	+ ½
Canorama	1200	20	20	20	+ 1
Cartier Qu	1000	10	10	10	
Chamblar	725	$14¼	14	14	— ¼
Castle O	1000	12½	12½	12½	
Catelli A	25	$39¼	39¼	39¼	
Chemalloy	7980	209	206	208	— 2
Cleveland	1000	6½	6	6	— 1
C Dis Se A	85	78	78	78	
C Vauze	700	87	87	87	— 3
Crusade	100	110	110	110	+ 1
Dome	100	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
D Eng	850	$16¾	16½	16¾	+ ¼
D Oilcloth	z50	$23½	23½	23½	
East Sull	1000	166	166	166	+ 1
Falcon	100	$38¾	38¾	38¾	— ⅛
Fontana	28500	2½	2½	2½	— ⅛
Gaspe	z100	1½	1½	1½	
Haillan	5450	3	3	3	— ¼
Inv Fnd	475	630	39	39	+ 2
Inc	500	51	51	51	+ 2
Kontiki	6300	4½	4½	4½	— 1½
Langis	5000	57	56	57	+ 2
Lingside	5000	3	3	3	
Lith Corp	3400	44	40	40	— 4½
Lowney	28	$27	27	27	+ 1
Merrill	z200	52	52	52	
MR Dairies	714	$6½	6½	6½	
Native M	1000	11	10	10	— 3
Nfld Light	100	$46	46	46	— ½
NW Amul	53000	16½	16	13½	— 1½
NA Ash	1500	3½	3½	3½	— ½
NA Rare	2500	32	32	32	
Obaska	750	7	7	7	
Opemiska	100	560	560	560	
PA Inv	100	260	260	260	+10
Paudash	1000	15	15	15	
Pennbec	1000	9	9	9	
Porcupine	12500	12	12	13	
Prem Stl	225	$7¾	7¾	7¾	
Provo	500	220	218	220	+ 4
Que Cobalt	450	224	215	224	+ 4
Que Oil	3000	2½	2½	2½	
Que Phone	105	$37½	37½	37½	
Que Ph wt	425	$17½	17½	17½	
Qu Ph 5½p	z50	$20¾	20¾	20¾	
Red Crst	z100	2	2	2	
Rub Foo wt	100	40	40	40	— 8
Shop Sav	302	$7½	7¼	7¼	+ ¼
Siscoe	400	120	118	118	— 2
Sobey	235	$15	14¾	15	+ ⅛
S Difault	2000	10	10	10	— ½
Sullivan	100	150	150	150	— 7
Tache	2000	6	6	6	
Tazin	900	7½	7½	7½	
Titan	2000	14½	13	12	— 1
Tr C Corp	75	$32	32	32	— ½
Trebor	2000	3½	3½	3½	
U Asbestos	100	395	395	395	— 5
U Corp B	200	$21	21	21	— 1
U Prin	7300	130	118	130	+ 6
Vanguard	800	8½	8½	8½	+ 1
Virginia	2

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse canadienne

Séance du 18 janvier 1961

Remarques : Les chiffres sont exprimés en cents à moins d'indications contraires. Le chiffre indiqué dans la dernière colonne représente la variation d'une fermeture à l'autre.

s pour lots incomplets
d ex-dividende
r ex-droits
w ex-warrants
h nouveau haut
L nouveau bas

TITRES INDUSTRIELS

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
Abitibi	680	$40¾	40⅜	40⅜	+ ⅛
Abit Pr	z15	$23½	23½	23½	
Acad Atl	5210	$18½	18	18⅛	+ ⅛
Acad AE A	250	$20	20	20	
Alta Dist	1600	210	200	205	
Alta Dis w	500	62	62	62	+ 2
Alta Gas	4190	$26¼	26⅛	26	+ ⅛
Alta Gas p	70	$106⅛	106	106	— 1
Alta Gs w	3191	860	835	845	+ 5
Alta Nt G	2880	$17⅛	16⅞	17	+ ⅛
Alg Cr p	125	$57¾	57	57	+ ¼
Alumin Ltd	1045	$35⅛	35	35	
Alumini	3321	$34¼	34	34⅛	+ ⅜
Alum 1 p	z60	$22	22	22	
Analog	z40	325	325	325	
Argus	d775	$38⅜	38	38⅛	+ ⅛
Arg 2.80	d70	$49	49	49	— ½
Ashdown B	200	$12	12	12	— 1
Atlas Stel	z200	$23	23	23	
Auto El	100	$7	6¾	6¾	
Aut Fab A	100	$7	7	7	
Aut Fab B	100	326	325	326	— 25
Bnk Mont	1120	$61	60½	60⅜	— ⅛
Bank NS	408	$68⅜	68¼	68⅜	+ ⅛
Bat Pw A	250	$43¼	44¾	45	+ ½
Bat Pow B	35	$34⅜	34⅜	34⅜	+ 1
Beatty	225	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Beav Lum	z75	$21¼	21¼	21¼	
Beav Lb p	210	$27	27	27	+ 1
Bell Phone	4088	$49	48¾	48⅞	+ ⅛
Bowater pr	302	$48	47¾	47⅞	
Bow ½ p	65	$51	51	51	+ ⅛
Bowater	215	$7¾	7¾	7¾	
Brazil	2938	390	380	380	— 10
Br Tnk n	400	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
BA Oil	5255	$33⅛	32¾	32⅝	+ ⅛
Bce 4 pr	z5	$77¼	77¼	77¼	
Bce 4¾ pr	z5	$90¼	90½	90½	— ½
Bee 5 pr	450	$48⅜	48	48	— ⅜
BC Forest	1765	$13⅜	13½	13½	— ⅛
BC Pow	1700	$37⅞	37½	37⅝	— ⅛
BC Phone	276	$47½	47¾	47½	
Build Prod	380	$34	33⅝	34	
Bulloch B	z30	425	425	425	
Burns	1205	$12½	12¼	12½	— ⅛
Cal Pow	860	$26	24¾	24¾	— ⅛
Cal P 5 pr	30	$102	102	102	— ⅛
C Bread B	z20	$49¼	49¼	49½	
Can Cem	2050	$26¼	26	26	— ¼
Can Cem p	30	$26½	26½	26½	+ ¼
Ci Pndrp	700	$19⅞	19¾	19¾	
Ci P 4¼	z10	$78	78	78	
Can Malt	400	$67	66½	67	+ ⅛
C Pack A	900	$50	49¾	50	+ ⅛
C Pack B	1100	$50	49¾	50	+ ⅛
Can Perm	225	$63	63	63	— ½
C Safe 4 p	80	$90¾	90¾	90¾	+ ⅛
CSL	376	$45⅛	45	45	— ⅛
CSL pr	z80	$12⅛	12⅛	12⅛	
Can Wire B	200	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
C Bk Com	1785	$62½	62	62⅜	+ ⅜
Cdn Brew	1165	$44½	43⅞	44	
C Br Alum	150	$10½	10½	10½	
Cbal A w	700	295	290	290	— 5
Cbal B w	430	280	280	280	+ 10
Cdn Can A	z25	$13½	13½	13½	
Cdn Celan	1145	$24	24	24	— ⅛
C C $1.75 p	250	$33	32¾	33	+ ⅛
C Chem	510	$6⅞	6½	6⅜	+ ⅛
C Chem w	2730	240	225	240	+ 5
C Collierie	400	$7⅜	7⅛	7⅜	
C Colli pr	150	77	77	77	
C Curt w	100	95	95	95	+ 2
C Drawn p	425	$10	10	10	+ ⅛
C Dredge	z65	$14	14	14	
C Fairbks A	550	$11	10¾	11	
C Fairbks B	125	$8¼	8¼	8¼	
CF Prod	150	$5½	5	5½	+ ½
CF Prd A 1	150	$44¾	44¾	44¾	— ¼
CF prd p 2	95	$40⅛	40⅛	40⅜	— ⅛
C Gas I p	125	450	450	450	+ 10
C Gas I w	1600	95	90	90	
Cg Seg A	z25	$16	16	16	
C Husky	3292	$5⅜	5¼	5⅜	
C Husky w	100	165	165	165	— 5
C Hydro	z25	$9½	9½	9½	
C Hydro w	z90	30	30	30	
Cdn Ind	5560	$5⅞	5	5¼	+ ⅛
CIL	z15	$15¾	15¾	15¾	
Cdn Oil	410	$24⅜	24⅜	24⅝	— ⅛
Cdn Oil pr	60	$144	144	144	— 3⅜
Cdn Oil 5	30	$100	100	100	+ ⅛
CPR	4420	$22⅜	22⅛	22⅜	+ ⅛
Cdn Pet pr	z59	$8⅛	8⅛	8⅛	
Cdn Salt	110	$43	43	43	
Cdn Tire	305	$43½	43	43½	+ ½
C Tire A	220	$42	41¾	42	
Cwn Gas	z40	$16	16	16	
Cwn G 5½	100	$15	15	15	— ⅛
C Westng	125	$38	38	38	— 1
Chrysler	z10	$39	39	39	
Cockshutt	210	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
Col Cell	850	410	400	400	— 10
Comb Ent	500	$9	8¾	9	+ ⅛
Con Gas	2402	$16⅜	16¼	16⅜	
Con Gas B	20	$106	105½	105½	
Corby vt	150	$16	16	16	
Cosmos	100	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Crain Rl	125	$18½	18½	18½	
Crown Tr	220	$37½	36¾	37½	+ 1½
Crush Int	200	$6	6	6	
Crush pf	25	$97¾	97¾	97¾	— 1¾
Dist Seag	1325	$32¼	32½	32¾	+ ¼
D Bridge	3110	$18¼	17¾	18	
Dom Elect	300	$5¾	5¾	5¾	
D Fndry	512	$47¼	47	47¼	+ ⅛
Dom Store	375	$67¾	67½	67¾	+ ⅛
Dom Tar	3638	$15⅝	15½	15⅝	+ ⅛
Dom Tar p	z10	$19⅜	19⅜	19⅜	
Dom Text	400	$10⅜	10½	10½	— ⅛
Easy W Pr	z15	$16	16	16	
Eddy	1000	$59½	59½	59½	
Fam Play	1400	$18⅛	18	18	+ ⅛
Fanny F	z25	$17½	17½	17½	
Fed Grain	125	$48¾	48	48	
Ford US	85	$69	69	69	+ ⅜
Frndtn	410	$11¼	11	11	+ ⅛
Fraser	410	$23	23	23	— ½
Frost A	2360	$21¼	20¾	21¼	+ ½
Gatineau	1175	$38	37⅝	38	— 1
G Dev	1800	$12	11	11⅞	+ ⅛
G Dynam	200	$43	43	43	— 1
GMC	99	$42¼	42¼	42½	+ ⅛
Gs Wares	1410	$7⅞	7½	7⅝	
Globe A	125	$11	11	11	— ⅛
Goodyear	25	$129	128	129	
G Mack A	155	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
G Mack B	100	$7	7	7	— ⅛
Gt Paper	990	$44¼	44	44¼	+ ¼
Gt Pow w	155	840	840	840	— 5
Gn Gas	600	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Gn G 2.80 p	120	$42	42	42	
Gn Gas w	150	75	75	75	
Gr Wpg G	1086	$11⅞	11½	11⅞	
Gr Wpg v	z65	$11⅞	11⅞	11⅞	
Gr W 56 w	880	390	385	390	+ 15
Greening	100	280	280	280	
Greyhd	z100	$12¼	12¼	12¼	
Guar Tr	87	$34	34	34	— ¼
Guar Tr r	1114	220	200	220	— 15
Hardee	270	$13½	13⅜	13½	
Hard Crp	275	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Hi Tower	z91	$10	10	10	
Holden A	225	$6½	6½	6½	— ½
Holden B	z45	255	255	255	
H Smith	430	$39	39	39	+ ½
Hur Erie	95	$70	70	70	
Imp Bank	156	$71	70¾	70¾	+ ¼
Imp Inv A	1348	$11⅜	11½	11⅜	
I Inv 125 p	275	220	20	20	
Imp Life	58	$90¼	90¼	90¼	+ ¼
Imp Oil	2890	$39	38⅝	38⅞	+ ⅛
Imp Tob	2365	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Imp Tob p	2115	$5⅝	5⅜	5⅜	
Ind Accep	415	$44⅛	44	44	+ ⅛
I Ac wts	400	$19	18	19	
Inglis	43725	470	450	450	— 25
Inlnd Gs	3900	475	465	475	+ 10
Inlnd G w	900	112	105	105	— 15
Int Bronze	z20	$12½	12½	12½	
Int Util	1675	$38⅜	37¾	38	+ ⅛
Int Util pr	875	$43⅜	43	43⅜	+ ⅛
Intpr B 59w	40	30	30	30	
Inter Pl	440	$62¼	62½	62¾	+ ¼
Int Stl p	2930	270	250	250	— 20
Inv Syn	105	$38	38	38	
Inv Syn A	535	$32	31¾	31¾	— ¼
Jefferson	200	$6¾	6¼	6¼	
Jockey C	9640	270	260	265	+ 5
Jock C pr	200	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Jock wt	10200	47	44	45	+ 1
Kelly D A	250	$6⅝	6⅜	6⅜	+ ⅛
Kelly wts	1125	325	320	320	
Labatt	625	$32½	32¼	32½	+ ¼
Lafarge	z10	$9¾	9¾	9¾	
Lafarge A	100	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Lake'd	200	200	200	200	— 5
Laura Sec	165	$16	16	16	
Lavy pr	550	$22¼	22¼	22¼	+ ⅛
Lob Co A	2220	$32½	31¾	32½	+ ¾
Lb Co A w	1880	$10¼	975	10¼	+ ⅜
Lob Co B	585	$33½	33	33½	+ ½
Lob Co p	140	$47½	46½	46½	— ⅝
Lob GB p	150	$31¼	31¼	31¼	+ ⅛
Loeb M	z10	$8⅜	8⅜	8⅜	
Lon Hos A	z50	$7½	7½	7½	
MB PR	1775	$17	16¾	16¾	+ ⅛
Maher	50	$26½	26½	26½	— ½
M Leaf M	205	$15½	15½	15½	+ ¼
M Leaf M p	100	95	95	95	
Maas F	5023	$10⅞	10⅝	10¾	+ ⅛
Mass F 5½	55	$101⅝	101	101⅜	+ ⅜
Mid West	2103	170	160	170	+ 10
Milt Brick	100	250	250	250	
Molson A	287	$25¼	25	25⅛	— ⅛
Molson B	356	$25⅜	25	25⅛	— ⅛
Molson pr	z6	$41¼	41¼	41¼	
Moly	100	$38⅞	38¾	38¾	— 3½
Mont Loco	135	$13¾	13¾	13¾	
Monre	3077	$47⅜	46⅞	47⅜	+ 1⅜
Nat Drug	325	$14¾	14⅝	14¾	
N Hos B	1500	215	200	200	— 20
N St Car	120	$10¼	10¼	10¼	
Nat Trust	60	$72½	72½	72½	+ ⅜
Nia Wire B	300	$11	11	11	
Nor Star p	75	$48	48	48	+ ¼
No N Gs	2015	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
Nor Pho	12395	$5⅜	5⅜	5⅜	
Nthld Util	338	$20½	20	20½	+ 1
Nw Util p	z75	$76	76	76	
Ocean Cem	z1	$9¾	9¾	9¾	
Ont Loan	135	$30¾	30½	30¾	+ ¾
Ont Steel	z5	$20½	20½	20½	
Overland pr	680	$9	8¾	9	+ ⅜
Page Her	1220	$25½	24⅞	25⅜	+ ¾
Parker	z50	365	365	365	
Pbina	1215	$9¾	9½	9¾	+ ¼
Pc Jewel pr	z3	93	93	93	
Photo Eng	125	$15	15	15	— ¼
Pow Corp	50	$51¾	51¾	51¾	— ½
Premium	200	300	300	300	+ 5
Pres Elec	3400	15	14	14	
Qn Gas	1220	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Qn Gas un	70	$48½	48½	48½	+ 1¼
Qn Gas w	650	175	175	175	
Robertson	z25	$9	9	9	
Rob A pr	100	$19½	19½	19½	
Roe A Cn	181	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
Roe Av pr	z20	$76	76	76	
Royal Bnk	1098	$74¼	73¾	74	— ⅝
Russell	235	$9⅝	9⅝	9¾	
StL Cm A	150	$11	11	11	
StL Corp	4165	$19¾	19⅜	19¾	+ ⅛
St Maurice	1000	73	73	73	+ 1
Salada S	9460	$13⅜	13	13¼	+ ⅛
Salada wt	3650	275	235	250	— 15
Sarkirk A	z25	450	450	450	
Seven Arts	3700	$9¼	9	9	— ⅛
Shawin	2250	$28	27⅞	28	
Shawin A p	110	$41⅞	41⅞	41⅞	+ ⅛
Silverwd A	z5	$10¾	10¾	10¾	
Simpsons	1055	$29¼	29¼	29¼	— ½
Slater Ind	325	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Southam	1125	$23½	23½	23½	+ ⅛
Spartan	9100	75	72	75	+ 3
Spartan wt	500	15	15	15	+ 1
Stafford	100	400	400	400	
St Pav	575	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
St Wire C	3500	$31	30	30	— 5
Stedman	125	$33⅜	32¾	33⅜	+ ¼
Steel Can	1608	$73½	72⅝	73¼	+ ⅜
Steinbg A	z25	$21⅜	21⅜	21⅜	
S Prop wts	50	250	250	250	— 25
Supteel or	250	$15⅝	15¼	15⅜	+ ⅛
Switsoff	200	215	210	210	
Tamblyn	180	$25	25	25	
Tancord	102	1½	1½	1½	
Tayl Pe pr	650	$10¼	10¼	10¼	
Texaco Cn	664	$62	61½	61½	— ⅜
Thorncli	200	$5½	5½	5½	— ⅛
TT Tallors	z40	$16	16	16	
Tor Dm B	1405	$63	62	62¾	+ ¾
Tor Elec	z95	$11	11	11	
Tor Iron Ar	z25	$13⅛	13½	13½	
T Fin A	2835	$40¼	39¾	39⅞	+ ⅛
T Fin B	25	$38¾	38¾	38¾	+ ⅛
T Fin w 56	110	16	16	16	— 2
T Fin w 57	120	300	300	300	— 25
Tr Can Pt	6778	$22	21½	21¾	— ¼
Trans Mt	22855	$10	9¾	10	+ ¼
Trans Ppl	665	$18	17¼	18	+ 1
Tw C Gas	100	$5	5	5	
Un Ac A 1 p	70	$49¾	49¾	49¾	— ⅛
Un Gas	4800	$16⅞	16¾	16⅞	+ ⅛
Un Gas A p	z10	$52½	52¼	52½	
Un Gas B p	190	$55¾	55½	55¾	+ ¼
U Corp B	200	$21¼	21½	21½	+ ¾
U Corp p	200	$27¼	27	27¼	+ ½
U Fuel A	40	$58¾	58¼	58¾	— ¾
U Fuel B	z10	$33	33	33	
Un Steel	2438	$7¼	7⅛	7⅛	
Venez pr	900	75	75	75	— 40
Vic G Tr	120	$45	45	45	
Walk Gw	1505	$39⅛	38⅞	39¼	+ ¼
Wat Equip	100	350	350	350	
Webb knp	550	260	260	260	— 5
Westeel	153	$10½	10½	10½	+ ½
W Copper	z25	175	140	140	
West Groc A	40	$35	35	35	
W Plywd B	200	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Weston A	205	$42½	42¼	42½	
Weston B	195	$44¼	44⅛	44⅛	— ⅛
West 4½ p	30	$91	91	91	+ 1
West 6 pr	10	$106	106	106	— 1½
West A w	580	$20¾	20½	20½	+ ⅜
Wood JA	100	$23	23	23	
Woodwd A	200	$17⅛	16¾	17⅛	+ ⅛
Wdwd A w	80	600	600	600	+ 5
Zenith	200	245	245	245	

CURB

Ang Cdn	3260	$43¼	42¾	43	+ 1
Anglo Nfld	200	$8⅞	8⅝	8⅞	+ ⅛
Asbestos	100	$26¼	26¼	26¼	+ ⅛
Cd Silk	441	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅛
Can Ving	100	$31⅜	31½	31⅜	
Cg Inv	25	$31	31	31	
C Paper	1520	$43⅞	42½	42½	— 1¼
D Glass	25	$68½	68½	68½	
Du Pont	360	$20⅝	20½	20½	+ ⅛
Int Pap n	278	$32⅝	32	32	
Lob Inc n	z25	$13½	13½	13½	
McLaren A	704	$21⅛	21⅛	21⅛	
Mo Paper	80	$32	32	32	— ⅛
Ogilvie	31	$48	48	48	
Price Br	115	$41¾	41	41	— ⅝
Zeller's	38	$37	37	37	

HUILES

All Rox	1000	18	18	18	— 1
Alminex	100	171	171	171	+ 1
Anchor	16000	10	9	10	+ ½
Asamera	7000	45	41½	42	+ 2
Bailey S A	4147	595	585	585	— 5
Bail S pr	215	$19	19	19	— ¼
Bail S 5¾ p	300	$21¾	21½	21½	+ ¼
Britalta	500	205	200	200	— 6
Cal Ed	695	$15½	15½	15½	— ¼
C Oil Ld	700	109	105	105	
C Oil L w	3800	6	6	6	
Cs Petrl	400	320	320	320	— 5
C Chieftn	2300	75	75	75	
Cdn Dev	6220	480	470	480	+ 15
C Ex Gas	400	175	175	175	
C Superior	205	13	13	13	+ ⅛
C Williston	1000	52	52	52	— 2
Cent Del	792	560	550	555	+ 5
C Dragon	6233	17	15½	16	— 1
C Mic Mac	100	210	210	210	
C West P	110	268	268	268	+ 2
Dome Pete	550	770	760	770	+ 20
Duvex	1000	6	6	6	
Dynamic	6500	63	61	61	— 1
Fargo	900	375	370	370	— 5
Gr Plains	650	$10⅜	990	10⅜	+ ⅛
Home A	922	895	885	885	— 5
Home B	250	850	850	850	— 15
H B Oil G	945	$10⅜	10⅛	10⅜	+ ⅜
Jupiter	800	215	199	215	+ 20
Li Pete	5000	9	9	9	— 1
Long Point	1000	47	47	47	— ½
Majtrans	3000	2	2	2	
Medal	1816	180	180	180	
Midcon	1100	32	32	32	— 1
Mill City	2550	17½	17	17	— 1½
Nat Pete	2800	166	165	165	— 5
N Conl	1800	24	23	24	
Nc Oils	100	200	200	200	— 5
Nco wts	100	40	40	40	— 7
Nco pr	z20	$27	27	27	
Okalta	1000	36	35	36	
Pac Pete	5925	$11½	11¼	11⅜	+ ⅛
Pac Pete w	360	610	625	625	
Pamoil	3500	39	38	38½	— ½
Permo pr	2800	56	51	51	— 5
Peruv Oils	1400	140	133	133	— 3
Petrol	1750	60	60	60	+ 2
Phillips	500	46	46	46	— 3
Ponder	2500	48½	48	48½	+ ½
Provo Gas	9633	222	212	217	+ 3
Quonto	6500	7	6½	6½	+ ½
Ranger	2200	105	100	105	+ 2
Reef Expl	2000	4	4	4	
Royalite	3500	650	640	645	— 5
Sapphire	2000	54	53	53	— 2
Sarcee	250	78	75	77	— 2
Secur Frec	200	380	380	380	— 5
South U	20500	18	17	18	
Spooner	36000	12	11	11	
Stanwell	1500	33	33	33	+ 1
Tidal	3670	55	53	55	+ 2
Trans Res	2175	43	43	43	
Triad Oil	1825	230	225	225	— 9
Un Oils	2740	128	125	127	+ 2
Wayne	1500	8	7	8	
Wespac	744	14	14	14	
W C Og	1800	110	105	105	— 1
Westburne	3000	56	53	56	— 1
Westate	600	105	105	105	— 5
Windfall	1000	11	11	11	
Yan Can	8500	3½	3	3½	

MINES

Abacus	22500	12	10	12	+ ½
Acad Ur	7000	8½	8	8½	— ⅛
Advocate	1800	310	298	298	— 12
Agnico	16750	77	74	74	
Akaltcho	1000	49	48	48	— 1
Alba Ex	4500	4½	4	4	— ½
Amal Ra	5000	6	6	6	— 1
Anacon	1500	45	44	44	— 1
Anglo Hu	102	805	850	850	— 25
Ang Rou	5300	13	12½	12½	— ½
Ansil	136390	14	12	12	— 3
A Arcadi	500	30	30	30	
Atl C C	1400	118	115	118	— 3
Aumacho	5000	8½	8	8½	+ ½
Aumaque	3000	7½	7½	7½	
Aunor	1000	310	305	305	— 5
Bankeno	1000	38	38	38	
Bankfield	500	13	13	13	
Barnat	6625	200	196	196	— 2
Barv Ex	2000	43	43	43	— 1
Base Me	2200	8½	8½	8½	
Baska	33200	15	13½	14½	— ½
B-Duq	622	8½	8½	8½	— ½
Beav Lo	5000	7½	7	7½	+ ½
Belcher	3300	54	52	53	
Bethlm	2500	75	71	73	— 5
Bevcon	1000	14	14	14	— 1
Bicroft	4500	62	61	62	+ 2
Bidcon	2000	9½	9½	9½	
Black By	2000	8½	8	8	— ½
Bouzan	12500	45	43	44	
Bralorne	2986	760	745	750	— 10
Broul Re	1000	34	34	34	+ 1
Brnswck	100	275	275	275	— 5
Buffad	11300	7½	7	7	+ ½
Bunk Hill	1500	11	11	11	
Cadamet	40350	13	10	10	
Camp C	40407	660	610	660	— 60
Camp Rl	300	$17¾	17	17	— ⅞
C Tungst	1500	136	135	135	— 1
C Astor	5900	6½	6½	6½	
C N Inc	8714	12	12	13	
Cdn Nw	11233	30	20	25	— 11
Candore	2000	12	12	12	— 1
Can Eri	6225	52	50	50	— 2
Cassiar	630	$14¾	14	14	
Caysor	2600	33	30	31	+ 1
Cent Pa	200	100	100	100	
Cent Po	7750	14½	14	14	— ½
Chester	7500	26½	26	26	— ½
Chib-Ky	3000	11	11	11	
Chib TM	2000	53	53	53	+ 6
Chimo	33650	64	61	64	+ 2
Chrom	100	505	505	505	— 10
Coch Wi	5900	415	405	405	— 5
Com Me	2500	24	24	24	— 1
Conlagas	1000	72	71	72	+ 1
Conlaur	500	81	81	81	
C Callina	2300	6	6	6	— 1
C Discov	4075	395	375	375	— 10
C Fen	2000	18½	15	15	
Con Gill	37500	7	4½	6½	+ 2
C Halil	3650	43½	43	43	— 1
C Marbe	16000	60	55	58	— 1
C Marcus	1000	81	81	81	— 1
Con M S	1185	$20⅞	20⅝	20⅞	+ ⅛
C Mogul	540	91	91	91	— 1
C Mosher	8100	230	221	228	+ 3
Con Nich	1757	4½	4½	4½	
C Northl	3100	30	29	29	
C Regcou	2300	6	6	6	
C Sannor	1500	5½	5½	5½	
Cop Ra	2925	84	83	84	— 1
Coulee	500	28	28	28	— ½
Cpalgmt	3100	740	725	740	— 46
Crowpat	4000	8½	8	8	— ½
Cusco	3500	4½	4½	4½	
D'Aragon	2000	18	18	18	
Deer Ho	31400	28	26½	28	+ ½
D'Eldona	2000	8	8	8	
Delnite	1071	32	32	32	+ 1
Denison	7765	$10¾	10⅝	10⅝	+ ⅛
Dicknsn	797	360	355	360	
Dome	100	$26	26	26	— ½
Donalda	1000	6½	6½	6½	
Duvan	2100	9	9	9	+ ½
East Ma	1100	169	167	169	
East Su	2750	170	166	170	+ 5
Elder	2150	100	99	100	
El Sol	1000	3	3	3	— ½
Eureka	4500	18	17½	18	
Falcon	1155	$39⅜	38⅝	39¼	+ ⅜
Faraday	4400	125	122⅜	122	+ 1
Fwest T	1000	7½	7½	7½	— ½
Fatima	31600	35	33	33	
Francoer	8100	4½	4½	4½	
Frobisher	16700	12	11½	11½	
Geco Mi	2705	$20⅛	19⅞	19¾	+ ⅛
Giant H	1514	$13¼	12⅝	12¾	— ⅜
Glacier	800	18	18	18	
Goldale	700	19½	19½	19½	
GF Mini

La Session Provinciale

Les bills 10 et 11 soumis à l'étude du Conseil législatif

Par Henri Dutil

Le Conseil législatif a étudié hier deux projets de loi du gouvernement, le bill 10 qui ajoute $20,000,000 aux sommes que le gouvernement met à la disposition des cultivateurs de la province de Québec pour le Crédit agricole, et le bill 11 qui augmente le maximum du prêt agricole à $15,000 et autorise le gouvernement à faire des prêts d'établissement du même montant aux fils de cultivateurs qui veulent s'établir sur des terres. A ceux de ces derniers qui demeureront sur leurs terres et les cultiveront pendant dix ans, cette loi accorde un cadeau du tiers du montant emprunté, jusqu'à concurrence de $3,000.

Sur le bill 10, le leader de l'opposition, M. Edouard Asselin, n'a dit que très peu de choses, se contentant de faire remarquer que c'était la continuation de la politique de l'Union nationale. Après avoir rappelé que les libéraux, sous le gouvernement Godbout, ont saboté la loi du Crédit agricole, M. Asselin a cédé la parole à son collègue, M. J.-Louis Baribeau.

M. Jean-Louis Baribeau

Le représentant de la division de Shawinigan déplore d'abord que le Québec ne soit malheureusement plus une province agricole. Il cite alors des statistiques pour prouver que l'agriculture est tout de même demeurée une industrie importante.

Il parle alors de l'industrialisation de la province et fait l'éloge de l'initiative privée qui a su développer les ressources québécoises. Si cette industrialisation était survenue 50 ans plus tôt, nous n'aurions pas eu à déplorer l'exode massif de nos gens vers les Etats-Unis au début du siècle. Le Québec ne compterait pas 5,000,000 d'habitants à l'heure actuelle mais bien 7 ou 8,000,000.

Par contre si le développement industriel n'avait pas eu lieu, nos ressources seraient encore bien moins développées et notre population bien moindre.

M. Baribeau affirme alors qu'après les Etats-Unis, le Québec est la contrée du monde qui jouit du plus haut niveau de vie.

Mais l'agriculture doit tout de même demeurer notre industrie de base insiste-t-il.

Or, notre agriculture est aujourd'hui en pleine évolution, sinon révolution. Contrairement à ce qu'on dit communément, elle n'est pas en déclin. Il cite alors des statistiques pour prouver cet avancé.

Parlant de l'augmentation constante de la valeur de la production agricole québécoise, il affirme alors que cet état de choses n'est pas dû seulement à la hausse des prix, mais aussi à l'amélioration des fermes au point de vue machinerie, spécialisation, etc.

Il insiste alors pour que l'accès à la terre demeure possible à plusieurs citoyens et non seulement à une poignée d'exploitants. Il insiste en même temps sur le fait que nos fermes doivent rester des fermes familiales.

Nos terriens constituent un rempart contre l'anarchie et le communisme, dit-il. Ils constituent un puissant facteur d'ordre dans notre province en nous préservant de ces maux.

M. Baribeau vante également l'oeuvre agricole de l'U.N. Il dit entre autres choses que la superficie de terrains drainés grâce à des octrois de l'ancien gouvernement est 13 fois plus grande que la superficie de terrain que Mussolini a fait drainer dans les marais Pontins. Pourtant, cette dernière oeuvre a valu à Mussolini une renommée mondiale, a-t-il dit.

Le bill est alors adopté unanimement et sans amendement en deuxième et troisième lectures.

Bill 11

M. Marler explique les grandes lignes du bill en lisant ni plus ni moins sa note explicative.

Il insiste sur le fait que le bill établit de nouveaux barèmes pour les deux classes de prêts que l'office du crédit agricole est autorisé à consentir.

1) prêts aux cultivateurs déjà établis. Augmentation de $10,000 à $15,000 et de 75% à 80% de la valeur de la ferme.

2) prêts aux gens de 21 à 40 qui veulent s'établir.

M. Marler donne comme première raison de cette augmentation de $10,000 à $15,000 l'augmentation du coût de la machinerie agricole et de l'équipement.

Une autre augmentation est l'augmentation constante de la superficie moyenne des fermes.

Le leader gouvernemental veut lui aussi que notre agriculture demeure familiale. Mais il veut aussi qu'elle soit rentable. Un des buts du bill est précisément d'encourager la consolidation des fermes et l'établissement des fermes sur une base plus rentable que dans le passé.

Johnson s'inquiète du poste de surintendant d'un hôpital

(par Joseph Voisard)

M. Daniel Johnson, député de Bagot, a provoqué un débat hier après-midi, à l'Assemblée Législative, en disant que le prix de la chambre privée avait été majoré de huit à quinze dollars par jour dans un hôpital, près de Québec, sur les instructions du ministère de la Santé, et qu'un haut-fonctionnaire aurait demandé la suppression du poste de surintendant médical dans cet hôpital. Il fut précisé par la suite que l'hôpital en question était celui de St-Jean Port-Joli et que le surintendant médical était le docteur Fernand Lizotte, ancien député de l'Union nationale pour le comté de l'Islet.

Le ministre de la Santé, le docteur J.-Alphonse Couturier, a mis le député de Bagot au défi de nommer le haut fonctionnaire du ministère de la Santé qui aurait demandé la suppression du poste de surintendant médical de l'hôpital de St-Jean Port-Joli et qui aurait obligé le même hôpital à élever les taux de ses chambres privées.

M. Johnson: Au cours d'une assemblée de ce conseil d'administration de l'hôpital, l'un des membres, M. Toussaint, a déclaré qu'un haut fonctionnaire du ministère de la Santé lui avait dit : . . .

M. René Lévesque: Placotage de vieille fille !

M. René Hamel: Et ça veut devenir chef de parti !

M. Johnson: Ce haut fonctionnaire avait dit à M. Toussaint que pour profiter pleinement de l'assurance-hospitalisation, le poste de surintendant médical devrait être aboli. Or, c'est l'ancien député Fernand Lizotte qui occupe ce poste et ce serait profiter de la situation pour exercer une vengence politique.

M. Jean Lesage: Ce n'est pas sérieux.

M. Johnson: Je demande au ministre de la Santé, s'il est vrai que l'assistance publique existe encore pour les services externes, quels taux le ministère paie pour ces services.

M. J.-A. Couturier: Je ne saurais le dire dans le moment, mais je voudrais demander à mon tour au député de Bagot qu'elle est à son avis, la fonction d'un surintendant médical dans un hôpital ?

Voix du côté ministériel: C'étaient toutes des nominations politiques !

Le député indépendant de Mohtréal-Ste-Anne, M. Frank Hanley, est intervenu alors pour citer un cas porté à sa connaissance et qui prouve à sa satisfaction que l'assistance publique existe encore.

M. Paul Dozois: Est-il vrai que les hôpitaux exigent des patients qui entrent à l'hôpital, un dépôt en argent pour couvrir la différence du coût de l'hospitalisation ?

M. Lesage: J'ai eu le même rapport et je puis assurer la Chambre que rien n'a été fait de la part du gouvernement pour inciter les hôpitaux à agir de cette façon. Je peux ajouter que je déplore grandement cette manière d'agir.

M. Antonio Talbot: C'est la loi qui incite les hôpitaux à agir ainsi.

M. Arthur Leclerc: L'assistance publique, telle que nous la concevons, n'existe plus, sauf des cas d'exception.

M. J.-A. Couturier: L'assistance publique existe encore en faveur des malades mentaux, des tuberculeux et de tous les cas qui ne sont couverts par l'assurance-hospitalisation.

Comment contracter les hémorroïdes enflées et douloureuses

et soulager la démangeaison et la douleur sans onguent, canule ou suppositoire

Voici un moyen agréable, propre et facile de contracter ou réduire les hémorroïdes enflées et douloureuses sans subir l'inconvénient d'onguent, canule ou suppositoire.

Le secret consiste à prendre un petit comprimé Hem-Roid avec de l'eau deux ou trois fois par jour. Grâce à son action INTERNE efficace, ce remède bénin mais à action médicinale modérément persistante soulage la constipation, aide à ramollir et à faire éliminer sans effort les déchets intestinaux durcis, atténue la démangeaison et la douleur et contribue à réduire les hémorroïdes afin de hâter leur guérison. Hem-Roid est d'emploi si facile, agréable et satisfaisant en procurant des résultats immédiats que des centaines de personnes nous ont exprimé par écrit leurs remerciements pour leur avoir facilité l'utilisation de ce médicament si agréable.

Pourquoi souffrir inutilement quand Hem-Roid vous offre tant ? Procurez-vous-en un paquet aujourd'hui et constatez par vous-même son usage agréable, propre et facile, son effet plaisant et efficace et le confort nouveau qui vous attend. Il ne vous coûtera que quelques sous par jour si vous en êtes satisfait, sinon il ne vous COUTERA RIEN car votre argent vous sera volontiers remboursé si vous n'êtes pas 100% satisfait. Demandez dans n'importe quelle pharmacie le Traitement interne pour hémorroïdes Hem-Roid. (Ann.)

SERVICE & PRIX SP

À VOTRE MARCHÉ SP RÉALISEZ DE FORMIDABLES

ÉCONOMIES

BAS PRIX TOUS LES JOURS
AUBAINES CHAQUE SEMAINE

CAFÉ CHASE & SANBORN sac de une livre .69

MACEDOINE CORBEILLE boite de 20 oz 8 pour 1.00

TOMATES boite de 28 oz 2 pr .45

BLE D'INDE "DENIS" choix, boite de 20 oz 4 pr .59

NETTOYEUR BIG-FIVE régulier 2 boites pour .35

MELANGE A GATEAUX ROBIN HOOD saveurs assorties 4 boites de 15 oz pour 1.00

OXO OXO

BREUVAGE bouillon bout. de 4 oz .43

CUBES 12 POUR .29

POIS HURON no 4 choix boite de 20 oz 2 pour .31

BEURRE D'ARACHIDES "smooth" bocal 18 oz. .49 KRAFT

Fruits et légumes

PATATES BLANCHES du QUEBEC No 1 50 livres 1.09

TOMATES MEXICAINES Très belle qualité Cello de 14 oz 2 pour .25

BANANES mûries à point la livre .13

SALADE aux FRUITS HENLEY qualité de choix, boite de 28 oz 3 pour 1.00

SUCRE GRANULÉ 10 livres .79

VOTRE MAGASIN S.P. VOUS OFFRE CETTE SEMAINE DES VIANDES EN SPECIAL TOUJOURS SOUS INSPECTION FEDERALE

Rôti de boeuf Une tendre et savoureuse viande, la livre .43

Boeuf haché Servez à toute heure du jour, un bon homburger. La livre .39

Saucisse fumée "Legrade" la livre ..... .49

Produits Kraft

MIRACLE WHIP bocal de 16 oz .35

CHEEZ WHIZ bocal de 8 oz .33

CHEEZ WHIZ bocal de 16 oz .59

50 DIVIDENDES — additionnels avec ce coupon et l'achat de — SOUPE AUX POIS HABITANT boite de 28 oz 2/35c — SOUPES AUX LEGUMES HABITANT boite de 28 oz 2/37c — "NUL APRES LE 21 JANVIER DIVIDENDES ECHANGEABLES AU MAGASIN SEULEMENT"

50 DIVIDENDES — additionnels avec ce coupon et l'achat de — CONFITURES AUX FRAISES CANTIN bocal de 24 oz 49c — "NUL APRES LE 21 JANVIER DIVIDENDES ECHANGEABLES AU MAGASIN SEULEMENT"

50 DIVIDENDES — additionnels avec ce coupon et l'achat de — Dentifrice Colgate Géant 10c de rabais 55c — SAVON DE TOILETTE CASHMERE BOUQUET format régulier 03c de rabais 11/1.00 — SAVON FAB format familial 45c de rabais 99c — "NUL APRES LE 21 JANVIER DIVIDENDES ECHANGEABLES AU MAGASIN SEULEMENT"

50 DIVIDENDES — additionnels avec ce coupon et l'achat de — PAPIER TOILETTE BALLET BLANC .04c de rabais 4/45c — couleurs assorties 4/49c — "NUL APRES LE 21 JANVIER DIVIDENDES ECHANGEABLES AU MAGASIN SEULEMENT"

FAITES-LE MAINTENANT 18A-2F

Vos dividendes ont de la valeur en Primes ou en Marchandises

RESULTATS
LA JOURNEE MEME

Une petite annonce publiée dans des annonces classées

L'EVENEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication

Signalez: LA 5-5133

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuter. Il en est de même de la reproduction. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

ANNONCES CLASSEES
L'EVENEMENT-JOURNAL
TEL.: LA 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots Coût minimum .25 .65
3 ins. consécutives la ligne comptée .22
6 ins. consécutives la ligne comptée .20
24 ins. consécutives la ligne comptée .17
Minimum 2 lignes comptées par ins.
Titre individuel par insertion .35

TARIF AU COMPTANT
Strictement payable d'avance.
Les annonces réclamant une case supplément de .05 pour frais postaux.
Avis de naissance, mariage, fiançailles $1.50
Avis de décès, remerciements, service anniversaire $1.00
Mots additionnels $0.05
Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels 0.25

ABONNEMENT A L'EVENEMENT-JOURNAL

Prix de l'abonnement à "L'Evénement-Journal", Lévis, Québec, Québec-Ouest, St-Romuald, Ste-Foy, Sillery, St-Rodrigue, Beauport, Giffard, Villeneuve, Charlesbourg, Breakeyville, Charny, Lorretteville, Village Huron, Château-d'Eau, St-Louis de Courville, Ville Montmorency, livraison à domicile 25c par semaine sans égard au nombre de jours de publications ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.
PROVINCE DE QUEBEC : 1 an $7.80, 6 mois $4.00, 3 mois $2.25, 1 mois $1.00.
Ailleurs au Canada: 1 an $9.00, 6 mois $4.75, 3 mois $2.50, 1 mois $1.00.
ETATS-UNIS : 1 an $10.00, 6 mois $5.25, 3 mois $2.75, 1 mois $1.00
PAYS ETRANGERS : 1 an $20.00, 6 mois $11.00, 3 mois $6.00, 1 mois $2.25.

AGENCES MATRIMONIALES

CEUX qui désirent faire des rencontres sérieuses. Consultez Mme Langlois 390, 25e Rue. LA 3-7458 — LA 3-5547.

APPARTEMENTS A LOUER

FLAT avec chambre bain, $13.00 semaine. 20 St-Joseph Ouest. LA 4-0370.

ARGENT A PRETER

STANDARD Finance Corp. Hypothèques et achats de créance, service rapide TEL.: LA 2-4069. Soir: MU 1-5444.

$1,600 à $75,000 à la meme personne dans province. Prêt Hypothécaire Laurentien. Enr. 264 de la Couronne. — LA 9-8234 Soir LA 9-1813.

EN PREMIERE et seconde hypothèques sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêtons pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances, prêtons pour un terme jusqu'à 7 ans. Aide Universelle Ltée. 466 de la Couronne, jour: LA 2-3968. soir: OL 3-7908.

PRETS PERSONNELS

PRETS personnels consentis la journée même 1,000 à 2,000 dollars. Immeubles Centrales. 350 Blvd Charest Est. Chambre 304. LA 3-3461.

TERME 5 A 20 ANS

PREMIERE et deuxième hypothèques, taux partir 7%, toute la province. Service rapide. Immeubles Centrales. 350 Blvd Charest Est. LA 3-3461.

PRETS
2ième hypothèque
Taux à partir 6%
POUR 5 A 7 ANS
Service rapide
Québec et banlieue seulement.
J.-E. LAMOTHE
VI 2-3615

AUTOMOBILES A VENDRE

FORD sedan 1954, acompte $100. Balance facile. MU 1-5387.

DODGE sedan 1957 V-8, équipé, termes, échange. MU 1-5387.

METEOR 1953, aucune offre raisonnable ne sera refusée. LA 4-8963.

MEILLEURES VALEURS
A PLUS BAS PRIX
Albert BARRE AUTOS et Camions
Le centre de l'auto et camions usagés à Québec
1095 CANARDIERE
LA 9-3331 — LA 9-3333

BUREAUX A LOUER

CENTRE D'ACHATS. Canardière, 3500 pds bureaux neufs, stationnement gratuit. LA 4-7022.

CHAMBRES ET PENSION

ST-JEAN-BAPTISTE. Chambre et pension. LA 9-7720.

ST-PASCAL, maison seule, sans enfants. MO 1-2178.

CHAMBRES A LOUER

POUR monsieur, usage cuisine, réfrigérateur, etc. Prix modique. 1015 d'Artigny.

CHAMBRE, rue Garnier. Tél.: LA 7-6342.

COMMERCES A VENDRE

ABANDON des affaires. — A vendre terrain 175,000 pds carrés, bâtisse 100 x 42 camion GMC, 2 tonnes, avec boîte acier, machinerie bois, peinture, ameublement chambre coucher. Inf.: C. P. 52, Québec 3. — 681-3431.

LAC BEAUPORT, hôtel 20 chambres, plage, commerce à l'année, règlement de succession. VI 9-4075.

MAISON de chambres située rue St-Louis, près du Château, prix $32,000.00. Comptant $10,000.00. MA 3-9182.

RUN de chips à vendre. Ecrire Dépt 227 Le Soleil.

DIVERS A VENDRE

AUBAINE, batterie cuisine, acier inoxydable, échantillon de vendeur. — MO 3-7216.

$45.00 MACHINE coudre, neuve, électrique, 25 ans garantie, Singer usagée, électrique $20.00. LA 4-3825.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FEMMES, filles demandées, 17 à 40 ans, sans expérience. LA 4-9344.

FEMMES demandées pour ouvrage profitable à la maison. Pas de vente. Gains garantis. Equipement fourni. Ecrire Boîte 45, Glencoe, Ontario.

VOICI AVON MADAME. la publicité télévisée des produits Avon ainsi que leur qualité assurent votre succès en devenant une de nos représentantes. Nous vous entrainons. Signalez aujourd'hui. LA 3-7706.

FILLES DEMANDEES

COMMIS bureau, 9e année exigée. Vous présenter personne Banque Canadienne Commerce. 139 St-Pierre, M. Fortier.

HOMMES DEMANDES

PHARMACIEN demandé pour magasin commodément situé dans le centre de Rouyn, Québec. Magnifique occasion pour le candidat qualifié avec possibilité d'acheter le magasin à une date ultérieure, ou même dès maintenant, si tel est son désir. Communiquer par écrit à Case 5, Noranda, Québec Ou téléphonez, charges renversées, composer: ROger 2-4036, Noranda, Québec.

JEUNE HOMME bilingue âgé 18 à 25 ans, ayant quelques connaissances en électronique pour département d'expédition d'une maison de pièces et d'accessoires en électronique en gros. Ecrire Dépt 217 Le Soleil.

HOMME demandé possédant un certificat de mécanicien 4A pour machines fixes ou pour chauffage, également un certificat de réfrigération R3 (ou mieux). Ecrire Dépt 222 Le Soleil.

LE CLUB de Lecture Trans-Canada. Une nouvelle section de MacLean Hunter. Compagnie d'édition offre des débouchés immédiats pour des jeunes gens de 18 à 24 ans. Possibilité d'accéder à un poste de direction dans un avenir rapproché, pour les candidats honnêtes et actifs, dans notre service commercial direct. Les qualités requises sont la propreté et une élocution nette. Nous fournissons l'entrainement complet et le transport. S'adresser à Monsieur Robert Poullot, gérant, — LA 3-3083.

SOLLICITEUR demandé, $90 par semaine garantie, Léo Legendre, 574 rue St-Jean, 10 hres à midi, excepté lundi et mardi.

VENDEUR en textile pour représenter nouvelle compagnie agressive, principalement dans le domaine des lainages; devra posséder relations auprès des magasins de détail et à rayons. Chance exceptionnelle pour le candidat qualifié. Rémunération à base de commission. Le territoire comprendra Québec et la région du Lac St-Jean. Prière d'écrire à Monsieur Weinberg, West Wood Textiles Limited, No 2 Browside, Toronto, Ontario.

REPRESENTANTS DEMANDES

POUR mieux satisfaire les besoins de notre clientèle croissante nous devons augmenter notre personnel du département des ventes. Se présenter chez Yves Germain Ltée, Constructeur, société immobilière, 321 St-Paul, Québec. Demander M. Jos. Goulet.

LE SERVICE CIVIL DU CANADA
DEMANDE
POUR LE MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE (ARMEE)
LONGUE POINTE, PQ.

AGENT DES METHODES ET DES NORMES,

$5,460. — $6,180. Un assez bon nombre d'années d'expérience dans le domaine de la mesure des travaux. Une connaissance de l'anglais et du français, suffisante pour remplir les fonctions en cause, est requise. Concours 61-M547. Délai d'inscription : 3 février 1961.

POUR LE MINISTERE DES TRANSPORTS
MONTREAL, P. Q.

TECHNICIEN DES MATERIAUX

$5,640. — $6,180. Pour calcul des mélanges et l'épreuve de ciments bitumineux, béton et agrégats et autres matériaux servant à la construction de pistes d'atterrissage; autres devoirs connexes. On requiert l'immatriculation sénior et plusieurs années d'expérience similaire. Concours 61-M540. Délai d'inscription : 30 janvier 1961.

POUR LE MINISTERE DES TRANSPORTS
AEROPORT DE MONTREAL
(DORVAL), P. Q.

LIEUTENANT POMPIERS,

$4,050. — $4,500. Etre surveillant d'une équipe de pompiers d'aéroport et devoir : 1. Garder en bon état le matériel nécessaire à combattre les feux; 2. Surveiller les luttes contre l'incendie en cas d'écrasements d'avions ou d'incendies d'édifices; 3. Enseigner aux pompiers; 4. Faire l'inspection et l'essai. Concours 61-M535. Délai d'inscription: 30 janvier 1961.

OUVRIER D'ENTRETIEN DES VOIES AERIENNES (MECANIQUE),

$5,100. — $5,640. Pour effectuer l'inspection et la réparation majeure de l'outillage mécanique et automobile, fixe et mobile. Au moins 10 années d'expérience dans l'entretien et la réparation des moteurs diesels ou à essence et de l'outillage mécanique lourd, dont une bonne partie à titre de surveillant; bonne connaissance de la soudure. Concours 61-M536. Délai d'inscription : 30 janvier 1961.

Pour plus de détails concernant la résidence et autres qualités, veuillez communiquer avec la Commission du service civil. Les formules de demande d'emploi, qui s'obtiennent au bureau de la Commission du service civil, à l'agence du service national de placement ou aux bureaux de poste, doivent parvenir à la Commission du service civil, suite 550, 685, rue Cathcart, Montréal 2, P. Q., le plus tôt possible.

LOCAL A LOUER

EDIFICE à louer ou vendre pour magasin manufacture, entrepôt. Box 1703, Mont-Joli, Qué.

LOCAL DEMANDE

Environ 1600 à 2000 pieds carrés
pour usage: bureaux et magasin, entrepôt. Ecrire à Dépt 212 Le Soleil.

LOGEMENTS A LOUER

PLACE Beloeil. Magnifique 4 pièces, meublé moderne, 1er mars. MU 3-7632.

RUE ST-JEAN, 4 pièces, plus bain, non chauffées, $40.00, libre immédiatement. LA 4-7022. Soir LA 7-9387.

SILLERY — ultra-moderne, 3-5 pièces, bain, chauffées, $70-$95. Garage disponible. LA 4-7022 — Soir LA 7-9387.

MAGNIFIQUE logement moderne, 4½ pièces, lessiveuse, sécheuse, libre. 1610 Niverville.

ST-ALBERT LE GRAND, logement neuf 4 pièces, chauffé, meublé ou non, libre immédiatement. MU 3-7206.

LOGEMENTS chauffés, 5 ou 6 pièces, près église St-Pascal. S'adr.: 2059 Canardière, Appt 1

ST-PIE X, 23e Rue, mai, 6 pièces, modernes, chauffées. MO 3-0464.

AVE DES ERABLES, modernes, 5-6 pièces, $85.00 — $87.00. 683-7744.

AVE TURNBULL, 3 pièces, chambre bain, chauffé, eau chaude année, poêle et réfrigérateur fournis, service conciergerie, incinérateur, laveuse automatique, libre 1er février. 525-9776 — 522-8569.

664, 18e RUE, 4 chambres, 761 Ste-Julie, 4 chambres. LA 2-6680.

LE CHANTILLY

APPARTEMENT luxueux coin Bégin et Raymond-Casgrain, vis-à-vis hôpital St-Sacrement, 4-5 et 6 pièces, ascenseur automatique, laveuse de vaisselle, piscine, visible sur rendez-vous. Royal Trust. — LA 2-4031. Soir: LA 3-4556.

MACHINERIE A VENDRE

"READY - MIX"

TROIS "Ready-Mix" sur camion Mark. S'adresser Machinerie Maheux, 500 Ave St-Sacrement. MU 3-8940.

SOUFFLEURS SICARD

PELLES mécaniques, tracteur TD-9 (Mâle) D-7-8: Payloaders, floats, camions 5-7-10 tonnes, 2 et 3 différentiels équipés avec charrues, autobus, compresseurs. Machinerie Maheux, 500 Avenue St-Sacrement. MU 3-8940.

Camion 10 tonnes
F.W.D. 1953
équipé d'une souffleuse à neige
"BROS"
A CHUTE JUMELEE
Matériel de surplus gouvernemental entièrement reconditionné.
$12,500
F. à B. Kemptville, Ontario

MARVAN
Equipment Sales
KEMPTVILLE, ONTARIO
TEL.: 500

MAISONS A LOUER

ST-ROMUALD, Maison seule, 8 appts. Tél.: LA 3-4947.

BUNGALOW 6 pièces, sous-sol, complètement fini, libre 2794 Valcourt, Ste-Foy. Information Léo Labbé, 7492 Ouimet, La Salle, Qué.

MAISONS A VENDRE

AVE DESSANE, maison 2 logements 6 pièces chacun, plus garage, Royal Trust LA 2-4031. — Le soir M. Gourdeau — LA 2-8635.

COTTAGE 7 pièces,plus salle jeux au sous-sol. Royal Trust Co. LA 2-4031. Le soir M. Gourdeau LA 2-8635.

RUE de la Colline, bungalow, 6 pièces, Royal Trust. LA 2-4031. Le soir M. Gourdeau, LA 2-8635.

PARC CHESNAYE — Magnifique bungalow 7 pièces avec garage, Royal Trust LA 2-4031. — Le soir, M. Gourdeau, LA 2-8635.

EDMOND GAGNON, bungalow 6 pièces, Royal Trust, LA 2-4031. Le soir M. Gourdeau, LA 2-8635.

RUE Curé Paradis, St-Thomas d'Aquin, maison 3 logements, 1 de 7 pièces, 2 de 4. Royal Trust, LA 2-4031. Le soir, M. Gourdeau, LA 2-8635.

AVE STANLEY bungalow 7 pièces, prix raisonnable. Rue Lavallée, bungalow 6 pièces, Royal Trust, LA 2-4031. Le soir LA 2-8635.

LAC BEAUPORT, maisons, meublés, grands terrains, règlement succession. VI 9-4075.

ST-ALBERT, 2 revenus, rue des Saules, garage. MA 3-9182.

ST-SACREMENT, De Caillières, 5 pièces, coin de rues. Prix $27,000. Acompte $7,000. MA 3-9182.

ST-SACREMENT, — 9 pièces, 2 étages, comptant $10,000. MA 3-9182.

CHEMIN STE-FOY, Maison 2 étages, 14 chambres. $4,000. MA 3-9182.

STE-FOY, 3 revenus, prix $26,000. Comptant possible $5,000. MA 3-9182.

STE-FOY, Maison neuve, prix $13,500. Comptant $1,500. Mensualités $78.00. — MA 3-9182.

STE-FOY, 6 pièces, plus sous-sol complètement fini. Garage. Comptant $5,000. LA 9-8121.

STE-FOY, Maison neuve 6 pièces, foyer, prix $14,500. Acompte $3,000. Mensualités $79.00. MA 3-9182.

ANCIENNE-LORETTE, 2 logements, brique. Comptant $3,000. LA 9-8121.

ROULOTTE neuve, meublée, au complet, Prix $7,400 $153.00 par mois. Comptant $500. MA 3-9182.

STE-MONIQUE. Joli 6 pièces, très moderne, grand terrain, garage. Prix $11,500. Acompte $2,000. Balance facile. LA 9-8121.

RUE SEIGNEURIALE, Beauport, jolie petite maison sur terrain 75' x 85', système chauffage, construction 1 mois. Prix $7,000, tout compris. LA 9-8121.

ST-PIE X, 3 logements, 2-3, 1-6 pièces. Prix $18,500. Comptant à discuter LA 9-8121 — LA 5-6581.

MAISON détachée, rue St-Jean, près Salaberry, 5 magnifiques logements de 8 pièces, à vendre. Immeubles Centrales. 350 Boul. Charest Est. Ch. 304. — LA 3-3562.

$500.00 COMPTANT, 6 pièces, rue La Chenaie, Ste-Foy, Quebec Land & Realty Company. (M. Auger). LA 9-8456. Soir: MO 3-7663.

PANORAMA

DES LAURENTIDES, Ave des Talus en face l'hôpital Laval. Plain-pied, 6 pièces, brique américaine, garage, fenêtres thermopane et aluminium. $3,600 d'extra inclus. Prix demandé $17,600. Départ, offres considérées. L.W. Seale. — LA 7-2209.

VACANT CHAUFFE

PRET à occuper. Plain-pied spacieux, 6 pièces, situé entre grands centres d'achats Ste-Foy et Cité Universitaire. Construction brique, 1957, garage. Comptant: votre offre $2,000 ou plus. L. W. Seale. LA 7-2209.

STE-FOY
COMPTANT $1,200.00

MAISON neuve 6 pièces, brique, pierre, salle bain, tuile et vanité, près école, église. MA 3-9182.

POURQUOI
RENOUVELER VOTRE BAIL

Maisons à prix modiques et styles modernes. Près de l'église et des écoles de Charlesbourg. Habitables en mars. 1er versement en mai.

Vous n'avez pas à payer aucune charge et extra pour :

—Le terrain
—Certificat de localisation de l'arpenteur
—Permis de construction
—Frais de notaire pour l'acte d'hypothèque
—L'assurance de 2% couvrant les frais d'hypothèque et d'inspection.

Extérieur fini pierre et brique américaine, abri d'auto, fenêtres vitraux clairs, ventilateur électrique, entrée 100 ampères, 220 volts. Prévision pour chambres et salle de jeux au sous-sol.

OMER PARE
81e rue est, Charlesbourg
Boulevard Henri Bourassa
Tél.: MO 1-3613

HOMMES DEMANDES — HOMMES DEMANDES

SITUATION D'AVENIR

Institut Technique demande des hommes progressifs à temps partiel pour représenter une organisation établie depuis plus de vingt ans.

Territoires : Région de Baie-Comeau et de Sept-Iles, Rivière-du-Loup, Matapédia et Nouveau-Brunswick. Dépenses payées pendant l'entrainement à Québec. Un homme qualifié peut se créer un revenu très intéressant.

VRAIS PROSPECTS FOURNIS. ECRIRE A DEPT 218 LE SOLEIL, QUEBEC.

MAISONS A VENDRE

MAISON détachée, rue Lockwell, près Salaberry, 4 magnifiques logements de 8 pièces à vendre. Immeubles Centrales, 350 Boul. Charst Est, Ch 304. — LA 3-3562.

RUE HOCQUART, propriété 2 logements 6 pièces, plus 6 chambres louées. Revenu $5,376. Près du centre universitaire. MU 3-7632.

STE-FOY. Plain-pied, 5 pièces, garage. Prix $10,000. LA 7-9382.

CHEMIN St-Louis, magnifique résidence, style canadien colonial, pierre granit, vue splendide sur le fleuve, foyer en pierre, finition extérieure et intérieure ultra-moderne, fenêtre thermopanes, tapis mur à mur, occasion spéciale. Appelez: Jerry St-Arnault. MU 3-0911.

ANCIENNE-LORETTE. Maison neuve 5 pièces, s'achetant avec acompte de $200. Information. LA 9-8121.

HOLLAND, 2 logements de 7 pièces avec garages. Québec Land & Realty Company. Mme Bernier. LA 9-8456. Soir: OL 3-3424.

ST-PAUL-APOTRE. Belle propriété 6 pièces. Aubaine. LA 9-8121.

ST-PIE X, Bloc appartements 8 logements. Revenu 11%. LA 9-8121.

ST-ALBERT, 6 pièces, s'achetant avec $3,000 d'acompte. Balance $40.00 par mois. MA 3-9182.

ST-FRANCOIS D'ASSISE. Véritable aubaine, construction neuve, hôpital privé, très bien situé. LA 9-8121.

ST-JEAN-BAPTISTE, 3 logements, 5 et 6 pièces, prix $11,000. Comptant à discuter. LA 9-6581 — LA 9-8121.

MAISON 3 logements, 1 libre à l'acheteur, sous-sol fini, système chauffage, garage, entrepôt. Bon poste pour commerce, coin rue St-Germain et St-Ignace, près rue St-Vallier, système d'air climatisé. Le tout refait à neuf. Cour d'asphalte. Bonne condition. LA 4-9673.

MAISON seule, 4 grands appts, plus chambre bain en tuile, partie refaite à neuf, grand terrain. Acompte $2,000. Balance comme loyer. Libre 1er mai. LA 4-9673.

QUATRE-BOURGEOIS, 2 revenus, 4 pièces, excellente affaire, Prix $16,000. — MU 1-5446, heures des repas. LA 9-8121.

STE-FOY, Maison 2 revenus, construction 8 ans. Acompte $5,000, balance $70. par mois. MA 3-9182.

STE-FOY, Maison à revenus incluant maternelle, construction neuve. — LA 9-8121.

STE-MONIQUE, 2½ milles de Québec. Maison 1½ étage, terrain 85 x 485. — LA 3-2059.

CHARLESBOURG. — Maison neuve, Acompte $500.00, style Ranch, $78.00 par mois, capital et intérêt, moins ristourne provinciale $17.50 par mois, située près église, école. MA 3-9182.

MAISONS DEMANDEES

SERAIS intéressé a avoir maison 5 à 8 pièces, prix raisonnable. Paierais comptant. LA 9-8121.

MEDECIN - CHIRURGIEN

Dr CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes. 885 Est St-Joseph. TEL.: LA 4-4061.

RECEPTION

CARNAVAL — Mme Napoléon Belleau, banquets. 930 d'Artigny. Tél.: 524-4052.

REPARATIONS

TEL.: LA 3-4638
Pièces toutes marques.
Gros et détail.
AU FOYER DES LAVEUSES
239 ST-VALLIER OUEST
EN FACE de SYLVIO MARCEAU

TERRAINS A VENDRE

GIFFARD, $25.00 par mois seulement, lots de 60 x 100. Quebec Land & Realty Company. LA 9-8456.

ST-PIE X, Giffard, terrain, $400.00 comptant. Tél.: LA 9-5500.

CONSTRUCTEURS

STE-FOY, terrains avec services installés, près école et autobus. Prix $1,600. R. de Rosa, Parc Nelson. OL 3-7279. — LA 7-1938.

OPÉRATEUR I. B. M.

Doit avoir 5 ans d'expérience dans l'opération et le montage, surtout de la machine 407. Doit être célibataire et bilingue de préférence. Ce poste est pour la Division I.B.M. d'une importante compagnie de mineral de fer à Port Cartier, environ 500 milles à l'est de Montréal sur la rive nord du St-Laurent.

Veuillez adresser un résumé détaillé de votre instruction et expérience passée au

Bureau de l'emploi,
QUEBEC CARTIER MINING COMPANY
1255 boul. Laird, Montréal 16, Qué.

ARTHUR THIVIERGE
EPICIER-BOUCHER GROS ET DETAIL
198, Hermine, (coin de Mazenod) — — Tél.: 2-3804

Nescafé, jarre 6 oz	.75	1 douz. oeufs A gros .53 / 1 lb bacon .69	1.22
Thé Noir Or. Pek., 100 sacs	.69	EN SPECIAL	.99
Vermicelle, bte 5 lbs	.69	Boeuf haut-cote, lb	.43
Riz glacé, 5 livres	.59	Steak ronde désossée, lb	.85
Fèves blanches, 5 livres	.59	Jambon épaule, lb	.44
Farine Robin Hood, 7 lbs	.59	Jambon fesse, 8 à 15 lbs, lb	.57
Cornichons salés, 2 lbs	.35	Jambon cuit, lb	.95
Soupe pois Hab., 28 oz, 3 pr	.50	Jambon haché, 2 bols 8 oz	.69
Raisin sans noyau, 2 lbs	.45	Tête fromagée, bol 16 oz	.30
Farine sarrasin, 2 lbs	.29		

SPECIAL — SPECIAL
JUS ANANAS DELMONTE
Boite 48 oz 3 pour .85

SPECIAL — SPECIAL
GRAISSE PURE Tenderflake
5 lbs pour .99
Un produit Canada Packers

Biscuits soda Christie, 2 lbs	.57	Poules A, évis., 4 à 5 lbs, lb	.47
Beurre pistache 16 oz, 3 pr	1.00	Poulets A évis., 6 à 7 lbs, lb	.53
Catsup, bout. 11 oz, 3 pr	.44	½ dinde A, 9 à 12 lbs, lb	.53
Mélange croûte à tarte, 2 p	.59	Cuisses poulets, lb	.59
Jus oranges, 20 oz, 3 pr	.50	Poitrines de poulets, lb	.59
Poires, bte 20 oz, 4 pr	1.00	Veau épaule désossée, lb	.57
Pêches, bte 28 oz, 3 pr	1.00	Veau fesse désossée, lb	.79
Ananas, 28 oz, 3 pr	1.00	Lard haché, lb	.47
Jus tomates, 20 oz, 8 pr	1.00	Haut de pattes lard, lb	.32
Pois et fèves, 20 oz, 7 pr	1.00	Saucisson complet, lb	.27
Oranges S.K., 2 douz.	.65	Soupe tomates Ayl., 48/10	4.99
Pamplemousses, 10 pour	.69	Soupe légumes Ayl., 48/10	5.25
Pommes table McI., 2.00 - 3.50		Sucre granulé, le cent	8.10
Pommes, 5 livres	.49	Farine R. Hood, 100 lbs	6.99
Raisin Malaga, 3 livres	.50	Pâte ass., Vermicelle, 20 lbs	2.35
Carottes et navets, 5 lbs	.29	Jus tomates Heinz, 24	1.79
Patates blc., 75 livres	1.79	Lait poudre Inst, Starlac, 10 livres	2.49
Pommes vertes cuire, man.	2.99	Tomates choix, 24/28	4.95
Beurre sucré, 64 oz	.79	Eau Vichy St-Yore, caisse	2.99
Tomates, ceilo 2 pr	.29	Spread Pops, 4 lbs	.99

Son Exc. le Délégué Apostolique

Les funérailles peu coûteuses, pas une atteinte à la dignité humaine

Ottawa (PC) — Le délégué apostolique au Canada, S. E. Mgr Baggio, invite les directeurs de funérailles du Canada à faire "une revision déchirante" de leur profession, non seulement quant aux prix demandés mais aussi quant aux coutumes païennes et aux extravagances qui se sont introduites dans les salons funéraires.

Le prélat, dit un communiqué de la Conférence Catholique Canadienne, a fait connaître ses vues dans une lettre à M. James O'Hagan, secrétaire-trésorier de l'Association des directeurs de funérailles du Canada.

M. O'Hagan, un catholique, avait demandé au délégué apostolique d'exposer son point de vue sur les opinions contenues dans un éditorial paru récemment dans le Canadian Register.

L'éditorial soulignait qu'il en coûte de plus en plus cher de mourir.

Tout en signalant le coût élevé des funérailles, même quand elles sont confiées à des entrepreneurs honnêtes et honorables, il précisait qu'il s'agit là d'un problème pour lequel le public est lui-même à blâmer.

Le désir de se faire remarquer de son ami et de surpasser son voisin, disait-on, a entraîné une recherche de déploiement et de faste inutile.

Mgr Baggio dit qu'il partage la position adoptée par le Register, un hebdomadaire catholique.

"Le coût élevé des funérailles, dit le délégué apostolique est un fait que personne ne saurait nier.

La dignité humaine

"Des habitudes ont été établies que même les moins fortunés s'efforcent de suivre pour sauver la face. Et il arrive rarement aux directeurs de funérailles de s'informer de l'état de fortune de la famille du défunt avant de l'encourager à prendre ce qu'il y a de mieux pour "le cher disparu".

L'Eglise, ajoute Mgr Baggio, n'a pas de ligne de conduite concernant les directeurs de funérailles — ou les prix que ceux-ci demandent. Toutefois l'Eglise enseigne la réalité de la mort et sa signification profonde; pour elle, la mort est une des suites du péché, mais elle est aussi la porte de la vie avec Dieu dans le ciel.

"Il est extrêmement salutaire pour les chrétiens de songer à la mort; celle-ci ne devrait donc pas leur être voilée par des cosmétiques ou par d'autres produits. Quand la mort devient quelque chose de terrifiant, il est temps pour nous de faire un examen sérieux de nos convictions chrétiennes."

Mgr Baggio estime que les funérailles peu coûteuses ne sont pas une atteinte à la dignité humaine.

La dignité humaine, dit-il, est sauvée quand un homme agit selon la raison, avec prudence et modération et conformément à sa foi et à ses moyens.

Si l'on ne remédie pas aux abus actuels, souligne le prélat, les communautés chrétiennes, prises de mécontentement, pourront créer des coopératives qui respecteront les dictées de leur conscience en même temps que leurs moyens.

Choix d'un délégué pour les instituts de technologie

Environ 180 directeurs et professeurs des 60 Instituts de technologie de la province de Québec tiendront une importante réunion à Québec demain, vendredi en vue de faire le choix de leur représentant au sein de la commission d'enquête sur l'enseignement spécialisé. La rencontre se déroulera toute la journée à l'école d'Automobile, sur la rue des Commissaires.

On se souvient qu'il y a quelque temps, le ministre de la Jeunesse, Me Paul-Gérin Lajoie annonçait la formation d'une commission d'enquête sur l'enseignement spécialisé. Ce comité se composera de neuf membres dont sept désignés par le ministère et les deux autres, par les directeurs des écols de l'enseignement spécialisé et le dernier par tous les professeurs de ces écoles.

Il est possible que le ministre Lajoie rende visite aux représentants des Instituts de Technologie (anciennes Ecoles techniques) vendredi après-midi.

Le siège social de la Banque Royale à Place Ville-Marie

Montréal — La Banque Royale du Canada transportera son siège social à la Place Ville-Marie, actuellement en construction à Montréal. En annonçant la nouvelle, la compagnie Webb Kanpp du Canada a précisé que le gratteciel de la Place Ville-Marie, qui abritera le siège de la Banque, portera le nom "Edifice de la Banque Royale du Canada."

La Banque Royale est actuellement la quatrième banque d'Amérique du Nord et la sixième du monde. Elle a son siège social au 360 ouest, rue St-Jacques. Vers le milieu de 1962, au terme de la construction de la Place Ville-Marie, les mille succursales de la Banque Royale ainsi que ses opérations à l'étranger — les plus importantes de toutes celles des banques canadiennes — seront dirigées depuis les 2e, 3e et 4e étages de son nouveau siège social de 42 étages.

Mme M. Gosselin

Madame Marie-Louise Moreau, épouse de feu M. Maurice Gosselin, est décédée hier à l'âge de 73 ans. Elle était domiciliée au no 70, rue St-Louis.

Elle laisse dans le deuil : son frère, M. Adélard Moreau; ses soeurs : Mme Zoël Garneau, Mme Alexis Paquet, Mlle Lucienne Moreau; ses beaux-frères : MM. Zoël Garneau, Alexis Paquet, Zéphirin Beaudet, Georges Racette, Emile Garneau, Alexandre Pouliot, Eugène Leblond; ses belles-soeurs : Mme Vve Siméon Moreau, de Cleveland, Ohio; Mme Vve Lazare Méthot, Mme Emile Garneau, Mme Alexandre Pouliot, Mme Eugène Leblond, Mme Jean Martin, de Montréal; Mme Vve Roméo Moreau, ainsi que plusieurs neveux et nièces dont l'abbé Paul Méthot, curé de St-Gilles, Lotbinière.

Les restes mortels sont exposés à la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 705, St-Vallier-Est.

Les funérailles auront lieu samedi, en la Basilique Notre-Dame de Québec et l'inhumation, au cimetière St-Charles.

M. J.-C.-E. Robin

Récemment avaient lieu, en l'église St-Colomban, de Sillery, les funérailles de M. J.-Charles-Edouard Robin, décédé le 7 janvier 1961, à l'Hôpital des Anciens Combattants, Chemin Ste-Foy, à l'âge de 51 ans et 11 mois. M. Robin était un vétéran de la guerre 1939-45.

Outre son épouse, née May Kyte, il laisse ses trois fils: Robert, Lawrence et Pierre Robin; ses frères: M. Alphonse Robin, de Montréal; M. Ernest Robin, de La Durantaye; M. Arthur Robin, de Breakeyville; ses soeurs: R. S. Marie-Armelle-de-Jésus, supérieure à l'Institut St-Louis-de-France, Lorretteville; Mlle Rose-Alba Robin, d'Etchemin; ses belles-soeurs: Mme Alphonse Robin, de Montréal; Mme Ernest Robin, de La Durantaye; Mme Arthur Robin, de Breakeyville; ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines, neveux et nièces.

AVIS

Samedi, le 21 janvier,
LES BUREAUX DE
JOS. GRENIER LTEE
seront fermés à l'occasion des funérailles de
Mme PAUL-ANDRE MORIN
(Charlotte Grenier)
FILLE DE M. J.-ALPHONSE GRENIER
PRESIDENT DE
JOS. GRENIER LTEE

Mme Roch Boucher

Dame Eva St-Hilaire, épouse de M. Roch Boucher, est décédée mardi, à l'âge de 74 ans et 9 mois. Elle demeurait au no 24 Crémazie-Est. Mme R. Boucher était depuis longtemps membre de l'Association des Filles d'Isabelle, cercle Hélène Boulée.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils: MM. Paul, Maurice, Jacques, Henri, et Robert Boucher; sa fille, Mme E.-J. Roche (Hélène); ses belles-filles: Mme Paul Boucher (Evangéline Lamarre), Mme Maurice Boucher (Janette Marmen), Mme Jacques Boucher (Cécile Corneau), Mme Henri Boucher (Patricia Nolan), Mme Robert Boucher (Lilianne Migneault); son gendre: M. E.-J. Roche; ses frères: M. Honoré St-Hilaire, de Québec, M. Albert St-Hilaire, de St-Romuald ; ses soeurs: Mme P.-X. Demers, de St-Romuald, Mme Arthur Boucher, de Québec; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Honoré St-Hilaire, Mme Albert St-Hilaire, M. et Mme Jos. Boucher, M. et Mme Armand Boucher, M. et Mme Edgard Boucher, M. et Mme Edgar Paquet, M. Mandoza Boucher, M. Hilaire Boucher, ainsi que plusieurs petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & fils ltée, 46 St-Cyrille Ouest.

Les funérailles auront lieu demain en l'église St-Coeur de Marie et l'inhumation au cimetière Belmont.

M. A. Marcotte

M. Alfred Marcotte, boulanger à la retraite, demeurant au 7880, 1ère Avenue, Charlesbourg, est décédé mardi à son domicile, à l'âge de 89 ans et 4 mois. M. Marcotte était l'époux en premières noces de feu dame Emma Morand et en secondes noces, de dame Ida Beaulieu.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: MM. Chs-Aimé Marcotte Léopold Marcotte, Adrien Marcotte, Rosario Marcotte, Jules Marcotte, Lucien Marcotte, Mme Donat Gagnon (Juliette), Mme J.-B. Lefebvre (Florence) et Mlle Cécile Marcotte; ses gendres, MM. Donat Gagnon et J.-B. Lefebvre; ses belles-filles, Mme C.-A. Marcotte (Lina Pelletier), Mme Léopold Marcotte (Fabiola Paquet), Mme Adrien Marcotte (Albertine Carmichael), Mme Jules Marcotte (Blanche Ratté) et Mme Lucien Marcotte (Cécile Cloutier).

M. Marcotte était le beau-frère de Mme Fabien Plourde (Eva Beaulieu) et il comptait plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi à Charlesbourg. Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Bouchard & Fils, 80e Rue.

Mme S. Hébert

Mme Stanislas Hébert, née Laurette Dorval, est décédée mardi, à Québec. Elle résidait au No 201, 11e Rue.

La défunte laisse dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs : le R. P. Charles Hébert,

Dans 15 ans, l'usine d'épuration de Ste-Foy traitera 18,000,000 de gallons d'eau par jour

Par YVAN COUTURE

L'ingénieur en chef de la cité de Ste-Foy a déclaré hier soir que la ville avait solutionné le problème de l'eau pour une période minima de 15 ans, en décidant de construire une usine d'épuration d'eau.

M. Jean Robitaille, parlant à l'issue du dîner de la Chambre de Commerce de Ste-Foy, a dit que, en tenant compte des améliorations qui avaient été apportées et qui continueront d'être apportées à ses sources d'approvisionnement d'eau, Ste-Foy pourrait devenir une ville où aucun problème n'existerait à ce sujet.

L'ingénieur de la cité a dit que l'usine de traitement d'eau, dont le premier contrat vient d'être accordé à Belleville Construction pour une somme de près de $500,000, permettra à tous les citoyens de boire et d'utiliser une eau dont la concentration en fer et en manganèse serait moins de 0.2 partie par million et dont la dureté serait inférieure à 100 parties par million.

Il a précisé que le "remboursement annuel pour l'entretien et l'opération de cette station (d'épuration) est estimé à $100,000, soit environ $16 par logement ou $4 par personne par année".

L'historique

Au début de sa causerie, M. Robitaille a rappelé les premières tentatives de Ste-Foy pour se procurer de l'eau. Après avoir souligné que "le problème du traitement de l'eau n'en est pas un qui est propre à Ste-Foy seulement", il a dit que la dureté de l'eau est de 250 à 300 parties par million "en plus évidemment du problème du fer et du manganèse, lequel est encore plus apparent à la vue et au goût".

Il a fait remarquer que les premiers puits avaient donné, en quantité plus que suffisante, une eau très claire et très bonne, où la concentration de fer était négligeable et l'investissement nécessaire, très minime.

C'est avec le forage d'un autre puits, "à 70 pieds de l'autre", que commencèrent les problèmes d'eau à Ste-Foy, a dit M. Robitaille. Dans ce nouveau puits, la dureté s'élevait à environ 250 parties par million, le fer, jusqu'à 2 et 3 parties par million et "un troisième élément venait se mêler à ceux-ci: le manganèse qui se trouvait jusqu'à 0.6 partie par million. Disons en passant que si... ces deux éléments, fer et manganèse, se retrouvent combinés à plus de 0.3 partie par million, ils peuvent causer les ennuis que vous connaissez ... c'est-à-dire une eau colorée, des dépôts dans les éviers et... du linge un peu moins blanc".

L'ingénieur de Ste-Foy a dit que, devant l'accroissement rapide de la population et le besoin de plus en plus pressant de trouver une solution adéquate à ce problème d'une eau polluée et sale, plusieurs moyens avaient été offerts, dont celui de l'aqueduc métropolitain.

Toutes les solutions furent jugées inacceptables par Ste-Foy avec le résultat que le conseil décida de prendre à sa charge de trouver une façon d'améliorer l'eau par ses propres moyens: une usine d'épuration.

M. Robitaille a dit que, avec l'aide de l'ingénieur-conseil Louis-P. Couture, une étude fut entreprise qui aboutit à la soumission de plans pour l'usine, telle que Ste-Foy la connaîtra dans un avenir rapproché.

Pour donner une eau pure, limpide, douce, exempte de fer, incolore et inodore, la cité a choisi une solution qui permettait de traiter et l'eau des puits et l'eau du fleuve (source future d'approvisionnement): l'usine que l'on est à construire à la limite ouest de la cité, près de Cap-Rouge.

"L'eau proviendra essentiellement des puits de Cap-Rouge. Elle sera décantée avec l'addition de produits chimiques qui permettront au fer et au manganèse ainsi qu'à une bonne partie de la dureté de se déposer.

"Cette eau sera ensuite filtrée et finalement stérilisée par une injection de chlore... L'installation actuelle pourra traiter quatre millions et demi de gallons par jour, mais toute la tuyauterie et les installations permanentes ont été faites pour 18 millions de gallons par jour", a-t-il dit.

M. Robitaille a dit que, dans 4 ans, il y aura dédoublement du plan actuel pour en arriver à 9 millions de gallons par jour, avec la construction d'une prise d'eau au fleuve. Dans 15 ans, complément de l'usine à 18 millions de gallons par jour".

En terminant, il a dit que "c'est ainsi que nous envisageons l'aqueduc métropolitain, avec trois ou quatre stations de traitement d'eau aux endroits propices".

MM. J.-P. Clavet, J. Robitaille et E. Brosseau

M. A. Couture se porte candidat à Giffard

M. Alfred Couture, conseiller financier, de l'avenue du Monument, a accepté, hier soir, de poser sa candidature au poste de conseiller de la cité de Giffard. Ce poste a été proclamé vacant par suite de la mort de M. Amédée Lavoie le 9 janvier. La mise en nomination aura lieu le 1er février prochain et, si nécessaire, il y aura élection le 8 de ce même mois. M. Couture a déclaré à la délégation qui s'est rendue à son domicile, qu'il travaillerait, s'il est élu, à l'amélioration des finances de Giffard et à l'embellissement du quartier du Monument. M. G.-Henri DuBerger agissait comme porte-parole de la délégation.

En l'absence de la mère, deux enfants brûlent avec l'humble maison familiale à Ruisseau-Vert

(par Jos-L. Hardy)

Deux enfants ont péri dans l'incendie de la demeure de leurs parents, en l'absence de leur maman, en fin d'après-midi, mardi, à Ruisseau-Vert, à quelque 7 milles à l'ouest de Chute-aux-Outardes, sur la Côte Nord. Les victimes de ce drame sont Renald, 3 ans, et Daniel, 1 mois, fils de M. et Mme Alfréda Desbiens. Trois autres bambins de la famille sinistrée ont toutefois réussi à échapper aux flammes. Un d'eux, Régent, âgé de 15 mois, est cependant dans un état assez grave à l'hôpital de Hauterive. Il a été arraché au feu par un voisin. Son état n'est pas considéré comme dangereux.

La maison d'un étage qu'habitaient M. et Mme Alfréda Desbien et leurs cinq enfants, a été détruite de fond en comble et il n'en restait plus, hier après-midi, que des ruines fumantes en travers lesquelles les ossements calcinés des petites victimes ont été découverts. La cause de ce sinistre était encore imprécise. On croit cependant que le poêle à bois surchauffé a pu allumer les flammes qui se propagèrent en un rien de temps à l'humble habitation de bois.

A la suite de ce dramatique incendie, Mme Desbiens, née Madeleine Tremblay, 30 ans, a dû être transportée à l'hôpital de Hauterive souffrant d'un violent choc nerveux. Mme Desbiens, qui avait donné naissance à son fils Daniel, il y a un mois à peine, a été hospitalisée avec un des survivants, Régent, âgé de 15 mois. Ce dernier souffre de brûlures à la figure, à la tête et aux membres.

La Sûreté provinciale a institué une enquête sur le sinistre et le sergent Gaston Côté, en charge du poste du district de Baie-Comeau a pris charge des recherches. Il appert qu'au moment de l'incendie, Mme Desbiens avait quitté son domicile pour quelques minutes seulement afin de se rendre à un magasin voisin et d'acheter de la nourriture. A son départ, elle avait laissé la garde de la maison à son fils, Carol, âgé de 6 ans. Les deux plus jeunes, Renald et Daniel étaient alors au repos. Les trois autres s'amusaient dans la pièce unique qui constituait le logis de la famille. Le plus âgé jouait alors avec sa petite soeur, Colette 5 ans, et Régent, 15 mois.

A son retour vers sa demeure, Mme Desbiens a aperçu la fumée qui sortait des ouvertures et elle se précipita vers sa maison en feu dans l'espoir de sauver ses enfants. A ce moment-là, Régent et Colette avaient réussi à gagner le domicile de M. Aurèle Mailloux où ils avaient donné l'alerte. M. Mailloux était lui-même accouru et avait réussi à empoigner le jeune Régent pour l'arracher aux flammes qui l'avaient déjà brûlé. Tous les efforts pour sauver les deux autres furent vains.

En peu de temps la petite habitation de bois est devenue un foyer ardent et il fut aussi impossible d'en sauver quoi que ce soit. Après avoir reçu les soins requis, Mme Desbiens et son fils Régent furent conduits à l'hôpital de Hauterive. Les deux autres enfants, Régent et Colette ont trouvé asile chez leurs grands-parents, M. et Mme Pantaléon Desbiens, qui demeurent aussi dans le voisinage.

Quant à M. Alfréda Desbiens, le malheureux père de famille, il a été rejoint mardi après-midi sur les chantiers de l'Hydro-Québec, au mille 135, et il est revenu vers son logis en ruines en fin de soirée.

Le jeune Régent Desbiens, 6 ans, qui était resté à la maison avec les quatre autres enfants, a pu donner quelques précisions aux agents enquêteurs. Il a expliqué qu'il s'amusait sur le plancher quand il a vu des tourbillons de flammes surgir du mur, à l'arrière du poêle. Il a même dit qu'il a cherché à secourir ses deux petits frères qui étaient au lit mais qu'il n'a pu que s'échapper avec Colette en la tirant par la main. Il a même fait comprendre aux policiers que Régent, celui qui fut sauvé par M. Mailloux, fut pris de peur et qu'il refusa de le suivre. Peu après, M. Mailloux parvenait à agripper le bambin qui était écrasé près de la porte d'entrée.

Les restes mortels des victimes ont été transportés à la morgue Roland Banville, à Hauterive, où le Dr Marcel Bouffard tiendra l'enquête du coroner.

La raison d'être de la Commission du salaire minimum dans le Québec

Me Philippe Rousseau, secrétaire général de la Commission du salaire minimum, a exposé, hier après-midi, devant les membres du club Kiwanis Sillery-Ste-Foy, les différentes modalités de la loi qui régit la Commission du salaire minimum. Il y a une trentaine d'années, dit-il, l'Etat n'intervenait pas dans les conditions de travail pour fixer des minima, si ce n'était pour fixer le salaire minimum des femmes. Le louage de services ainsi que le louage du travail étaient régis par le droit commun, conséquemment suivant la volonté des parties contractantes.

Mais, poursuit, le conférencier, il y avait alors abus de la part de nombreux employeurs envers la main-d'oeuvre et c'est de cet abus qu'est né la loi des salaires raisonnables fixant un taux minimum pour le travail exécuté par la main-d'oeuvre dans la province. Cette loi des salaires raisonnables a été modifiée en 1940 pour devenir la loi du salaire minimum actuel.

M. Rousseau souligne que la commission peut arrêter le taux de majoration de salaire qui doit être payé pour surtemps à un salarié engagé et payé à l'heure et non régi par une convention collective, et déterminer les congés rémunérés qui doivent être accordés par un employeur à des salariés.

La loi du salaire minimum donne aussi à la commission, continue le conférencier, le pouvoir de poursuivre les employeurs régis par ses ordonnances aux lieu et place des salariés pour leur réclamer le solde de salaire qui leur est dû en vertu de ses ordonnances en vigueur. C'est ici un principe d'ordre public qui va au-delà du principe de droit commun que "nul ne peut plaider pour autrui". Car il ne faut pas oublier, dit-il, que la Commission du salaire minimum est une corporation civile et non une agence de la couronne, bien que tous ses employés et officiers ainsi que ses membres soient nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil et que la commission n'a rien à dire et rien à faire quant à ce qui concerne leur nonation, la période de leur emploi, leur émolument ou leur destitution.

LOGEMENTS ULTRA-MODERNES A LOUER

UN MOIS DE LOYER GRATIS Frigidaire et poêle 220 si désiré, venant juste d'être construits, 4 ou 5 grandes pièces, salon 21 x 15, chambre de bain en tuile céramique et douche, chauffées, eau chaude à l'année, thermostat individuel stationnement gratis. Près de l'école et des autobus. Prix raisonnable. Adresser-vous à Ste-Foy, 128 place Beloeil, appt 2, téléphone 653-1386 jour soir ou dimanche.

VENDEUR DEMANDE

Pour compagnie de produits alimentaires. Marié de préférence. 12e année. Bilingue. 25 à 30 ans. Bonne santé, bonne apparence. Libre de voyager à l'extérieur.

Bon salaire, fonds de pension, assurance-maladie, etc. Char fourni, dépenses payées.

Ecrire à Dept 1011, Le Soleil.

GRANDE VENTE D'ALIMENTS CHEZ A&P EN JANVIER

ITEM D'EPICERIE

KETCHUP HEINZ - btle 15 ozs 31¢ — Rég. btle 35c—Epargnez 4c
POIRES IONA QUALITE REGULIERE - Bte 20 oz 21¢
SHORTENING DOMESTIC - 2 pqts 1 lb 65¢ — Rég. lb 36c—Epargnez 7c
SOUPE AUX LEGUMES CAMPBELL'S - 4 btes 10 ozs 53¢ — Rég. 2 btes 29c—Epargnez 5c
SOUPE AUX POIS HABITANT - 2 btes 28 ozs 31¢ — Rég. 2 btes 33c—Epargnez 2c
HUILE VEGETALE PURE MONARCH (Offre à 20c de rabais) - btle 32 ozs 39¢ — Rég. btle 43—Epargnez 4c de plus

VENTE de CAFE
CAFE BOKAR
sac 1 - lb 63¢ — Epargnez 4c
sac 3 lbs 1.85 — Epargnez 10c

GRANDE VENTE A 99c chez A&P
CERISES A&P ROUGES, DE CHOIX, DENOYAUTEES - 5 btes 15 ozs 99¢ — Rég. 2 btes 49c—Epargnez 24c
TOMATES A&P SURCHOIX - 5 btes 28 ozs 99¢ — Rég. btle 25c—Epargnez 26c
FEVES AU LARD ANN PAGE, TOUTES VARIETES - 6 btes 20 ozs 99¢ — Rég. 2 btes 39c—Epargnez 18c
MACEDOINE MADELEINE, DE CHOIX - 8 btes 20 ozs 99¢ — Rég. 2 btes 27c—Epargnez 9c
POIRES HENLEY ENTIERES, SURCHOIX - 5 btes 28 ozs 99¢ — Spécial !

ALIMENTS CONGELES
MAIS KERNEL DE FANTAISIE A&P - 2 sac poly lbs 49¢ — Rég. 51c—Epargnez 2c
POIS ET CAROTTES SNOW CROP - 2 pqts 11 ozs 29¢ — Rég. 17c—Epargnez 5c

Spéciaux de fin-de-semaine en Viandes de qualité Super-Right chez A&P

POULETS — Catégorie 'A' - Prêts pour le four — Abatis enlevés (Moyenne de 2½ à 3 lbs) lb 37c
POULETS EN PANIER CATEGORIE "A" lb 39¢
MOITIE DE POULET CATEGORIE "A", COU ENLEVE lb 39¢
BIFTECKS OU ROTIS Surlonge, Porterhouse ou Aloyau lb 99¢

BOEUF A BOUILLIR FRAIS, TRES MAIGRE, DESOSSE lb 59¢
EPAULE DE BOEUF MAIGRE, COUPE POUR HACHER lb 59¢
POITRINE de paleron TRES MAIGRE, POUR BOUILLIR OU POUR RAGOUT lb 27¢
PATES à la SAUCISSE SUPER-RIGHT, ENTIEREMENT CUITS, CHAUFFEZ, SERVEZ pqt 8 ozs 49¢
FOIE DE PORC DE CHOIX, TRANCHE lb 39¢
ROULES COTTAGE SUCRES, MARINES, CRY-O-VAC lb 67¢
BACON DE DOS SUCRE, MARINE, CRY-O-VAC lb 87¢ BOUTS lb 97¢ CENTRE
FOIE DE BOEUF TRANCHE, "SELECT" lb 49¢
BACON DE COTE FUME, TRANCHE, SANS COUENNE, ALLGOOD pqt 1 lb 65¢

SURVEILLEZ NOS VITRINES POUR LES SPECIAUX EN VIANDES DU DEBUT DE LA SEMAINE

Spéciaux en Fruits et Légumes Frais

ORANGES No 1 de Floride E.-U. Sucrées, douz. 49¢ juteuses grosses grosseur 200
TANGERINES FACILES A PELER, No 1 DE FLORIDE, E.-U., GROSSES, GROSSEUR 210, JUTEUSES - douz. 19¢
POIRES ANJOU JUTEUSES ET SUCREES, GROSSEUR 150 - 6 pr 29¢
CITRONS SUNKIST, No 1 DE CALIFORNIE, E.-U. - 4 dans un tube 19¢
DATTES FRAICHES, DE CHOIX, DE CALIFORNIE - pqt cello 24 ozs 49¢

Spéciaux en Pâtisseries Jane Parker
Cuits dans notre boulangerie A&P par les maîtres-pâtissiers A&P

TARTE AUX POMMES JANE PARKER - cha. 39¢ — Rég. 49c—Epargnez 10c

GARNISSEZ VOTRE CONGELATEUR A CE BAS PRIX !

GATEAU CHIFFON JANE PARKER, A L'ORANGE - cha. 49c — Rég. 59c—Epargnez 10c
ROULES A DEJEUNER JANE PARKER, A LA CANNELLE - cha. 29c — Rég. 39c—Epargnez 10c
PAIN DE BLE CRAQUE JANE PARKER - 2 pains 16 ozs 29c
ROULES JUMELES JANE PARKER "Brunir et Servir" - 2 pqts 10 ozs 49c — Rég. pqt 29c—Epargnez 9c

Économies Additionnelles sur...
25¢ de RABAIS Format Familial Bleu 1.29
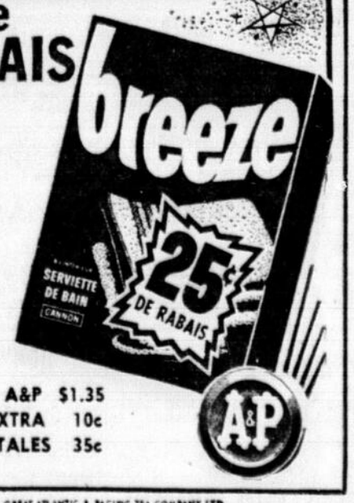

PRIX REGULIER A&P $1.35
EPARGNEZ UN EXTRA 10c
EPARGNES TOTALES 35c

OFFRE SPECIALE CHEZ A&P
EGOUTTOIR PLANCHE A EGOUTTER EN PLASTIQUE
PLAT A VAISSELLE ROND EN PLASTIQUE
COULEURS ASSORTIES
cha. 88¢

JUS D'ORANGE Congelés, "Minute Maid" bte 12 ozs 55¢

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.
AP Super-Marchés
A&P EST DIGNE DE CONFIANCE

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi le 21 janvier 1961